

L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Rapport de la Réunion Internationale Africaine
préparatoire au Sommet Mondial du Développement Durable

Dakar - Sénégal , 23 - 25 Avril 2002





L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Rapport de la Réunion Internationale Africaine préparatoire au Sommet Mondial
du Développement Durable

Dakar – Sénégal , 23 – 25 avril 2002

IUCN
2002
021
C.2

IUCN Bibliothèque
CH - 1196 Gland

La désignation des entités géographiques et la présentation des données dans ce rapport n'impliquent de la part de l'UICN et des organisations participantes aucune opinion sur le statut légal d'un pays, territoire ou zone, sur ses autorités ou sur ses limites territoriales.

Les points de vue exprimés dans ce rapport ne sont pas nécessairement ceux de l'UICN et des autres organisations participantes .

Publication : UICN, Gland, Suisse

Édition : Bureau Régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso

Copyright : © 2002 International Union for Conservation of Nature and Natural Resources

La reproduction de cette publication est autorisée pour un usage éducatif ou tout autre usage non commercial sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit clairement mentionnée

La reproduction de cette publication pour la revente ou tout autre usage commercial est interdite sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur.

ISBN : 2-8317-0654-8

« Beaucoup d'entre nous, en Afrique, commencent à réaliser qu'aucun bon Samaritain ne traversera les mers pour venir sauver l'Afrique et son environnement. Nous seuls, Africains, devons être suffisamment convaincus de le faire »

(Rahad MWATHA, Extrait de « Crise et Opportunité »,

S. dir. de F. Falloux & Talbot, A., Ed. Maisonneuve & Larose et ACCT, 1992

TABLE DES MATIERES

	Page
«L'environnement au service du Développement Durable En Afrique » Rapport Général de la Réunion Internationale Africaine préparatoire au Sommet Mondial du Développement Durable	7
Une dimension écologique pour le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) : Quel rôle pour l'Union mondiale pour la nature, UICN ?.....	23
Intégration de l'environnement dans les stratégies de lutte contre la pauvreté : Indicateurs suggérés et principaux aspects des DSRP pour les pays africains	37
Terres Arides et Semi-Arides de l'Afrique : le rôle de l'UICN dans la conservation et le développement durable	43
Présentation de l'Initiative des Aires Protégées Africaines	49
La gestion durable des pêcheries et des écosystèmes côtiers en Afrique	53
Gestion des ressources en eau pour la lutte contre la pauvreté : Position de l'UICN sur les questions de l'Eau en Afrique.....	63
La gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique : Vers une conciliation de la durabilité et de la lutte contre la pauvreté	73
Annexes	81
Liste des participants	103

TABLE OF CONTENTS

Page

1. Introduction	1
2. Objectives	2
3. Methodology	3
4. Results	4
5. Discussion	5
6. Conclusion	6
7. References	7
8. Appendix	8
9. Bibliography	9
10. Glossary	10
11. Index	11
12. Summary	12
13. Acknowledgements	13
14. Appendix A	14
15. Appendix B	15
16. Appendix C	16
17. Appendix D	17
18. Appendix E	18
19. Appendix F	19
20. Appendix G	20
21. Appendix H	21
22. Appendix I	22
23. Appendix J	23
24. Appendix K	24
25. Appendix L	25
26. Appendix M	26
27. Appendix N	27
28. Appendix O	28
29. Appendix P	29
30. Appendix Q	30
31. Appendix R	31
32. Appendix S	32
33. Appendix T	33
34. Appendix U	34
35. Appendix V	35
36. Appendix W	36
37. Appendix X	37
38. Appendix Y	38
39. Appendix Z	39

RAPPORT GENERAL

INTRODUCTION

Dans le cadre des préparatifs du Sommet Mondial du Développement Durable (Sommet de Johannesburg), une réunion d'échanges entre les représentants du Groupe de travail international (mis sur pied par l'UICN) et des experts de la société civile africaine a été organisée par l'UICN à Dakar – Sénégal du 23 au 25 avril 2002. Grâce aux soutien financier de la France et de la Banque mondiale et avec l'appui du Gouvernement sénégalais, l'UICN a regroupé une soixantaine d'experts africains pour recueillir leurs points de vue sur les documents en cours de production sur les thèmes suivants retenus pour être présentés au Sommet de Johannesburg : la gouvernance environnementale, les moyens d'existence durable et la gestion des écosystèmes, le financement du développement durable. Des études de cas rédigés par des experts des programmes régionaux et nationaux africains ont aussi servi de documents de base de cette rencontre. Le but visé étant de permettre à l'UICN et ses partenaires africains de présenter au Sommet de Johannesburg les vues de la société civile africaine sur les thèmes environnementaux relevant du développement durable jugés prioritaires avec, en toile de fond, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Objectifs :

- Faire adopter par les représentants de la société civile africaine une position commune spécifique sur les questions relatives à la lutte contre la pauvreté, l'environnement et le développement durable en Afrique, et,
- Élaborer un plan d'actions sur le développement durable en Afrique qui sera distribué au cours du Sommet de Johannesburg

Résultats attendus :

- Amendements et enrichissement des thèmes centraux (gouvernance environnementale, moyens d'existence et gestion des écosystèmes, financement du développement durable)
- Grandes lignes du plan d'actions
- Adoption d'une position commune à présenter au Sommet de Johannesburg

Méthodologie :

La réunion était organisée en séances plénières et en ateliers. Deux présentations introductives sur le « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) » et le « NEPAD vu par l'UICN » ont précédé les exposés liminaires qui ont porté sur les thèmes suivants : la gouvernance environnementale, les moyens d'existence durable et la gestion des écosystèmes, le financement du développement durable.

Trois groupes de travail ont été formés pour enrichir les exposés liminaires et faire des propositions d'action. Les rapports des différents groupes de travail ont été discutés en plénière.

Le second jour de la réunion a été consacré aux travaux de groupes sur les thèmes suivants :

1. Environnement et lutte contre la pauvreté / Désertification et dégradation des sols
2. Pêche, gestion des écosystèmes côtiers et marins / Gestion des ressources en eau
3. Gestion des ressources forestières / Aires protégées

Le troisième jour a été consacré à la présentation et à l'amendement des rapports des différents groupes, à la rédaction d'une déclaration intitulée : « Le défi de l'Afrique pour le développement durable » et à la synthèse générale.

DECLARATION : LE DEFI DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE

L'Afrique se trouve plus que jamais à la croisée des chemins. En dépit de la richesse de ses ressources naturelles, le continent souffre d'une pauvreté sans précédent, accentuée par une mauvaise valorisation des très nombreux produits tirés de son sol, de son sous-sol et de ses rivages. Bien que de nouvelles capacités aient été acquises, elles ne sont que peu mises en œuvre au bénéfice du continent. Les écosystèmes sont exploités à un rythme qui n'a d'égal que le degré de paupérisation de la majeure partie des populations africaines, les services rendus et les produits fournis par les écosystèmes n'étant pas rétribués à leur juste valeur. Par ailleurs, la dette pèse si lourdement sur les économies nationales qu'elle en paralyse tout développement.

De nouvelles initiatives, notamment le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), sont développées par les leaders africains, afin de pallier à ces tendances négatives et promouvoir un véritable développement durable pour le continent. Celles-ci demandent néanmoins à intégrer et répondre pleinement aux attentes de la société civile et aux exigences de la conservation de la nature.

Nous, experts africains, en appelons à une concertation constructive des différentes initiatives africaines, au-delà des clivages idéologiques, dans le seul et unique objectif du développement durable de l'Afrique.

Nous estimons que les questions suivantes sont des préalables indispensables pour atteindre ce but :

1. Renforcer les capacités pour une meilleure habilitation des sociétés, compte dûment tenu des questions du genre;
2. Reconnaître et comptabiliser la valeur économique des services fournis par les écosystèmes dans les stratégies d'exploitation des ressources naturelles;
3. Accroître la valeur ajoutée des produits d'exportation africains par leurs transformations sur le continent : le décollage économique de l'Afrique se fera grâce à une meilleure valorisation des produits d'exportation ;

4. Améliorer la gouvernance aux niveaux local, national, régional et international; ceci suppose que la paix et la sécurité ainsi que l'amélioration des droits des personnes et leur protection sociale (travail, santé...) sont des préalables indispensables au développement durable et à la réduction de la pauvreté;
5. Mobiliser des fonds supplémentaires pour le développement durable de l'Afrique, en particulier pour la lutte contre la désertification.

Nous demandons aux Etats de considérer les réflexions suivantes relatives aux trois grands thèmes adoptés par l'UICN pour le Sommet de Johannesburg :

- 1. Moyens d'existence durables et gestion des écosystèmes** : lier- et ne pas dissocier- la réduction de la pauvreté et la gestion des ressources naturelles ;
 - a) Développer et appliquer une approche bio-régionale dans la gestion des ressources naturelles, par le partage des données existantes, des programmes communs de recherches, et l'instauration de mécanismes juridiques inter-étatiques pour le renforcement de la gestion des écosystèmes. au sein d'organisations et de programmes structurés au niveau régional et intervenant à l'échelle des grands écosystèmes.
 - b) Intégrer, à son juste prix, la valeur économique et non-économique intégrale des services fournis par les écosystèmes dans les programmes de lutte contre la pauvreté et de développement.
- 2. Gouvernance** : tenir compte à la fois des mécanismes mondiaux de la gouvernance de l'environnement et des conditions locales de la bonne gouvernance et de la durabilité ;
 - a) S'assurer que le NEPAD (ainsi que les autres initiatives similaires) qui a inscrit la bonne gouvernance et la participation parmi ses priorités respecte ces principes fondamentaux à toutes les étapes et à tous les niveaux ;
 - b) Créer des dispositifs institutionnels qui, en impliquant les populations, garantiront un accroissement des avantages générés par une gestion efficace et rationnelle des ressources naturelles ainsi que le partage juste et équitable de ses bénéfices .
- 3. Financement durable** : remédier à la pénurie criante des fonds publics et de ceux relatifs à l'aide publique au développement et mobiliser des capitaux privés.
 - a) Générer de nouveaux fonds (taxe Tobin, et taxes à la consommation, etc.) pour financer les biens publics mondiaux, alimenter substantiellement le Fonds pour l'Environnement Mondial, ainsi qu'un programme prioritaire de restauration des terres dégradées.
 - b) Mettre en exergue la relation et les complémentarités entre toutes les sources de financement nationales, internationales, publiques et privées, afin d'accroître leur efficience et contribuer à un meilleur développement.
 - c) Rechercher les voies et moyens par lesquels l'allègement de la dette pourrait être mieux utilisée dans la réalisation des priorités environnementales.
 - d) S'assurer qu'en Afrique, les documents et cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté intègrent effectivement la gestion de la nature, notamment par l'utilisation d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

- e) S'assurer que l'Aide publique au développement et autres financements supplémentaires alloués à cette fin sont disponibles pour répondre à la fois aux besoins à court terme de réduction de la pauvreté et assurer à long terme les besoins de gestion environnementale au niveau local.

Par ailleurs, les trois thèmes ci-dessus ont été examinés en les rapportant à six domaines techniques, considérés comme prioritaires pour l'Afrique, à savoir : (i) l'environnement et la lutte contre la pauvreté ; (ii) la gestion des ressources en eau ; (iii) la pêche et les écosystèmes marins et côtiers ; (iv) la gestion des ressources forestières ; (v) la lutte contre la désertification et la dégradation des terres ; (vi) la gestion des aires protégées.

Nous appelons les dirigeants et les sociétés du monde à se mobiliser pour :

1. Élaborer et mettre en œuvre des Cadres (ou Directives) de gestion des ressources en eau (tels que ceux élaborés par l'Union Européenne et l'Afrique du Sud) qui décrivent les principes et les buts de la gestion de l'eau, et intègrent des objectifs spécifiques pour la préservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce. Ces cadres doivent adopter une nouvelle approche visant à renforcer les moyens d'existence des populations dans le contexte actuel de la privatisation et de la mondialisation.
2. Donner aux organisations gestionnaires de bassins fluviaux existantes et celles à venir des mandats clairs et des dispositions juridiques afin de permettre une meilleure coordination, planification et mise en œuvre des actions de gestion durable des ressources en eau. Pour planifier cette gestion et résoudre les conflits, les institutions de coordination au niveau des bassins fluviaux doivent s'investir dans des processus multi-acteurs pleinement participatifs.
3. Encourager des dialogues nationaux sur l'adaptation et l'application des recommandations de la Commission mondiale des barrages, y compris la mise en œuvre des débits environnementaux pour renforcer la contribution que tous les écosystèmes aquatiques apportent aux moyens d'existence durables.
4. Favoriser les regroupements régionaux (par exemple selon les Grands Écosystèmes Marins) pour soutenir le suivi et l'évaluation des ressources halieutiques, les négociations des accords de pêche, la gestion et le développement de réseaux d'aires protégées marines et côtières, et la mise en place d'observatoires du littoral.
5. Promulguer des cadres juridiques pour renforcer le rôle des communautés locales dans l'amélioration de la gestion des pêches, et encourager la mise en place de nouvelles initiatives pour une meilleure gestion communautaire des ressources halieutiques.
6. Renforcer les processus de décentralisation de la gestion forestière en renforçant les capacités des principaux acteurs (telles que les communautés locales impliquées dans la planification et la gestion et la négociation avec les partenaires pertinents) et l'implication des organisations de la société civile afin de permettre la coordination des interventions de terrain, assurer un suivi efficace et évaluer les politiques et les législations forestières.

7. Soutenir les institutions publiques dans les processus d'élaboration des politiques et dans la promotion d'approches participatives pour améliorer la gestion et l'utilisation durable des ressources forestières.
8. Susciter des initiatives sous-régionales visant à la cohérence des politiques et des législations nationales afin de faciliter la gestion commune des ressources forestières partagées, la lutte contre la déforestation et le commerce illégal du bois.
9. Renforcer la lutte contre la désertification et la dégradation des terres et faire de ce programme l'un des piliers fondamentaux du développement durable et de la lutte contre la pauvreté en Afrique.
10. Adopter une approche écosystémique dans la gestion des terres et harmoniser les plans d'action nationaux en s'appuyant sur des structures décentralisées et mettant l'accent sur le développement local et la gestion communautaire.
11. Instaurer des systèmes de gestion des aires protégées sur la base d'un partenariat impliquant pleinement les populations locales, et garantissant le bien-être des hommes et comme celui des écosystèmes.
12. Promouvoir et développer les initiatives transfrontalières favorisant la gestion durable des ressources partagées et des espèces migratrices.

L'UICN a été mandatée pour transmettre le message de la société civile africaine aux plus hauts niveaux politiques et de favoriser l'implication de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des actions environnementales.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Le Directeur Général de l'UICN, M. Achim Steiner, a fixé le cadre des discussions à travers un message adressé aux participants : *"Une telle réunion en Afrique se justifie non seulement par le fait que le Sommet se tient en terre africaine, mais aussi parce que désormais, avec le NEPAD, l'Afrique dispose d'un cadre idéal pour influencer positivement sur le cours de l'histoire. La gravité des défis environnementaux majeurs auxquels l'Afrique fait face, incluant la sécheresse et la désertification, l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire et environnementale, l'accès au foncier, l'énergie, la gestion durable des ressources forestières, halieutiques et fauniques expliquent la nécessité d'un point de vue harmonisé des africains au Sommet de Johannesburg, aidant en cela à donner au NEPAD une forte composante environnementale."*

Le Représentant de la France, M. Laurent Bonneau a déploré le fait qu'en dépit de l'engagement pris par les pays développés en faveur du développement durable lors du Sommet de Rio (1992), l'aide publique continue de baisser. Pour parvenir à un développement durable, il faut changer les modes de production et les modèles de consommation. Par ailleurs, en raison des liens complexes qui existent entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement, il est également nécessaire de les aborder simultanément. Le Gouvernement français attend du sommet de Johannesburg qu'il développe un Plan d'actions pour la mise en œuvre d'Agenda 21; et suscite un partenariat entre les secteurs public et privé en vue de la mise en œuvre du plan d'actions. Enfin, il a adressé aux participants et à l'UICN en général trois recommandations essentielles :

- ▲ Initier de projets bien conçus dont les succès et les échecs peuvent être mesurés ;
- ▲ Identifier et promouvoir des innovations qui contribueraient à la réalisation du développement durable sur la base des expériences et informations tirées de l'Afrique et partout ailleurs ;
- ▲ Développer un partenariat visant à traiter les questions transversales et à réaliser une participation commune à la promotion du développement durable.

M. Christophe Crépin, Représentant de la Banque Mondiale, a fait le constat que, depuis le Sommet de Rio, beaucoup de choses ont été réalisées, mais que les impacts sur le bien-être des Humains et de l'environnement ont été minimes. De nouvelles questions (mondialisation, la priorité donnée à la réduction de la pauvreté, la pandémie de SIDA, etc.) ont rendu la résolution du développement durable encore plus complexe. Jusqu'ici, la gestion de l'environnement en est restée à des approches sectorielles et fractionnées. La Banque mondiale attend du Sommet de Johannesburg qu'il soit une plate forme pour définir l'action à mener pour le développement durable, liant étroitement la croissance et la réduction de la pauvreté, bâtie sur les Objectifs de Développement International décrits dans la Déclaration du Millenium de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que sur les conclusions des conférences de Doha et de Monterrey. La Banque mondiale soutien fortement l'initiative du NEPAD.

Le Ministre de la Pêche, Représentant le Ministre de la Jeunesse, de l'environnement et de l'Hygiène Publique a prononcé le discours d'ouverture de la réunion africaine préparatoire de Dakar, soulevant quatre points essentiels:

- La réduction de la pauvreté est l'objectif fondamental du développement durable : amener les programme de développement à intégrer une démarche écologique dans la gestion des ressources de l'environnement est un préalable à la réussite ;
- la lutte contre la désertification et la dégradation des sols doit s'inscrire dans une politique d'amélioration de la productivité des secteurs agricole et forestier qui occupent la majeure partie des acteurs de développement de notre continent ;
- les ressources halieutiques sont les principales sources de revenus des pays situés sur le littoral ;
- le secteur industriel est aujourd'hui en difficulté du fait de l'absence de technologies performantes alors que les technologies dites propres ont été prouvées scientifiquement et sont disponibles sur le marché international.

A l'égard du NEPAD, il est indispensable d'intégrer le secteur privé dans le financement des programmes d'action environnementale en soulignant les opportunités ; et de développer des partenariats entre l'Etat et les opérateurs privés, ainsi qu'en leur sein, dans le domaine de la gestion des ressources environnementales, base du développement durable.

SESSION INTRODUCTIVE

L'Expert Scientifique de l'UICN, M. Jeff Mc Neely, est revenu sur les défis environnementaux auxquels l'Afrique est confrontée. Les associations de la société civile ont un

rôle majeur à jouer dans la gestion de l'environnement et sa promotion pour le développement durable à travers des partenariats avec les gouvernements et le secteur privé, ainsi qu'au travers d'actions directes visant à influencer les politiques, l'opinion publique et l'action des organisations non gouvernementales. Les défis mis en avant sont les suivants :

- ▲ Du fait des ressources humaines et des capacités techniques limitées, il est nécessaire d'identifier les priorités essentielles à traiter ;
- ▲ Pour attirer les investissements privés en Afrique, il est important d'identifier et de faire connaître les opportunités qui existent en matière d'investissement ;
- ▲ Convaincre les gouvernements de modifier les politiques qui offrent ou favorisent les subventions comme moyen de protection des marchés sans respect de leurs impacts directs ou indirects sur l'environnement ;
- ▲ Renforcer le volet environnement du NEPAD et développer des actions concrètes traitant les principaux défis environnementaux identifiés.

La société civile doit jouer un rôle de premier plan dans la gestion de l'environnement à travers des partenariats avec les gouvernements et le secteur privé ; des actions directes visant à influencer l'opinion et les actions publiques et des autres organisations.

Il a souligné le fait que l'UICN cherche à intégrer les conclusions de la présente réunion aux travaux de la Quatrième Réunion du Comité Préparatoire du sommet de Johannesburg qui se tiendra à Bali en Indonésie au mois de mai ; du sommet Mondial sur le Développement Durable soi-même ; et du Congrès Mondial sur les Aires Protégées qui se tiendra à Durban, Afrique du Sud en septembre 2003.

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a été présenté par M. Abdou Aziz SOW, Délégué Général pour le NEPAD. Il a évoqué les objectifs, la stratégie et les organes du NEPAD. Il a rappelé que le NEPAD *est une promesse faite par les dirigeants africains, fondée sur une vision commune ainsi qu'une conviction ferme et partagée qu'il est de leur responsabilité d'éradiquer la pauvreté et de placer leurs pays, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durable, en participant à l'économie et à la vie politique mondiale. Les Africains sont résolument déterminés à se sortir eux-mêmes et leur continent, du malaise du sous-développement et d'exclusion du processus de mondialisation. Les Africains ne demandent ni de voir se perpétuer leur dépendance vis à vis de l'aide, ni des concessions particulières. Le NEPAD est un appel à une nouvelle relation de partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, et en particulier les pays fortement industrialisés, afin de combler le fossé du développement qui s'est élargi au fil des siècles de relations inégales*. L'objectif du NEPAD est de combler l'écart entre l'Afrique et le monde développé, et sa stratégie est celle d'un développement de l'Afrique basé sur les régions, non plus sur les Etats. La stratégie fait également du secteur privé le moteur de la croissance et la seule source capable de fournir les capitaux considérables dont l'Afrique a besoin dans ses efforts de développement. Le NEPAD travaille au réaménagement de la dette plutôt qu'à son annulation, qui pourrait être en contradiction avec l'objet central du NEPAD de promouvoir l'investissement privé en Afrique.

Les dix priorités du développement sont :

1. La bonne gouvernance dans le domaine politique
2. La gestion en matière économique
3. Les infrastructures
4. L'éducation
5. La santé
6. Les nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC)
7. L'agriculture
8. L'énergie
9. L'accès aux marchés des pays développés
10. L'environnement

M. Yemi Katerere, directeur régional de l'UICN pour l'Afrique Australe, a discuté le rôle de l'UICN dans le NEPAD, en soulignant les conditions indispensables du développement durable :

- la paix, la démocratie et la gouvernance politique
- la gouvernance économique
- une approche sous-régionale et régionale du développement.

L'économie de l'Afrique dépend presque exclusivement et directement de ses ressources naturelles dont l'utilisation rationnelle devrait aider à assurer la prospérité du continent. Le NEPAD tente de montrer, quoique de façon inadéquate, le lien entre développement et environnement. Il faudra dans le plan de mise en œuvre, ne pas perdre de vue l'importance de l'environnement dans le développement durable. C'est dans ce cadre que l'UICN, eu égard à son expérience dans le domaine de la conservation et du développement durable peut être très utile au NEPAD. Elle dispose de quatorze bureaux à travers l'Afrique. Elle est la seule organisation qui regroupe à la fois des États et des associations de la société civile. L'UICN compte en Afrique 139 membres dont vingt États, seize agences gouvernementales, 94 ONG nationales, cinq ONG internationales et quatre membres affiliés. Elle peut, par conséquent, jouer un rôle important entre l'État et la société civile ainsi qu'entre États. Les domaines spécifiques que l'UICN pourrait appuyer dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD ont été mis en exergue :

- Recherche et information
- Renforcement des capacités
- Élaboration de politiques
- Gouvernance et rôle de la société civile
- Gestion des conflits liés aux ressources
- Mise en œuvre des conventions sur l'environnement et de stratégies de développement durable (conseils techniques et soutien).

Les débats qui ont suivi ces deux présentations ont porté sur :

- La non participation de la société civile et d'autres parties prenantes importantes dans le processus du NEPAD et les mécanismes envisagés pour sa mise en œuvre

- la dépendance du NEPAD à l'égard des bailleurs de fonds pour son financement,
- l'absence d'activités clairement définies et des budgets correspondants,
- la non prise en compte de problèmes cruciaux pour le développement de l'Afrique tels que l'eau, la biodiversité, l'annulation de la dette, etc.

EXPOSÉS INTRODUCTIFS

La gouvernance environnementale (présentée par Mme Juanita Castano, Conseiller spécial de l'UICN pour le Sommet de Johannesburg): *Une gouvernance efficace aux niveaux international, régional, national et local est essentielle pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 et pour la réalisation du développement durable.* Des améliorations en terme de gouvernance doivent se baser sur les trois piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social. La gouvernance n'est pas une fin en soi mais un moyen pour atteindre le développement durable. Les processus de gouvernance doivent être améliorés à tous les niveaux à travers la construction et le renforcement des capacités des institutions concernées. Plus particulièrement, l'UICN souhaiterait que soient renforcés les capacités des institutions impliquées :

- Au niveau international. Renforcer le PNUD et développer la collaboration entre le PNUD et le FEM.
- Au niveau régional. Décrire et mettre en œuvre des programmes et des projets concrets et efficaces basés sur des priorités nationales
- Au niveau national. Renforcer les institutions démocratiques à tous les niveaux.

Les moyens d'existence durable et la gestion des écosystèmes (présenté par M. Jean-Yves Pirot, Directeur du programme Eau et Zones Humides de l'UICN).

La plupart des populations pauvres de par le monde continuent à vivre en milieu rural et sont tributaires des écosystèmes pour leur survie d'où l'étroite dépendance des pauvres vis-à-vis des écosystèmes. Malgré cela, *l'importance des ressources naturelles comme fondement direct de la vie humaine est souvent oubliée, d'autant plus que les biens et services qu'elles fournissent sont utilisés pour dans le cadre d'une économie de subsistance ou d'échanges informels, et de ce fait n'apparaissent pas dans les statistiques de l'économie nationale. Toute une génération de projets de développement de plaines inondables qui promettaient la sécurité alimentaire ont échoué et abouti à la salinisation et à la destruction de systèmes d'agriculture et d'élevage ainsi qu'à l'épuisement des ressources piscicoles des estuaires.*

Pour garantir des moyens d'existence durable à travers des programmes de réduction de la pauvreté, il a été proposé, entre autres, de :

- ▲ Déterminer la valeur économique des biens et des services rendus par les écosystèmes ;
- ▲ Prendre en compte l'ensemble des coûts des impacts environnementaux du développement ;
- ▲ Renforcer les réglementations s'appliquant aux investissements privés et publics en Afrique.

- ▲ Éliminer les subventions perverses tant dans les pays développés qu'en développement ;
- ▲ Développer des marchés des services environnementaux favorables aux pauvres, tels que la séquestration du carbone, la protection des bassins-versants et la diversité biologique, les aménagements paysagers.

Le financement du développement durable (présenté par M. Aimé J. Nianogo).

Le développement durable nécessite des progrès importants en matière de gestion de l'environnement et de diminution sensible de la pauvreté. Ceci implique des financements nouveaux et supplémentaires ainsi que l'utilisation plus efficace des ressources existantes. Les sources actuelles de financement sont dans l'ordre décroissant, l'épargne domestique et les investissements du secteur privé à l'intérieur et entre les pays développés, les dépenses publiques domestiques des gouvernements de pays en développement, les investissements et le commerce privés internationaux entre les pays riches et le Sud, ainsi que l'aide officielle au développement et les fonds caritatifs privés. Les principales recommandations :

- Augmenter de façon significative et réorienter l'aide officielle au pays en développement et soutenir les efforts que le réaménagement ou l'annulation de la dette ; orienter les efforts sur les zones de plus grande pauvreté ;
- Explorer de nouveaux mécanismes internationaux pour financer la conservation de la biodiversité ;
- Encourager les gouvernements des pays en développement à consacrer une plus grande part des investissements au maintien et à la valorisation ;
- Assister les pays en développement à identifier les politiques existantes qui sont incompatibles avec une croissance durable, et à développer des politiques nouvelles ou révisées.

GROUPES DE TRAVAIL

Après les exposés sur les trois thèmes centraux, des discussions de groupe ont été menées afin d'amender et d'enrichir les communications présentées et permettre aux auteurs de les finaliser pour le Sommet, et de développer de nouvelles idées sur des thèmes précis.

Groupe I : Gouvernance Environnementale

Le développement durable nécessite plusieurs préalables, comprenant l'éducation, la santé, la paix et la sécurité, l'information pour la prise de décisions, la tolérance et la disponibilité à accepter des compromis. Les principes fondamentaux de la mise en œuvre du développement durable comprennent la décentralisation ou la délégation de l'autorité au niveau approprié, le renforcement des capacités pour une participation efficace à la prise de décisions (en particulier pour négocier avec les autres parties prenantes impliquées), le partage équitable des avantages et l'adaptation des pratiques sur la base des leçons apprises.

En Afrique, il existe de grandes possibilités de développement de la gouvernance des organes régionaux comme moyen de résolution des questions environnementales transfrontalières. Au niveau international, le PNUE a besoin d'être renforcé pour lui per-

mettre de coordonner les nombreuses activités en cours dans le domaine de l'environnement, dont certaines semblent se dupliquer, ce qui en retour, entraîne son inefficacité. Le PNUE semble être taillé sur mesure pour aider à construire la cohésion et assurer une coordination entre les divers accords environnementaux multilatéraux (AEM). Cependant, le manque de démocratie et de participation aux Nations Unies reste un sérieux défi. L'UICN doit rester engagée au niveau international, tirant des leçons de l'expérience et alimentant l'évolution ultérieure des systèmes de gouvernance. Il serait utile que l'UICN puisse aider à développer des idées vendables sur la gouvernance dans les pays africains où elle travaille et contribuer au dialogue sur la gouvernance en influençant le débat international.

Groupe II. Moyens d'Existence durables et gestion des écosystèmes

L'objectif clé d'une gestion saine des écosystèmes est de contribuer à la réduction de la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire. Afin de permettre aux populations pauvres de bénéficier des effets positifs d'une bonne gestion des ressources naturelles, des changements significatifs sont nécessaires dans les approches actuelles de la gestion des ressources. Cela nécessitera la mise en exergue du rôle essentiel des femmes dans la réalisation d'un développement durable. Les nouvelles politiques doivent être basées sur deux nouvelles approches. Premièrement, *l'approche écosystème* est conçue pour amener l'action à l'échelle des écosystèmes, aboutissant à une approche globale des préoccupations environnementales, sociales et économiques. Elle fournit aussi une base pour la gestion des ressources transfrontalières, par exemple des bassins fluviaux pour les ressources en eau. Elle facilitera aussi une mobilisation sur les zones arides et semi-arides, dans le but de limiter les impacts catastrophiques des caprices de la nature sur les moyens d'existence des éleveurs, et aider à maintenir la productivité de ces zones.

L'approche centrée sur les communautés locales est basée sur l'implication des populations locales dans les activités, en renforçant leurs capacités à mettre en œuvre diverses activités, en leur fournissant un accès équitable aux ressources, en partageant les avantages et en coordonnant les organisations locales afin de leur permettre de négocier des accords aussi bien avec les agences publiques qu'avec le secteur privé. Mais il est aussi évident que les producteurs locaux ont besoin d'avoir accès aux marchés, et les règles économiques actuelles qui incluent les subventions à l'agriculture dans le Nord alors que les politiques de la Banque Mondiale et du FMI interdisent les subventions à l'agriculture dans le Sud, compromettent injustement les perspectives de développement des communautés locales.

L'UICN peut jouer un rôle positif en initiant et en coordonnant des partenariats, en utilisant les leçons tirées de ses différentes activités et en les promouvant plus largement, en soutenant le renforcement des capacités en vue de partenariats au sein de la société civile, en jouant ainsi un rôle d'appui et de lobbying et en soutenant fermement la mise en œuvre de partenariats pour la mise en œuvre de la Convention de Lutte Contre la Désertification. Il s'agit de la convention internationale qui intéresse le plus l'Afrique et qui est la plus liée à la lutte contre la pauvreté sur ce continent. L'UICN doit aussi œuvrer au renforcement de la composante environnementale du NEPAD, en particulier à travers la collaboration avec la société civile, y compris les organisations féminines et les organisations de consommateurs de ressources naturelles.

Groupe III. Financement du Développement Durable.

Bien que tout le monde convienne que plus de financements sont nécessaires pour soutenir le développement durable en Afrique, les moyens de générer ces flux financiers demeurent un défi. Alors qu'aucune solution simple ne se dégage, beaucoup d'idées ayant un potentiel productif ont été exprimées. Il s'agit de :

- Chercher à savoir si l'aide étrangère directe doit financer des actions concrètes ou un environnement favorable ;
- Trouver le moyen de capter les ressources financières auprès des diasporas ;
- Développer des marchés pour les biens et les services environnementaux ;
- Adopter une démarche de recherche des sources de financement et des acteurs spécifiques afin d'en maximiser l'efficacité et les partenariats ;
- Cibler les sources de financement et les acteurs spécifiques afin d'en maximiser l'efficacité et les partenariats ;
- Utiliser les indicateurs de la Banque Mondiale sur la pauvreté comme levier d'un surcroît d'APD et de financements générés par l'allègement de la dette ;
- S'assurer que des accords entre les gouvernements du Nord et ceux du Sud prennent en compte la société civile, les ONG et le secteur privé ;
- Développer des moyens de générer une valeur ajoutée aux produits africains avant de les exporter vers l'étranger ;
- L'Etat doit assurer un meilleur fonctionnement des marchés et des moyens d'investissement dans les domaines qui n'attirent pas les investissements du secteur privé, tels que l'approvisionnement en eau et la santé.

Groupe IVa. Environnement et Lutte contre la Pauvreté

La gestion des ressources environnementales offre l'opportunité d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes de lutte contre la pauvreté. Cependant, les actions sur le terrain font face à des contradictions entre les priorités à court terme (survie immédiate de la population) et des actions à long terme sous-tendant la production et l'entretien permanents des biens publics mondiaux (biodiversité, climats, etc.). D'où la nécessité de prendre en compte ces préoccupations environnementales dans les stratégies de lutte contre la pauvreté ; cette intégration formera les lignes directrices nationales et internationales pour le financement du développement durable au cours des prochaines années.

Lier environnement et la lutte contre la pauvreté nécessite une bonne évaluation des ressources naturelles, la conception de politiques agricoles qui apportent des avantages aux pauvres en milieu rural, le renforcement des capacités des communautés à s'engager dans le développement durable en s'appuyant sur leurs connaissances traditionnelles et en échangeant les meilleures pratiques à travers le continent africain. Pour financer ces mesures, l'aide au développement doit augmenter jusqu'au seuil de 0,7% du PNB convenu à Rio. En outre, la gamme des mécanismes potentiels de financement du Protocole de Kyoto doivent être développés pour être appliqués à la lutte contre la pauvreté en Afrique. L'UICN peut aider en développant des indicateurs appropriés sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté et en appliquant ceux-ci sur le

terrain. Ces indicateurs doivent être élaborés en étroite collaboration avec les communautés à la base. L'UICN doit aussi encourager les gouvernements à inclure un financement explicite du développement durable dans les budgets nationaux.

Groupe IVb : Désertification et dégradation des sols

La désertification et la dégradation des sols sont des contraintes qui entravent aujourd'hui le développement adéquat des secteurs productifs de la plupart des pays africains. Une grande majorité des acteurs de développement évoluent dans le secteur rural où se trouve aussi la population la plus démunie. Intervenir dans la lutte contre la pauvreté ne saurait être pertinent sans l'intégration des aspects de lutte contre la désertification et la dégradation des sols qui constituent le fondement de tout développement qui se veut durable sur notre continent. Des plans d'actions nationaux, sous régionaux et régionaux ont été élaborés dans le cadre des conventions internationales de lutte contre la désertification, sur la biodiversité, sur le changement climatique, pour ne citer que celles-là. Le groupe a estimé partir de cet existant avec les priorités définies pour faire des propositions concrètes :

- ▲ Renforcement des capacités techniques, financières et institutionnelles des communautés de base, acteurs incontournables pour la réussite du développement durable
- ▲ Élaboration d'un programme régional de développement rural intégré et participatif prenant en compte la dimension éco-géographique
- ▲ Documentation des pratiques / connaissances traditionnelles de gestion des ressources naturelles (répertoire des bonnes pratiques à vulgariser)
- ▲ Mise en synergie des plans d'actions des différentes conventions : il faut que cela devienne une réalité opérationnelle.

Groupe V. Gestion des Ressources en Eau et Lutte contre la pauvreté

L'Afrique souffre d'une dégradation importante de ses fleuves, des zones humides et d'autres parties des systèmes de ressources en eau. La pollution, la construction des barrages, l'intrusion des eaux salées, la baisse du niveau des nappes phréatiques et autres problèmes s'aggravent au moment où les besoins en eau augmentent sans cesse du fait de la croissance démographique rapide, du développement de la production vivrière et de l'irrigation. Cela entraîne une rivalité croissante entre les utilisateurs d'eau et des conflits entre les différents acteurs.

En réponse à cette situation, les gouvernements doivent s'assurer que les populations locales bénéficient d'un partage juste et équitable des avantages générés par une meilleure gestion des ressources en eau. Cela pose un défi tout particulier parce que les ressources en eau doivent être gérées à une échelle assez grande, bien au delà de celle des communautés locales. Cela dit, les parties critiques des fleuves et des zones humides doivent être protégées afin d'améliorer les conditions de vie des pauvres en milieu rural. Mais les mécanismes financiers créés pour protéger l'amont des bassins peuvent aussi améliorer les moyens d'existence des populations rurales situées en aval, ce qui justifie de plus gros investissements en termes de production vivrière et le développement de pratiques agricoles alternatives.

L'UICN peut jouer un rôle d'appui important en développant des synergies dans la mise en œuvre des différentes conventions, en particulier à travers la promotion de la création d'agences de bassin fluvial. Ces agences doivent œuvrer au renforcement des capacités, en soutenant la recherche et en collectant les données sur les indicateurs environnementaux, sociaux et économiques liés aux ressources en eau. Ces autorités de bassin fluvial doivent avoir des mandats clairs et un cadre juridique pour améliorer la coordination, la planification et la mise en œuvre des actions visant une gestion durable des ressources en eau, y compris des objectifs spécifiques pour la préservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce comme base de soutien des moyens d'existence durables.

Groupe VI. Pêcheries, gestion des écosystèmes marins et côtiers

La zone côtière d'Afrique a besoin d'une attention particulière, surtout due au fait de la croissance démographique rapide, entraînant des problèmes de pollution de l'eau, la dégradation des habitats, une érosion accélérée des côtes, une production décroissante des pêches, des déficits en eau douce et de nouvelles pressions sur d'autres ressources.

Les problèmes des pêches, de la gestion des écosystèmes marins et côtiers doivent être examinés à l'échelle régionale centrée sur le concept de Grands Écosystèmes Marins. Ce concept adapte les réalités écologiques et permet la création de groupements régionaux appropriés entre les États (règlement des problèmes transfrontaliers). Dans chaque Grand Écosystème Marin, l'UICN doit encourager la création d'un observatoire des côtes et attirer l'attention des donateurs sur l'importance d'un tel instrument, qui doit bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle. Chaque GEM doit avoir des dispositifs pour l'évaluation des réserves et le NEPAD doit entreprendre une action dans cette direction, en impliquant les groupes privés. Sur cette base, l'UICN doit encourager des législations nationales harmonisées et la mise en place de regroupements régionaux pour les négociations des accords de pêche, la création de centres d'excellence pour le contrôle de la qualité des produits de pêche et la création d'un observatoire des côtes dans chaque Grand Écosystème Marin ; l'UICN doit régler les problèmes de commercialisation sur la même base. L'UICN encourage aussi les mécanismes pour un partage équitable des ressources financières générées par les accords de pêche entre l'État et les communautés locales.

L'UICN doit soutenir les processus de transfert de pouvoir aux communautés locales pour des pêches améliorées et une gestion des ressources côtières et encourage les initiatives réussies de gestion des ressources halieutiques basée sur la communauté et contribuer à leur dissémination. Ces processus doivent être accompagnés d'une loi cadre définissant les responsabilités de l'État et des communautés locales respectivement. La pisciculture pourrait également être développée comme alternative pour alléger la pression sur les ressources. Une partie des ressources financières libérées par les accords de pêche pourrait être utilisée pour les besoins de la conservation.

Groupe VIa. Gestion des Forêts

Comme les autres systèmes de ressources, les forêts africaines sont soumises à une pression croissante et souffrent de l'insuffisance des investissements, entraînant une gestion inadéquate. Il est particulièrement important de s'assurer que les politiques

agricoles sont bien liées aux politiques de gestion des forêts à cause des interactions importantes entre ces deux éléments. Les politiques nationales de gestion des forêts doivent impliquer la société civile, à travers l'utilisation de mesures incitatives, l'application de lois, la décentralisation, une tenure foncière clarifiée et une meilleure évaluation de l'impact des projets de développement. Les gouvernements africains doivent créer des cadres au niveau continental pour éviter l'exploitation abusive par les sociétés privées intéressées par l'exploitation des forêts africaines. Le processus CEFDHAC en Afrique Centrale est un début encourageant à cet égard.

Afin de renforcer la capacité de gestion des forêts à tous les niveaux, les gouvernements doivent mobiliser les fonds qui peuvent soutenir les initiatives régionales, par exemple à travers le NEPAD, la séquestration du carbone dans le cadre du Protocole de Kyoto et l'utilisation des royalties des forêts pour un développement durable. Au niveau local, les produits non ligneux doivent être développés et commercialisés davantage, y compris à travers les micro-financements permettant aux communautés de financer leurs propres projets.

Groupe VIb. Aires Protégées

Les aires protégées d'Afrique représentent une partie importante des efforts mondiaux visant à conserver la biodiversité. Mais les aires protégées ont aussi souffert de l'insuffisance des investissements et les approches en matière de gestion des aires protégées en Afrique ont un retard de plusieurs décennies par rapport à la réflexion dans d'autres endroits du monde. Une nouvelle initiative des aires protégées est nécessaire pour l'Afrique, qui s'acheminera vers le Congrès Mondial des Parcs à Durban en 2003. Dans d'autres parties du monde, les responsables d'aires protégées reconnaissent l'importance de la coopération avec les populations locales, la valeur des aires protégées dans la contribution aux objectifs de protection de la biodiversité et l'importance des aires protégées pour le maintien des fonctions écologiques importantes telles que la protection des bassins versants. Bien que l'Afrique ait son ensemble unique de problèmes et d'opportunités, beaucoup de ces approches seraient utiles pour elle aussi et pourraient à la fois générer un appui politique croissant et de plus grands financements.

Par conséquent, il est essentiel de développer une nouvelle approche aux aires protégées en Afrique. Celle-ci doit consister à rendre la contribution des aires protégées au développement socio-économique plus évident, encourager les activités génératrices de revenus pertinentes, motiver une meilleure attitude des gestionnaires d'aires protégées envers les populations locales, chercher des formes appropriées de co-gestion qui permettent la participation des populations riveraines là où cela est approprié et promouvoir des partenariats avec le secteur privé et les ONG.

Les structures juridiques doivent aussi être modifiées pour permettre la co-gestion et pour soutenir les formes de gestion d'aires protégées qui peuvent être adaptées aux réalités locales. La possibilité de gérer les parcs transfrontaliers comme moyen de promotion de la paix entre pays voisins mérite aussi une plus grande attention de la part du NEPAD et des autres agences donatrices. Cette législation devrait aussi reconnaître la valeur économique des services aux écosystèmes fournis par les aires protégées et fournir une compensation financière appropriée pour ces services.

CONCLUSIONS

Le Sommet Mondial sur le Développement Durable fournit une opportunité importante pour dynamiser le soutien au développement durable en Afrique. Sa tenue à Johannesburg donne au SMDD l'opportunité historique d'accorder une attention particulière aux défis du développement durable en Afrique. Cette rencontre a cherché à collecter les points de vue de certaines parties de la société civile pour alimenter le processus de Johannesburg. Il s'est avéré que la société civile est pressée de contribuer au développement durable et que le NEPAD a été reconnu comme une initiative importante venue de certains gouvernements africains clés. En même temps, les participants ont exprimé des préoccupations quant à la non implication de la société civile dans la préparation du NEPAD et l'attention relativement insuffisante donnée aux aspects environnementaux du développement durable. La réunion des experts s'est achevée avec un appel renouvelé à un soutien international au développement durable en Afrique, reconnaissant les contributions importantes et uniques que le continent apporte à l'ensemble du monde.

Verdir le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) : Quel rôle pour l'UICN – Union mondiale pour la nature ?

Par Yemi Michael, KATERERE, IUCN - ROSA IUCN/Zimbabwe, P.O Box 745 4 720-738
E.mail : yemik@iucnrosa.org.zw

INTRODUCTION

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)

L'objectif du « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique », NEPAD, est d'éradiquer la pauvreté et d'engager les pays africains individuellement et collectivement sur la voie de la croissance et du développement durables. Ce programme s'appuie sur la détermination des africains à faire face au sous-développement à l'exclusion et à la marginalisation dans un contexte international de marginalisation de plus en plus accentuée.

Comme programme de partenariat, le NEPAD s'inspire de principes, d'objectifs et de propriétés exposés dans des accords de coopération de base tels que le Traité sur la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), et le Traité sur le marché commun de l'Afrique de l'Est et du Sud (COMESA).

L'accord portant création du NEPAD présente des objectifs de développement spécifiques dont les principaux sont les suivants :

- réaliser et maintenir en moyenne un taux de croissance annuelle de 7 % du produit intérieur brut au cours des 15 prochaines années ;
- faire en sorte que le continent réalise les objectifs internationaux de développement reconnus (OID) à savoir :
 - ▲ réduire de moitié le pourcentage de personnes vivant dans une pauvreté extrême au cours de la période 1990-2015 ;
 - ▲ scolarisation de tous les enfants en âge d'aller à l'école au niveau de l'enseignement élémentaire d'ici à l'an 2015 ;
 - ▲ réaliser des progrès en direction de l'égalité des genres et de la responsabilisation des femmes en éliminant les disparités entre les genres au niveau de la scolarisation primaire et secondaire d'ici à l'an 2005 ;
 - ▲ réduire de deux tiers les taux de mortalité infantile entre 1990 et 2015 ;
 - ▲ réduire de trois quarts les taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2015 ;
 - ▲ rendre les services de santé de la reproduction accessibles à tous ceux qui en ont besoin d'ici à l'an 2015 ;
 - ▲ mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable d'ici à l'an 2005 ; afin de renverser la tendance à la perte de ressources en environnement d'ici à l'an 2015.

Les résultats attendus de cette analyse stratégique sont les suivants :

- croissance et développement économiques et accroissement de l'emploi ;
- réduction de la pauvreté et des inégalités ;
- diversification des activités productrices, relèvement de la compétitivité internationale et accroissement des exportations ;
- renforcement de l'intégration africaine.

Le programme du NEPAD est divisé en trois groupes chargés respectivement des conditions du développement durable, des priorités sectorielles et de la mobilisation des ressources.

1.2. Conditions du développement durable

Comme les autres accords de collaboration tels que le Traité de la SADC, la charte de l'OUA ou le Traité du COMESA, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique reconnaît que, pour le succès de l'initiative, le continent doit remplir les conditions du développement durable qui sont :

- la paix, la sécurité, la démocratie et une bonne gouvernance politique ;
- une bonne gestion de l'économie et des entreprises
- des approches sous-régionales et régionales du développement.

1.3. Thèmes sectoriels

Parmi les différents secteurs économiques, le NEPAD a identifié six domaines sectoriels prioritaires :

- Les infrastructures, notamment les technologies de l'information et de la communication, l'énergie, l'eau, l'hygiène ;
- Les ressources humaines comprenant le développement de l'éducation et des aptitudes ;
- L'arrêt de la fuite des cerveaux, et la santé ;
- L'agriculture ;
- L'environnement ;
- La culture ;
- Les sciences et techniques.

1.4. Mobilisation des ressources

Un programme aussi ambitieux ne peut pas être réalisé sans stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires. C'est pourquoi, le NEPAD identifie deux initiatives qui s'appuient sur les sous-thèmes suivants :

- flux de capitaux (réduction de la dette, capitaux privés et publics), aide au développement du Tiers-monde ;
- accès aux marchés (diversification des produits, mines, industries, tourisme, exportations).

2. PRÉSENTATION DU NEPAD

Le document qui présente le NEPAD esquisse un programme très ambitieux à tous les égards, dont la réalisation doit reposer sur ce que le Président Mbéki appelle « une appropriation et une maîtrise africaines », utilisant des méthodes africaines pour définir la « voie africaine ». Les problèmes identifiés dans le projet du NEPAD en ce qui concerne les conditions d'un développement durable, les priorités sectorielles et la mobilisation des ressources financières, ne sont pas nouveaux. Ce qui est nouveau, c'est d'abord l'engagement politique que sous-tendent le sentiment d'une appropriation africaine et l'idée que l'Afrique elle-même peut assurer son avenir.

En second lieu, le NEPAD sert de base à une vision et à une obligation communes quant à l'éradication de la pauvreté et pour faire de l'Afrique un acteur clé de l'économie mondiale.

Troisièmement, le NEPAD offre un cadre autour duquel des partenariats pratiques peuvent être déterminés pour réaliser des objectifs mesurables. Le NEPAD doit donc être perçu comme une initiative politique essentielle en ce sens qu'il fournit désormais aux acteurs actuels et futurs un cadre permettant de coordonner leurs efforts, de cibler des ressources (financières et humaines) d'une manière plus efficace, et de mesurer les impacts. En quatrième lieu, le NEPAD représente la meilleure option qui existe actuellement pour faire sortir l'Afrique de la pauvreté.

Cinquièmement, le NEPAD reconnaît l'existence de contraintes structurelles internes en Afrique comme la mauvaise gouvernance et de nombreux et, parfois, longs conflits armés qui ont nui au développement du continent.

Le NEPAD ne va pas faire de miracles à court terme. Il faut le voir comme un processus qui implique la création de la confiance entre tous les acteurs mais surtout entre l'Afrique et ses partenaires du Nord, et entre les gouvernements et la société civile. Le processus nécessitera inévitablement des échanges. Le Nord ne donnera pas à l'Afrique tout ce dont elle a besoin sans que l'Afrique adhère au nouveau cadre de la mondialisation. De même, les gouvernements africains feront de plus en plus l'objet d'une attention minutieuse de la part de leurs nationaux en ce qui concerne les problèmes de gouvernance. La réussite dépendra des échanges et du processus de mise en œuvre pour réaliser ces échanges afin d'éviter les erreurs des initiatives de développement passées.

Des critiques ont été formulées contre le NEPAD parce que les organisations de la société civile et les ONG n'ont pas été impliquées dans le processus qui a conduit à l'élaboration du document de base qui a été publié en octobre 2000. Même s'il a pu y avoir peu de possibilités d'associer la société civile à la préparation d'un document politique, le NEPAD doit néanmoins créer un mécanisme d'implication des organismes de la société civile. Le NEPAD représente une initiative qui est susceptible d'avoir des conséquences profondes sur la vie des africains. C'est pourquoi des concertations sont nécessaires pour permettre aux différents regroupements d'acteurs de comprendre les conséquences que cet ambitieux programme peut avoir pour les populations africaines. Le NEPAD doit se garder du caractère contraignant des anciens programmes d'ajustement structurel des économies (PASE) des années 1980 aujourd'hui décriés. Malgré l'ampleur de l'impact sur la vie des africains, il y avait peu de concertation avec les

bénéficiaires concernés. Ces programmes d'ajustement structurel étaient présentés comme un espoir pour l'Afrique en ce qui concernait la croissance économique et la réduction de la pauvreté, mais ils ont abouti à des échecs. Le NEPAD doit être un agenda africain et non la version continentale des ces infructueux programmes d'ajustement structurel. En allant de l'avant avec le NEPAD, les Africains doivent éviter l'écueil des PASE.

Le NEPAD compte sur le soutien technique d'organismes régionaux comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque de Développement de l'Afrique Australe (BDBA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Fondation pour le renforcement des capacités africaines (ACDF) et sur une multitude d'organismes intergouvernementaux. Cependant, si le NEPAD doit réussir à accomplir la redoutable tâche de libérer l'Afrique du « malaise du sous-développement et de la pauvreté », il lui faut mobiliser les différentes aptitudes et connaissances des populations africaines. Ces aptitudes et ces connaissances se trouvent non seulement dans les institutions gouvernementales mais aussi au niveau local ainsi que dans les regroupements de la société civile et les organisations non gouvernementales qui ont donné la preuve de leur engagement en faveur des mêmes principes et idéaux que le NEPAD à savoir :

- Appropriation et gestion par les Africains : beaucoup d'ONG ont défendu des programmes comme la Gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) qui, comme le NEPAD, ont préconisé les notions d'appropriation et de vision commune ;
- Ces mêmes organisations, comme le NEPAD, ont préconisé une participation significative de la population à l'élaboration et à la mise en valeur des politiques, à la préparation des projets et à la gestion effective des ressources. Au cœur des problèmes de gouvernance il y a les questions d'attribution et de droits concernant les ressources locales, questions qui ne relèvent pas uniquement des organismes gouvernementaux ;
- Le NEPAD cherche à négocier des relations nouvelles avec les partenaires au développement. Depuis plusieurs années, les organisations de la société civile et les ONG proposent des modèles de partenariat différents qui impliquent les organismes publics, privés et communautaires dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat, la croissance économique et la gestion durable de l'environnement. Ces aspirations sont au centre de la « nouvelle » voie de développement préconisée par le NEPAD.

Pour combler les lacunes identifiées dans chaque secteur, le Plan du NEPAD requiert des études, des programmes et des projets. On ne peut s'attendre à ce qu'un seul organisme puisse avoir toutes les ressources (humaines, financières et techniques) nécessaires pour faire face à la diversité et à la complexité des actions à mener dans le cadre du plan. Par conséquent, la création de partenariats, de réseaux, de programmes d'échanges et de mécanismes fonctionnels pour des actions transfrontalières doit constituer une composante essentielle de la mise en œuvre du Plan. Parmi les actions proposées dans le cadre de chaque domaine thématique, un certain nombre offrent des opportunités sociales, économiques et environnementales ainsi que des contraintes dont des risques et des conflits qu'il faudra inclure dans toute étude, tout programme et tout projet. La complexité des choix à faire apparaît dans le dilemme que posent le développement des infrastructures et l'agriculture comme on le voit plus

loin dans le présent document. Il est peut-être important de noter que le NEPAD indique explicitement que l'objectif fondamental de l'initiative pour l'environnement est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement économique, ce qui représente un pas en avant par rapport à l'accord conclu avec la Convention sur la diversité biologique où des Etats en développement n'ont pu faire inscrire une telle reconnaissance que dans le préambule (qui n'est pas considéré juridiquement contraignant). Le préambule reconnaît que « *le développement économique et social et la pauvreté sont les surpriorités des pays en développement* ».

On peut prévoir que les projets d'infrastructures entraînent une dégradation de l'environnement avec comme conséquence des pertes en matière de biodiversité et d'habitat, la pollution et le déboisement, si des mesures spécifiques ne sont pas prises pour éviter de tels phénomènes. En outre, beaucoup de projets d'infrastructures déplacent des milliers de personnes sans qu'il y ait de consultations avant leur mise en œuvre ni de compensations appropriées. Ils peuvent aussi augmenter les frais ou en créer de nouveaux (par exemple des taxes) et exposer rapidement des communautés à des menaces croissantes pour leur santé comme le VIH/SIDA. La détérioration de la santé peut souvent être liée à des projets d'infrastructures. Ces questions doivent être examinées dans des études de faisabilité, des évaluations d'impacts et pendant et après la réalisation des projets. L'agriculture est identifiée dans le NEPAD comme un domaine d'intervention clé. L'Afrique est confrontée à des défis majeurs dans le secteur agricole si l'on considère que la majorité des populations africaines vit dans les zones rurales et que les systèmes agricoles sont généralement faibles. Avec les aléas de la pluviométrie et la fréquence de la sécheresse, c'est souvent l'agriculture irriguée qui doit assurer la majeure partie des augmentations nécessaires de la production alimentaire. Actuellement, on estime que 36% des récoltes mondiales proviennent d'un 1/16 des terres cultivées du monde qui sont irriguées. En Afrique, l'agriculture irriguée peut représenter jusqu'à 80% de la consommation de l'eau disponible. La forte consommation d'eau par le secteur agricole jointe à la rareté de l'eau a entraîné une contradiction entre l'irrigation comme réponse appropriée au déficit de la production alimentaire d'une part, et de l'autre, l'irrigation comme cause de manque d'eau et de problèmes environnementaux.

Comme seulement un faible pourcentage des terres arables est irrigué, la plupart des pays dépendent d'une agriculture extensive et pluviale. Cependant, il y a manifestement des limites à une telle extension des terres de cultures soumises aux conditions pluviométriques. Comme l'eau, la terre est une ressource limitée. La situation du système d'agriculture extensive et pluviale entraîne le déboisement et des pertes pour la biodiversité et l'habitat. L'initiative pour l'environnement présentée par le NEPAD énumère huit sous-thèmes qui sont considérés comme des priorités pour l'Afrique. Il s'agit de la désertification, de la conservation des zones humides, l'invasion par des espèces nuisibles, la question des zones côtières, le réchauffement du globe, les zones de conservation transfrontalières, la gestion de l'environnement et le financement. Grosso modo, ces thèmes reprennent soit d'importants engagements mondiaux en cours faisant l'objet d'accords multilatéraux portant sur l'environnement, soit des projets de donateurs qui existent déjà.

Pour son lancement, le NEPAD devra beaucoup compter sur le soutien financier, économique et même politique des pays riches du Nord. Beaucoup de pays développés

seraient disposés à fournir au NEPAD autant de soutien que possible pour créer des communautés stables, notamment dans les pays pauvres, afin de réduire au maximum d'éventuelles menaces à l'ordre mondial. Le NEPAD reconnaît que l'obligation de mobiliser les ressources financières nécessaires ne devrait pas être laissée au Nord uniquement et qu'il faudrait également la contribution des gouvernements africains, du secteur privé, des ONG et de la société civile. C'est pourquoi le NEPAD s'engage à renforcer la mobilisation de ressources intérieures. Il n'est pas nécessaire de faire passer directement ces dernières par le canal d'organismes publics, ce qui pourrait entraîner des goulots d'étranglement dus à des contraintes de capacités. Il importe également de mettre l'accent non seulement sur la création d'un climat stable pour le secteur d'activités établi et traditionnel, mais aussi sur la mise au point et la promotion d'initiatives locales.

La mobilisation d'une somme estimée à 64 milliards de dollars US par an constitue un grand défi pour le NEPAD. Il lui faudra beaucoup plus d'innovations et ne pas se contenter des sources et des démarches traditionnelles de mobilisation de ressources financières. Une intervention majeure des gouvernements consiste à améliorer le fonctionnement des marchés et à investir dans les secteurs-clés comme l'eau et la santé publique qui peuvent ne pas attirer le secteur privé. En ce qui concerne la traditionnelle aide publique au développement (APD), il faut des mécanismes nouveaux et plus efficaces pour son action. Les mécanismes actuels comme le Fonds mondial pour l'environnement (FEM) n'ont pas bien fonctionné. La mobilisation de ressources financières intérieures requiert des attitudes nouvelles de la part du continent dans sa conduite des affaires. Il faut également se rendre compte que le financement des projets ne va pas constituer une panacée pour les problèmes de ressources financières.

3. VERDIR LE NEPAD : QUEL RÔLE POUR L'UICN ?

Les ressources naturelles de l'Afrique sont considérées comme les moyens qui doivent permettre au continent de sortir de la pauvreté et d'accéder à la prospérité. Cet accent mis sur les ressources comme base indispensable pour l'Afrique (Eau, terres, forêts, aires protégées) « son poumon écologique », ses sites historiques, son agriculture, tout souligne le fait que l'environnement offre des opportunités pour le développement de l'Afrique mais aussi des contraintes en cas de dégradation de ces ressources. Faut-il ajouter au NEPAD une dimension écologique ? La réponse doit être affirmative puisque le NEPAD reconnaît que l'économie de l'Afrique dépend directement de ses réserves de ressources naturelles. Pour réaliser et maintenir l'objectif d'un taux annuel de croissance de 7% et améliorer la qualité de vie de la population en réduisant de moitié le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême d'ici à l'an 2015, il faut une gestion durable des ressources naturelles elles-mêmes qui permettent d'atteindre les buts visés. L'essentiel est d'éviter de voir le NEPAD comme un plan qui envisage séparément le développement et l'environnement. Au contraire, c'est un plan qui doit lier avec circonspection les objectifs environnementaux et ceux de développement.

Le document de base du NEPAD ne met pas l'accent sur l'action comme moyen de réaliser le développement. Il laisse entendre que des plans d'action seront élaborés séparément pour chacun des domaines thématiques comme appui au document de politique générale. Compte tenu de ces éléments et de l'inclusion des initiatives environnementales dans les accords multilatéraux actuels et les projets en cours, il semble que

la forme la plus appropriée que doit revêtir le soutien de l'UICN devrait consister à contribuer à la préparation du plan d'action environnementale.

Cette approche permettra d'éviter de réduire le soutien au NEPAD à un simple exercice théorique sur la dimension écologique consistant à extrapoler des principes et à élaborer des documents complémentaires. L'UICN peut coordonner les contributions d'autres ONG et organisations de la société civile.

Compte tenu de ce qui précède, les atouts de l'UICN pour apporter un soutien au NEPAD résident dans sa longue expérience de soutien à la conservation et au développement. L'UICN dispose de 14 bureaux en Afrique soutenus par un réseau d'experts, de membres représentant des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des ONG. La singularité de l'UICN est sa composition qui comprend à la fois des membres d'organismes publics et des organisations de la société civile. En Afrique, l'UICN compte 139 membres représentant 20 Etats, 16 organismes gouvernementaux, 94 ONG nationales, 5 ONG internationales et des membres affiliés. En tant qu'organisme composé de membres, l'UICN peut jouer un rôle de trait d'union entre l'Etat et la société civile et entre les Etats autour des problèmes cruciaux et nouveaux qui se posent en Afrique en matière de conservation et de développement. Les compétences essentielles de l'UICN peuvent se résumer comme suit :

- utilisation d'expertise technique, scientifique et juridique grâce à un réseau mondial de membres et de spécialistes pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sur le terrain ;
- couverture géographique reliant les niveaux mondial et local permet d'établir des liens essentiels pour l'échange d'expériences et d'enseignements entre les débats menés aux niveaux local et mondial, dans les deux sens ;
- possibilité de rapprochement en réunissant les gouvernements et les ONG pour examiner les défis majeurs en matière de conservation et de développement.

Le NEPAD met l'accent sur l'élaboration d'agendas sur la base de priorités nationales et régionales et de plans de développement à préparer selon des processus participatifs impliquant la population (paragraphe 47). Grâce à son réseau de membres et d'experts individuels, l'UICN sert de lien entre les différents niveaux communautaires, nationaux et régionaux (SADC, CEDEAO, IGAD), entre l'Afrique tout entière et le monde. En résumé, l'UICN établit des liens au niveau des institutions et des programmes entre les gouvernements et les ONG, la science et la société, l'action locale et la politique mondiale. Le moyen pratique absolument nécessaire par lequel l'UICN peut soutenir le NEPAD est la mise en œuvre de son programme intersessionnel qui a été élaboré en concertation avec ses membres et approuvé par son Assemblée Générale à Aman, en Jordanie, en octobre 2000.

3.1. Les contributions possibles de l'UICN au NEPAD

Les domaines de compétence et la singularité de l'UICN et son programme intersessionnel mondial montrent comment l'UICN est déjà en train d'apporter sa contribution dans les domaines prioritaires du NEPAD et, alternativement, comment l'UICN peut apporter son concours dans d'autres domaines, nouveaux et complémentaires. Dans

certain cas, il peut s'agir de renforcer ou d'affiner des programmes et des projets existants.

3.1.1. Recherche et information

Le NEPAD reconnaît l'importance de l'information et de la communication pour l'éradication de la pauvreté. Les paragraphes 107 à 113 esquissent les stratégies à mettre en œuvre pour combler la fracture numérique par des investissements dans les **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**. Grâce au réseau d'experts techniques, l'UICN peut fournir des informations au NEPAD par le biais de processus transparents revus scientifiquement par des pairs, qui permettent de savoir ce qui réussit et ce qui ne réussit pas.

Par les initiatives de l'UICN qui peuvent constituer des contributions au plan du NEPAD, on peut citer les exemples suivants :

- l'application de l'évaluation dite « Bien-être des Nations » comme outil de visualisation dynamique sur le Web, pour l'analyse de politiques ;
- La présentation par l'UICN de l'Atlas mondial de la conservation qui contient des modules sur les forêts, les zones humides, les espèces marines et les aires protégées comme étant la pierre angulaire de son approche pour l'élaboration de mécanismes d'application des informations sur la biodiversité d'une manière qui permette d'améliorer les décisions à prendre en matière d'environnement ;
- La mise en place d'un système de communication, de méthodes et d'instruments de modélisation pour soutenir les prises de décisions relatives à l'environnement, à l'élaboration de politiques et à la gestion de l'écosystème.

La compilation de la liste rouge de données sur les plantes qui a obtenu des résultats inattendus au cours des années est l'un de ces exemples. Rien qu'en Afrique australe, le soutien de l'UICN a permis à 10 pays de cette région de disposer de listes rouges indiquant en détail les types de plantes menacées d'extinction.

3.1.2. Renforcement des capacités

Dans son paragraphe 75, le NEPAD reconnaît que **les efforts visant à renforcer les capacités permettant à l'Afrique de gérer tous les aspects des conflits doivent mettre l'accent sur les moyens nécessaires au renforcement des institutions régionales et sous-régionales existantes. Le paragraphe 85 ajoute que le renforcement des capacités des Etats est un aspect important de la création de conditions favorables au développement.** Le NEPAD note qu'en Afrique la réalité est que beaucoup de gouvernements n'ont pas les capacités requises pour jouer le rôle que l'on attend d'eux.

L'UICN s'est également engagée à renforcer les capacités des décideurs et de ceux qui sont chargés de gérer des ressources, pour les programmes mondiaux et régionaux, dans le but de faciliter la compréhension des concepts d'équité qui les sous-tendent et l'utilisation des instruments et des méthodes élaborés. Un aspect important des interventions de l'UICN en Afrique en matière de renforcement des capacités est de montrer comment on peut améliorer la sécurité des hommes par une utilisation équitable et bien avisée des ressources naturelles et des entreprises basées sur les ressources

naturelles. Entre autres choses, l'UICN est en train de renforcer les capacités des gouvernements nationaux, des ONG et de ses membres pour leur permettre de lier les aires protégées à des questions socio-économiques plus larges ; l'UICN apporte également son soutien à l'élaboration de programmes d'éducation et de sensibilisation visant à mieux faire comprendre les valeurs environnementales et socio-économiques des écosystèmes. Dans certains cas, cette intervention a consisté à améliorer la compréhension des processus écologiques, sociaux et économiques en vue d'une meilleure gestion des zones humides et des ressources hydrauliques, et à renforcer les capacités techniques et l'efficacité des réseaux nationaux et régionaux d'hommes de science et d'experts.

Notre démarche pour ce renforcement de capacités consiste à identifier et à diffuser des modèles de meilleures pratiques. On peut citer, à titre d'exemple, les visites d'échange de groupes de pairs comprenant des décideurs originaires des pays membres de la SADC qui ont visité des sites modèles de gestion communautaire de ressources naturelles. Ces visites ont permis aux décideurs de voir des modèles de conservation pour avoir une meilleure compréhension de la façon dont le GCRN (Gestion Communautaire des Ressources Naturelles) peut contribuer aux processus socio-économiques dans les pays membres de la SADC et, par voie de conséquence, à l'élaboration de politiques appropriées dans la région.

L'UICN reconnaît que le renforcement de capacités devrait aller au-delà des institutions gouvernementales pour inclure les organisations de la société civile et les ONG engagées dans des activités de conservation et de développement. A cet égard, l'UICN peut aider à renforcer les capacités nécessaires à la mise en œuvre du NEPAD.

3.1.3. Elaboration de politiques

Le NEPAD met l'accent sur **le renforcement de capacités pour la mise en œuvre du cadre juridique et sur le renforcement de mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits (paragraphe 49).**

L'UICN souligne l'importance des accords, processus et politiques tant multilatéraux que nationaux concernant l'environnement puisqu'ils peuvent avoir une influence directe ou indirecte sur la biodiversité. Par exemple, les questions directes comprenant la gestion des écosystèmes, la conservation des ressources génétiques et des connaissances qui s'y rattachent, la répartition équitable des avantages, la conservation des espèces, l'utilisation durable et l'introduction d'espèces et d'organismes génétiquement modifiés. Parmi les questions indirectes il y a les processus qui affectent la biodiversité tels que le commerce, les changements climatiques, la mondialisation, la richesse et la pauvreté.

Les accords, processus et politiques multilatéraux créent un certain nombre d'opportunités importantes pour la promotion d'un développement durable grâce à la conservation de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans certains cas, les accords internationaux ont servi de base à l'élaboration de politiques et de législations environnementales nationales en matière de conservation, d'utilisation durable et de partage des bienfaits dans beaucoup de pays. La création de Ministères de l'environnement dans nombre de pays en développement a été le résultat direct de la signature de ces accords internationaux par les pays concernés. En même temps, il

faut reconnaître que ces accords ont également créé des exigences que beaucoup de pays ne peuvent satisfaire faute de capacité et de ressources financières.

L'UICN a une position stratégique qui lui permet d'apporter un appui pertinent et opportun aux activités menées dans le cadre d'accords internationaux et régionaux. Elle le fait aux niveaux mondial, régional et national en s'appuyant sur les engagements et les efforts des parties signataires et leurs partenaires dont beaucoup sont membres de l'UICN. L'UICN pourrait apporter son concours à l'élaboration d'accords, de processus et de politiques en :

- donnant des avis scientifiques et techniques, par exemple, dans son rôle de conseiller pour les sites naturels du patrimoine mondial dans le cadre de la Convention sur le patrimoine mondial, et dans son rôle de Conseiller technique de la CITES, de la Convention de RAMSAR et de la Commission baleinière internationale ;
- préparant des études et des projets de nouveaux instruments internationaux et régionaux comme le Projet d'accord de l'UICN sur l'environnement et le développement et des protocoles régionaux sur la faune et les forêts ;
- Formulant des avis sur les politiques en mettant à profit la compétence des experts des commissions, des projets sur le terrain, et en défendant des causes à travers les réseaux de l'UICN à des tribunes importantes, notamment dans le cadre de la CBD en établissant des liens entre les processus de politiques et la pratique sur le terrain pour permettre aux réalités pratiques d'enrichir les politiques à mener et aux politiques de guider la pratique et l'élaboration des lois ;
- faisant la synthèse et l'identification des meilleures connaissances et normes de pratique, comme par exemple les définitions des catégories d'aires protégées élaborées par la Commission mondiale pour les aires protégées ;
- organisant des forums pour le dialogue sur les grands problèmes de biodiversité par exemple au niveau national entre secteurs, au Congrès mondial de la conservation, au Forum mondial de la biodiversité et aux Forums régionaux de la biodiversité mobilisant et responsabilisant les membres de l'UICN pour qu'ils entreprennent de concevoir et de mettre en œuvre des accords, des processus et des politiques internationaux, aux niveaux mondial, régional et national.
- En Afrique l'UICN a procédé pendant de nombreuses années à des évaluations de politiques de gestion de l'environnement et de ressources naturelles et a apporté son soutien à des processus d'élaboration de politiques dans plusieurs pays comme le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe. L'UICN accorde une priorité absolue au caractère participatif des processus de formulation des politiques.

3.1.4. Gouvernance et rôle de la société civile (paragraphe 81, 82, 84, 85)

Le paragraphe 82 du NEPAD souligne la nécessité de « l'engagement de respecter les normes fondamentales de bonne gouvernance et de comportement démocratique ». Dans les pays où le développement durable a été compromis par des conflits armés ou des échecs de politiques, les ressources se sont dégradées et ont connu des iniquités marquées par la pauvreté ou des conflits liés aux ressources. Les principes de bonne

gouvernance s'appliquent au-delà des organismes de l'Etat puisque la gouvernance concerne la manière dont les décisions sont prises à tous les niveaux. Pour que le NEPAD fonctionne bien, il doit encourager la décentralisation. Comme exemples du travail mené par l'UICN, on peut citer beaucoup d'initiatives de gestion communautaire des ressources naturelles concernant l'eau, les aires protégées et la faune.

3.1.5. Mise en œuvre des interventions environnementales (paragraphe 138-124) et stratégies de développement durable

Le NEPAD admet qu'un environnement sain et productif est important pour la lutte contre la pauvreté et pour contribuer au développement socio-économique en Afrique. A cette fin, les initiatives du NEPAD concernant l'environnement mettent l'accent sur des thèmes comme la lutte contre la désertification, la conservation des zones humides, l'invasion des espèces nuisibles, la gestion des côtes, le réchauffement du globe, les zones de conservation transfrontalières, la gestion de l'environnement et le financement. Le NEPAD cherche à avoir des stratégies nationales de développement durable d'ici à l'an 2005 (paragraphe 68) pour remédier à la perte des ressources environnementales d'ici à 2015.

En choisissant de soutenir le NEPAD, l'UICN doit revoir dans quelle mesure son action peut rester centrée sur la recherche d'un équilibre entre les moyens d'existence des populations et la capacité des écosystèmes, étant donné que le but de l'initiative environnementale est la réduction de la pauvreté et la croissance économique. L'action de l'UICN en Afrique doit reposer sur une claire compréhension de la relation entre l'environnement, le développement et la population. Elle doit reconnaître explicitement que la réduction de la pauvreté et la croissance économique constituent les forces motrices du NEPAD et doivent, par conséquent, guider le choix de ses partenariats en Afrique. Dans l'élaboration de ses futurs programmes pour l'Afrique, l'UICN devra procéder à un ré-examen critique de sa démarche pour tenir compte des priorités nationales et locales. Dans le passé, l'UICN a marqué sa préoccupation au sujet de la sur-exploitation, de la dégradation et de la destruction des espèces et des écosystèmes que provoquent les motivations économiques perverses, la sous-estimation des services rendus par les écosystèmes, la pauvreté et les effets négatifs de la mondialisation de l'économie et du commerce. Il en a résulté des pertes de biodiversité et de services des écosystèmes et une atteinte au bien-être des hommes.

L'UICN est consciente de l'urgente nécessité de conserver les fonctions et les services qu'offrent les écosystèmes, les processus écologiques fondamentaux et les composantes essentielles des écosystèmes en particulier les espèces. L'UICN adopte également une approche fondée sur l'écosystème dans son action portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, sur la gestion des espèces envahissantes et la sauvegarde des espèces menacées. L'UICN porte une attention particulière aux questions suivantes :

- les biomes et les ressources naturelles transfrontalières, notamment les systèmes hydrographiques et les blocs forestiers communs ;
- la répartition équitable des produits et des services découlant de l'utilisation durable des ressources naturelles permettant de prendre en compte les demandes sociales et des pratiques participatives dans les plans et les stratégies de gestion ;

- les systèmes de soutien aux décisions favorables aux usagers pour surmonter les dysfonctionnements dans les processus des politiques menées aux niveaux national et international et pour permettre aux groupes d'acteurs de contribuer aux décisions visant à l'amélioration des écosystèmes.

L'action de l'UICN en matière de gestion et de restauration des écosystèmes sera une contribution directe au niveau des sous-thèmes de l'initiative du NEPAD sur l'environnement présentée aux paragraphes 138 à 124. Les autres activités de l'UICN qui sont en rapport avec les initiatives du NEPAD concernant l'environnement sont, entre autres, celles qui visent à la restauration des écosystèmes comme dans les exemples suivants :

- Un exemple très net du recoupement entre le NEPAD et le programme intersessionnel de l'UICN est le problème des espèces envahissantes en Afrique qui constitue l'un des huit sous-thèmes de l'initiative sur l'environnement. Les espèces envahissantes sont apparues comme étant l'une des menaces les plus graves à l'intégrité des écosystèmes et à la survie des espèces. Dans beaucoup de pays et au niveau mondial, il n'existe pas de dispositifs institutionnels et juridiques pour gérer les espèces envahissantes ;
- Le rétrécissement des zones côtières de l'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie) de l'Afrique de l'Ouest (Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal) et la côte mexicano-américaine du Pacifique.
- des bassins fluviaux particuliers et leurs zones humides en Afrique (Sénégal, Niger, Logone, Rufiji, Zambèze) ;
- les forêts tropicales en Afrique de l'Est (Mt Elgon) et en Afrique centrale (Conkouati) ;
- les terres arides et semi-arides en Afrique de l'Est et au Sahel en Afrique de l'Ouest.

3.1.6. Conseils et soutien techniques

Comme mentionné plus haut, le NEPAD est un projet ambitieux. Sa réussite requiert le soutien des institutions multilatérales, des banques et des organisations techniques régionales, des universités et des instituts de recherche et plus particulièrement des organisations de la société civile, des communautés et des ONG, y compris les organisations internationales. Il faudra une mobilisation coordonnée et soutenue des principales compétences et de tous ces organismes pour que le NEPAD puisse accomplir la redoutable tâche de sortir l'Afrique de la pauvreté et du sous-développement.

L'UICN apporte traditionnellement un soutien technique à des pays dans le cadre de conventions mondiales. Elle a aidé plus de 75 pays à préparer et à mettre en œuvre des stratégies nationales de conservation et de biodiversité. Des pays africains ont sollicité le concours de l'UICN pour préparer des conventions internationales comme la CITES, la CBD, la Convention de RAMSAR et la CLD. En Afrique australe et orientale, par exemple, l'UICN a apporté son soutien à des processus d'élaboration de stratégies au niveau régional comme au niveau des pays. En Zambie, elle a contribué au processus de mise au point de stratégies et plans nationaux. L'UICN a organisé le Forum de la biodiversité sur les écosystèmes des zones arides en Afrique orientale et australe ainsi que le Forum de la biodiversité de l'Afrique australe pour la préparation d'une

position régionale de la SADC à la 5^{ème} Convention des Parties (CDP) de la CBD. Pour la région Afrique, il faut attacher beaucoup d'importance aux normes internationales qui régissent les droits des communautés et des populations dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique, les aspects commerciaux des droits de la propriété intellectuelle fixés par l'Organisation mondiale du Commerce (TRIPS). L'UICN a organisé le dialogue africain des Etats sur les éléphants pour poursuivre les discussions sur les questions soulevées par la neuvième Conférence des parties à la CITES à propos des réserves, du commerce illégal, les questions concernant le commerce futur des produits tirés des éléphants, les mécanismes économiques de financement durable de la conservation et d'autres questions d'intérêt commun.

4. LES IMPLICATIONS POUR L'UICN

L'UICN doit comprendre la « dimension écologique » du NEPAD. S'agit-il de conclure d'autres accords avec le NEPAD et d'élaborer des principes directeurs pour définir et orienter ce volet « écologique » ? Tel n'est sans doute pas le cas puisque les principaux thèmes identifiés par le NEPAD concernent des domaines déjà couverts par les accords régionaux et internationaux existants. Une question plus importante est de savoir si l'UICN sera en mesure d'exercer une influence sur les relations entre l'Etat et la société en matière de coopération et de partenariat aux niveaux local et mondial. Le mode d'action de l'UICN exigera l'adoption de principes d'équité sans exception pour éviter de compromettre les intérêts d'un groupe. Il sera nécessaire de re-visiter et, dans certains cas, de renforcer le rôle des différents piliers. Par exemple, les commissions ne sont pas bien développées en Afrique de l'Ouest.

L'UICN pourrait éprouver le besoin de réfléchir davantage pour savoir comment son approche programmatique peut donner un programme environnemental capable de contribuer à la réduction de la pauvreté telle que la définit le NEPAD.

5. LES RISQUES DU NEPAD

1. Les critères permettant de déterminer les pays qui peuvent participer au NEPAD : ce problème pourrait créer des divisions et menacer la capacité de l'Afrique de résoudre les problèmes qui ont précisément conduit au lancement du NEPAD.
2. Les critères de bonne gouvernance devraient être approuvés par tous et appliqués de façon cohérente.
3. L'absence d'une stratégie claire d'implication de la société civile et des ONG dans le processus de création du NEPAD et, éventuellement, dans sa mise en œuvre pourrait s'avérer être une sérieuse contrainte pour le NEPAD. Le risque est de voir le NEPAD perçu comme l'affaire exclusive des gouvernements, ce qui nuirait au but que se fixe le NEPAD d'être un plan africain à mettre en œuvre selon des méthodes africaines.
4. C'est un programme très ambitieux qui pourrait largement dépasser les capacités de l'Afrique de mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre.
5. Le NEPAD est perçu comme n'étant rien d'autre qu'une nouvelle ouverture permettant de canaliser l'aide à l'Afrique avec les anciens mécanismes et conditionnalités, c'est-à-dire une forme de programme continental d'ajustement structurel.

LA VOIE DU PROGRES POUR LE NEPAD

1. Le document qui a créé le NEPAD en octobre 2000 définit le cadre politique, la vision, les objectifs et les résultats attendus de ce plan. La préparation de ce document a fait l'objet de critiques parce que les organisations de la société civile et les ONG n'ont pas été consultées. Le document doit également être complété par des plans d'action pour chacun des domaines thématiques prioritaires. Ce processus a déjà commencé avec certains pays qui ont été chargés de thèmes spécifiques. Par exemple, le Sénégal est chargé d'élaborer un plan d'action pour l'environnement. L'élaboration de ces plans d'action est une occasion unique pour impliquer et consulter la société civile.
2. Le secrétariat du NEPAD devrait être invité à mettre en place des mécanismes clairs d'implication et de consultation des organisations de la société civile et des ONG dans toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre du NEPAD. C'est de cette manière que le NEPAD peut réellement devenir une initiative africaine mise en œuvre d'une manière africaine.
3. Toute autre activité relative à la dimension « écologique » du NEPAD et menée par les organisations de la société civile et les ONG devraient être complémentaires et coordonnées avec des actions similaires en cours de réalisation par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).
4. Les organisations de la société civile et les ONG devraient présenter les questions concernant le NEPAD à la quatrième réunion préparatoire qui doit se tenir à Bali et où sera examinée la partie du rapport du Président de séance consacrée à l'Afrique. C'est là l'occasion, pour la société civile, d'exercer son influence sur le texte final concernant l'Afrique dans le Rapport que le Président doit présenter à Johannesburg.

Intégration de l'environnement dans les stratégies de lutte contre la pauvreté : indicateurs suggérés et principaux aspects des DSRP pour les pays africains

Par le Professeur Adeniyi Osuntogun, Fondation pour le Développement de l'Environnement et l'Education au Nigeria (FEDEN), P.O. Box 74277, Victoria Island, Lagos, Nigeria ; e-mail: niyinle@yahoo.com ; niyi@lead.org.ng

1. Analyse de la situation

1.1. Description générale

La pauvreté est profondément enracinée en Afrique. Les populations en Afrique subsaharienne et celles du Sud de l'Asie sont parmi les plus pauvres du monde, en termes de revenu réel et d'accès aux services sociaux. D'après la Banque Mondiale, près de 45 % des 590 000 000 de personnes vivant en Afrique Subsaharienne vivent en dessous du seuil de pauvreté. En 1993, environ 40 % des Africains vivaient avec moins d'un dollar (\$1) par jour.

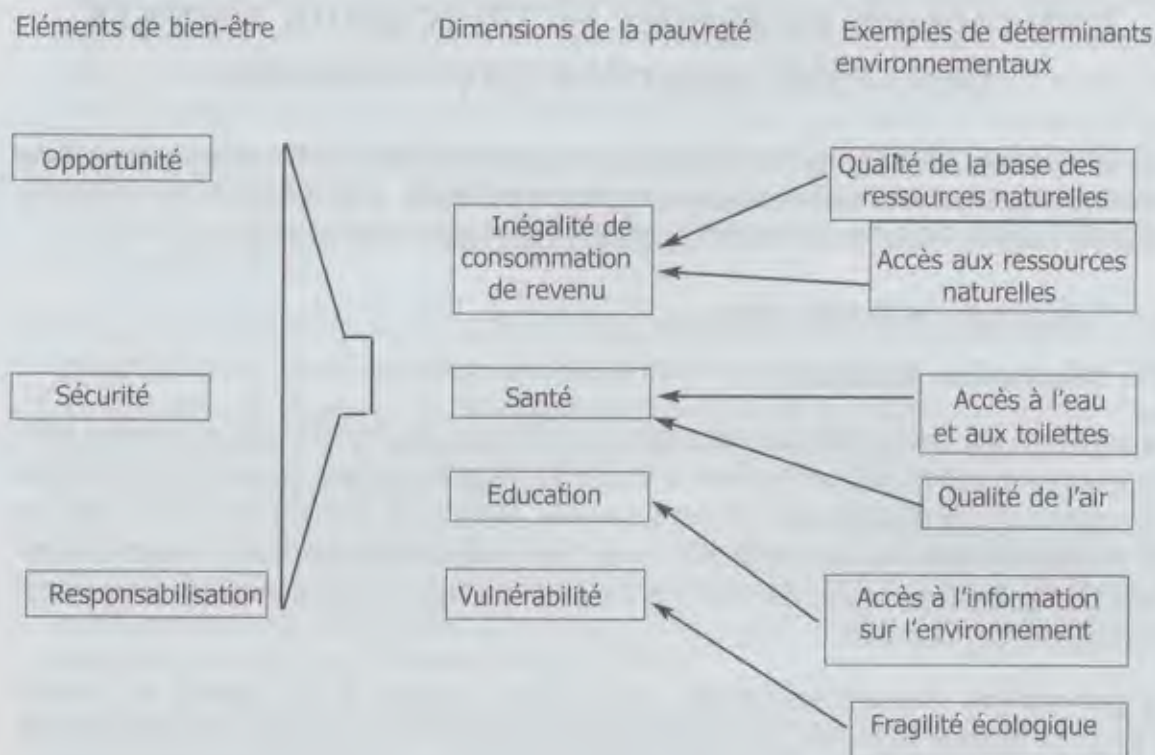
La pauvreté est multidimensionnelle ; elle s'étend au-delà du bas niveau de revenu. D'après la Banque Mondiale, les dimensions de la pauvreté incluent : le manque d'opportunités, les faibles compétences, le faible niveau de sécurité et l'absence de responsabilisation.

Dans ce document, la discussion porte sur les stratégies d'intégration de l'environnement dans la planification de la réduction de la pauvreté dans les pays africains. Les documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) portent une attention particulière aux questions et indicateurs clés.

1.2 Figures et données

La "pauvreté" et "l'environnement" sont tous deux des concepts multidimensionnels, avec des liens complexes, dynamiques et spécifiques sur le plan local. La Figure 1 montre comment l'opportunité, la sécurité et la responsabilisation sont en rapport avec les diverses dimensions de la pauvreté. Elle indique également des déterminants environnementaux types de la pauvreté.

FIG. 1 : REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES DIMENSIONS ET DES DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ



Source : Bojo et al (2001)

1.3. Importance de cette problématique pour les pays africains

La raison de l'intégration de l'environnement dans les stratégies de réduction de la pauvreté est fournie par les nombreux liens entre la gestion de l'environnement et l'allègement de la pauvreté. Une meilleure gestion de l'environnement offre de nombreuses opportunités pour bâtir des moyens d'existence durables.

Le principal défi auquel les pays africains font face est de savoir comment envisager une possible intervention sur l'environnement et les ressources naturelles pour des stratégies de réduction de la pauvreté.

2. MOYENS D'EXECUTION

Le Cadre des DSRP

Basé sur les expériences de beaucoup de pays, le travail analytique inter-pays et la meilleure pratique actuelle en matière d'aide au développement, ainsi que les consultations internationales, un cadre a été élaboré pour aider les pays à renforcer leurs Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP).

Pour ce qui est de la contribution de l'environnement au DSRP, il faut veiller tout particulièrement à :

- Procéder à une analyse participative des liens entre la pauvreté et l'environnement ;

- Fixer des objectifs souhaitables mais réalistes en se focalisant sur les problèmes majeurs prioritaires ;
- Procéder à une évaluation de l'action publique possible pour atteindre ces objectifs, sur la base du coût-efficacité attendu, des capacités institutionnelles et des enseignements tirés des expériences passées ; et
- Mettre en place un système de suivi des résultats des interventions.

2.1. Convention régionale existant sur la problématique (si cela s'applique)

Ne s'applique pas

2.2. Rapport avec la gouvernance, le financement et les moyens d'existence durables

Des mesures doivent être prises pour veiller à ce que les Documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) deviennent des voies pour appuyer la gestion de l'environnement en Afrique, par une amélioration considérable de l'intégration de l'environnement et le développement d'indicateurs acceptés pour le suivi et l'évaluation.

Les indicateurs environnementaux de la pauvreté peuvent revêtir diverses formes. Certains sont de nature plus générique, par exemple les décès dus aux infections respiratoires aiguës comme mesure de la santé environnementale. D'autres sont plus spécifiques aux sites, par exemple la dépendance des moyens d'existence à l'égard de différents types de ressources naturelles.

Sur la base des travaux de Segnestam (1999), Shyamsundar (2001), Bojo et al (2001) et Osuntogun (2002), voici des indicateurs clés qui peuvent être utilisés pour l'évaluation de l'interaction entre la pauvreté et l'environnement en Afrique.

(a) Le paludisme

1. Taux de mortalité due au paludisme (probable et confirmé) chez des groupes cibles (moins de cinq ans et autres)
2. Nombre de cas de paludisme graves et peu compliqués (probable et confirmé) chez des groupes cibles.
3. Pourcentage de malades souffrant de paludisme peu compliqué qui reçoivent un traitement correct dans une structure sanitaire et au niveau communautaire, conformément aux directives nationales, dans les 24 heures qui suivent l'apparition de symptômes.
4. Proportion des ménages ayant au moins une moustiquaire traitée
5. Pourcentage des structures sanitaires qui ne signalent aucune rupture des stocks d'antipaludéens (comme spécifié dans la politique nationale de santé publique) pendant plus d'une semaine au cours des 3 derniers mois.
6. Années de vie ajustées en fonction du handicap (DALY).

(i) Les infections respiratoires

- Pourcentage des ménages utilisant des combustibles propres/ foyers améliorés
- Prévalence des IRA/IRC
- Prévalence de maladies pulmonaires chroniques (COPD)

(ii) La diarrhée

- Accès à l'eau potable (privé ou public)
- Accès à l'assainissement (privé ou public)
- Temps nécessaire / distance parcourue pour chercher de l'eau et du bois de chauffage
- Pratiques d'évacuation des matières fécales des enfants
- Nombre de personnes par chambre dans les ménages
- Prévalence de la diarrhée.

(iii) Indicateurs généraux

- Dépenses de santé publique
- Taux de mortalité infantile
- Taux de mortalité des moins de cinq ans

(b) Pauvreté et ressources naturelles

(i) Revenu et opportunités

- Pourcentage de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté
- Temps consacré par les membres de la famille, surtout les femmes et les enfants, à chercher de l'eau et du bois de chauffage
- Distance parcourue par les membres de la famille, surtout les femmes et les enfants, pour chercher de l'eau et du bois de chauffage
- Taux de déforestation
- Surface totale couverte par la forêt.

(ii) Fertilité des sols et impact du revenu

- Indice de production alimentaire
- Femmes chefs de ménage
- Part de la consommation annuelle des ménages provenant des terres communales
- Pourcentage des surfaces irriguées par rapport à la surface totale cultivée.

(iii) Vulnérabilité

- Nombre des ménages ayant perdu leur domicile à la suite d'inondations/éboulements par an
- Nombre des décès dus aux catastrophes naturelles
- Pourcentage des exploitants ayant des terres dans les zones humides ou en pentes
- Pourcentage des enfants ruraux de moins de cinq ans qui souffrent de déficience physique.

(iv) Sécurité Alimentaire

- Production céréalière rurale par habitant

- Pourcentage des exploitants cultivant des plantes qui résistent à la sécheresse
- Quantité des produits forestiers et halieutiques consommés par les ménages
- Pourcentage des enfants ruraux de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale
- Pourcentage des enfants ruraux de moins de cinq ans souffrant de rachitisme.

Les principes directeurs pour le choix des indicateurs du lien pauvreté-environnement pour les pays africains sont notamment : la pertinence, la collecte réaliste ou les coûts de développement, des liens de causalité clairs, une haute qualité et fiabilité, ainsi qu'une échelle spatiale et temporelle appropriée.

3. ROLE SPECIFIQUE DE L'UICN DANS LA CONTRIBUTION A LA RESOLUTION DU PROBLEME

3.1. Recommandations globales

L'UICN pourrait apporter son aide dans les différentes étapes de l'élaboration des DSRP, allant de l'évaluation de la pauvreté et de ses déterminants au suivi systématique des tendances de la pauvreté. Le développement d'indicateurs clés du lien pauvreté-environnement devrait constituer un domaine prioritaire.

3.2. Recommandations régionales

L'UICN devrait soutenir l'encouragement des bonnes pratiques par les pays africains.

3.3. Recommandation technique

L'UICN devrait raffiner et compléter les indicateurs du lien pauvreté-environnement avec divers pays africains, et les tester sur le terrain. L'UICN devrait aider les pays africains à tester les indicateurs ainsi que d'autres formes d'évaluation de bases de données.

Ce faisant, il faudrait prendre en considération tous les aspects, y compris les indicateurs qui ont été identifiés dans des études précédentes.

L'UICN, en collaboration avec la Banque mondiale, devrait veiller à ce que le suivi/évaluation à partir d'une perspective environnementale soit étroitement intégré dans le suivi-évaluation global de l'ensemble du DSRP.

4. RECOMMANDATIONS GENERALES

4.1. Recommandations pour les gouvernements africains

Tous les pays africains devraient faire du développement d'indicateurs du lien pauvreté-environnement une priorité. Une fois que l'on a une compréhension générale des facteurs environnementaux les plus importants en rapport avec la pauvreté, l'étape suivante consiste à envisager les actions publiques susceptibles d'être les plus efficaces et les plus rentables pour changer ces conditions environnementales. Cela impliquera la détermination de principaux domaines d'intervention, l'analyse coûts-avantages des interventions et l'analyse coût-efficacité. Voici quelques exemples de principaux domaines d'intervention :

- (i) Des actions visant à réduire les dommages sanitaires ; elles peuvent se présenter sous forme de combinaison d'une couverture accrue d'eau potable et de latrines avec une éducation à l'hygiène.
- (ii) Responsabilisation des groupes exclus, en développant une intervention à la base en matière de gestion des ressources naturelles locales telles que les forêts, les zones de pâturage et l'approvisionnement en eau.
- (iii) Augmentation des opportunités économiques par la gestion améliorée des ressources naturelles, en supprimant les politiques qui encouragent « l'exploitation minière » à court terme des ressources naturelles.

4.2. Recommandations pour les partenaires au développement

Les bailleurs de fonds devraient assister les pays africains dans le développement des indicateurs du lien pauvreté-environnement, en leur procurant des conseils et de l'assistance technique et financière.

4.3. Trois (3) principales recommandations prioritaires

- (i) Développement d'indicateurs du lien pauvreté-environnement avec l'aide de l'UICN, de la Banque mondiale et d'autres agences de développement.
- (ii) Suivi des résultats et évaluation des interventions
- (iii) Rôle critique des approches participatives

REFERENCES

- Bojo, J, Bucknall. J, Halmilton. K, Kishor. N, Kraus. C and Pillai. P (2001): Environment, the World Bank Environment Division, Washington, D.C
- Osuntogun, Adeniyi (2002): Applied Poverty-Environment Indicators: The Case of Nigeria. Report submitted to the World Bank.
- Segnestam Lisa (1999): Environmental Performance Indicators, 2nd Edition, Environmental Economic Series Paper N°71, World Bank, Washington, D. C.
- Shyamsundar. Priya (2001): Poverty-Economic Indicator, Environment Department, World Bank, Washington, D.C.

Terres arides et semi-arides de l'Afrique :

Le rôle de l'UICN dans la conservation et le développement durable

Par K.H. BATANOUNY

Professeur d'Ecologie

Faculté des Sciences, Université du Caire

Giza, Egypte

Président du Comité National de la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles,

Académie de la Recherche Scientifique et de la Technologie

ANALYSE DE LA SITUATION

Les terres arides et semi-arides sont estimées à 48 % de la superficie du globe et abritent au moins deux milliards de personnes. Elles sont associées à la pauvreté, au faible accès aux marchés et services, à la vulnérabilité à la sécheresse et aux pénuries alimentaires. Les terres arides et semi-arides sont très répandues en Afrique, occupant de vastes zones qui ne cessent d'augmenter à cause de la désertification. Ces terres sont vulnérables à la désertification et à la sécheresse. Il y a un équilibre précaire entre la capacité de survie des composantes biotiques et les rares ressources qu'offre l'environnement. Les moindres changements dans le milieu physique entraînent des changements spectaculaires de ses composantes biotiques. Des facteurs humains favorisent la rupture de l'équilibre naturel entre les composantes de l'écosystème, provoquant ainsi sa détérioration. L'impact de l'homme sur les ressources naturelles ne cesse d'augmenter, en raison de l'accroissement évident de la population ainsi que de la demande de cette dernière. La dégradation des terres en Afrique est pour l'essentiel étroitement liée à la pression démographique croissante, aux changements technologiques et aux mutations sociales, ainsi qu'à des pratiques peu appropriées d'utilisation des terres.

Les dernières décennies ont apporté la modernisation qui a eu pour effet la construction de routes, de bâtiments, de stations balnéaires et de golf, etc. Cela a entraîné la détérioration de l'écosystème naturel, ainsi que la disparition de larges zones en cours d'aménagement.

Parmi les changements évidents survenus dans les terres arides et semi-arides, on peut citer :

La dégradation des écosystèmes (désertification)

La détérioration des composantes de la biodiversité

La perte d'habitats et d'écosystèmes

La perte de connaissances traditionnelles

La perte de ressources biologiques, et bien d'autres encore.

Des rapports précédents donnent des chiffres alarmants des zones touchées par la désertification dans les terres arides de l'Afrique, avec 71,7 % légèrement touchées (12 430 000 km²), 10,8 % moyennement touchées (1 870 000 km²), et 17,5 % sévèrement touchées (3 030 000 km²). Ces zones se caractérisent par des écosystèmes fragiles particulièrement vulnérables aux changements tant naturels qu'induits par l'homme.

Les terres arides et semi-arides de l'Afrique sont dotées de ressources biologiques riches et très diverses. Ces ressources fournissent un large éventail de produits et de services, tels que la protection des bassins versants, la séquestration du carbone, l'éco-tourisme et les produits dérivés de la bio-prospection, les produits intermédiaires (ex: teintures naturelles, colorants, huiles, composés biochimiques, extraits médicinaux) et les produits finis (ex: bois d'œuvre, objets d'artisanat, noix, fruits, parfums, médicaments). Beaucoup de ces produits sont collectés à des fins de subsistance. Certains d'entre eux ont servi de source importante d'innovation pour les industries pharmaceutiques, biotechnologiques, cosmétiques ou agro-chimiques.

Les méthodes traditionnelles d'utilisation des terres sont une source importante pour de futurs projets de développement durable. Il convient d'utiliser cette expérience, étant donné que les populations de cette région ont utilisé les terres, les plantes et les animaux de manière durable. Les solutions recherchées par la science et la technologie modernes aux préoccupations économiques et environnementales d'aujourd'hui résident peut-être dans l'expérience glanée dans le passé.

Les principales menaces pour les ressources naturelles de l'Afrique sur ces terres sont notamment l'insuffisance des ressources en eau, les activités humaines intensives (urbanisation, surpâturage, collecte excessive de végétaux, développement agricole peu approprié, chasse au gibier et capture d'oiseaux, perturbation et suppression des habitats naturels), avec comme conséquences évidentes la dégradation des terres et la désertification.

MOYENS D'EXÉCUTION

En raison de la dégradation sévère des terres dans nombre de ses écosystèmes, l'Afrique a figuré au cœur de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Pour des raisons diverses et complexes, la mise en œuvre de cette convention n'a pas réalisé les espoirs suscités par son adoption, particulièrement en Afrique. Les parties à la CLD ont besoin de toute une gamme d'appui institutionnel et en matière de renforcement des capacités, pour la finalisation/mise en œuvre de leurs programmes d'action. La participation de l'UICN consisterait à appuyer le Réseau de programme thématique régional qui couvre :

- La surveillance de la désertification
- L'agro-foresterie et la conservation des sols
- La gestion des parcours
- La fixation des dunes de sable
- La gestion des ressources en eau
- L'atténuation de l'impact de la sécheresse.

L'UICN pourrait avoir des interactions utiles avec ces réseaux, et apporter un appui et des contributions basés sur son avantage comparatif (autorité habilitée à convoquer et réseaux).

Le Mécanisme Global (MG) a été mis en place par la CLD pour promouvoir des actions débouchant sur la mobilisation de ressources financières substantielles et leur orientation vers les pays en développement qui sont touchés. Le MG met en place des capacités d'appui auprès des organisations régionales (SADC, IGAAD et CILSS).

Le Partenariat global pour les terres arides est une collaboration récente des organisations intervenant dans le développement des terres arides, dont l'UICN fait partie. Il

vient de développer une série de Documents de Challenge portant sur quatre domaines thématiques :

- Pauvreté et terres arides
- Stratégies et développement durable pour les terres arides
- Biodiversité des terres arides
- Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans les terres arides.

Des politiques peu appropriées, l'incapacité de mobiliser les connaissances existantes, la disparition des institutions traditionnelles de gestion, l'absence de coopération intersectorielle et bien d'autres constituent des obstacles auxquels se heurtent la solution à la dégradation des terres en Afrique. Mais surtout, il y a l'appui financier et son utilisation convenable.

Compte tenu de la puissance de l'UICN due à sa structure qui comprend des Etats, des membres gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi qu'à son expérience en matière de terres arides, elle est en mesure d'aider à la mise en œuvre de plusieurs projets aux niveaux national et/ou régional et habilitée à le faire.

RÔLE SPÉCIFIQUE DE L'UICN DANS LA CONTRIBUTION À LA RÉOLUTION DU PROBLÈME

Au regard de son passé et des activités en cours menées par les membres, les Commissions et le Secrétariat, l'UICN est en mesure d'apporter une contribution substantielle ainsi que de la valeur ajoutée à la conservation et au développement durable dans les terres arides et semi-arides de l'Afrique. L'UICN envisage de s'engager principalement dans le créneau du développement et de la diffusion de connaissances, et de la responsabilisation des parties prenantes par le renforcement de leurs capacités ainsi que l'apport d'un leadership global dans ce secteur.

La capacité de l'UICN à faire un travail crédible en matière de conservation et de développement durable des terres arides et semi-arides est évidente, depuis l'adoption de l'UICN jusqu'aux quatre Principaux Domaines de Résultats à Amman, qui sont le développement des connaissances, la responsabilisation des populations, l'amélioration de la gouvernance, et les opérations effectives. Les problématiques liées aux terres et écosystèmes arides et semi-arides dans le cadre des quatre Stratégies globales du programme sont notamment les suivantes :

Connaissances :

- Perte de connaissances indigènes et traditionnelles
- Manque de connaissances appropriées chez les décideurs et les techniciens chargés de la conservation et de la conception de moyens de subsistance alternatifs
- Manque de connaissance et de conscience du public concernant les terres arides

Responsabilisation :

- Manque de capacité pour mobiliser les connaissances existantes et les mettre à la disposition des agents locaux et nationaux
- Marginalisation des autochtones (natifs)

Gouvernance :

- Politiques non pertinentes, et application non pertinente
- Absence de coopération intersectorielle
- Disparition des institutions traditionnelles de gestion

Organisation :

- Manque de clarté quant à la perspective de l'UICN concernant les terres arides et semi-arides.

L'UICN a un portefeuille substantiel d'activités dans les terres arides et semi-arides. Les membres, les commissions et le Secrétariat sont fortement impliqués dans les terres arides et semi-arides à l'échelle globale.

A l'assemblée générale d'Amman, l'UICN a adopté une résolution pour l'élaboration et l'adoption de Directives sur la durabilité environnementale pour les activités d'exploitation minière et pétrolière dans les zones arides et semi-arides. C'est une contribution spécifique à la mise en œuvre de la CLD. Ces directives sont en train d'être élaborées et examinées.

Lors du Congrès d'Amman en octobre 2000, les membres de l'UICN ont adopté une résolution portant sur le Programme thématique global pour les terres arides et semi-arides, demandant à leur organisation de convoquer un Groupe de Travail pour examiner la mise en place d'un tel Programme. Le Groupe de Travail a été formé et s'est réuni en janvier dernier à Gaborone où ont été examinées des propositions sur les objectifs, l'organisation et les méthodes de travail de ce Programme. Le Groupe de Travail a identifié cinq thèmes principaux qui seraient essentiellement axés sur un programme de travail :

Conservation de la biodiversité et économie de la biodiversité

Moyens d'existence durables

Réhabilitation des écosystèmes

Conservation de l'eau et des zones humides

Conventions et politiques

L'on espère qu'après son approbation par le Conseil, le Programme Global sera une contribution majeure au développement durable des terres arides et semi-arides.

La Commission sur la Gestion des Ecosystèmes, l'une des principales commissions de l'UICN, est en train de guider les travaux de l'UICN sur les écosystèmes arides et semi-arides entre les différents thèmes.

Recommandations générales

Compte tenu de l'expérience des membres de l'UICN en Afrique et des activités déjà mises en œuvre en Afrique du Nord, dans la région du Sahel et en Afrique de l'Est, les recommandations suivantes ont été faites :

- Ces terres renferment des parcours naturels qui sont le centre de la vie sociale et économique des autochtones. Le surpâturage a réduit la capacité de charge des parcours dans les terres arides et semi-arides. Cela a provoqué en définitive la dégradation des terres et de leur diversité biologique. L'aménagement des parcours est d'une importance capitale pour la conservation et l'utilisation durable de ces ressources.

- Dans les terres arides et semi-arides, on trouve de nombreuses espèces végétales qui représentent les ancêtres des variétés cultivées. La conservation des ressources génétiques est indispensable pour la durabilité.
- Il est impératif d'introduire les idées principales et de base relatives à l'environnement dans les différentes disciplines pédagogiques des écoles secondaires et élémentaires. Le manque d'information pour les mass media est une entrave à une bonne prise de conscience des problèmes écologiques dans les terres arides. Il est donc nécessaire de former le personnel des mass media.
- La participation des populations locales dans un programme de gestion donné influe grandement sur le succès ou l'échec de ce programme. Les approches participatives devraient être adoptées.
- Il faudrait se concentrer sur un but commun. Le programme de l'UICN pourrait se concentrer sur les aspects suivants:
 - i. Conservation de la biodiversité;
 - ii. Conservation de l'eau;
 - iii. Conservation des plantes médicinales;
 - iv. Lutte contre la désertification;
 - v. Intégration des activités des zones humides dans celles de la conservation de la biodiversité;
 - vi. Utilisation des connaissances locales et mise en application de la synergie entre les différents traités, conventions et protocoles: CDB, CCD, RAMSAR, CITES, Changements Climatiques, etc.

Si les pays africains sont en mesure d'utiliser leur biodiversité de manière rationnelle pour soutenir le développement durable, la biodiversité pourrait devenir le moteur de la croissance et du développement durable.

La demande de médecine traditionnelle ne cesse de croître, d'où l'importance particulière de stratégies visant à augmenter l'offre ; celles-ci vont impliquer des actions publiques et privées pour propager, élever et exploiter de manière durable les espèces végétales et animales à l'état sauvage.

Mise en œuvre des activités requises pour la conservation des droits de propriété intellectuelle des communautés africaines :

Garantie d'un partage équitable des bénéfices en cas d'utilisation commerciale de la médecine traditionnelle et de ses connaissances.

Accélération de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et/ou de ses principes directeurs, notamment ceux relatifs à: (i) la souveraineté sur les ressources génétiques et (ii) la protection des connaissances, innovations, pratiques et coutumes des communautés autochtones et locales de la zone de médecine traditionnelle.

Renforcement de la coopération technique entre les pays africains.

Renforcement des activités existantes concernant les plantes médicinales dans les pays africains. Les études ethnobotaniques qui représentent des études fondamentales pour aider à mettre en œuvre des programmes de conservation doivent être encouragées.

Pour prévenir une dégradation plus poussée des terres arides et semi-arides de l'Afrique et garantir dans ces terres un développement durable répondant aux besoins des démunis, il est important de souligner les recommandations suivantes :

Etant donné :

A- Les méthodes traditionnelles africaines d'utilisation des terres, qui étaient en harmonie avec l'environnement, il est recommandé :

1. D'étudier et de documenter les méthodes traditionnelles d'utilisation des diverses composantes de l'écosystème aride de la région
2. D'évaluer une reconstruction possible d'exemples de systèmes traditionnels d'utilisation des terres et de réhabilitation des écosystèmes dégradés, et
3. De chercher à développer les méthodes traditionnelles d'utilisation des terres au moyen des technologies modernes adoptées, aux fins d'étendre l'utilisation d'un tel système.

B- Les riches connaissances indigènes de la médecine traditionnelle et des plantes médicinales, il est impératif de mettre en œuvre la conservation et l'utilisation durable des plantes médicinales naturelles pour soutenir les populations locales avec des moyens de subsistance durables.

La Déclaration des Chefs d'Etat d'Afrique à leur réunion de Lusaka faisant de la période de 2001-2010 la *Décennie de la Médecine Traditionnelle et des Plantes Médicinales Africaines* est notable. Il est nécessaire de mettre en œuvre ce qui suit :

Documenter les connaissances, pratiques et innovations indigènes relatives à la diversité biologique

Eduquer davantage et mieux faire comprendre au public la valeur de la biodiversité

Encourager le partenariat public/privé

Créer des cadres juridiques et politiques bien définis (incluant les droits de propriété intellectuelle) portant sur l'accès aux ressources biologiques et leur utilisation

Acquérir des capacités techniques pour valoriser les produits de la biodiversité

Soutenir les efforts des communautés autochtones visant à préserver les systèmes de connaissances traditionnelles qui sont si étroitement liés à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique.

Protéger les connaissances traditionnelles et leur donner la possibilité de s'adapter aux nouvelles réalités.

C- Le manque de connaissances sur les terres arides et semi-arides de l'Afrique, il est impératif d'assurer une meilleure connaissance de la problématique de la dégradation des terres. Cela pourrait se faire par le biais des mass media, de la formation et de l'éducation permanente. Le rôle des femmes est important, et devrait être examiné.

Présentation de l'initiative des aires protégées africaines

Par Dr Tukahirwa M.ELDAD, UICN/Kenya - P.O. Box 68200, Nairobi, Kenya
email: mt@iucnearo.org

INTRODUCTION

« Il faut admettre, pour commencer, que le concept d'Aires Protégées était totalement étranger à l'Afrique. C'est un concept qui a été introduit sur le continent par l'administration coloniale » Kayanja (1998).

Des arguments existent sur les raisons qui ont amené les administrations coloniales à délimiter de vastes zones pour en faire des Aires Protégées. Il y a une école de pensée qui croit que les Aires Protégées ont été créées pour les loisirs et le divertissement des responsables coloniaux. Cette école soutient que quand les Aires Protégées ont été créées, les populations locales étaient souvent attristées du fait qu'elles ne pouvaient plus avoir accès à ces ressources; d'où les origines de l'antagonisme des populations locales à l'égard des aires protégées. L'autre école soutient qu'il est vrai que les responsables coloniaux aimaient la chasse sportive, mais en plus, ils craignaient réellement que sans une certaine forme de protection, la faune, en particulier le gibier, soit en danger d'extermination rapide à cause de l'exploitation par les populations locales.

La vérité varie probablement d'une situation à l'autre et se situe probablement entre les deux arguments. Quel que soit le cas, il ne fait aucun doute que le concept d'Aires Protégées a été adopté avec succès et même amélioré dans certains cas et que le principal problème est de savoir comment optimiser son efficacité en tant qu'outil de conservation de la biodiversité.

MENACES SUR LES AIRES PROTEGEES EN AFRIQUE

Bien que nous ayons adopté avec succès et dans certains cas amélioré le concept d'Aires Protégées et dans certains cas amélioré ce concept, il va sans dire que les Aires Protégées africaines sont soumises à des menaces sur l'ensemble du continent. Les menaces à ces aires de conservation sont: la surexploitation des espèces individuelles, l'empiètement, les troubles sociaux et les guerres, les mauvaises relations avec les communautés riveraines, l'insuffisance du personnel qualifié, le manque de financement tant pour l'investissement que pour le fonctionnement, le tourisme inapproprié et l'invasion par des espèces étrangères. Bien que bon nombre de pays africains semblent avoir adopté le modèle d'Aires Protégées, le soutien du gouvernement et du public à ces aires n'est pas toujours grand et a probablement baissé au fil des années.

AUTRES MENACES SUR LES AIRES PROTEGEES AFRICAINES

- Certaines Aires Protégées africaines ne sont pas basées sur la réalité politique. Les Aires Protégées sont souvent des îlots de prospérité dans un océan de pauvreté rurale, souvent perçues par les communautés riveraines comme des réserves de ressources fortement convoitées mais inaccessibles. La pauvreté rurale qui sévit signifie aussi que les préoccupations des gouvernements sont la santé, la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'éducation et autres questions plus politiquement correctes que la mobilisation de ressources pour l'entretien d'Aires Protégées.

- De nombreuses Aires Protégées africaines n'ont pas réussi à créer des partenariats, en particulier avec les communautés environnantes, mais éventuellement aussi avec des entrepreneurs locaux, afin d'améliorer le partage des coûts-avantages et l'amélioration des moyens d'existence locaux.
- Les Aires Protégées sont soumises à une pression pour être économiquement viables, ce qui n'est pas toujours possible. Toutes les Aires Protégées ne peuvent pas être des destinations touristiques crédibles et dans certains cas la dépendance excessive vis-à-vis du tourisme peut en elle-même constituer une menace au statut de zone de conservation de certaines Aires Protégées.
- Il n'y a pas de volonté politique manifeste en faveur des Aires Protégées en Afrique, comme le montrent les allocations budgétaires en baisse, le déclassement des réserves, la décentralisation de la gestion des Aires Protégées même lorsqu'il est évident qu'il n'existe pas de capacités locales pour les gérer, etc. On peut dire que la plupart des Aires Protégées en Afrique sont actuellement maintenues grâce à l'appui des donateurs, ce qui n'est pas durable.
- L'avantage d'avoir des Aires Protégées n'a pas été suffisamment articulé. Les avantages de la biodiversité ne sont pleinement valorisés et mis en évidence pour toutes les parties prenantes.
- L'Afrique ne semble pas avoir des gestionnaires d'Aires Protégées dotés de compétences de leadership qui les inspirent à être des défenseurs efficaces des Aires Protégées au niveau des politiques et à celui des entrepreneurs.

Les menaces déjà citées sont principalement celles qui existent à l'intérieur des pays. D'autres menaces pèsent cependant sur les Aires Protégées africaines au niveau international. Bien que les pays africains doivent sans doute réfléchir sur l'avenir des Aires Protégées, il va sans dire que les Aires Protégées d'Afrique sont aussi menacées par les problèmes structurels qui ne peuvent être traités qu'au niveau international; les problèmes des programmes d'ajustement structurel, des fardeaux très lourds de la dette, les termes de commerce défavorables, l'impact des subventions à l'agriculture au Nord, etc., nécessitent tous des réponses politiques au niveau international.

En conséquence, la situation des Aires Protégées d'Afrique n'est pas satisfaisante et des initiatives doivent être prises. Avec le SMDD et le Congrès Mondial des Parcs sur les Aires Protégées en perspective, et avec l'Afrique comme hôte de ces deux événements, nous avons une opportunité très rare de focaliser l'attention des Africains et en réalité de toutes les parties prenantes concernées par ces problèmes, avec l'espoir de dégager une réponse crédible. Nous voudrions que les Africains et ceux qui les soutiennent réfléchissent plus sur la situation critique de leurs Aires Protégées et fassent quelque chose pour résoudre ces problèmes. D'où cette proposition d'Initiative des Aires Protégées Africaines (IAPA).

Ces menaces et d'autres encore qui pèsent sur les Aires Protégées d'Afrique ont été examinées dans une conférence électronique avant le Conseil d'Administration du PNUE de mai 2000. En outre, lors du Conseil d'Administration, une réunion parallèle a été organisée pour réfléchir en profondeur sur les problèmes qui se posent. Le résultat de cette discussion avait été de donner mandat à l'UICN-EARO et à quelques autres partisans de la protection de l'environnement pour piloter le processus. La responsabilité spécifique qui nous a été confiée était de rechercher des financements pour organiser une réunion des experts d'Aires Protégées africaines pour discuter davantage du concept et nous l'espérons, le traduire en un plan d'action.

Les autres points soulignés à la réunion du PNUE et que nous devons partager sont les suivants:

- Les Parties Prenantes des Aires Protégées d'Afrique doivent accepter la réalité de déficits budgétaires permanents dans la plus grande partie de l'Afrique. Nous devons en même temps reconnaître que les donateurs ne seront pas toujours là pour combler les manques à gagner budgétaires pour la gestion des Aires Protégées.
- Ce ne sont pas toutes les Aires Protégées qui peuvent gagner suffisamment d'argent pour leur fonctionnement - certaines ne seront pas toujours de bonnes destinations touristiques.
- Même si des financements importants peuvent être obtenus par d'autres moyens, ce sont les gouvernements qui peuvent assurer l'existence à long terme des Aires Protégées.
- Les Africains eux-mêmes détiennent le plus grand enjeu dans les Aires Protégées d'Afrique et doivent donc piloter l'initiative et la diriger en acceptant bien sûr, le soutien et l'assistance externes.

OBJECTIFS DE L'IAPA

L'objectif à long terme de l'IAPA tel que conçu à la réunion de Nairobi est de "développer pour tous les pays africains subsahariens, un système bien conçu et bien géré d'Aires Protégées qui répond aux besoins sociaux et environnementaux de chaque pays". La théorie tout comme la pratique indiquent que les éléments d'un système d'Aires Protégées bien géré doivent être les suivants:

- i) La gouvernance - un appui politique, une politique et une législation appropriées et un modèle de Système d'Aire Protégée.
- ii) La communauté - sensibilisation et soutien
- iii) Les ressources - personnel, fonds et infrastructures.

Sur la base de ces éléments, les objectifs à court terme sont donc:

- Mobiliser un soutien national et international accru pour la gestion des Aires Protégées en Afrique, en se concentrant spécialement sur le leadership politique de l'Afrique.
- Renforcer la collaboration entre beaucoup d'organisations intéressées par le développement de l'Afrique afin d'augmenter la prise de conscience et le soutien aux Aires Protégées.
- Renforcer la gestion des Aires Protégées à travers l'amélioration de la formation, des systèmes institutionnels /de développement des politiques, de la planification, du recouvrement des coûts le cas échéant, les relations communautaires, la proximité avec le public, etc.
- Faire une représentation appropriée des préoccupations des Aires Protégées africaines au prochain congrès Mondial des Parcs et autres fora mondiaux.

Je dois cependant souligner que ce sont là qu'un but et des objectifs provisoires. Ils seront examinés et concrétisés au cours de la réunion des experts qui aura lieu à Nairobi dans quelques mois. La réunion de Nairobi aura donc le programme suivant:

- a) Développer une vision pour les Aires Protégées de l'Afrique en général et pour l'IAPA en particulier.
- b) Elaborer un plan d'action pour l'IAPA
- c) Développer une stratégie pour parvenir à un consensus sur la vision et sur les éléments clés de l'IAPA.
- d) Développer des stratégies de recherche de fonds et de mise en œuvre.

CONCLUSION

La plupart des institutions de gestion des Aires Protégées en Afrique dans un état périlleux. Il y a une pression considérable pour s'accaparer des terres qu'elles gèrent et pourtant elles n'ont pas suffisamment d'argent et de personnel pour bien faire leur travail.

Et pourtant, étant donné l'ampleur des menaces au patrimoine de biodiversité dans les aires non protégées, les Aires Protégées demeurent la meilleure chance de conservation de la biodiversité en Afrique.

Pour réaliser une nouvelle vision pour les Aires Protégées au-delà de celle des responsables coloniaux qui les ont créées et permettre une conservation plus efficace, de nouvelles alliances doivent être recherchées et bâties à tous les niveaux, y compris aux niveaux local, national et international. De plus, les talents, les capacités et les ressources doivent être mis en commun. Il s'agit là de quelques-unes des questions et préoccupations que l'IAPA tentera d'aborder et elle a donc besoin du soutien de tous, y compris des parties prenantes africaines en particulier.

REFERENCES:

- Kayanja, F (1998). Historical Perspectives of Protected Areas. Proceedings of IUCN's 50th Anniversary Activities in Eastern Africa, pp4-6
- James, N.A. (1999). Institutional constraints to Protected Area funding. Parks, Vol. 9(2), PP 15-26
- Hockings M & Phillips, A (1999). How well are we doing? Some thoughts on effectiveness of Protected Areas. Parks, Vol. 9(2), pp 5-13

La Gestion Durable des Pêcheries et des Ecosystèmes Côtiers en Afrique

Par J. Folack, Maître de Recherche à l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) Station de Recherches Halieutiques et Océanographiques Batake, PMB 77 Limbe Cameroun
email: folack@yahoo.fr

INTRODUCTION

Les milieux côtiers constituent des écosystèmes complexes et très diversifiés, soumis aux interactions terre-atmosphère. Cette diversité résulte des changements naturels, des activités anthropiques et de la diversité même des ressources qu'ils renferment. Les systèmes côtiers comptent parmi les plus productifs de la biosphère et offrent ainsi des attributs dont le développement économique ou social peut tirer profit ou inversement mettre en danger. Ainsi, la vulnérabilité des écosystèmes côtiers est à la mesure de leur potentiel. Ces milieux sont ainsi soumis à une sur-exploitation et à une occupation anarchique de l'espace. Leurs utilisations multiples sont souvent sources de conflits locaux ou régionaux, souvent difficiles à régler faute d'un cadre institutionnel et juridique adéquat.

C'est pourquoi la communauté internationale a reconnu la nécessité d'une gestion intégrée et soutenue de l'environnement côtier. Beaucoup d'efforts ont été entrepris au niveau de chaque état africain pour prendre des mesures permettant le contrôle de la pollution et la gestion durable des ressources côtières. La communauté internationale a demandé aux gouvernements africains, à travers plusieurs protocoles/conventions internationaux de coordonner ces actions sur une base régionale :

- Convention d'Abidjan
- Convention de Nairobi

En 1992, l'UICN (l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature) organisa la Conférence Internationale de Monaco sur les Grands Ecosystèmes Marins (GEM) et fut identifiée comme une institution clé pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations de cette conférence.

Motivés par les attentes et la Déclaration de la Conférence des Nations Unies pour le l'Environnement et le Développement (CNUED) tenue à Rio en 1992, l'UICN-MCP (le Programme Marin et Côtier de l'UICN) et le NMFS-NOAA (le Service National des Pêcheries Maritimes et l'Administration Nationale Océanographique et Atmosphérique des Etats Unis) considèrent en 1993 (Sherman, 1993) le concept de Grand Ecosystème Marin (GEM) comme un cadre écologique permettant d'atteindre les objectifs de la CNUED, et qui en plus de la prévention de la pollution propose des actions spécifiques pour développer et augmenter le potentiel des ressources marines et côtières vivantes et la promotion d'une gestion intégrée et soutenue des zones côtières.

L'Afrique compte 9 Grands Ecosystèmes Marins (GEM) (UNESCO, 1993) dont 5 sont localisés en Afrique au sud du Sahara, 1 en Méditerranée et 1 en Mer Rouge. Nous utiliserons une répartition basée sur le concept du GEM pour analyser la gestion des pêcheries et des écosystèmes côtiers en Afrique (Annexe 1). Il s'agira d'analyser la situation actuelle, d'élucider les moyens de mise en œuvre et le rôle spécifique de l'UICN pour la recherche des solutions durables pour la gestion des pêcheries et des écosystèmes côtiers en Afrique et de faire des recommandations aux différents acteurs en présence..

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Le continent africain compte 38 états côtiers sur 53, plus de 70 % de l'Afrique sont donc constitués de pays côtiers. Ces chiffres sont parlants et montrent combien les régions côtières comptent pour les économies des pays africains. Sur le plan écologique, ces pays sont regroupés dans neuf Grands Ecosystèmes Marins (GEM) (Annexe 1). En Afrique, comme ailleurs, les systèmes côtiers sont très productifs, ils renferment de nombreuses ressources naturelles dont les ressources halieutiques, le pétrole et le gaz, une faune et une flore riche en biodiversité, de nombreux minéraux précieux, un fort potentiel touristique. Ces atouts ont attiré vers les côtes une population de plus en plus croissante, la Banque Mondiale estime qu'en 2010, 70% de la population vivront près des côtes ; l'Afrique ne fait pas exception. Les zones côtières sont ainsi devenues de grandes métropoles et des poumons économiques de la plupart des états côtiers et où se déroulent des activités multiples, notamment la pêche, l'industrialisation, le transport maritime, le tourisme balnéaire ; ceci a entraîné une croissance démographique rapide et une urbanisation accélérée dans les zones côtières ; plus de 60% des revenus des pays côtiers proviennent de l'exploitation des ressources naturelles et de l'industrialisation des côtes. Ce développement multi-sectoriel va engendrer des conflits locaux ou régionaux et on va assister à une dégradation de l'habitat côtier avec une perte de la diversité biologique, à une utilisation anarchique de l'espace côtier auxquels s'ajoutent des changements climatiques, l'érosion côtière, la pollution, le déficit en eau douce pour ne citer que ceux là.

Parmi les activités en zone côtière, la pêche est de loin la plus importante activité de subsistance pour les populations côtières africaines, qui l'ont toujours intégrée dans leur patrimoine culturel et ont toujours utilisé des technologies simples n'ayant qu'un impact modéré tant sur les ressources que sur l'environnement. Depuis on assiste au développement rapide d'une pêche commerciale artisanale et industrielle sous-tendue par l'ouverture des marchés et des technologies d'exploitation sophistiquées allant de la motorisation des pirogues de pêche artisanale au chalutage de grands bateaux industriels. Le secteur pêche a ainsi connu un fort développement et représente une composante majeure de l'économie dans la plupart des pays côtiers africains en termes de revenus, d'emplois et de sécurité alimentaire. En 1997, la pêche maritime a apporté pour l'ensemble des pays du courant de Canaries entre 1361 et 2171 millions de dollars (Anonyme, 2001) ; pour l'ensemble des pays du courant de Golfe de Guinée, elle apporte à ces pays annuellement en moyenne 29,39 millions de dollars (FAO, 2000). Dans le courant côtier de Somali, la production halieutique marine contribue entre 0.05 et 2,7 % au PIB des pays concernés (Somalie, Kenya et Tanzanie).

Ce développement a conduit à des capacités en terme d'exploitation, qui dans de nombreux cas ont dépassé les capacités de renouvellement des ressources (Figure 1). La plupart des ressources exploitées migrent et sont exploitées par plus d'un pays, ce qui va également poser le problème de gestion transfrontalière des ressources partagées. La raréfaction de la plupart des ressources dans le contexte de pauvreté induit des modes d'exploitation de moins en moins durables : capture des juvéniles, utilisation de méthodes ou d'engins dangereux pour l'environnement (maillages prohibés, filets mono filaments, explosifs etc.), capture d'espèces protégées (tortues marines, lamantins). La logique commerciale montre en Afrique comme ailleurs que les pêcheurs ont tendance à cibler les ressources mono spécifiques jusqu'à épuisement. La conséquence directe de cette dégradation est la naissance de conflits entre pêcheurs industriels et traditionnels, où les bateaux industriels détruisent quotidiennement les engins de pêche artisanale. Le développement de la pêche a également accentué la destruction

des mangroves et des forêts littorales : coupes abusives par des populations côtières pour le bois de chauffage et de fumage de poisson, de matériel de construction ; on assiste ainsi à une dégradation de l'habitat côtier avec une perte de la diversité biologique côtière

Il devient urgent pour l'UICN de trouver des stratégies lui permettant de préserver l'intégrité et la productivité des écosystèmes côtiers au niveau de chaque GEM et de lutter contre la sur-exploitation du potentiel halieutique et d'autres ressources vivantes.

MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Les problèmes de gestion des pêcheries et des écosystèmes côtiers doivent être abordés sur une base sous-régionale ou régionale en s'appuyant sur les concepts de Grands Ecosystèmes Marins (GEM), ce concept répond mieux aux réalités écologiques et permet d'opérer des regroupements sous régionaux ou régionaux appropriés entre états (règlement des questions transfrontalières). Pour la mise en œuvre, plusieurs stratégies sont envisagées :

- Initier ou encourager l'approche par le concept de GEM pour promouvoir la coopération régionale en se basant sur les cadres juridiques existants: Convention d'Abidjan, Convention de Nairobi, Convention sur la Diversité Biologique, Convention sur les Zones Humides, Convention sur le commerce des espèces de flore et de faune etc.
- Appuyer la création de réseaux entre les aires protégées côtières et faciliter la création de nouvelles aires protégées côtières pour couvrir une gamme représentative des différents milieux côtiers et marins indispensables à la reproduction des espèces et à la conservation des patrimoines culturels et naturels
- Dans chaque GEM, favoriser la mise en place d'un observatoire. Cet observatoire devra avoir une reconnaissance institutionnelle ; appuyer la participation des populations côtières à la surveillance, au contrôle, au suivi et à l'évaluation des ressources pour les responsabiliser tout en valorisant leurs connaissances
- S'appuyer sur des organisations existantes et qui offrent des opportunités de financement en matière de gestion des pêcheries et des côtes ; une partie des ressources financières tirées des accords de pêche et des licences de pêche doit être utilisée pour la conservation
- Appuyer les processus de transfert des compétences en faveur des collectivités locales pour une gestion durable des ressources halieutiques, côtières et encourager les initiatives réussies de gestion communautaire des ressources halieutiques et aider à les faire connaître ; ces processus doivent être accompagnés d'une loi cadre qui définit les responsabilités entre l'état et les communautés locales.

CONTRIBUTION DE L'UICN

Recommandations globales

- Doit se concentrer sur le cœur de son métier : la conservation. Elle doit agir non pas directement comme agence d'exécution, mais en appui aux acteurs locaux à qui elle fournit conseils, formations et informations. Elle a la capacité de synthétiser les expériences internationales et des informations d'ordre scientifique et technique afin de les restituer auprès des acteurs de la gestion des pêcheries et des zones côtières. Elle doit présenter une interface entre l'intérieur et l'extérieur des systèmes. Elle

occupe une position qui lui permet de faire passer des informations de l'international vers le local et vice versa, de mettre en place des programmes de communication qui relient les acteurs à différentes échelles, et de promouvoir les échanges entre intérêts locaux et bailleurs de fonds dans le domaine de l'environnement côtier et la gestion des ressources vivantes et la conservation de la diversité biologique.

- Doit privilégier son positionnement auprès des institutions ayant vocation à la gestion du littoral et des ressources, pour encourager et appuyer une approche systémique de la gestion intégrée des zones côtières. C'est au travers de telles approches qu'elle met en valeur sa vocation : union des membres, elle est faite précisément pour aider la concentration des acteurs, au dialogue entre les institutions gouvernementales et non gouvernementales et la société civile.
- Doit privilégier sa présence au niveau des aires protégées côtières pour y développer avec les acteurs locaux des activités pilotes, les expérimenter et en diffuser les leçons à la fois pour en faire bénéficier l'extérieur et pour influencer sur les politiques sectorielles.

Etablir des processus incluant des mécanismes pour une représentation appropriée de la société civile et du secteur privé avec une autorité légale permettant la planification et la prise de décision.

Recommandations régionales

- Appuyer l'harmonisation des législations nationales et la formation des blocs régionaux pour la négociation des accords de pêche, le suivi et l'évaluation des ressources côtières et halieutiques, la création des centres d'excellence pour le contrôle de la qualité des produits de pêche et la mise en place d'un observatoire régional du littoral.
- Favoriser l'élaboration des protocoles d'accords spécifiques entre les pays d'un même GEM et partie des mêmes conventions : promotion d'une gestion régionale des espèces partagées, promotion des partenariats pour la mise en place de programmes communs, organiser des recherches, des formations et faciliter la communication à l'échelle sous-régionale ou régionale, intégrer les compétences dans un réseau pour favoriser les échanges.

Recommandations techniques

Il s'agit ici des actions concrètes que l'UICN se propose de mener sur le terrain en ce qui concerne la gestion durable des pêcheries et des écosystèmes côtiers en Afrique dans les dix prochaines années.

Actions proposées	Indicateurs
Appuyer la mise en place dans chaque GEM d'un réseau régional d'observation de la zone littorale afin de prévenir et de lutter contre la dégradation des ressources	- En 2009, un réseau d'observation de la biodiversité marine, côtière est mis en place dans chaque GEM - L'existence de plusieurs organes sous-régionaux de gestion des ressources de la biodiversité en 5 ans
Apporter son appui pour le renforcement des moyens d'étude et d'observation du littoral et du milieu marin afin d'améliorer la protection de la biodiversité et optimiser l'utilisation des ressources côtières et halieutiques	Le nombre d'initiatives par GEM de gestion concertée de la biodiversité a augmenté en 5 ans
Promouvoir la réduction du gaspillage et de la dégradation des écosystèmes côtiers par l'utilisation des techniques de pêche respectueuses de l'environnement, ainsi que par la transformation industrielle des produits à faible valeur commerciale	- Des formations sur les techniques réductrices du gaspillage sont dispensées - Des formations sur les techniques d'exploitation non destructrices des ressources sont dispensées - Des stocks de poissons ont augmenté en 5 ans
Appuyer la promotion des activités génératrices de revenus liées aux écosystèmes côtiers telles que la pêche sportive, le tourisme de vision etc..	- Le nombre de touristes de pêche sportive et de vision a augmenté en 5 ans - Des stocks de poissons ont augmenté en 5 ans
Protéger le patrimoine côtier en appuyant la mise en réserve des zones représentatives de la biodiversité de ces milieux : création d'un réseau d'aires protégées côtières	- La proportion des espèces critiques reconstituées en 5 ans - L'augmentation des stocks de poissons en 5 ans - Le nombre d'aires protégées côtières a augmenté de 10% en 5 ans
Promouvoir la recherche halieutique et l'étude du littoral	Nombre et qualité des programmes de recherche par GEM mis en œuvre en 5 ans
Promouvoir la gestion conjointe des ressources partagées et la participation des communautés locales dans la gestion des ressources	- Nombre de projets pilotes exécutés par les communautés locales en 5 ans - Nombre de communautés locales actives dans la gestion des écosystèmes marins et côtiers en 5 ans - Les plans d'aménagement d'au moins trois ressources partagées sont élaborés et exécutés dans chaque GEM en 5 ans
Appuyer des actions visant à réduire la pollution sur l'environnement aquatique et la diversité biologique	- Nombre de sites restaurés en 5 ans - Nombre de plans d'intervention ou d'urgence mis en place en 5 ans
Appuyer l'amélioration du cadre juridique et institutionnel existant et le renforcement des capacités nationales pour la conservation et l'exploitation durable des ressources partagées transfrontalières	- Taux d'application des recommandations prises lors des réunions de concertation régionale a augmenté en 5 ans - Nombre de séminaires de formation aux nouvelles approches (gouvernance, gestion des conflits, cogestion etc.) organisés en 5 ans

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Recommandations aux états africains

- Doivent s'engager à tout mettre en œuvre pour assurer l'application des mesures réglementaires relatives à la gestion durable des ressources halieutiques et de la biodiversité des écosystèmes côtiers
Doivent développer l'esprit de partenariat : administration – ONG – communautés locales – Secteur Privé
- Doivent publier des textes et/ou décrets d'application du cadre juridique et institutionnel en établissant une représentativité des élus locaux, et assurer le libre accès à l'information et à la formation
Doivent impliquer les femmes et les jeunes dans la conception et la mise en application des programmes environnementaux liés à la conservation de la biodiversité
- Doivent promouvoir une coopération régionale au niveau de chaque GEM dont ils font partie

Recommandations aux bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds et les institutions techniques des Nations Unies constituent un maillon important dans la gestion des pêcheries et des écosystèmes côtiers en Afrique ; Ils doivent :

- Prendre en compte dans les programmes d'ajustement structurel des politiques macro-économiques dans le domaine environnemental et la conservation de la biodiversité
- Apporter l'appui matériel, technique et financier aux projets qui visent la conservation et la protection de la biodiversité des écosystèmes côtiers.

Recommandations prioritaires

Les pêcheries et les écosystèmes côtiers africains sont mal gérées, ce qui constitue une contrainte tant sur la productivité des écosystèmes que sur la conservation de la biodiversité ; l'UICN doit :

- Appuyer la création d'un réseau d'aires protégées côtières et favoriser la création de nouvelles aires protégées côtières dans chaque GEM d'ici 5 ans
- Utiliser les regroupements régionaux appropriés (GEM) pour le suivi et l'évaluation des ressources, la création des centres d'excellence, la surveillance du littoral, la négociation des accords de pêche, la gestion conjointe des ressources partagées
- Appuyer le transfert de pouvoir de gestion des ressources côtières aux communautés locales.

Ces trois recommandations doivent être mises en œuvre par chaque bureau régional de l'UICN et la personne responsable sera le Directeur régional du bureau correspondant. L'UICN, les populations locales, les services spécialisés des ministères chargés de la gestion des ressources naturelles dans chaque pays, les ONGs et la société civile, les sociétés privées seront responsables de l'exécution de ces recommandations.

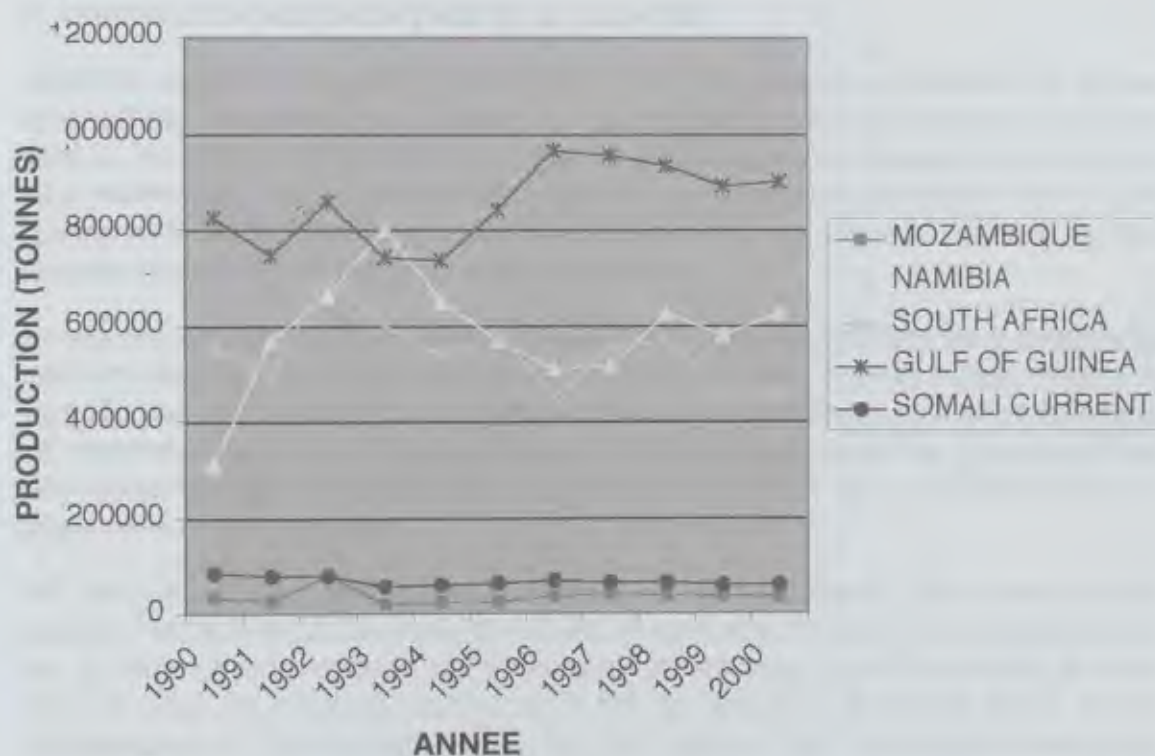
BIBLIOGRAPHIE:

1. Anonyme, 2001. Tran boundary diagnostic analysis for the protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem, Paper presented at the stocktaking meeting, GOG-LME project, Accra, 14 to 17 May 2001
2. COI/UNESCO. 1993. Assessment and monitoring of Large Marine Ecosystems. *IOC/INF-942: 51pp*
3. IOC-IUCN-NOAA. 1997. Ad hoc Consultative meeting on Large Marine Ecosystems (LME), Paris France: 23-24 January 1997. IOC Reports of meetings of experts and equivalent bodies *SC- 97/WS-75: 26pp*
4. FAO. 2000. FISHSTAT Plus. A PC system for the extended time series of global catches Prepared by FAO Fisheries Department, Rome.
5. Ruwa, R.K., Kulmiye A.J., Osore, M.K.W., Obura, D., Otiato, P.S., Mutoro, D., Shunula, J.P., Ochiwo J., and Mwaguni S. 2002. Global International Water assessment, Somali coastal Current sub-region No 46 *report on scaling and scooping: 16 pp*
6. Sherman, K. 1993. Large Marine Ecosystems as global Units for Marine Resources Management. An Ecological Perspective. Pages 3-14 in Sherman, K.A., Alexander, L.M. and Gold, B.D. *Ed. Large Marine Ecosystems-Stress, Mitigation, and Sustainability. AAAS*
7. Fishing Industry Hand Book. 2001. South Africa, Namibia and Mozambique, *29 Th Edition, George Warman Publications, Cape Town*

**ANNEXE 1. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PAYS AFRICAINS
CÔTIERS REGROUPÉS DANS LES DIFFÉRENTS GRANDS
ECOSYSTÈMES MARINS (GEM) EN AFRIQUE (ATLAS MONDIAL).**

GEM (n° du GEM entre paren- thèses)	Pays	Population 10 ⁶ (2000)	Taux de croissance en% (2000)	PIB 10 ⁶ \$ (1998)	PIB/hab en \$ (1998)
Courant des Canaries (27)	Cap Vert	0.412	1.37	496	1190
	Maroc	30.20	1.79	36000	1280
	Mauritanie	2.16	2.99	989	390
	Sénégal	10.29	3.3	4682	520
	Gambie	1.38	3.30	416	340
	Guinée Bissau	1.26	2.30	206	180
Courant du golfe de Guinée (28)	Guinée	7.61	1.08	3598	510
	Sierra L.	5.51	3.55	647	130
	Libéria	3.01	6.10	-	-
	Côte d'Ivoire	16.19	2.30	11005	760
	Ghana	19.27	1.98	7501	410
	Togo	5.25	3.50	1510	340
	Bénin	6.51	3.29	2306	390
	Nigéria	117.13	2.87	41353	340
	Cameroun	15.9	2.77	8701	456
	Guinée				
	Equatorial	0.48	2.54	456	1060
	Gabon	1.25	1.49	5518	4680
	Sao Tomé et Principe	0.160	3.16	41	290
	Congo	2.78	2.12	1961	700
	RD Congo	52	2.92	6964	140
Courant de Benguela (29)	Angola	11.49	2.62	7472	620
	Namibie	1.68	1.54	3092	1860
	R. Sud Africaine	43.98	1.22	133461	3220
Courant d'Agulhas (30)	Mozambique	19.62	2.52	3893	230
	Madagascar	15.30	2.79	3749	260
	R. Sud Africaine	43.98	1.22	133461	3220
Courant côtier de Somalie (31)	Tanzanie	31.96	2.24	8016	250
	Kenya	29.25	1.46	11579	400
	Somalie	7.44	3.93	-	-
	Seychelles	0.080	0.63	535	6800
	Comoros	0.58	3.12	196	370
	Iles Maurice	1.200	1.17	4199	36
Mer Rouge (33)	Djibouti	0.454	1.53	500	800
	Erythrée	4.142	3.89	650	170
	Soudan	35.530	3.31	10366	370
Méditerranée (25)	Maroc	30.205	1.79	36000	1280
	Algérie	31.788	2.06	47347	1580
	Tunisie	9.646	1.36	19956	2140
	Libye	5.114	2.40	-	-
	Egypte	68.495	1.78	82710	1350

Figure 1. Production halieutique Marine





Gestion des ressources en eau pour la lutte contre la pauvreté

Position de l'UICN sur les Questions de l'Eau en Afrique

Par Jean-Yves PIROT, IUCN, Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Suisse
email : jyp@iucn.org Site: www.iucn.org

1. Contexte: le lien entre l'eau et la pauvreté

Autrefois ressource disponible gratuitement, l'eau est devenue aujourd'hui un produit rare, difficile d'accès et cher. La rareté de l'eau résulte d'un certain nombre de facteurs dont la croissance démographique rapide, la dégradation des sources, la pollution et plus récemment, les sécheresses récurrentes. Les populations sont souvent les plus sévèrement touchées et le manque d'accès à l'eau a des impacts majeurs sur leur sécurité sociale, économique et environnementale.

La sécurité en matière d'eau existe là où l'ensemble de la communauté y compris les couches sociales pauvres et marginales ont accès à l'eau et à un certain niveau de contrôle des ressources en eau et des services pour satisfaire leurs besoins primaires de manière durable. Cela implique aussi qu'elles puissent saisir les opportunités de développement dans lesquelles l'eau représente un élément clé et qu'elles soient protégées des risques hydriques.

Les besoins en eau sont intimement liés à la vie quotidienne des communautés pauvres. Le fardeau de l'approvisionnement en eau pèse de manière disproportionnée sur les femmes et les enfants. Les femmes constituent une source importante de main d'œuvre dans les ménages pauvres et le fait de consacrer du temps et des efforts considérables à l'approvisionnement en eau diminue leur contribution productive potentielle. De plus en plus, les populations pauvres font face à la diminution progressive des ressources halieutiques ou autres produits tributaires de l'eau, essentiels pour leurs moyens d'existence. La qualité insuffisante de l'eau a d'autres conséquences importantes pour les pauvres, étant donné qu'un mauvais état de santé compromet sérieusement les moyens d'existence des familles.

L'accès à l'eau subit de plus en plus l'influence des considérations économiques guidées par les conditions actuelles du marché qui se superposent sur les systèmes agraires. La nécessité de valoriser l'eau en termes monétaires est devenue fondamentale. En outre, dans la fourniture de l'accès à une eau de bonne qualité, les gouvernements ont eu tendance à se focaliser sur le recouvrement des investissements pour un approvisionnement en eau de haut niveau. Le secteur informel auquel appartient la majorité des pauvres est marginalisé parce que les pauvres ne peuvent pas payer l'approvisionnement en eau.

Pour les pauvres, quatre aspects sont particulièrement importants: la disponibilité de l'eau pour la production et la génération de revenus; l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour la santé; la gestion durable de l'environnement; et la vulnérabilité aux catastrophes causées par l'eau, mais la forme que prend le lien entre l'eau et la pauvreté est aussi diverse que la pauvreté elle-même. Le point de départ consiste à se baser sur les capacités et les atouts dont disposent les communautés pauvres.

Comme l'a souligné le 2^{ème} Forum Mondial de l'Eau (La Haye, 2000), les quantités d'eau actuellement nécessaires à la satisfaction des besoins primaires sont faibles par rapport aux besoins de consommation de l'économie mondiale. Cela soutient l'assertion selon laquelle l'amélioration de la sécurité en eau sera mieux réalisée à travers la sensibilisation, le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel.

2. Analyse de la situation

Près de 50% des écosystèmes des zones humides sont déjà perdus dans les pays en développement (OCDE, 1999) et les sources d'eaux douces sont plus dégradées que les habitats terrestres et marins (PNUE, 2000). Déjà, 120 espèces de poissons et d'amphibiens d'Afrique sont menacées d'extinction (UICN, 2000) du fait de la conversion ou de la dégradation des écosystèmes aquatiques à un rythme rapide à travers le continent. La pollution industrielle et urbaine rapide, la prolifération des espèces envahissantes, la salinisation et l'intrusion des eaux salées sont des facteurs qui entraînent tous une diminution aussi bien de la qualité que de la quantité des eaux de surface disponibles aux populations africaines, en particulier dans les zones rurales. Par ailleurs les ressources en eaux souterraines de l'Afrique sont surexploitées, causant une baisse du niveau des réserves phréatiques de 0,5 à 5,0 mètres par an dans certaines régions. Aujourd'hui, 45 à 50% des populations rurales en Afrique n'ont pas accès à une eau de qualité et à l'assainissement (World Water Vision, 2000).

En même temps, la plus grande partie de l'Afrique est frappée par des sécheresses récurrentes et des inondations, dont l'intensité et l'impact sont aggravés par la dégradation de l'environnement (déforestation en amont, érosion des sols) et construction d'ouvrages mal conçus. Les impacts sont plus sensibles pour les pauvres qui vivent sur les terres marginales et dépendent de l'agriculture pluviale.

Les ressources naturelles telles que les terres, l'eau, le poisson, etc. fournissent la base des moyens d'existence. Les ressources halieutiques des lacs et des fleuves africains fournissent des aliments et des revenus à des millions de personnes et constituent pour de nombreux ménages, la principale source de protéines animales. Les grandes plaines d'inondation y compris le delta intérieur du Niger, le Nil et le Lac Tchad ont chacun une production allant jusqu'à 100.000 tonnes par an et génèrent un revenu annuel excédentaire de 20 à 25 millions de dollars des Etats-Unis. La récolte cumulative de ces vastes ensembles de zones humides, des centaines de petites plaines d'inondation qui s'étendent sur le continent et des fleuves classiques comme le Congo, est actuellement estimée à plus de 2 millions de tonnes par an. Les lacs et les réservoirs produisent 1,5 millions de tonnes supplémentaires par an, la plus grande production étant celle du Lac Victoria.

Un autre exemple de grande valeur socio-économique des écosystèmes d'eau douce en Afrique est donné par le delta intérieur du Fleuve Niger (35.000 km²) au Mali, qui est la deuxième plus grande zone humide en Afrique après le delta de l'Okavango (Botswana). Selon l'ampleur de l'inondation, 80.000 pêcheurs prélèvent annuellement 40 à 130.000 tonnes et emploient 300.000 autres personnes travaillant dans le secteur des pêches qui représente plus de 4% du PNB. Chaque année, dès que les eaux se retirent, environ 5 millions de têtes de bétail et de petits animaux broutent les riches pâturages de saison sèche (ou "bourgoutières") qui couvrent de grandes superficies du delta.

Sans ces pâturages, les éleveurs qui exploitent les pâturages pluviaux des vastes zones sèches en saison humide, ne pourraient pas survivre et le secteur qui représente plus de 10% du PNB s'effondrerait tout simplement. Selon la FAO (1998), la productivité du delta permet au Mali d'avoir une capacité de charge deux fois supérieure à celle du Burkina bien que ces deux pays aient des surfaces similaires de terres arables (100.000 km²).

Les tendances actuelles montrent que d'ici 2025, la population africaine atteindra 500 millions de personnes dont 60% vivront dans les centres urbains. Le maintien des importations de denrées alimentaires aux niveaux actuels (40% des besoins) nécessiterait la réalisation d'une croissance annuelle de 3% à 5% de la production vivrière, à travers principalement une forte augmentation de l'agriculture irriguée dont la durabilité est sérieusement remise en cause. Ainsi, les projections indiquent que les besoins en eau en Afrique vont augmenter de 54% pour atteindre 337 km³ par an en 2025.

Pour faire face aux besoins en eau croissants et éviter la destruction des écosystèmes, le défi consiste surtout à adopter une nouvelle approche - l'approche écosystème hydrographique - dans laquelle le partage équitable et la participation des populations jouent un rôle central. Cette approche préconise que la restauration et la prise en compte des fonctions des écosystèmes et les services aillent nécessairement de pair avec le développement.

3. Perspectives

Gouvernance

Tous les bassins fluviaux importants de l'Afrique sont partagés par deux ou plusieurs pays. L'on accepte de plus en plus que la gestion des ressources en eau doive être menée au niveau du bassin fluvial. Cependant, bien que le bassin fluvial soit le niveau le plus approprié pour la planification, la mise en œuvre doit être faite au niveau local. Pour réaliser une planification efficace et une mise en œuvre réussie, la gouvernance des ressources en eau nécessite des institutions et des mesures au niveau approprié, que ce soit au niveau international, national ou local.

Les stratégies de gestion des bassins fluviaux sont essentielles pour une utilisation durable des ressources en eau. Elles doivent comprendre des objectifs spécifiques pour la conservation des écosystèmes d'eau douce et la restauration des écosystèmes dégradés. Les stratégies de gestion des bassins fluviaux doivent faire partie de Cadres nationaux et régionaux de gestion de l'eau, tels que ceux récemment élaborés en Afrique Australe et dans l'Union Européenne. Les Cadres de Gestion de l'Eau fourniront les principes fondamentaux des buts et des approches qui seront utilisés pour une meilleure gouvernance et une gestion durable de l'eau au 21^{ème} siècle.

L'examen et le test des cadres de prise de décisions tels que ces Cadres de Gestion de l'Eau et celui conçu par la Commission Mondiale des Barrages, doivent devenir une priorité pour toutes les autorités de bassin et les pays membres. Les exemples sont donnés par l'atténuation des impacts négatifs des barrages sur les populations et les écosystèmes en aval. Les plans d'aménagement des ouvrages hydrauliques et énergétiques doivent être testés par rapport à leurs avantages ou coûts pour les couches

sociales les plus pauvres. L'approche préventive, l'un des principes clés convenus à Rio de Janeiro en 1992, pour améliorer la planification et la mise en œuvre des projets doit devenir une caractéristique commune de tous les projets de maîtrise de l'eau.

La participation est nécessaire à l'amélioration de la gestion des bassins fluviaux. L'Etat, dans la plupart des pays, est le propriétaire des ressources naturelles et accorde aux populations à des degrés divers, un accès à ces ressources, mais non pas la propriété. Une gestion saine des ressources en eau pour la réduction de la pauvreté dépend de l'habilitation des communautés. Le grand public a le droit d'être informé et d'exiger des personnes qu'il a élues à des postes politiques rendent des comptes. L'éducation et le renforcement des capacités des pauvres sont nécessaires, à condition qu'ils puissent participer aux processus politiques et de société liés à la gestion des ressources dont ils dépendent, y compris l'eau.

Il y a également un besoin croissant d'impliquer le secteur privé comme partie prenante dans la gestion de l'eau, étant donné que les sociétés privées jouent un rôle de plus en plus grand dans les infrastructures hydrauliques, dans la gestion et dans le contrôle de l'accès. Il est fondamental de s'assurer que les objectifs liés aux investissements du secteur privé dans le domaine de l'eau prennent en compte la situation des pauvres.

En conclusion, la gestion doit être basée sur les principes de bonne gouvernance - ouverture, participation et responsabilité - pour s'assurer que les décisions prises sont basées sur un examen juste, franc et équitable de toutes les options. La participation des parties prenantes et le droit d'accès à l'information sont des préalables à ces processus. L'analyse des options de développement doit être basée sur plusieurs critères de prise de décision y compris les valeurs sociales et écologiques, ainsi que celles économiques, plutôt que sur une analyse globale des utilisateurs pour soutenir les décisions.

Finances

Des investissements accrus dans les ressources en eau sont d'une importance capitale. L'allocation de ressources financières publiques et privées pour la mise en œuvre des plans d'action de la gestion des bassins versants, qui contribuent à la réduction de la pauvreté et à la protection des ressources, doit être fortement encouragée que ce soit à travers des subventions, des révisions fiscales ou l'aide au développement.

Les mesures financières doivent renforcer la durabilité des moyens d'existence en offrant aux pauvres plus d'options de génération de revenus ou assurer un accès direct aux ressources naturelles. Les investissements pour le développement économique doivent atteindre les pauvres. Les investissements doivent être orientés vers l'agriculture, le développement rural et les autres secteurs utilisant de l'eau et générant des revenus directs pour les communautés pauvres.

Des mesures incitatives concernant la gestion des ressources en eau doivent être examinées, ajustées et intégrées afin de réduire de manière drastique la surexploitation des ressources en eau dans tous les pays. Des systèmes financiers pour des transferts inter-bassins dans lesquels les utilisateurs payent pour la protection des ressources dans une autre partie du bassin, doivent être mis en place sur la base de la valorisation des services des écosystèmes. Des mécanismes innovateurs de financement doi-

vent être identifiés pour améliorer les conditions des pauvres à travers des aménagements d'infrastructures publiques ayant des objectifs à long terme de réduction de l'utilisation peu durable des ressources naturelles.

Enfin, l'eau doit bénéficier d'une plus haute priorité dans les allocations budgétaires et les mesures incitatives publiques. Les systèmes fiscaux doivent être revus à la lumière de la prise de conscience grandissante des liens entre la pauvreté et les ressources naturelles.

Gestion des écosystèmes pour des moyens d'existence durables

La gestion des écosystèmes est d'une importance capitale aussi bien pour la définition des limites des ressources en eau exploitables que pour comprendre la vulnérabilité à laquelle sont confrontées les populations pauvres. Les zones humides doivent être considérées comme étant productrices de biens et de service, plutôt que comme des usages entrant en compétition avec d'autres usages de l'eau.

Les débits environnementaux sont nécessaires pour la durabilité des écosystèmes, la disponibilité des ressources en eau et pour pérenniser les ressources naturelles comme base des moyens d'existence. La variabilité des débits hydrauliques à travers les écosystèmes et les débits minimums nécessaires pour maintenir l'intégrité de ces écosystèmes sont des questions fondamentales pour la gestion de l'eau.

En outre, la protection des habitats en amont (en particulier les forêts), les zones riveraines des fleuves, les branches fluviales, les zones humides, les plaines d'inondation et les écosystèmes estuariens doivent occuper une grande place dans les stratégies de gestion des bassins versants, afin de garantir des réserves en eau suffisantes, éviter la pollution et les inondations destructrices et maintenir des pêches importantes.

Les pêches africaines produisent plusieurs millions de tonnes par an, mais les réserves halieutiques dépendent beaucoup du régime d'inondation. La récolte et les profits pour les populations sont généralement plus faibles dans les années de faible écoulement et quand le débit est modifié par des barrages ou par un prélèvement de l'eau pour l'agriculture irriguée. Comme la demande d'eau augmente à travers le continent, la valeur économique et sociale totale des pêches fluviales d'Afrique doit être reconnue et gérée comme partie intégrante des efforts visant à améliorer la productivité de l'eau, améliorer la sécurité alimentaire et pérenniser les moyens d'existence ruraux. Un engagement plus efficace des parties prenantes de la pêche à travers des institutions décentralisées de gestion sera nécessaire pour réaliser cela.

Dans beaucoup de cas, les populations ont vécu avec le risque de catastrophes naturelles pendant des générations et ont développé des stratégies efficaces pour y faire face et s'y adapter afin de réduire leur impact éventuel, par exemple à travers des zones humides capables de stocker l'eau pour les périodes de sécheresse. Dans bon nombre de cas, les fonctions des écosystèmes sont combinées avec l'utilisation productive des écosystèmes. L'intensification des pressions et la diminution des espaces ont souvent entraîné l'effondrement de ces systèmes, et le résultat est que la perte des potentiels biologiques et productifs a fortement augmenté la vulnérabilité des populations.

Les actions visant à protéger et à maintenir ou restaurer le cas échéant, ces écosystèmes vitaux ne vont pas simplement bénéficier aux populations qui vivent à l'intérieur et aux alentours immédiats, mais peuvent aussi jouer un rôle clé dans la réduction de l'impact des catastrophes qui affecteraient des populations beaucoup plus grandes. La gestion des écosystèmes a donc un grand potentiel de réduction de la menace des catastrophes aussi bien en faveur des populations pauvres que pour la société dans son ensemble.

Il est évident que la protection de la base des ressources et des habitats qui sont d'une importance capitale pour les ressources en eau ne suffira pas. La tendance au prélèvement excessif et à la surexploitation de l'eau doit être renversée à travers des approches de gestion de la demande. Celles-ci doivent occuper une place importante dans les stratégies régionales et nationales de gestion de l'eau et être soutenues par des recherches scientifiques dans un vaste éventail de domaines, allant des pratiques d'irrigation améliorées et aux cultures moins consommatrices d'eau aux processus industriels plus efficaces qui réduisent les impacts sur la qualité et la quantité de l'eau.

La consommation de l'eau par le secteur agricole, en particulier les cultures irriguées, doit être revue étant donné le fait que les ressources en eau sont limitées et que la salinisation et la dégradation des sols sont devenues courantes. L'optimisation de l'agriculture irriguée (« plus de cultures pour chaque goutte d'eau ») est l'une des plus grandes priorités de la recherche agronomique en Afrique, pour éviter à la fois le prélèvement excessif de l'eau et l'érosion des sols, en particulier dans les zones amont. L'efficacité des systèmes d'irrigation doit être améliorée afin de s'assurer que ceux-ci sont économiquement viables pour les paysans et de nouvelles pratiques d'irrigation doivent être développées pour restaurer les sols dégradés ou engorgés, économiser l'eau, réduire la quantité d'engrais utilisée et augmenter la productivité. Des structures appropriées de fixation des prix doivent être développées, permettant la satisfaction des besoins humains primaires tout en pénalisant les utilisations inutiles ou extravagantes.

Étant donné que l'expansion de l'agriculture irriguée nécessitera en outre d'énormes investissements en capitaux, la priorité doit être donnée à la maximisation de la disponibilité des ressources naturelles. En Afrique, la valeur économique moyenne des plaines d'inondation fonctionnelles en termes de production vivrière, s'élève à 3.000 \$ EU par km² et jusqu'à 250 \$ EU par habitant par an (UICN, 2002). Par unité de 100 m³ d'eau, un système naturel de zone humide rapporte 0,40 \$ EU en valeur alimentaire (lait, viande, poisson) par rapport à - 0,70 \$ EU pour les surfaces irriguées, quand les coûts de construction et d'entretien sont pris en compte (UICN, 1992). Par ailleurs, les concepts naissants et les nouvelles pratiques visant à maximiser les systèmes de production pluviale (utilisant les cultures traditionnelles ou nouvelles) et arrêter la dégradation des sols à travers les pratiques de zéro labour sont entrain d'être testées avec succès dans plusieurs pays africains.

L'application des Principes de l'Approche Ecosystème tels que définis et adoptés par la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), offre un cadre de planification et de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (telle que promue par les initiatives internationales de gestion de l'eau comme le Partenariat Mondial pour l'Eau) qui pourrait aboutir à de meilleurs moyens d'existence pour les pauvres. La plupart des États africains sont parties à la CDB et la mise en

œuvre de l'approche écosystème fait partie de leurs obligations dans le cadre de ce traité. Cependant, le principal défi demeure la transformation de l'approche écosystème en processus opérationnel en ce qui concerne la gestion des ressources en eau. Par conséquent, il y a une nécessité très urgente de commencer la mise en œuvre des principaux enseignements et de développer d'autres applications de cette approche en Afrique.

4. Recommandations

- Elaborer et mettre en œuvre des Cadres Nationaux de Gestion de l'Eau (des Directives), semblables à ceux développés par l'Union Européenne et l'Afrique du Sud, contenant des principes et des buts en matière de gestion des bassins versants, ainsi que des objectifs spécifiques pour la préservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce. Ces cadres ont adopté une nouvelle approche pour renforcer les moyens d'existence dans un contexte de privatisation et de mondialisation. Des mécanismes de coordination (y compris une représentation appropriée de la société civile et des dispositions juridiques pour mener la planification et la gestion des bassins versants) doivent être mis en place dans au moins 30% des bassins versants nationaux d'ici 2007.
- Préparer, d'ici 2007, des Plans de Protection des Ressources en Eau Nationales qui prennent en compte la mise en défens et la protection juridique de cours d'eau, de zones humides, de lacs, de réserves d'eau souterraine et de zones côtières bien précis. Ils doivent comprendre des actions sur :
 - ✓ La réduction de la demande d'eau dans le secteur agricole, les ménages et l'industrie ;
 - ✓ Des plans incitatifs et des instruments juridiques pour réduire de manière drastique la surexploitation des ressources en eau et protéger les zones et les ressources critiques ;
 - ✓ La création de débits environnementaux, la quantité d'eau à laisser dans les fleuves pour les écosystèmes en aval et leurs utilisateurs ;
Une meilleure agriculture irriguée et le développement de pratiques agricoles alternatives pluviales ;
 - ✓ Des outils juridiques pour s'assurer que le principe de pollueur - payeur est mis en œuvre ;
 - ✓ Des transferts financiers pour la protection des ressources entre les utilisateurs de l'aval et ceux de l'amont, dans les cas où les pertes économiques des fonctions des écosystèmes en aval, causées par les infrastructures en amont peuvent être clairement établies.

Les NPPRE doivent être mis en œuvre pendant la période de 2007-2012 dans autant de pays africains que possible et permettre de démontrer des améliorations d'ici 2012.

- Donner aux organisations de bassin fluvial existantes et celles à venir des mandats appropriés et des dispositions légales pour permettre une meilleure coordination, planification et mise en œuvre d'actions en appui à la gestion durable des ressources en eau. Les institutions de coordination au niveau bassin fluvial doivent investir dans des processus de pleine participation des parties prenantes pour planifier la gestion

des ressources en eau et résoudre les conflits provenant de la mise en place d'infrastructures. 50% des organisations africaines de bassin fluvial doivent bénéficier de ces améliorations d'ici 2007.

- Encourager les dialogues nationaux et mener des revues d'ici 2007, sur l'adaptation et le test des recommandations de la Commission Mondiale des Barrages, y compris la création de débits environnementaux pour renforcer la contribution que tous les écosystèmes aquatiques apportent aux moyens d'existence durables.
- De meilleurs programmes de renforcement des capacités et de formation sur les connaissances et les compétences requises pour la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes, y compris l'apprentissage institutionnel, les méthodes participatives, l'utilisation des ressources, l'économie et la négociation, doivent être mis en œuvre d'ici 2007 dans au moins 50% des pays africains.
- D'ici 2012, des programmes efficaces de recherche et de collecte de données sur les indicateurs environnementaux, sociaux et économiques liés aux ressources en eau doivent être opérationnels dans tous les bassins fluviaux africains.
- D'ici 2012, des plans incitatifs et des instruments juridiques concernant la gestion des ressources en eau sont revus, ajustés et intégrés afin de lutter de manière drastique contre la pauvreté et réduire la surexploitation des ressources en eau dans tous les pays africains.

L'UICN offre aux gouvernements et aux groupes de la société civile qui veulent s'engager dans la mise en œuvre de ces priorités et dans le respect de leurs obligations dans le cadre du Plan de Travail Conjoint entre la Convention sur la Diversité Biologique et la Convention de Ramsar sur les Zones Humides, son appui et ses conseils. L'UICN est particulièrement disposée à aider à l'animation et à la mise en œuvre des composantes régionales des recommandations ci-dessus, en particulier celles qui ont le potentiel d'améliorer la gestion des ressources en eau partagées.

5. Partenariats pour l'Afrique

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) sera un renouvellement important de l'engagement au développement durable en Afrique. Le NEPAD comprend un cadre de coopération régionale sur les ressources en eau, la restauration des écosystèmes (y compris les zones humides), la production agricole durable et la conservation de la biodiversité. A ce titre, le NEPAD est une initiative clé pour la réalisation d'une meilleure gestion des ressources en eau pour la sécurité sociale, économique et environnementale en Afrique.

Cependant, pour atteindre ses objectifs, le NEPAD devra prendre en compte les politiques et les stratégies de gestion de l'eau incluses dans le Texte du Président et dans d'autres documents d'orientation, comme ceux de la Conférence Internationale sur l'Eau (Bonn, 2001). Il est particulièrement important pour l'Afrique de doter les organisations de bassin fluvial existants et futurs de mandats appropriés et de dispositions légales leur permettant de mieux coordonner, planifier et mettre en œuvre des actions d'appui à la gestion durable des ressources en eau. Ces institutions de coordination au niveau des bassins fluviaux doivent s'investir dans des processus participatifs multi-parties prenantes pour planifier la gestion des ressources en eau, protéger les cours d'eau, les zones humides, les lacs, etc. et résoudre les conflits causés par la construc-

tion d'infrastructures. La coopération Sud-Sud pour s'assurer que les progrès accomplis dans un bassin fluvial donné sont rapidement adoptés ailleurs est très importante pour le succès du NEPAD.

Le NEPAD peut être grandement aidé par les initiatives en cours à divers niveaux, par exemple :

- Le Dialogue sur l'Eau, l'Alimentation et l'Environnement a été initié par un consortium d'organisations internationales (FAO, IWMI, WWC, ICID, GWP, OMS, PNUE, IFAP, WWF et UICN). Il examinera spécifiquement le conflit et les synergies entre l'utilisation de l'eau pour la production agricole d'une part, et la protection de l'environnement d'autre part. En outre, il stimulera et contribuera aux discussions régionales et nationales pour une meilleure gestion des ressources en eau et une production agricole durable.
- Le Dialogue sur l'Eau et les Changements Climatiques rassemble des chercheurs, des gouvernements et la société civile pour chercher des mesures visant à atténuer les impacts des changements climatiques et à s'y adapter. Les Dialogues seront conduits en 2002 et 2003 en Afrique de l'Ouest et en Afrique Australe. Ils seront soutenus par des revues des questions régionales et une revue spéciale du Panel International sur les Changements Climatiques, sur l'eau et les changements climatiques.
- Les partenaires pour l'Eau et la Nature sont un partenariat de plus de quatre-vingt organisations qui œuvrent ensemble sur la mise en œuvre de l'Initiative Eau et Nature. Ce partenariat regroupe des gouvernements, des ONG, des instituts techniques, des organisations internationales et des sociétés commerciales. Leur effort commun est centré sur l'intégration de l'approche écosystème dans la planification et les pratiques de gestion des ressources en eau en vue d'améliorer les moyens d'existence des pauvres et maintenir des écosystèmes sains. L'approche sera démontrée sur les sites de démonstration à travers le monde. Ces projets seront soutenus par un renforcement des capacités, une analyse stratégique et l'élaboration de nouveaux outils pour une meilleure gestion de l'eau.

La gestion des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique :

Vers une conciliation de la durabilité et de la lutte contre la pauvreté

Par Cleto NDIKUMAGENGE, UICN - CEFDHAC BP. 5506 Yaoundé - CAMEROUN
Email: cleto.cefdhac-iucn@camnet.cm ou cleto.ndikumagenge@iucn.org ou cleto.ndiku-ma@yahoo.fr

1. Introduction

Les Ecosystèmes Forestiers d'Afrique jouent un rôle important dans la vie des populations et dans les économies des pays. Ils garantissent aux populations des produits et des services très diversifiés. La problématique majeure est de trouver des stratégies de gestion (y compris les problèmes de gouvernance) qui permettent de s'attaquer aux besoins immédiats des populations tout en garantissant un impact positif durable sur la pauvreté et l'environnement.

L'auteur de ce papier montre de façon succincte la situation forestière, la diversité des ressources forestières et l'importance économique des forêts africaines. Il pose ensuite la problématique de la gestion durable de ces écosystèmes et propose des moyens d'action sur les plans politique, technique, institutionnel et social qui pourraient permettre de concilier leur gestion durable et la lutte contre la pauvreté.

Enfin, il met en exergue le rôle de l'UICN en tant qu'Union ayant pour principale mission « d'influer sur les sociétés, les encourager et les aider à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable ». Il fait quelques recommandations aux niveaux global, sous-régional et national.

2. Analyse de la situation des écosystèmes forestiers d'Afrique

2-1 Situation des forêts en Afrique

Le couvert forestier d'Afrique est estimé à de 650 Millions d'Ha, soit 21,8 % de la superficie totale des terres et 16,8% du couvert forestier mondial. Le taux de déforestation est très élevé car l'Afrique est responsable de plus de 56% de la réduction du couvert forestier de 1990 à 2000.

Tableau 1: Situation des Forêts d'Afrique en 2000 en millions d'Ha en 2000 par sous-région

Sous - Region	Superficies des Terres	Superficie des forêts	Pourcentage
Afrique du Nord	941,4	68,2	7,2
Afrique de l'Ouest	505,3	72,2	14,3
Afrique de l'Est	411,1	85,6	20,8
Afrique Centrale	551,5	240,7	43,6
Afrique Australe	591,1	183,1	31,0
TOTAL	2 978,4	649,9	21,8

Source: FAO, 2002

2-2 Diversité des écosystèmes forestiers

La forte diversité des conditions écologiques explique la diversité des types de forêts : forêts denses et humides, forêts de montagne, mangroves... et la grande richesse en biodiversité dont jouissent certaines régions d'Afrique.

L'Afrique Centrale par exemple compte plus de 60% de la diversité biologique d'Afrique, et est placée au premier rang des régions africaines par sa richesse en espèces, elle compte plus de 80% des forêts denses ombrophiles d'Afrique et jouit d'un taux d'endémisme très élevé (Plus de 70%). Cette variabilité explique les écarts de la production de la biomasse ligneuse : 4 Tonnes/Ha au Sahel et 200 Tonnes/Ha dans le Bassin du Congo.

2-3 Aménagement forestier et plantations

Les efforts pour promouvoir l'aménagement durable sont encore très faibles car très peu de forêts sont actuellement soumises à une gestion durable. Les plantations représentent environ 8 millions d'Ha soit 4,3% des forêts mondiales et l'importance des arbres hors forêts et des produits forestiers non ligneux est croissante.

2-4 Importance économique des forêts africaines

La production africaine en bois rond représente 16,6% de la production mondiale. Paradoxalement, le commerce interafricain des produits forestiers est encore très négligeable et la participation des communautés et des entreprises locales à la gestion des industries forestières laisse à désirer. La part des forêts africaines dans la production des sciages reste très faible (moins de 1,7% de la production mondiale) et cette production est seulement concentrée sur un petit nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud. Aussi, faut-il souligner que cette industrie est dans les mains des étrangers. La part des bois industriels dans la satisfaction des besoins des populations reste donc faible.

Les écosystèmes forestiers fournissent de nombreux produits et services : bois industriel et ses dérivés, bois de feu, produits forestiers non ligneux¹, moyens d'existence des populations (régénération des terres agricoles, protéines animales...), protection des bassins versants et restauration des terres.

Le bois de feu représente 87% de la production totale de bois rond et la consommation par an et par habitant est estimée à 0,899 M3 contre 0,299 M3 en Asie. La contribution de certains produits non ligneux dans les économies des ménages² et des pays³ est prépondérante.

¹ Les écosystèmes forestiers fournissent des produits forestiers non ligneux très diversifiés : Plantes médicinales (toutes les régions), plantes comestibles (Iles de l'Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique australe), fourrages (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique australe), gibier (Afrique Centrale et australe) et Produits apicoles)

² Dans certains ménages du Ghana et du Cameroun, les revenus en provenance des produits forestiers non ligneux représentent plus de la moitié des revenus des ménages.

³ Le Soudan tire des revenus importants des exportations de la gomme arabique (plus de 80% de la production mondiale de la gomme arabique proviennent du Soudan).

Toutefois, il y a lieu de déplorer le manque de données fiables sur les produits forestiers non ligneux.

2-5 Les axes prioritaires de la contribution du secteur forestier à la lutte contre la pauvreté

En Afrique du Nord, un accent particulier est mis sur le soutien aux industries rurales et aux produits forestiers non ligneux et sur le soutien à la production animale par la fourniture du fourrage.

En Afrique de l'Est, les priorités sont mises sur la fourniture du bois de feu en milieu rural et urbain, le renforcement des industries de traitement des produits forestiers non ligneux surtout les plantes médicinales, l'amélioration des capacités techniques de gestion des industries traditionnelles et l'augmentation des recettes issues de la gestion de la faune.

En Afrique Australe, il s'agit du soutien aux activités du secteur informel, du renforcement de la dimension sociale dans le domaine de la foresterie commerciale et du perfectionnement de la participation communautaire.

En Afrique Centrale, les priorités sont mises sur l'amélioration du cadre institutionnel pour mieux impliquer les entrepreneurs locaux et les communautés locales et l'investissement des parties des recettes forestières dans le développement social (centres de santé, écoles, routes...).

En Afrique Occidentale, il s'agit de l'amélioration de la participation locale à la gestion des forêts et à la transformation du bois et du soutien technique et institutionnel aux petites entreprises forestières.

2-6 Les paradoxes et les conflits

Le paradoxe dans les régions les plus forestières comme l'Afrique Centrale est que les produits forestiers non ligneux et le bois de feu ont une importance socio-économique beaucoup plus important que le bois d'œuvre.

Les pays de l'Afrique occidentale et centrale ont mis en place des mesures incitatives à la promotion de la première transformation. Or, il existe des conflits entre la production du bois telle qu'elle est menée actuellement et les autres utilisations comme la chasse de subsistance durable et l'exploitation des produits forestiers non ligneux. La généralisation des industries peut entraîner un transfert des ressources forestières des femmes vers les hommes. En effet, les femmes voient leur accès aux ressources diminuer au profit des hommes qui ont des emplois dans les scieries et qui sont utilisés pour les activités de chasse commerciale. Or, si la gestion des ressources forestières en amont n'est pas durable, il n'y a pas non plus d'emploi durable.

La politique de promotion de la première transformation peut décourager la deuxième transformation surtout que les emplois dans les usines de première transformation sont limités par rapport à la deuxième transformation.

La redistribution des redevances forestières aux collectivités locales et au trésor public n'est pas toujours effective dans la plupart des pays alors qu'elles devraient être utilisées dans la promotion des infrastructures sociales (écoles, centres de santé...). La généralisation des coupes illégales ne permet ni aux populations pauvres ni au secteur public de profiter des retombées de l'exploitation forestière. Il n'y a pas en effet de gestion durable dans un contexte où la réglementation n'est pas respectée.

3. Moyens de mise en œuvre

Du point de vue politique

La mise en place de forums de concertation et d'échanges à l'exemple de la CEFDHAC et du Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale sur la gestion durable des forêts tropicales africaines ou Processus de Yaoundé contribue à faciliter l'émergence d'une vision commune de la gestion des écosystèmes. Ces cadres politiques favorisent l'implication de toutes les parties prenantes (ONG, secteur privé,...), la promotion de la gouvernance⁴ (décentralisation de la gestion forestière, participation des communautés locales) et la promotion du principe de subsidiarité dans la gestion des ressources.

Du point de vue institutionnel

Les réformes institutionnelles déjà engagées dans tous les pays d'Afrique (révision des codes, adaptation des textes aux contextes actuels, prise en compte des besoins des populations et de la gestion participative ...) devraient être poursuivies et soutenues. Il s'avère nécessaire de créer des cadres sous-régionaux de facilitation pour essayer d'améliorer les politiques et les législations⁵ notamment en ce qui concerne les ressources forestières communes et transfrontalières.

Du point de vue aménagement

La mise en application de l'aménagement durable notamment l'élaboration des plans de zonage définissant les domaines forestiers permanents et non permanents, les forêts communautaires, la certification, la mise en application des principes, critères et Indicateurs de la gestion durable, intégration agro-sylvo-pastorale est à promouvoir. Parallèlement à cela, la mise sur pied d'un cadre réglementaire incitatif pour mettre en œuvre toutes ces innovations en matière d'aménagement est indispensable. Dans les pays densément peuplés, la promotion des systèmes agroforestiers permet de faire le lien entre les préoccupations des populations en matière forestière et l'agriculture.

Du point de vue de l'implication des populations

La promotion des partenariats et des dialogues impliquant la participation des populations dans la gestion des écosystèmes et favorisant la redistribution plus équitable des redevances forestières et la mise sur pied des programmes de cogestion s'impose. Cela contribue à gérer les conflits liés à la gestion des écosystèmes forestiers.

Du point de vue social

Il y a nécessité de mieux comprendre la valeur socio-économique des forêts et de l'utilisation alternative des terres forestières en tenant compte de la tenure foncière.

Renforcement des capacités

Il convient d'encourager le renforcement des capacités des populations locales à négocier avec les Gouvernements et les exploitants en vue de garantir leur participation et leur implication pour une meilleure utilisation des redevances forestières et une gestion durable des ressources forestières.

⁴ En Afrique centrale, la CEFDHAC a facilité l'élaboration du code de déontologie de la gestion durable des concessions forestières en Afrique par les exploitants forestiers eux-mêmes

⁵ L'exemple du Réseau des Parlementaires d'Afrique centrale mis en place dans le cadre de la CEFDHAC est un exemple d'une initiative novatrice permettant aux Parlementaires de contribuer à l'harmonisation des lois, de participer davantage à l'élaboration et de contrôler la mise en œuvre de ces lois.

La valorisation des connaissances traditionnelles en tenant compte de l'ethnoscience contribue à mieux comprendre l'utilisation des ressources naturelles par les populations.

Aussi, le renforcement des capacités des chercheurs et des partenaires au développement contribuera-t-il à mieux valoriser les résultats de recherches menées par les institutions de recherche (CIFOR, ICRAF, CIRAD...).

Mise en œuvre des conventions internationales

La mise en œuvre des conventions internationales liées aux arbres et aux forêts comme la Convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacée d'extinction (CITES), la Convention cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques, la Convention sur la lutte contre la désertification est un moyen efficace de faire le lien entre les politiques et les pratiques de terrain. Des synergies entre toutes ces conventions devraient être trouvées au niveau de chaque pays afin de faciliter leur mise en œuvre.

Mobilisation financière

La promotion de la mobilisation des fonds à travers les mécanismes internationaux de financement pour soutenir les initiatives régionales africaines, les petites subventions qui permettent aux communautés de financer leurs propres projets, la mise en place des fonds en fidéicommis, la valorisation de nouveaux produits et l'amélioration du commerce des produits forestiers autres que le bois peut contribuer à améliorer la mobilisation des fonds. Le financement de la Convention sur la lutte contre la désertification par des mécanismes spécifiques peut également améliorer l'accès aux financements.

4-Le Rôle spécifique de l'UICN

Dans tous ce processus, l'UICN pourra jouer plusieurs rôles :

Au niveau global

L'UICN devra apporter un appui technique aux décideurs et aux partenaires de développement dans la compréhension des enjeux mondiaux liés aux arbres et aux forêts entre autres dans les domaines liés aux conventions internationales, à la participation des pays africains dans les débats internationaux sur les arbres et les forêts.

En tant que « *référence scientifique de renommée mondiale* », l'UICN devra influencer sur les décideurs en capitalisant les résultats des recherches, en les diffusant et en jouant un rôle de lobbying pour « *alerter* » les partenaires au développement sur les menaces et les dangers qui pèsent sur les ressources forestières africaines.

Au niveau Régional

L'UICN devra faciliter et encourager la mise sur pied et le renforcement des processus régionaux qui regroupent le maximum d'acteurs⁶ impliqués dans la gestion des ressources. Ces processus contribuent à l'harmonisation des politiques et des législations forestières (y compris la fiscalité) entre les pays d'une même sous-région.

⁶ Le cas de la CEFDHAC ou le Processus de Brazzaville peut servir d'exemple à d'autres régions africaines

Sur le plan National

L'UICN devra jouer le rôle de facilitateur des processus nationaux et des forums⁷ de dialogues et de concertation multi-acteurs. Elle devra apporter son appui technique dans la mise en œuvre des projets et des programmes par les pays. De par son caractère international, l'UICN devra promouvoir et capitaliser les expériences de bonne gouvernance, de cogestion et de décentralisation et faciliter leur diffusion.

5-Recommandations

Au niveau national

- Mieux coordonner les interventions sur le terrain pour éviter la dispersion des efforts ;
- Améliorer les politiques nationales par la promotion des mesures incitatives, l'application des lois, la décentralisation, la prise en compte des régimes fonciers et l'évaluation des impacts ;
- Intégrer les politiques forestières dans les politiques globales de gestion des ressources naturelles y compris les ressources agricoles ;
- Mieux faire comprendre la valeur socio-économique des forêts ;
- Contrôler l'impact des politiques macroéconomiques sur l'intégrité des forêts ;
- Renforcer les capacités des communautés locales (à planifier, gérer, négocier), de la société civile et des organismes gouvernementaux.

Au niveau sous-régional

- Créer et renforcer des cadres sous-régionaux de facilitation en vue d'améliorer la mise en cohérence des politiques et des législations en ce qui concerne les ressources communes et transfrontalières ;
- Promouvoir des cadres à l'échelle de toute l'Afrique réglementant l'exploitation forestière et interdisant l'exploitation abusive par les sociétés privées d'exploitation.

Aux niveaux national et sous-régional

- Utiliser les enseignements tirés des recherches et diverses expériences sur le terrain ;
- Fournir des informations essentielles aux législateurs, au public et aux décideurs ;
- Développer et améliorer des systèmes de suivi et d'évaluation adaptés aux politiques menées dans le secteur.

Au niveau des financements

- Soutenir les cadres appropriés de mobilisation de financement comme le NEPAD ;

⁷ L'exemple du Forum de Cogestion des ressources naturelles (COGEREN) au Congo et du Forum des acteurs impliqués dans la Conservation et le Développement de la Réserve de biosphère du Dja au Cameroun facilités par l'UICN peut être capitalisé au niveau des autres pays.

- Promouvoir les mécanismes novateur de financement dans le cadre du stockage du carbone ;
- Utiliser les fonds générés par les forêts pour la conservation et le développement ;
- Transformer en fonds de développement et de conservation des fonds issus des taxes payées par les sociétés forestières ;
- Renforcer les financements bilatéraux et multilatéraux pour garantir la bonne gestion des écosystèmes forestiers

Trois recommandations prioritaires

- Poursuivre la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles en matière de gestion des écosystèmes forestiers en insistant sur la gouvernance, la décentralisation, la participation des populations dans la gestion et le partage des retombées issues de la gestion des ressources ;
- Renforcer les mécanismes permettant une meilleure connaissance des ressources forestières disponibles (produits forestiers et produits forestiers non ligneux) et une meilleure valorisation des résultats de la recherche ;
- Renforcer les capacités à tous les niveaux (communautés locales, partenaires de développement et organismes gouvernementaux).

Références Bibliographiques

EU/FAO, (1999): The Role of Wood Energy in Africa, 43pp + appendixes

FAO, (2002): Etude Prospective du Secteur Forestier en Afrique. *Opportunités et défis à l'Horizon 2020, synthèse périodique*, 86pp

OIBT/UICN, (1995): *La conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales aménagées*, 248pp

FAO, (2002): Situation et tendances de l'aménagement forestier en Afrique Centrale, 103pp

FAO: Les produits forestiers non ligneux d'Afrique: un aperçu régional et national, 303 pp.

ANNEXE 1

PROGRAMME DE LA REUNION

Réunion Africaine Préparatoire (SMDD)
Dakar, Sénégal
23 – 25 avril 2002

PROGRAMME DE LA REUNION

CHAIRMAN : Prof. Amadou Tidiane BA / Christophe CREPIN
RAPPORTEUR (S) : George Michael SIKOYO & Jeff McNEELY

Jour 1 : Mardi 23 avril 2002

Horaire	Session
7h30 – 9h00	Enregistrement des participants
9h00-9h45	Cérémonie d'Ouverture Allocution du Représentant de l'UICN Allocution du Représentant de la France Allocution du Représentant de la Banque Mondiale Discours d'ouverture du Ministre de la Pêche
9h45-10h15	Session Introductive Rappel des objectifs de la réunion (par J. Castano) Adoption du programme Quelques remarques (Jeff McNeely) Informations pratiques (par A. Kane)
10h15-10h30	Pause café
10h30-11h30	Session Plénière Présentation du NEPAD (par le Délégué Général) Le NEPAD vu par l'UICN (par Yémi Katerere) Questions / Discussions
11h30-12h30	Session plénière : Présentations introductives (3) <i>Objectif : Permettre un échange sur les 3 thèmes retenus par l'UICN pour le Sommet du Développement Durable</i> Thème 1 : La gouvernance Environnementale Par Juanita Castano Thème 2 : Les moyens d'existence durable Par Jean Yves Pirot Thème 3 : Le financement du Développement durable Par Aimé J. Nianogo
12h30 -14h00	Déjeuner
14h00- 15h45	Travaux de groupes (3 groupes de travail) <i>Objectifs : Tirer des enseignements des 3 thèmes centraux et faire des recommandations quant aux moyens de mise en œuvre : les partenariats possibles et le Rôle de l'UICN</i> Groupe de travail Thème 1 : La gouvernance Environnementale Groupe de travail thème 2 : Les moyens d'existence durable Groupe de travail thème 3 : Le financement du Développement durable
15h45-16h00	Pause Café
16h00 –18h00	Travaux de groupes (Suite)
18h00	Fin des travaux de la journée

Jour 2 : Mercredi 24 avril 2002

Horaire	Session
8h30-9h00	Session plénière : Restitution <i>Objectif : Partager les résultats des travaux de groupes et mettre en commun les recommandations sur les 3 thèmes retenus par l'UICN pour le SMDD</i>
	Thème 1 : La gouvernance Environnementale
	Thème 2 : Les moyens d'existence durable
	Thème 3 : Le financement du Développement durable
9h00 – 9h15	Présentation du plan d'action du SMDD (Juanita Castano)
9h15 – 9h30	Format des ateliers
9h30-12h30 (heure des pauses café à la discrétion des Présidents)	Travaux de groupes Objectif : Tirer des enseignements et faire des recommandations sur les moyens de mise en œuvre, les partenariats possibles et le Rôle des différents acteurs clés au niveau des 6 thèmes spécifiques
	Groupe de travail 1 : Environnement et lutte contre la pauvreté Désertification et dégradation des sols
	Groupe de travail 2 : Gestion des Ressources en Eau Pêche, gestion des écosystèmes côtiers et marins
	Groupe de travail 3 : Gestion des ressources forestières Aires protégées
12h30-14h00	Déjeuner
14h00-15h45	Travaux de groupe Suite
15h45-16h00	Pause-café
16h00-18h00	Travaux de groupe Suite et Fin
18h00	Fin des travaux de la Journée

Jour 3 : Jeudi 25 avril 2002

Horaire	Session
8h30-10h00	Séance plénière : Restitution <u>Objectif</u> : Partager les résultats des travaux de groupes et mettre en commun les recommandations sur les 6 thèmes spécifiques Thèmes : Environnement et lutte contre la pauvreté / Désertification et dégradation des sols Thèmes : Pêche, gestion des écosystèmes côtiers et marins / Gestion des Ressources en Eau Thèmes : Gestion des ressources forestières / Aires protégées
10h00- 11h00	Discussion générale sur les recommandations <u>Objectif</u> : Identifier 3 ou 4 domaines d'actions prioritaires pour les différents acteurs clés Synthèse général
11h00- 11h15	Pause-café
11h15-12h30	Plénière UICN à Jo'burg (Susan Matindi) NB : En parallèle les rapporteurs finissent les rapports
12h30-14h00	Déjeuner
14h00-16h30	Présentations des différents rapports & discussions Conclusions
16h-30 - 16h45	Pause – café
16h45h-17h30	Cérémonie de clôture Mot des Participants Allocution du Représentant de l'UICN Allocution du Représentant de la France Allocution du Représentant de la Banque Mondiale Discours de clôture du Représentant du gouvernement Sénégalais
17h30	Fin des travaux de la réunion
19h00	COCKTAIL à l'hôtel NGOR-DIARAMA

No.	Name	Age
1	John Smith	25
2	James Brown	30
3	William Jones	28
4	Robert Taylor	35
5	Thomas White	22
6	Charles Black	32
7	Henry Green	27
8	George Grey	38
9	Edward Hall	24
10	Richard King	33
11	Samuel Lee	29
12	Benjamin Miller	31
13	Joseph Moore	26
14	Samuel Myers	34
15	David Parker	23
16	John Phillips	36
17	Thomas Scott	21
18	Charles Walker	37
19	George Young	25
20	Edward Adams	39
21	Richard Baker	27
22	Samuel Clark	30
23	Benjamin Davis	24
24	Joseph Evans	32
25	Samuel Foster	28
26	David Gibson	35
27	John Harris	22
28	Thomas Hunt	38
29	Charles Irving	26
30	George Jackson	31
31	Edward Kelly	29
32	Richard Lamb	33
33	Samuel Little	27
34	Benjamin Martin	34
35	Joseph Nelson	25
36	Samuel Owen	36
37	David Palmer	23
38	John Quinn	37
39	Thomas Reed	21
40	Charles Russell	39
41	George Scott	25
42	Edward Taylor	38
43	Richard White	27
44	Samuel Young	30
45	Benjamin Adams	24
46	Joseph Baker	32
47	Samuel Clark	28
48	David Davis	35
49	John Evans	22
50	Thomas Foster	38
51	Charles Gibson	26
52	George Hall	31
53	Edward Hunt	29
54	Richard Irving	33
55	Samuel Jackson	27
56	Benjamin Kelly	34
57	Joseph Lamb	25
58	Samuel Little	36
59	David Martin	23
60	John Miller	37
61	Thomas Moore	21
62	Charles Myers	39
63	George Parker	25
64	Edward Quinn	38
65	Richard Reed	27
66	Samuel Russell	30
67	Benjamin Scott	24
68	Joseph Taylor	32
69	Samuel White	28
70	David Young	35
71	John Adams	22
72	Thomas Baker	38
73	Charles Clark	26
74	George Davis	31
75	Edward Evans	29
76	Richard Foster	33
77	Samuel Gibson	27
78	Benjamin Hall	34
79	Joseph Hunt	25
80	Samuel Irving	36
81	David Jackson	23
82	John Kelly	37
83	Thomas Lamb	21
84	Charles Little	39
85	George Martin	25
86	Edward Miller	38
87	Richard Moore	27
88	Samuel Myers	30
89	Benjamin Parker	24
90	Joseph Quinn	32
91	Samuel Reed	28
92	David Russell	35
93	John Scott	22
94	Thomas Taylor	38
95	Charles White	26
96	George Young	31
97	Edward Adams	29
98	Richard Baker	33
99	Samuel Clark	27
100	Benjamin Davis	34

ANNEXE 2

Allocution de l'UICN à l'ouverture de la réunion ,

lue par Ibrahim Thiaw

Directeur Régional de l'UICN, Afrique de l'Ouest

Excellence, Monsieur le Ministre de la Pêche,
Monsieur le Représentant du Ministère des Affaires Étrangères de la France,
Monsieur le Représentant de la Banque mondiale,
Excellence, Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique
Mesdames, Messieurs, les Représentants des Organisations Internationales et des
Organisations Non gouvernementales,
Mesdames, Messieurs, les invités
Chers participants,

Mesdames, Messieurs,

Avec la permission des autorités sénégalaises, et au nom de mes collègues de l'UICN Sénégal, je voudrais tout d'abord vous souhaiter une chaleureuse bienvenue en terre africaine du Sénégal. Au Sénégal, le mot « Teranga » veut dire plus que hospitalité ; il a un sens que les langues occidentales ne savent véritablement traduire. Il exprime la chaleur humaine, l'ouverture d'esprit, le plaisir de recevoir l'autre à bras ouvert. C'est dire, sans trahir la modestie de nos hôtes, qu'ici, vous êtes vraiment chez vous !

Chers participants,

Vous me permettrez de vous lire un message de M. Achim Steiner, Directeur Général de l'UICN et je cite :

« Chers Participants,

Je voudrais tout d'abord vous transmettre mes salutations les plus cordiales et mes sincères sentiments d'amitiés. Comme vous le savez peut-être, j'ai passé une bonne partie de ma vie professionnelle en Afrique, un continent pour lequel j'ai un attachement personnel. N'eût été un sérieux conflit de calendrier, j'aurais été avec vous aujourd'hui, m'enrichir de vos idées et de votre sagesse illimitée. Malheureusement, mes obligations m'amènent ailleurs, mais toujours pour la même conviction, assurer un monde juste qui valorise et conserve la nature.

J'ai cependant tenu à envoyer une délégation de haut niveau comprenant, outre ma Conseillère Spéciale pour le Sommet mondial sur le développement durable et le « *Chief Scientist* », plusieurs responsables de Programmes Globaux. Vous avez avec vous les quatre Directeurs Régionaux de l'UICN en Afrique, deux Directeurs de bureaux nationaux et plusieurs autres membres du Personnel de l'UICN. Cette équipe de 15 cadres de haut niveau est à votre disposition pour assurer le succès de la réunion.

L'UICN, y compris son Comité Français, se réjouit de cette excellente coopération avec la France et la Banque mondiale; ce qui a permis la tenue de cette unique réunion régionale que nous organisons en préparation au Sommet. Une telle réunion en Afrique

se justifie non seulement par le fait que le Sommet se tient en terre africaine, mais aussi parce que désormais, avec le NEPAD, l'Afrique dispose d'un cadre idéal pour influencer positivement sur le court de l'histoire.

En effet, votre continent se trouve plus que jamais à un tournant critique de son histoire. Plus de quarante ans après les indépendances, il a traversé des crises économiques et sociales profondes. On assiste cependant à l'émergence d'un leadership nouveau et engagé, d'une société civile forte et structurée et à une croissance rapide du mouvement et de l'expression démocratiques. La croissance économique se généralise progressivement.

Il n'est sûrement pas exagéré de dire que, du point de vue des ressources naturelles, l'Afrique est un des continents les plus riches de la planète. On y trouve en effet :

- des espèces et des espaces des plus spectaculaires sur terre;
- des écosystèmes terrestres allant des déserts aux forêts denses humides tropicales en passant par les savanes ;
- des écosystèmes marins et côtiers les plus riches de la planète : certaines côtes africaines sont ainsi considérées comme étant des plus poissonneuses au monde !
- des ressources minières autrefois qualifiées de scandaleuses, de part leur richesse et leur diversité,
- une diversité culturelle nulle part égalée dans les autres parties du globe. Bien que relativement moins peuplée que les autres continents, l'Afrique est riche de 2000 langues, véhiculant des cultures et de folklore d'une rare beauté.

Toutefois, nous mesurons à leur juste valeur les défis environnementaux majeurs auxquels l'Afrique fait face, incluant la sécheresse et la désertification, l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire et environnementale, la tenure foncière, l'énergie, la gestion durable des ressources forestières, halieutiques et fauniques.

Si nous restons tous conscients des problèmes encore graves que rencontre l'Afrique, l'UICN est fort heureuse de constater le courage politique du nouveau leadership africain qui fait un bilan sans complaisance de la situation, notamment dans le cadre du NEPAD. Ce document fait d'ailleurs une analyse fort lucide, lorsqu'il dit que « *l'Afrique demeure le continent le plus pauvre alors qu'elle est l'une des régions les plus richement dotées du monde* ».

La pauvreté demeure en effet un facteur endémique en Afrique. Les efforts de développement (et de lutte contre la pauvreté) entrepris depuis de longues années n'ont malheureusement donné que des résultats fort mitigés, pour des raisons fort variées. Dans beaucoup de cas, ces échecs se sont accompagnés de saignées profondes sur les ressources naturelles. On assiste ainsi, avec regret, à une exploitation irrationnelle, voire un véritable pillage des forêts, des pêcheries et à une rapide dégradation des terres. Il est extrêmement désolant de remarquer que ces exploitations se font souvent en dehors de toutes normes internationales, et que souvent les revenus générés ne profitent même pas à la communauté nationale des États concernés. Nous sommes d'avis que l'Afrique aura du mal à se développer dans les conditions actuelles de dilapidation de ses ressources naturelles et le faible revenus qu'en tirent les États et les

peuples africains. Une véritable redistribution des ressources et une meilleure gouvernance des revenus générés seront nécessaires à cet effet. L'UICN travaille actuellement avec l'OUA et le PNUE pour la révision de la Convention africaine sur la conservation de la nature, dite convention d'Alger, 1968. Un texte révisé a déjà été soumis aux instances de l'OUA et des États : il sera soumis à la prochaine conférence ministérielle africaine sur l'Environnement (AMCEN) qui se tiendra à Kampala en juillet, avant d'être ouvert à la signature des États Africains à l'occasion du Sommet de Johannesburg.

Chers amis,

Aujourd'hui plus que jamais, la contribution de l'Afrique au monde est vitale. Le développement de l'humanité, la paix et la sécurité dans le monde se feront avec l'Afrique ou ne feront jamais.

Vous avez été identifiés personnellement, comme experts africains. Bien que chacun d'entre vous ait une grande responsabilité au sein de son institution, nous vous avons invité en tant qu'experts, pour apporter vos points de vue personnels et indépendants, sur les dossiers préparatoires au Sommet mondial sur le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg dans quelques mois. Nous souhaiterions également utiliser cette opportunité pour vous amener à réfléchir ensemble, sur la meilleure contribution que peut apporter l'élite écologique africaine au NEPAD, le nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

Quoique le NEPAD ne mentionne le potentiel environnemental de l'Afrique que de manière quelque peu faible à nos yeux, nous pensons que le cadre et le processus méritent une attention particulière de votre part. Je vous encourage tous à consacrer du temps à une lecture approfondie du document stratégique africain, le premier du genre depuis plusieurs générations. L'Afrique a besoin de ses cadres supérieurs : vous constituez, je crois, une ressource de taille pour le décollage économique de l'Afrique. Elle sera ce que vous en ferez, ou elle ne sera jamais. En ce début de 21^e siècle, le NEPAD constitue une occasion historique pour l'Afrique, et le Sommet de Johannesburg un rendez-vous essentiel. Je vous exhorte donc à influencer le Sommet, et à travers lui, le Monde.

Grâce aux soutiens de la France et de la Banque mondiale, que je remercie très chaleureusement, et avec l'appui du Gouvernement du Sénégal, l'UICN vous offre là une plate-forme d'échanges et d'expressions de vos idées les plus novatrices. Grâce à nos partenaires locaux en Afrique du Sud, nous avons aussi la possibilité de vous offrir sur place, à Johannesburg, à 5 minutes à pied du Palais des Congrès, un endroit idéal pour les rencontres parallèles de nos membres, des échanges et des communications diverses. Le Centre de l'Environnement de l'UICN sera ouvert spécialement pendant le Sommet pour servir de lieu de rendez-vous pour tous les membres et partenaires de l'UICN. Vous y serez tous conviés et accueillis très chaleureusement.

Chers amis,

Le développement économique de l'Occident semble avoir été fait aux dépens du milieu naturel. L'Afrique doit tirer les leçons de cette expérience et promouvoir son développement avec autant de respect de la nature. Aucune politique de déve-

ment économique ou social qui se ferait par la négation du milieu naturel ne saurait être durable. En Afrique où près de 75% de la population dépend des ressources naturelles, toute destruction de ces dernières correspondrait à une remise en cause du fondement même de leur base de vie.

Imaginons, autrement, un instant, une Afrique où les 75% d'africains travaillant dans les secteurs de la production et de l'exportation des produits de base, sont impliqués dans la fixation des prix au niveau national et international !

Imaginons que les femmes africaines, qui produisent la majorité des approvisionnements alimentaires sont proprement impliquées dans les politiques de développement.

Imaginons enfin une Afrique où la société civile, en particulier les ONG, jouent un rôle incontournable dans la gestion des ressources naturelles.

C'est l'imagination d'une Afrique qui décolle distinctement vers le développement durable. C'est à cette Afrique là que nous rêvons, c'est à un monde juste et durable que nous aspirons. Nous y parviendrons !

Je vous souhaite pleins succès dans vos travaux. » fin de citation.

ANNEXE 3

ALLOCUTION/ PRESENTATION

de M. Christophe CREPIN,
Représentant de la Banque Mondiale

Cette réunion est importante en partie parce qu'elle est le fruit d'un partenariat entre la Banque mondiale, la France et l'UICN. Mme Kristalina Georgieva (Directeur du Département Environnement à la Banque Mondiale) souhaitait venir, mais une conférence de l'OCDE à Paris dans laquelle elle s'était engagée depuis longtemps à intervenir l'en a empêché.

Les activités de la Banque mondiale en relation avec la préparation du SMDD

Cette séance d'ouverture n'est pas le lieu approprié pour présenter de façon détaillée les activités entreprises par la Banque Mondiale dans le cadre de la préparation du SMDD. Les discussions dans les groupes de travail permettront d'aborder ces questions.

Il convient cependant d'attirer l'attention sur les documents mis à disposition dont certains ont été rédigés par la Banque mondiale (voir liste: Stratégie Environnement (board July 2001), Stratégie Environnement de la Région Afrique, Document Environnement / Pauvreté, bilan de la mise en œuvre de l'agenda 21, WDR 2003 qui sera présenté à Johannesburg, etc.

En particulier il convient de présenter le document (en anglais) intitulé «Sur le chemin vers Johannesburg et après»,

Quelques éléments de perspectives de la Banque Mondiale sur ce Sommet, et l'Après Sommet :

- (i) Le SMDD *n'est pas simplement un autre sommet sur l'environnement mondial* ; mais une plate-forme pour dessiner un Développement Durable avec des liens entre croissance et réduction de la pauvreté. Le grand principe du Développement Durable exprimé à Rio : Environnement – Développement, les 3 piliers économie/ social/ environnement restent les guides.
- (ii) *Beaucoup de choses ont pris forme depuis Rio* en particulier les Conventions. L'adoption de l'Agenda 21 a été une grande avancée, mais il s'en retire actuellement une impression de perte d'élan, parce que les progrès sont restés beaucoup plus modestes que l'on espérait, parce que beaucoup reste à faire, que de nouvelles questions ont complexifié davantage l'agenda (globalisation, priorité à la réduction de la pauvreté, HIV/SIDAetc) ; les externalités sont plus nombreuses, plus complexes aussi...
- (iii) *Principes d'action*: Il est nécessaire de faire de la réduction de la pauvreté un objectif directeur du Développement Durable et d'aligner la stratégie sur les Objectifs Internationaux de Développement adoptés dans la Déclaration du Millenium (N.U), les conclusions de Doha et de Monterrey (voir la présentation). Ces réunions ont fixé le cadre, le SMDD doit définir le programme d'action...

- (iv) *Rôle suggéré de la Banque Mondiale* : (i) support de réflexion et d'analyse; (ii) soutien à la mise en œuvre et au suivi des indicateurs des MDGs (en particulier le 7 : Env Sustainability), (iii) aider à aller de l'avant par des financements, par une catalyse des partenariats...afin de mettre en œuvre les MDGs.
- (v) *La question du Financement* : dans la logique du Consensus de Monterrey, augmenter le financement pour l'APD, faciliter l'accès aux marchés, explorer des mécanismes de financement innovants (sources nationales et internationales), reconstituer le GEF, soutenir les biens publics...
- (vi) *Comment faire ?*: Soutenir la dynamique de partenariat (concept de « *Partner Bank* ») avec les ONGs et avec les autres bailleurs ; apporter un fort soutien à l'initiative NEPAD.
- (vii) *Une préoccupation africaine croissante et forte (land / water/ watershed/ forest, sustainable agriculture)*

4/ Les raisons/objectifs de cette réunion

- a. La préparation du SMDD est lente ; les résultats peut-être décevants de la dernière réunion de préparation ; le manque de spécificités, de substance. Le risque de toucher à beaucoup de choses avec peu d'impact ; cette réunion doit contribuer à aider ; une des tâches importantes à Johannesburg est de montrer / de convaincre qu'il y a un agenda concret ; qu'il est important pour des millions et millions de personnes.
- b. Focus africain ; cette réunion doit aider à impliquer les partenaires de la société civile ;
- c. Écouter, dialoguer ;
- d. Opérationnaliser, proposer

ANNEXE 4

Allocution de M. Laurent BONNEAU, Représentant de la France à l'ouverture de la réunion

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole à l'ouverture de cette conférence qui s'inscrit dans la préparation du Sommet Mondial du Développement Durable qui se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre prochain.

Je rappellerai tout d'abord que les promesses de Rio n'ont certes pas été tenues:

- d'une part, les dégradations de l'environnement, et tout particulièrement pour les pays du Sud, la désertification, largement liée au changement climatique, se poursuivent;
- d'autre part, l'aide publique au développement a diminué.

Plus précisément, dans son rapport récent sur la « Mise en oeuvre de l'Agenda 21 », le Secrétaire Général des Nations Unies a relevé quatre grandes insuffisances dans la mise en oeuvre de l'Agenda 21:

- une approche fragmentaire du développement durable: ce concept est en effet censé exprimer la liaison forte entre l'environnement et le développement
- deuxièmement, peu de changements majeurs sont intervenus depuis la CNUED pour des modes durables de consommation et de production. Ce thème sera sans l'objet de discussions importantes à Johannesburg.
- troisièmement, le Secrétaire Général relève l'incohérence entre les politiques et les approches en termes de finance, de commerce, d'investissement, de technologie et de développement durable. Or la mondialisation croissante rend cette cohérence chaque jour plus nécessaire.
- enfin, les ressources financières nécessaires à la mise en oeuvre de l'Agenda 21 n'ont pas suivi, et les mécanismes de transfert de technologie n'ont pas évolué. Depuis 1992, l'APD a décliné continuellement, l'APD représentant aujourd'hui, avec 53 milliards de \$, en moyenne 0,22 % du PNB des pays de l'OCDE. Dans le même temps, le flux des investissements privés n'a concerné qu'un certain nombre de pays (et pratiquement pas l'Afrique au Sud du Sahara).

De l'eau a toutefois coulé sous les ponts depuis Rio. Ce qui était «concept» en 1992 s'est transformé en réalité et de nombreuses tentatives d'améliorer la gestion des ressources ont été testées avec plus ou moins de bonheur dans des contextes économiques parfois très difficiles.

A ce titre, le sommet de Johannesburg et sa préparation sont des événements importants. Cette conférence s'inscrit dans une série commencée en fin d'année dernière (Nairobi 2001), poursuivie en mars dernier par une autre conférence francophone à Dakar qui devrait aboutir à une déclaration francophone dont le format devrait être décidé lors d'une prochaine rencontre à Tunis des Ministres de l'Environnement en mai prochain.

Je dois également rappeler que cet événement s'intègre dans le cadre d'un sommet

onusien destiné à déboucher sur 2 types de produits complémentaires : une initiative de type 1 négociée par l'ensemble des Etats parties des Nations Unies et qui devrait être un plan d'action pour améliorer la mise en œuvre des agendas 21 et des initiatives de type 2 à établir entre partenaires du nord et du sud ou entre partenaires publics et associatifs ou privés et qui seront destinées à mettre l'accent sur des actions concrètes, en vraie grandeur, de mise en œuvre du plan d'action. On constate la difficulté à négocier un plan d'action satisfaisant pour tous les Etats et les initiatives concrètes de type 2 seront un complément constructif pour parvenir à proposer des actions qui valorisent et amplifient les opérations jusqu'ici pilotes susceptibles d'être rattachées au crédit du développement durable.

S'agissant de l'initiative de type 1, la dernière conférence préparatoire de New York, comme vous le savez, n'a pas vraiment facilité les choses. Il faut encore attendre quelques jours pour disposer du document des Nations Unies qui sera débattu lors de la dernière conférence préparatoire de Bali fin mai prochain....Il est encore temps de définir des priorités, notamment pour l'Afrique et de se faire entendre sur ce que le continent juge prioritaire d'y inscrire, et cela d'une voix. C'est une partie des résultats qu'on peut attendre de cette conférence.

S'agissant des initiatives de type 2, il reste beaucoup de chemin à parcourir. Même si des propositions commencent à émerger, notamment à l'aune de réunions comme celle d'ACCRA la semaine dernière sur l'eau, il apparaît encore difficile de percevoir de réelles initiatives de type 2 et il me semble que peu de demandes sont issues à ce jour du continent africain. C'est également sur ce type d'action qu'il faudra largement réfléchir au cours de cette conférence pour dessiner, s'il est possible, les contours d'une ou plusieurs initiatives qui seraient à la fois concrètes et répondraient aux priorités essentielles du continent. L'approche géographique globale n'est d'ailleurs pas forcément la plus pertinente.

Nous contribuons financièrement à cette conférence comme nous avons largement contribué à celle francophone du mois dernier ici même. C'est pour mon Département important de souligner la présence de la société civile, notamment africaine dans le processus de la préparation de Johannesburg. En dehors des trois piliers sectoriels unanimement reconnus du développement durable, il nous paraît indispensable de rappeler que le développement durable est d'abord un changement de mode de production et de consommation, et donc également un changement de mode de faire. L'importance des approches transversales et multi-acteurs, de la démocratie en général et de la bonne gouvernance en particulier, la capacité à décloisonner les administrations, mais aussi les autres acteurs sont des éléments essentiels pour parvenir à un développement qui se veuille durable. Ce sont souvent les ministres de l'environnement qui sont les dépositaires du développement durable sans en avoir ni les moyens, ni la légitimité nationale.

Il apparaît également important de gérer au mieux les outils financiers, notamment publics qui sont à la disposition des pays. Vous devez savoir que se tient en même temps et dans le même hôtel un séminaire important sur l'intégration de l'environnement dans les documents de stratégies de réduction de la pauvreté. Il existe un lien fort entre pauvreté et environnement, aussi bien dans le milieu rural qu'urbain. L'accès à l'eau, à l'énergie considérés comme biens essentiels, mais aussi l'efficacité énergétique et la sécurisation des approvisionnements sont pour mon Département des prio-

rités qui doivent toutefois s'inscrire dans des politiques publiques clairement définies et régulatrices, au plan national et régional.

Je souhaite rappeler l'importance des ressources naturelles qui fondent les économies de la plupart des pays d'Afrique. Dans un contexte de croissance importante de la population, la gestion durable des ressources naturelles est donc l'un des enjeux majeurs auxquels sont confrontés les pays d'Afrique. De même, la croissance urbaine faiblement organisée pose de nombreux problèmes d'accès aux ressources ou de gestion des eaux usées et de déchets. La relation entre les villes et la campagne est souvent occultée.

L'environnement dans les pays d'Afrique n'est pas encore toujours perçu comme un enjeu politique, économique et médiatique. Protection et développement durable n'apparaissent comme un objectif prioritaire ni pour les Etats, ni pour les populations que les situations de pauvreté ne prédisposent pas à la prise en compte des enjeux de long terme. La rédaction des DSRP en est la preuve tangible. Peu se réfèrent à des contraintes environnementales.

Les contraintes de cette gestion durable sont connues : écosystèmes vulnérables, climat agressif, baisses de fertilité, eaux rares dans les zones sèches, vulnérabilité aux risques naturels, exploitation minière des ressources forestières, halieutiques, fauniques.... Le problème est de répondre à des enjeux globaux par des réponses locales qui fassent du sens et qui aient une portée régionale capable d'influer sur les modes habituels de faire sur le long terme...

Je me réjouis que l'UICN ait porté son action pour le sommet de Johannesburg sur 3 thèmes d'importance capitale : la gouvernance environnementale, les moyens d'existence durable et la gestion des écosystèmes, et le financement du développement durable. Dans un contexte très disparate de préparation de ce sommet, il était nécessaire de porter une attention particulière sur l'évolution des écosystèmes et la place de l'homme dans ceux-ci. Mais il est également urgent de proposer des recommandations qui permettent de définir des actions pilotes capables d'être mises en œuvre et évaluées dans les 10 prochaines années.

Cette conférence doit certes rappeler et entériner l'importance d'une gestion rationnelle des ressources naturelles qui sont la base des économies des pays en voie de développement, mais aussi et surtout poursuivre des actions concrètes multi-acteurs dans un cadre décentralisé dans des domaines aussi importants que l'eau, l'énergie, ou les forêts. Le commerce équitable est également un thème transversal intéressant.

Je remercie l'UICN enfin d'avoir organisé cette conférence qui j'espère nous donnera des éléments qui, croisés avec les autres réunions, permettront d'obtenir une vision claire et précise des actions qu'il faut entreprendre tant sur le fond que sur la forme pour engager un développement plus durable pour le continent et la planète.

J'espère que l'on pourra engager, dans le cadre de ce développement durable, des partenariats plus respectueux des avantages mutuels.

Je vous remercie et vous souhaite de très bons travaux..... Cette conférence constitue une plate-forme d'échanges importante pour préparer le sommet de Johannesburg.

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

ANNEXE 5

**Discours d'ouverture de M. Cheikh Sadibou Fall,
Ministre de la Pêche au nom de M. Modou Diagne Fada,
Ministre de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique**

Mesdames, Messieurs,

Au nom de Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène publique, je me fais un réel plaisir de présider l'ouverture de cette réunion préparatoire du Sommet Mondial sur le Développement Durable, qui va être un moment fort d'échanges, d'évaluation et de propositions d'actions concrètes pour le devenir du monde du 21^{ème} siècle.

En effet, dix ans après Rio qui a abrité la Conférence sur l'Environnement et le Développement, la Communauté internationale se retrouve sur notre continent pour faire une évaluation de l'impact de la mise en œuvre de l'Agenda 21 et proposer des solutions concrètes d'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

Dans cette dynamique, l'Afrique a déjà pris une position à Nairobi en octobre 2001, lors de la réunion des Ministres africains de l'Environnement.

Les actions prioritaires ont été définies et elles ont comme objectifs fondamentaux de mettre l'accent sur la lutte pour l'éradication de la pauvreté.

Une position commune a été prise sur les méthodes et actions de développement à mettre en place concernant tous les secteurs économique et social tels que l'industrie, l'agriculture, le développement humain, le commerce, la santé, la dette, les sciences et technologies, la désertification et la dégradation de la terre, l'environnement marin et côtier, la biodiversité et les changements climatiques, la gestion des produits chimiques, la gestion des déchets dangereux et la bonne Gouvernance etc...

Cette position commune, qui est aujourd'hui partagée par l'ensemble des pays africains, a été prise selon l'orientation stratégique développée en son temps par la Nouvelle Initiative Africaine qui a évolué en Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique en novembre 2001.

Aujourd'hui, la Communauté internationale vient de tenir la troisième réunion préparatoire du Sommet Mondial sur le Développement Durable.

Le chapitre 8 du texte de négociation du Président qui a constitué la base des discussions s'intitule « Initiatives de Développement Durable pour l'Afrique ».

A l'issue des négociations, le groupe africain a revu ce chapitre et proposé un texte de rechange selon les objectifs et orientations du NEPAD.

Cette démarche du groupe africain a été initiée à New York pour renforcer le cadre stratégique de développement de notre continent, confirmé par nos Chefs d'Etat, lors de la réunion de Lusaka en novembre 2001.

Le Sommet se tient sur notre continent, il est donc utile et indispensable que l'Afrique soit préparée à recueillir les retombées positives.

C'est dans ce sens qu'un programme d'action doit être élaboré par les africains qui, une fois adopté à Johannesburg, sera opérationnel dans les différents secteurs du Développement Durable.

Je voudrais, dans le cadre de votre rencontre, souligner quelques préoccupations suivantes :

- Pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté, objectif de base du Développement Durable, l'intégration d'une gestion écologiquement rationnelle des ressources de l'environnement se trouve être fondamentale pour la réussite.

C'est ainsi que les ressources de l'environnement qui constituent le fondement de la productivité des différents secteurs de développement, doivent bénéficier d'une attention particulière, d'où la nécessité d'avoir une approche intégrée associant l'économie, le social et l'environnement pour assurer une productivité durable.

- Quant à la lutte contre la désertification et la dégradation des sols, elle doit s'inscrire dans une politique d'amélioration de la productivité des secteurs agricole et forestier qui occupent une bonne majorité des acteurs de développement de notre continent.

- Pour les ressources halieutiques, elles sont les principales sources de revenus des pays situés sur le littoral.

Il est donc indispensable d'en assurer une exploitation rationnelle pour contribuer à la réduction de la pauvreté des populations vivant dans les pays côtiers.

Et comme vous le savez, le littoral accueille un grand nombre de populations africaines à cause de l'intérêt économique de l'environnement marin et côtier dont les ressources permettent d'assurer une survie économique.

Ainsi, le développement économique de ce secteur doit toujours avoir un volet « Conservation des ressources naturelles » pour prétendre à une croissance économique.

- Quant au secteur industriel, il est aujourd'hui en difficulté à cause de l'absence de technologies performantes. Et pourtant les technologies dites propres ont scientifiquement été prouvées et existent sur le marché international.

Le transfert de ces technologies propres est encore timide, mais devrait pouvoir trouver une réponse dans la mise en œuvre du mécanisme de développement propre qui doit être opérationnel dès l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto relatif aux Changements climatiques.

Ainsi, la ratification urgente de ce protocole devrait être une priorité du Sommet pour que le développement des technologies propres et leur transfert soit une réalité pour les industries africaines.

Notre pays vient d'abriter la réunion du NEPAD sur les possibilités de financement que peut offrir le secteur privé.

Le volet Environnement y a été développé avec comme préoccupations prioritaires :

- La lutte contre la désertification et la dégradation des terres
- La préservation des écosystèmes humides et la lutte contre les espèces envahissantes

- La gestion et l'aménagement de l'environnement marin et côtier
- La protection des zones transfrontalières de biodiversité
- Le réchauffement global.

A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été prises :

- Faire participer le secteur privé au financement des programmes d'actions environnementales en mettant en exergue les opportunités offertes
- développer un partenariat direct entre les opérateurs privés et l'État et entre eux-mêmes dans le domaine de la gestion des ressources de l'environnement comme base de Développement Durable.

Pour cela, quelques actions précises ont été identifiées dans le cadre des priorités définies dans l'environnement urbain (assainissement et lutte contre l'insalubrité), dans l'environnement marin (exploitation efficiente des ressources et lutte contre les pollutions), dans la lutte contre les changements climatiques (développement et transfert des technologies propres), dans la gestion et la valorisation des ressources naturelles, pour ne citer que celles-là.

Mesdames , Messieurs,

Je ne saurais terminer sans vous demander d'approfondir ces questions qui sont à l'ordre du jour du débat sur le Développement Durable et pour lesquelles l'UICN offre aujourd'hui un cadre de discussions et d'échanges entre les experts et négociateurs de notre contrat.

La dernière réunion de préparation se tiendra à BALI (Indonésie) du 26 mai au 7 juin 2002.

L'exercice actuel de renforcement des capacités de négociateurs africains que vous êtes, devrait permettre de mieux préciser les positions de notre continent lors de cette rencontre de BALI.

L'Afrique doit arriver au Sommet Mondial sur le Développement Durable bien outillée pour proposer des alternatives pertinentes aux actions que nous connaissons aujourd'hui et qui tardent à enclencher le processus de Développement Durable recherché par le monde entier.

Pour finir, je voudrais vous faire part de la position du Sénégal sur la Gouvernance du Développement Durable sur laquelle discute encore la communauté internationale.

Nous avons pensé qu'il serait utile de renforcer le Conseil Économique et Social des Nations Unies en ouvrant dans son agenda un volet « Suivi et évaluation des actions du Développement Durable » et en créant une session ministérielle regroupant les Ministres chargés de l'Économie et des Finances, de l'Environnement, du Développement social qui devraient prendre des décisions de Développement Durable à faire appliquer par les agents d'exécution comme le PNUD, le PNUE, la FAO, l'ONUDI... pour ne citer que ceux-là.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la réunion de l'UICN sur la préparation du Sommet Mondial sur le Développement Durable.

Je vous remercie.

ANNEXE 6

Allocution de clôture du Directeur Régional de l'UICN/BRAO

Chers Participants,

Du 26 Août au 3 Septembre prochains, la ville Africaine de Johannesburg accueillera le Sommet Mondial sur le Développement Durable.

L'Afrique dans son ensemble, aussi bien la classe dirigeante que la société civile a un devoir immense devant l'humanité, et surtout devant ses générations à venir.

Pendant deux semaines, des dizaines de milliers d'experts, de responsables politiques, de représentants de communautés rurales, de groupements associatifs de tous genres, se regrouperont pour un rendez-vous décennal.

Au delà des divergences d'opinions, des clivages Nord-Sud auxquels ce genre de sommet nous a habitués, Johannesburg sera le rendez-vous mondial des cœurs et des esprits pour une seule cause, pour la cause d'une seule planète, la seule sur laquelle la vie humaine est possible.

Au delà de l'Afrique du Sud et de sa grande métropole, c'est l'Afrique qui, pour la première fois, accueille un Sommet Mondial pour le Développement Durable.

C'est pour toutes ces raisons que, l'UICN, la plus grande organisation mondiale de conservation de la nature, l'organisation de conservation la plus présente sur le Continent Africain, se sent fortement interpellée pour apporter sa contribution effective.

Les trois jours de réunion que nous venons de tenir, apportent une lumière sur ce dossier et réconfortent notre conviction que l'Afrique doit, cette fois-ci plus que jamais, influencer sur le cours de l'histoire.

Les conclusions, la stratégie d'action et les recommandations formulées constituent en effet une excellente contribution à nos réflexions. Nous vous en sommes particulièrement reconnaissants.

Le rapport de la réunion et la déclaration seront finalisés à temps pour la Conférence Préparatoire de Bali (fin mai). La délégation de l'UICN à Bali consacrera beaucoup de temps et d'efforts à l'Afrique et au secteur environnemental du NEPAD.

L'UICN entend en outre prendre part à la réunion du NEPAD – Environnement, prévue à la mi-juin à Dakar, réunion au cours de laquelle, la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (AMCEN) sera préparée. L'UICN souhaite aussi participer à cette réunion AMCEN afin de présenter des conclusions de nos présents travaux.

Chers participants,

Ces différentes étapes nous permettront, je l'espère, de défendre vos idées et de les utiliser pour influencer positivement le cours de l'histoire.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA

CHAPTER I

The first part of the history of the United States of America is the history of the discovery of the continent. It is a story of exploration and discovery, of the first steps towards the establishment of a new nation. The story begins with the discovery of the continent by Christopher Columbus in 1492. It is a story of the early years of the settlement of the continent, of the struggles of the first settlers, and of the growth of the nation.

The second part of the history of the United States of America is the history of the early years of the settlement of the continent. It is a story of the struggles of the first settlers, of the growth of the nation, and of the establishment of the first government.

The third part of the history of the United States of America is the history of the growth of the nation. It is a story of the expansion of the territory, of the development of the economy, and of the growth of the population.

The fourth part of the history of the United States of America is the history of the establishment of the first government. It is a story of the struggles of the first settlers, of the growth of the nation, and of the establishment of the first government.

The fifth part of the history of the United States of America is the history of the growth of the nation. It is a story of the expansion of the territory, of the development of the economy, and of the growth of the population.

The sixth part of the history of the United States of America is the history of the establishment of the first government. It is a story of the struggles of the first settlers, of the growth of the nation, and of the establishment of the first government.

The seventh part of the history of the United States of America is the history of the growth of the nation. It is a story of the expansion of the territory, of the development of the economy, and of the growth of the population.

The eighth part of the history of the United States of America is the history of the establishment of the first government. It is a story of the struggles of the first settlers, of the growth of the nation, and of the establishment of the first government.

The ninth part of the history of the United States of America is the history of the growth of the nation. It is a story of the expansion of the territory, of the development of the economy, and of the growth of the population.

The tenth part of the history of the United States of America is the history of the establishment of the first government. It is a story of the struggles of the first settlers, of the growth of the nation, and of the establishment of the first government.

ANNEXE 7

Discours de clôture de M. Laurent BONNEAU, Représentant de la France

Je tiens tout d'abord à souligner la qualité des travaux effectués et la quantité des produits obtenus. Ces trois jours ont permis à la société civile africaine de poursuivre et consolider des positions pour le sommet Mondial du développement durable ;

Je profite toutefois de cette allocution pour faire une petite analyse critique des ces trois jours et cela dans un objectif constructif. Le caractère provisoire de la déclaration en cours me permet de faire quelques propositions susceptibles d'enrichir encore la déclaration.

En premier lieu, il me paraît indispensable de rappeler et réaffirmer la pression forte existante sur les ressources naturelles en Afrique et la nécessité dès maintenant de réfléchir à des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire qui conjuguent le développement rural qui produit les ressources, le développement urbain où se fait la consommation des ressources, et le lien indispensable entre les deux. Cela doit être rappelé en préambule à toute déclaration.

En deuxième temps, il apparaît, à l'écoute des débats, nécessaire de porter une attention particulière à la gouvernance, notamment nationale et locale, à l'équité et au partage des bénéfices de la valorisation des ressources, et donc finalement à tout ce que l'on peut classer sous le vocable collectivités locales, territoriales ou communautés locales. Il s'agit là de poursuivre le processus de décentralisation et faire de la gestion des ressources naturelles (eau, énergie...) un terrain propice pour mettre en place ou consolider des mécanismes institutionnels capables de favoriser la gestion locale rationnelle et équitable des ressources naturelles.

Les débats ont également montré la confusion souvent inconsciente, mais réelle, entre les enjeux publics mondiaux liés à la mise en œuvre des conventions internationales et les enjeux de gestion locale des ressources naturelles par les plus pauvres. Il est bien évident que ces deux approches doivent être complémentaires et mobiliser des financements complémentaires. Il est inutile et dangereux de confondre les deux types d'enjeux qui réfèrent à des mécanismes institutionnels différents.

Un point important et pourtant peu évoqué dans votre conférence réside dans la définition de politiques sectorielles nationales et régionales. Même si le sujet a été abordé en terme d'espace géographique pertinent au niveau de l'écosystème, bien des pays africains manquent de politiques sectorielles, que ce soit sur l'eau, la forêt ou l'énergie. Partant de ce constat, il est ensuite difficile d'assurer une mise en œuvre cohérente impliquant au mieux l'ensemble des acteurs concernés. Il est curieux que la société civile ne joue pas un rôle plus déterminant auprès des Gouvernements pour la définition de ces cadres de politique. Il existe des cadres institutionnels régionaux, que ce soit les organisations économiques régionales ou les organisations techniques comme l'OMVS mais celles-ci sont trop peu mises en valeur dans le cadre de ces rencontres.....

La tenue de ce séminaire m'a porté une fois de plus à réfléchir sur le rôle de l'UICN. Celui-ci a été évoqué au long de cette rencontre tantôt pour faire de la médiation politique ou institutionnelle, tantôt pour faire de l'observation et du suivi, tantôt enfin pour mettre en œuvre des projets de terrain. Il m'apparaît du coup fondamental de relancer une réflexion sur le rôle qu'il convient d'accorder à l'UICN. S'agissant de la France, il me paraît important de souligner les tâches que nous entendons attribuer à l'UICN : dialogue entre acteurs, capitalisation des expériences et des projets nationaux, formulation de lignes directrices sur la base de la capitalisation, production de messages politiques à l'attention des Gouvernements et enfin communication et diffusion de l'information....

Je crois qu'il faut profiter de cette conférence pour rappeler ces fonctions qui, à mon sens, ne sont pas suffisamment mises en œuvre, notamment dans les pays africains. Les délégations de l'UICN sont davantage dans une logique de mise en œuvre de projets que dans un rôle de médiation entre la société civile et les Gouvernements et dans une capitalisation des travaux effectués dans les pays. Peut être que les thèmes choisis pour le sommet de Johannesburg pourraient faciliter le recentrage des actions de l'UICN....

Pour finir, il me semble important, et cela a été bien conduit, de réfléchir à la suite de cette conférence. La production envisagée de trois documents de géométrie variable (déclaration, résumé des conclusions, rapport général) devrait permettre de préparer la communauté africaine pour la dernière conférence préparatoire de Bali, pour la préparation du NEPAD et pour refonder des axes prioritaires pour l'Afrique dans les années à venir. Il restera toutefois à compléter ces documents par des propositions d'initiatives de type 2 qui sont indispensables pour une mise en œuvre concrète du sommet de Johannesburg....

Je me suis bien sûr contenté dans cette intervention de souligner les points qui me paraissaient nécessaire de corriger. Il est bien évident que cela signifie implicitement que le reste m'agréait parfaitement...

Je tiens enfin à remercier le gouvernement du Sénégal pour son accueil chaleureux et les conditions excellentes de travail qu'il a offert à la délégation, ainsi que l'équipe importante de l'UICN qui a fait un travail de préparation et d'organisation de ce séminaire qui a permis d'aboutir à ces excellents résultats...

Merci à tous, je vous remercie et souhaite que cette conférence contribue largement à la préparation du sommet de Johannesburg...

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
1	Abou	BAMBA	Côte d'Ivoire	Tél: 225 20 20 58 87 Fax: 225 20 20 59 22- Abidjan-Côte d'Ivoire-email :a.bamba@afdb.org
2	Amadou	MAIGA	Mali	Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Mali BP 8043 Bamako - Tél: (223) 22.98 05 ou 74.29.68 E.mail : amadou.maiga@datatech.toolnet.org
3	Lekan	OYEBANDE	Nigeria	Department of Geography, University of Lagos P.O Box 160, Akoka, Lagos 101017, Phone : 234 (0)803-308-6714 Fax : 234 -1-4932669 E.mail : lekan@infoweb.abs.net/lekanoye@hot mail.com
4	Adeniyi	OSUNTOGUN	Nigeria	Foundation for Environmental Development and Education in Nigeria (FEDEN) 8, Thorburn Avenue, Yaba, P.O Box 74277 Victoria Island Tél: 234 8033 336 129 E.mail: niyinle@yahoo.com or niyi@lead.org.ng
5	Mensah Franco	TODZRO	Togo	Les Amis de la Terre BP 20190 Lomé Tél :+ 228 222 17 31/fax: +228 222 1732 E.mail : adt- togo@cafe.tg - Togo
6	Aimé	NIANOGO	UICN - Burkina	UICN Burkina 01 BP 3133 Ouagadougou 01 Tél: 226 313-154 Fax: 226 301-351 E.mail: uicnbf@fasone.bf
7	Francois-Corneille	KEDOWIDE	UICN-BRAO	UICN/BRAO 01 BP 1618 Ouagadougou 01 Tél: 226 307-047 Fax: 226 307-561- email : francois-corneille.kedowide@iucn.org
8	Ibrahim	THIAW	UICN-BRAO	UICN/BRAO 01 BP 1618 Ouagadougou 01 Tél: 226 307-047 Fax: 226 307-561 E.mail: ibrahim.thiaw@iucn.org
9	Amadou Mactar	NIANG	Sénégal	Centre de Suivi Ecologique Fann Residence Dakar BP 154, Dakar-Fann Tél: 221 825 8066- email: niang@cse.sn
10	Masse	LO	Sénégal	ENDA Energie 54, rue Carnot Dakar Tél: 221 822 2496-email:lead-af@enda.sn
11	Fatimata DIA	TOURE	Sénégal	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés Tél: 221 821 0725- email: fdtoure@metissacana.sn
12	Ibrahim	SECK	Sénégal	Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR) BP : 249, Dakar-email: izeck@yahoo.fr
13	Mamour	NGALANE	Sénégal	CONGAD, Sicap Amitié I 3089 bis, Dakar-Tél: +221 824 4116/824 5916- email:congad@telecomplus.sn

AFRIQUE CENTRALE

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
14	Prudence	GALEGA	Cameroun	NESDA-BP : 13432, Yaoundé-Cameroun- Tél: +237 231 9074/995 1914- email : galegapru@yahoo.com
15	Jean	FOLACK	Cameroun	Station de Recherches Halieutiques et Océanographiques Batake Tél: +237 1480 1480/ fax: +237 333 2025/Limbe- email: folack@yahoo.fr
16	René Sébastien	BOFAYA- BOTAKA BAENDE	RDC	BP: 2945 Kinshasa Tél : (243) 99 19 186 - E.mail: bofaya@caramail.com - RD Congo
17	Rose	ONDO	Gabon	Groupe de Travail Certification Libreville BP 12426 Tél:(241) 73 87 27-33 6644 - Gabon-email: ondorose@ifrance.com
18	Nicanor	ONA NZE	Guinée Eq.	Apdo 840 Malabo-Tél: (240) 73 013/fax: (240) 82 197 - Guinée Equatoriale
19	Aida	D'ALMEIDA	Sao Tomé et P.	BP : 591-Sao Tomé-email: dinhadal@cstome.net-Tél: (239) 12 22 347 - Sao Tomé et Príncipe
20	Jeanne Marie	MINDJA	Cameroun	Groupe des Amis de l'UNESCO et de l' Environnement-Tél: +237 222 2135/ fax: +237 222 22 51 email:jmindja@yahoo.fr - Cameroun-
21	Cleto	NDIKUMAGENGE	Cameroun	UICN - CEFDHAC Bp. 5506 Yaoundé - CAMEROUN Tel: (237) 221 64 96 ; Fax: (23) 2216497 Email: cleto.cefdhac-iucn@camnet.cm
22	Daniel	N'GANTOU	IUCN/BRAC	UICN BRAC BP 5506 Yaoundé Fax: 237 221 6497 E.mail: ngantou.iucn@camnet.cm - Cameroun

AFRIQUE DE L'EST

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
23	Dr. Julius	FRANCIS	Tanzanie	Western Indian Ocean Marine Science Association (WIOMSA) P.O. Box 3298 Zanzibar Tél : 255 24 2233472/2234697 Fax : 255 24 2233852 - Email : julius@zims.udsm.ac.tz - Tanzania
24	Dr. Muawia Hamid	SHADDAD	Soudan	Sudanese Environment conservation Society- Khartoum Central 11114-PO Box : 44 266- Amarat St. 57 House n° 32-Tél: +249 11- 471897/fax: +24911-467039- email: secs75@hotmail.com

25	Mr. Gumonye Paul MAFABI	Ouganda	P.O. Box 9629 Parliament Avenue Kampala, Tél : 256 41 254706 Fax: 256-41-348772 Email : mafabip@ugandawetlands.org - Uganda
26	Ms. Annabell WAITITU	Kenya	P.O. Box 72461, Nairobi - Email: annabellw@elci.org - Kenya
27	Dominique NJINKEU	Kenya	African Economic Research Consortium - AERC Nairobi-Kenya- email :dominique.Nkinjeu@aercafrica.org
28	Ruth MUBIRU	Ouganda	PO Box : 10351, Kampala- Tél: +256 075643113/ fax: +256 041 345597 email:ruthmubiru@yahoo.fr
29	George Michael SIKOYO	Kenya	African Centre for technology Studies P.O Box 45917 Nairobi/Tél: +254 2 524 714/ Fax : 254 2 524701 E.mail : g.sikoyo@cgiar.org - Kenya
30	Dr. Tukahirwa M. ELDAD	IUCN-EARO	IUCN/Kenya - P.O. Box 68200, Nairobi - Tél : 254 2 890605 Fax : 254 2 890615 - Email: emt@iucnearo.org - Kenya
31	Charles WALAGA	IUCN EARO	P.O Box 10950 Kampala Tél : 256 41 233738 Fax : 256 42 342298 E.mail : iucn@imul.com - Uganda
32	Fanuel SHECHAMBO	IUCN EARO	C/o IUCN EARO Fax: 254 2 890-615 E.mail: emt@iucnearo.org - KENYA

AFRIQUE AUSTRALE

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
33	Juliana	CHILESHE	Zambie	IUCN Zambia/phone : + 260 1 231866/ Fax: 260 1 231867 E.mail: iucn@zamnet.zm
34	Quentin	ESPEY		Afrique du Sud Group for Environmental Monitoring 76 Juta Street Braamfontein 2017 Johannesburg - PO Box : 30 684- Phone: + 27 11 4037666- email: espey@gem.org.za-South Africa
35	Emmanuel	KORO	Zimbabwe	Africa Business Trust-Box A860, AVONDALE, Harare - Zimbabwe- Phone :+ 263 4 732254/732625- email: koro@art.org.zw
36	Veronica Fernando	DOVE	Mozambique	Tomas Nduda Ave P.O Box 2778 Tél : 258 01 493102 Fax : 258 01 493049 E.mail : dfnica@hotmail.com - Mozambique
37	Yemi Michael	KATERERE	IUCN - ROSA	IUCN/Zimbabwe P.O Box 745 4 720-738 E.mail : yemik@iucnrosa.org.zw

AFRIQUE DU NORD

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
38	EIDin Adly	EMAD	Egypte	Arab Office for Youth an Environment (AOYE) PO Box : 2 Magles Elshaad-Cairo-Egypt- phone: + 20 2 5161519-51612/ fax: +20 2 51 62961 email : aoye@ritsec1.com.eg - eadly@hotmail.com
39	Amina	FELLOUS	Algérie	Mouvement Ecologique Algérien-Agence nationale pour la Conservation de la Nature-Alger 16000-Tél:/fax :+213 21 604 650- email : Fellousa@hotmail.com
40	Sengui	RATIBA	Algérie	Agence Nationale pour la Conservation de la Nature 1 cours Aïssat Idir N°60 El Harrach/Alger Tél : 213 21 51 17 07 E.mail : sengui_ratiba@yahoo.com - Algérie
41	Abdelhadi	BENNIS	Maroc	42, Ouled Tédrarine Souissi-Rabat-Maroc/ fax : +212 37 77 4667/ Tél: +212 37 63 6220/7747 34- email: bennish30@hotmail.com

ORGANISATIONS INTERNATIONALES REGIONALES ET SOUS REGIONALES

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
42	Stella	WILLIAMS	Egypte	Dr. Patrick Dugan-ICLARM Regional Center for Africa and West Asia-P.O Box : 2416, Cairo, Egypt/Tél: +205 540 4226 Fax: 20 55 340 55 78 -pjdugan@dial.eunet.ch/ aquabola@hotmail.com- iclarm-Egypt@cgarr.org
43	Racine	KANE	Sénégal	UNDP Sénégal-Capacity 21 BP: 154, Dakar -Tél: +221 864 0521 -email: racine.kane@undp.org
44	Papa Samba	DIOUF	Sénégal	Sénégal WWF Sacré Cœur III, N°9442 BP 22 928 Tél: 221 869 37 00 Fax: 221 869 37 02 E.mail : psdioufwwfafrica@org
45	Seydina Issa	SYLLA	Sénégal	Sénégal Wetlands International, 407, cité Djily Mbaye-BP:8060, Dakar- Tél: +221 8206478/8206479- email: issawet@sentoo.sn

COMITE FRANÇAIS DE L'UICN

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
46	Sébastien	MONCORPS	France	UICN Comité Français Muséum National d'Histoire Naturelle 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris France Tél: 33 1 47 07 78 58 Fax: 33 1 47 07 71 78 email: uicnfr@club-internet.fr
47	Jean	LARIVIERE	France	FNH 52, Boulevard Malesherbes 75008, Paris-Tél : +33 1 44 90 8300/fax: +33 1 44 90 83 19- email: j.lariviere@fnh.org
48	J. Christophe	LEFEBVRE	France	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, le Riverside, quai Giard-62930 Wimereux - Tél: + 33 03 21 32 6900/ fax : + 33 03 21 32 6667- email: C-LEFEBVRE@wanadoo.fr
49	Isabelle	BIAGIOTTI	France	SOLAGRAL Parc scientifique AGROPOLIS BP : 14 34 397, Montpellier -France- Tél: + 33 4 99 232280/fax: +33 4 99 232460 -email: biagiotti@solagral.org

FRANCE

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
50	Laurent	BONNEAU	France	Chef du bureau "environnement", Direction de la Coopération Technique-Ministère des Affaires Etrangères, 20, rue Monsieur 75 700 Paris/France-Tél: + 33 1 53 69 3129/ fax: + 33 1 53 69 33 35- email: laurent.bonneau@diplomatie.gouv.fr
51	Olivier	ROBINET	France	Direction de la Coopération Technique- Ministère des Affaires Etrangères - FRANCE

BANQUE MONDIALE

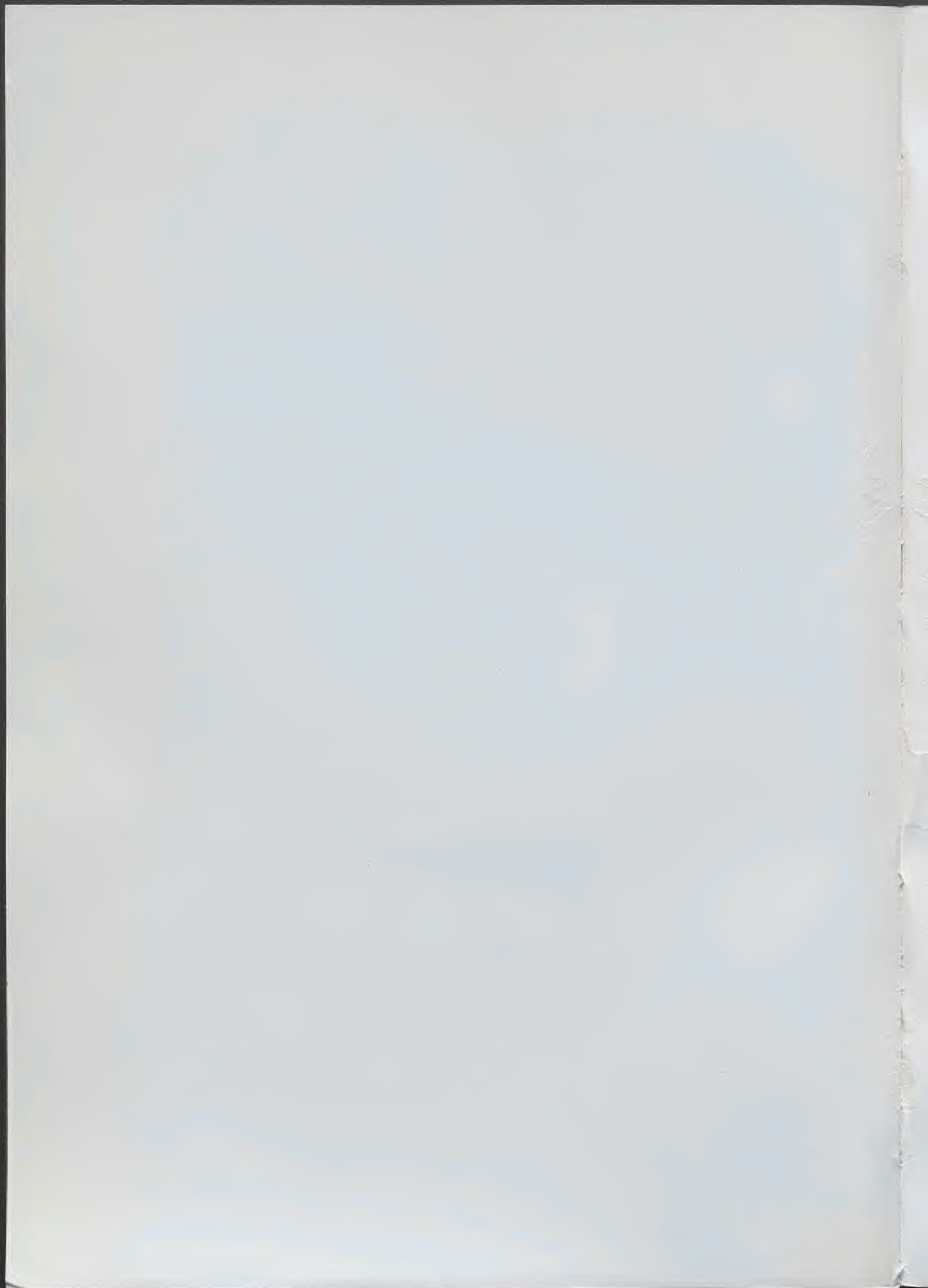
N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
52	Christophe	CREPIN	Etats-Unis	Banque Mondiale 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 E.U/ Tél : + 202 473 9727-+202 614 0893 -web :worldbank.org

IUCN HQ

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
53	Juanita	CASTANO	Suisse	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0293 Fax: +41 (22) 999-0002-email: JUC@iucn.org - Site: www.iucn.org
54	Jean-Yves	PIROT	Suisse	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0256 Fax: +41 (22) 999-0002 jyp@iucn.org - Site: www.iucn.org
55	Jeffrey	MCNEELY	Suisse	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0284 Fax: +41 (22) 999-0002 -email:JAM@iucn.org - Site: www.iucn.org
56	Susan	MATINDI	Suisse	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0207 Fax: +41 (22) 999-0002 - email: SWM@iucn.org - Site: www.iucn.org

IUCN SENEGAL

N°	PRENOMS	NOM	PAYS	ADRESSE
57	Abdoulaye	KANE	Sénégal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
58	Amadou Matar	DiOUF	Sénégal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
59	Antoine	MBENGUE	Sénégal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246-email: iucnsn@sentoo.sn
60	Faguèye	DIALLO	Sénégal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
61	Fatimata	DIALLO	Sénégal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
62	Maimouna	NDOYE	Sénégal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn



ENVIRONMENT FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN AFRICA

Report of the Experts Meeting
Preparatory to the World Summit for Sustainable Development

Dakar – Senegal , 23 – 25 April 2002

INEN
2002
021
C 2

THE
HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON
FROM 1630 TO 1880
IN TWO VOLUMES
BY
JOHN H. COLEMAN
OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY

VOLUME I
FROM 1630 TO 1780

BOSTON
PUBLISHED BY THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY

The designation of geographical entities in this report does not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IUCN and participating organisations concerning the legal status of any country, territory or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

The views expressed in this report does not necessarily reflect those of IUCN and other participating organisations.

Published by : IUCN, Gland, Switzerland

Produced by : IUCN Regional Office for West Africa, Ouagadougou, Burkina Faso

Copyright : © 2002 International Union for Conservation of Nature and Natural Resources

Reproduction of this publication for educational and other non-commercial purposes is authorized without prior permission from the copyright holder provided the source is fully acknowledged.

Reproduction of this publication for resale or other commercial purposes is prohibited without the prior written permission from the copyright holder.

ISBN : 2-8317-0654-8

« Many of us in Africa, are beginning to realize that no good Samaritan will cross seas to come and save Africa and its environment. We alone, Africans, should be convinced enough to do it »

(Rahad MWATHA, in « Crise et Opportunité », F. Falloux & Talbot, A. (1992), Edition Maisonneuve & Larose et ACCT

TABLE OF CONTENTS

	page
«Environment For Sustainable Development In Africa » General Report of the Experts Meeting Preparatory to the World Summit for Sustainable Development	7
Greening the New Partnership for Africa's development - NEPAD - What role for IUCN -the World Conservation Union ?	21
Mainstreaming environment in poverty reduction strategies	33
Arid And Semi-Arid lands of Africa: The Role of IUCN in conservation and sustainable development	39
Introducing the African Protected Areas Initiative (APAI).....	45
Sustainable Management of Fisheries and Coastal Ecosystems in Africa.....	49
Water Resources Management for Poverty Alleviation - IUCN's Position on Water Issues in Africa.....	58
The management of African forest ecosystems: Towards conciliating sustainability and the battle against poverty.....	66
Annexes.....	73
List of participants	91

TABLE BY CONTINENT

1975

AFRICA	
1. Algeria	1,000,000
2. Egypt	1,000,000
3. Libya	1,000,000
4. Morocco	1,000,000
5. Tunisia	1,000,000
6. South Africa	1,000,000
7. Angola	1,000,000
8. Namibia	1,000,000
9. Botswana	1,000,000
10. Zimbabwe	1,000,000
11. Zambia	1,000,000
12. Malawi	1,000,000
13. Mozambique	1,000,000
14. Swaziland	1,000,000
15. Lesotho	1,000,000
16. Senegal	1,000,000
17. Gambia	1,000,000
18. Guinea	1,000,000
19. Sierra Leone	1,000,000
20. Liberia	1,000,000
21. Ivory Coast	1,000,000
22. Ghana	1,000,000
23. Nigeria	1,000,000
24. Cameroon	1,000,000
25. Chad	1,000,000
26. Central African Republic	1,000,000
27. Congo	1,000,000
28. Zaire	1,000,000
29. Angola	1,000,000
30. Namibia	1,000,000
31. Botswana	1,000,000
32. Zimbabwe	1,000,000
33. Zambia	1,000,000
34. Malawi	1,000,000
35. Mozambique	1,000,000
36. Swaziland	1,000,000
37. Lesotho	1,000,000
38. Senegal	1,000,000
39. Gambia	1,000,000
40. Guinea	1,000,000
41. Sierra Leone	1,000,000
42. Liberia	1,000,000
43. Ivory Coast	1,000,000
44. Ghana	1,000,000
45. Nigeria	1,000,000
46. Cameroon	1,000,000
47. Chad	1,000,000
48. Central African Republic	1,000,000
49. Congo	1,000,000
50. Zaire	1,000,000
51. Angola	1,000,000
52. Namibia	1,000,000
53. Botswana	1,000,000
54. Zimbabwe	1,000,000
55. Zambia	1,000,000
56. Malawi	1,000,000
57. Mozambique	1,000,000
58. Swaziland	1,000,000
59. Lesotho	1,000,000
60. Senegal	1,000,000
61. Gambia	1,000,000
62. Guinea	1,000,000
63. Sierra Leone	1,000,000
64. Liberia	1,000,000
65. Ivory Coast	1,000,000
66. Ghana	1,000,000
67. Nigeria	1,000,000
68. Cameroon	1,000,000
69. Chad	1,000,000
70. Central African Republic	1,000,000
71. Congo	1,000,000
72. Zaire	1,000,000
73. Angola	1,000,000
74. Namibia	1,000,000
75. Botswana	1,000,000
76. Zimbabwe	1,000,000
77. Zambia	1,000,000
78. Malawi	1,000,000
79. Mozambique	1,000,000
80. Swaziland	1,000,000
81. Lesotho	1,000,000
82. Senegal	1,000,000
83. Gambia	1,000,000
84. Guinea	1,000,000
85. Sierra Leone	1,000,000
86. Liberia	1,000,000
87. Ivory Coast	1,000,000
88. Ghana	1,000,000
89. Nigeria	1,000,000
90. Cameroon	1,000,000
91. Chad	1,000,000
92. Central African Republic	1,000,000
93. Congo	1,000,000
94. Zaire	1,000,000
95. Angola	1,000,000
96. Namibia	1,000,000
97. Botswana	1,000,000
98. Zimbabwe	1,000,000
99. Zambia	1,000,000
100. Malawi	1,000,000
101. Mozambique	1,000,000
102. Swaziland	1,000,000
103. Lesotho	1,000,000
104. Senegal	1,000,000
105. Gambia	1,000,000
106. Guinea	1,000,000
107. Sierra Leone	1,000,000
108. Liberia	1,000,000
109. Ivory Coast	1,000,000
110. Ghana	1,000,000
111. Nigeria	1,000,000
112. Cameroon	1,000,000
113. Chad	1,000,000
114. Central African Republic	1,000,000
115. Congo	1,000,000
116. Zaire	1,000,000
117. Angola	1,000,000
118. Namibia	1,000,000
119. Botswana	1,000,000
120. Zimbabwe	1,000,000
121. Zambia	1,000,000
122. Malawi	1,000,000
123. Mozambique	1,000,000
124. Swaziland	1,000,000
125. Lesotho	1,000,000
126. Senegal	1,000,000
127. Gambia	1,000,000
128. Guinea	1,000,000
129. Sierra Leone	1,000,000
130. Liberia	1,000,000
131. Ivory Coast	1,000,000
132. Ghana	1,000,000
133. Nigeria	1,000,000
134. Cameroon	1,000,000
135. Chad	1,000,000
136. Central African Republic	1,000,000
137. Congo	1,000,000
138. Zaire	1,000,000
139. Angola	1,000,000
140. Namibia	1,000,000
141. Botswana	1,000,000
142. Zimbabwe	1,000,000
143. Zambia	1,000,000
144. Malawi	1,000,000
145. Mozambique	1,000,000
146. Swaziland	1,000,000
147. Lesotho	1,000,000
148. Senegal	1,000,000
149. Gambia	1,000,000
150. Guinea	1,000,000
151. Sierra Leone	1,000,000
152. Liberia	1,000,000
153. Ivory Coast	1,000,000
154. Ghana	1,000,000
155. Nigeria	1,000,000
156. Cameroon	1,000,000
157. Chad	1,000,000
158. Central African Republic	1,000,000
159. Congo	1,000,000
160. Zaire	1,000,000
161. Angola	1,000,000
162. Namibia	1,000,000
163. Botswana	1,000,000
164. Zimbabwe	1,000,000
165. Zambia	1,000,000
166. Malawi	1,000,000
167. Mozambique	1,000,000
168. Swaziland	1,000,000
169. Lesotho	1,000,000
170. Senegal	1,000,000
171. Gambia	1,000,000
172. Guinea	1,000,000
173. Sierra Leone	1,000,000
174. Liberia	1,000,000
175. Ivory Coast	1,000,000
176. Ghana	1,000,000
177. Nigeria	1,000,000
178. Cameroon	1,000,000
179. Chad	1,000,000
180. Central African Republic	1,000,000
181. Congo	1,000,000
182. Zaire	1,000,000
183. Angola	1,000,000
184. Namibia	1,000,000
185. Botswana	1,000,000
186. Zimbabwe	1,000,000
187. Zambia	1,000,000
188. Malawi	1,000,000
189. Mozambique	1,000,000
190. Swaziland	1,000,000
191. Lesotho	1,000,000
192. Senegal	1,000,000
193. Gambia	1,000,000
194. Guinea	1,000,000
195. Sierra Leone	1,000,000
196. Liberia	1,000,000
197. Ivory Coast	1,000,000
198. Ghana	1,000,000
199. Nigeria	1,000,000
200. Cameroon	1,000,000
201. Chad	1,000,000
202. Central African Republic	1,000,000
203. Congo	1,000,000
204. Zaire	1,000,000
205. Angola	1,000,000
206. Namibia	1,000,000
207. Botswana	1,000,000
208. Zimbabwe	1,000,000
209. Zambia	1,000,000
210. Malawi	1,000,000
211. Mozambique	1,000,000
212. Swaziland	1,000,000
213. Lesotho	1,000,000
214. Senegal	1,000,000
215. Gambia	1,000,000
216. Guinea	1,000,000
217. Sierra Leone	1,000,000
218. Liberia	1,000,000
219. Ivory Coast	1,000,000
220. Ghana	1,000,000
221. Nigeria	1,000,000
222. Cameroon	1,000,000
223. Chad	1,000,000
224. Central African Republic	1,000,000
225. Congo	1,000,000
226. Zaire	1,000,000
227. Angola	1,000,000
228. Namibia	1,000,000
229. Botswana	1,000,000
230. Zimbabwe	1,000,000
231. Zambia	1,000,000
232. Malawi	1,000,000
233. Mozambique	1,000,000
234. Swaziland	1,000,000
235. Lesotho	1,000,000
236. Senegal	1,000,000
237. Gambia	1,000,000
238. Guinea	1,000,000
239. Sierra Leone	1,000,000
240. Liberia	1,000,000
241. Ivory Coast	1,000,000
242. Ghana	1,000,000
243. Nigeria	1,000,000
244. Cameroon	1,000,000
245. Chad	1,000,000
246. Central African Republic	1,000,000
247. Congo	1,000,000
248. Zaire	1,000,000
249. Angola	1,000,000
250. Namibia	1,000,000
251. Botswana	1,000,000
252. Zimbabwe	1,000,000
253. Zambia	1,000,000
254. Malawi	1,000,000
255. Mozambique	1,000,000
256. Swaziland	1,000,000
257. Lesotho	1,000,000
258. Senegal	1,000,000
259. Gambia	1,000,000
260. Guinea	1,000,000
261. Sierra Leone	1,000,000
262. Liberia	1,000,000
263. Ivory Coast	1,000,000
264. Ghana	1,000,000
265. Nigeria	1,000,000
266. Cameroon	1,000,000
267. Chad	1,000,000
268. Central African Republic	1,000,000
269. Congo	1,000,000
270. Zaire	1,000,000
271. Angola	1,000,000
272. Namibia	1,000,000
273. Botswana	1,000,000
274. Zimbabwe	1,000,000
275. Zambia	1,000,000
276. Malawi	1,000,000
277. Mozambique	1,000,000
278. Swaziland	1,000,000
279. Lesotho	1,000,000
280. Senegal	1,000,000
281. Gambia	1,000,000
282. Guinea	1,000,000
283. Sierra Leone	1,000,000
284. Liberia	1,000,000
285. Ivory Coast	1,000,000
286. Ghana	1,000,000
287. Nigeria	1,000,000
288. Cameroon	1,000,000
289. Chad	1,000,000
290. Central African Republic	1,000,000
291. Congo	1,000,000
292. Zaire	1,000,000
293. Angola	1,000,000
294. Namibia	1,000,000
295. Botswana	1,000,000
296. Zimbabwe	1,000,000
297. Zambia	1,000,000
298. Malawi	1,000,000
299. Mozambique	1,000,000
300. Swaziland	1,000,000
301. Lesotho	1,000,000
302. Senegal	1,000,000
303. Gambia	1,000,000
304. Guinea	1,000,000
305. Sierra Leone	1,000,000
306. Liberia	1,000,000
307. Ivory Coast	1,000,000
308. Ghana	1,000,000
309. Nigeria	1,000,000
310. Cameroon	1,000,000
311. Chad	1,000,000
312. Central African Republic	1,000,000
313. Congo	1,000,000
314. Zaire	1,000,000
315. Angola	1,000,000
316. Namibia	1,000,000
317. Botswana	1,000,000
318. Zimbabwe	1,000,000
319. Zambia	1,000,000
320. Malawi	1,000,000
321. Mozambique	1,000,000
322. Swaziland	1,000,000
323. Lesotho	1,000,000
324. Senegal	1,000,000
325. Gambia	1,000,000
326. Guinea	1,000,000
327. Sierra Leone	1,000,000
328. Liberia	1,000,000
329. Ivory Coast	1,000,000
330. Ghana	1,000,000
331. Nigeria	1,000,000
332. Cameroon	1,000,000
333. Chad	1,000,000
334. Central African Republic	1,000,000
335. Congo	1,000,000
336. Zaire	1,000,000
337. Angola	1,000,000
338. Namibia	1,000,000
339. Botswana	1,000,000
340. Zimbabwe	1,000,000
341. Zambia	1,000,000
342. Malawi	1,000,000
343. Mozambique	1,000,000
344. Swaziland	1,000,000
345. Lesotho	1,000,000
346. Senegal	1,000,000
347. Gambia	1,000,000
348. Guinea	1,000,000
349. Sierra Leone	1,000,000
350. Liberia	1,000,000
351. Ivory Coast	1,000,000
352. Ghana	1,000,000
353. Nigeria	1,000,000
354. Cameroon	1,000,000
355. Chad	1,000,000
356. Central African Republic	1,000,000
357. Congo	1,000,000
358. Zaire	1,000,000
359. Angola	1,000,000
360. Namibia	1,000,000
361. Botswana	1,000,000
362. Zimbabwe	1,000,000
363. Zambia	1,000,000
364. Malawi	1,000,000
365. Mozambique	1,000,000
366. Swaziland	1,000,000
367. Lesotho	1,000,000
368. Senegal	1,000,000
369. Gambia	1,000,000
370. Guinea	1,000,000
371. Sierra Leone	1,000,000
372. Liberia	1,000,000
373. Ivory Coast	1,000,000
374. Ghana	1,000,000
375. Nigeria	1,000,000
376. Cameroon	1,000,000
377. Chad	1,000,000
378. Central African Republic	1,000,000
379. Congo	1,000,000
380. Zaire	1,000,000
381. Angola	1,000,000
382. Namibia	1,000,000
383. Botswana	1,000,000
384. Zimbabwe	1,000,000
385. Zambia	1,000,000
386. Malawi	1,000,000
387. Mozambique	1,000,000
388. Swaziland	1,000,000
389. Lesotho	1,000,000
390. Senegal	1,000,000
391. Gambia	1,000,000
392. Guinea	1,000,000
393. Sierra Leone	1,000,000
394. Liberia	1,000,000
395. Ivory Coast	1,000,000
396. Ghana	1,000,000
397. Nigeria	1,000,000
398. Cameroon	1,000,000
399. Chad	1,000,000
400. Central African Republic	1,000,000
401. Congo	1,000,000
402. Zaire	1,000,000
403. Angola	

GENERAL REPORT

INTRODUCTION

As part of the preparations for the World Summit on Sustainable Development (Johannesburg Summit), a meeting among representatives of the international Task Force (set up by IUCN) and experts from the African civil society, was organised by IUCN in Dakar, Senegal, from 23 to 25 April 2002. Thanks to funding from France and the World Bank and the support of the Senegalese Government, IUCN brought together about sixty African experts to collect their views on the papers being produced on the themes selected by IUCN to be presented at the Johannesburg summit: sustainable livelihoods, environmental governance, and funding for sustainable development. Case studies prepared by experts from Africa were used during the meeting. The purpose was to enable IUCN and its African partners to present the views of African civil society at the Johannesburg Summit on environmental themes relevant to sustainable development and which were found to be priority issues against the backdrop of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD).

Objectives of the meeting

- To enable the representatives of African civil society to adopt a common position on issues relating to poverty reduction, environment and sustainable development in Africa; and
- To develop a plan of action on sustainable development in Africa to be circulated at the Johannesburg Summit.

Expected Results

- Amendment and enrichment of the themes of sustainable livelihoods, environmental governance and funding for sustainable development);
- Outline of the plan of action; and
- Adoption of a common position to be presented at the Johannesburg Summit.

Methodology

The meeting was organised in plenary sessions and workshops. Introductory presentations on the « New Partnership for Africa's Development (NEPAD) » and the « NEPAD as seen by IUCN » were made prior to the keynote presentations on sustainable livelihoods, environmental governance, and funding for sustainable development.

Three working groups were formed to enrich the keynote presentations and make proposals for action. The reports of the working groups were discussed in a plenary session.

The second day of the meeting was devoted to group discussions on the following themes:

1. Environment and poverty reduction / Desertification and land degradation
2. Fisheries, coastal and marine ecosystem management/Water resource management
3. Forest resource /protected Area management.

The third day was devoted to presenting and amending group reports, drafting the declaration entitled « The challenge of sustainable development in Africa », and discussing general conclusions.

DECLARATION : THE CHALLENGE OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN AFRICA

Africa is more than ever at a crossroads. Although richly endowed with natural resources, the continent is afflicted by unprecedented poverty, aggravated by inadequate use of the valuable products derived from its soil, subsoil and shores. The new capacities that have been developed are being deployed only hesitantly for the benefit of the continent. The pace at which ecosystems are being exploited is matched only by the degree of impoverishment of the greater part of the African masses, owing to the fact that fair value is not being paid for ecosystem goods and services. The debt burden is weighing heavily on the continent's economies and diminishing the chances of economic take-off.

Initiatives such as the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) are being developed by African leaders in order to counter these negative trends and to promote genuine sustainable development for the continent. We, a group of African experts, call for the constructive coordination of all African initiatives, beyond ideological differences, in pursuit of sustainable development in Africa.

We believe that the following aims are pre-conditions for sustainable development in Africa :

- a) Building capacities to empower societies, incorporating gender considerations ;
- b) Recognizing the economic value of ecosystem services in natural resource exploitation strategies ;
- c) Adding value to African commodities prior to export : *Africa's economic take-off will depend on the ability to add value to exported commodities ;*
- d) Improving governance at local, national, regional and international level; *this is based on the principle that peace and security are indispensable pre-conditions for sustainable development and poverty reduction ; and*
- e) Mobilizing more funds for sustainable development in Africa, in particular to combat desertification.

We request that States take account of the following considerations concerning the three major themes adopted by IUCN for the Johannesburg Summit :

1. Sustainable livelihoods and ecosystem management: *link – and not separate – poverty reduction and natural resources management;*

- Develop and implement a bioregional approach to natural resources management through the establishment of institutions, legal mechanisms and improved regional ecosystem management programmes.
- Incorporate the full commercial and non-commercial value of ecosystem services in poverty reduction and development programmes.

2. Governance : *take account of both global mechanisms of environmental governance and local conditions of good governance and sustainability ;*

Ensure that the priority approach based on good governance and participation of NEPAD and other similar initiatives is honoured and implemented at all stages and all levels ;

- Establish institutional arrangements that involve communities in order to ensure a fair and equitable sharing of increased benefits arising from improved natural resources management.

3. ***Sustainable finance*** : remedy the appalling shortage of public funds and sustainable development aid funds and mobilize private capital.

- Develop new and innovative sources of funding, such as Tobin and consumption taxes, in order to finance global public goods, and substantially replenish the Global Environment Facility, while creating a new focal area for land degradation.
- Highlight the relationship and complementarities between public and private, national and international sources of funding, in order to increase their efficiency and enable improved leveraging.
- Seek ways and means of better utilizing debt relief to support implementation of environmental priorities.
- Ensure that Poverty Reduction Strategy Papers become more efficient channels to support environmental management in Africa, in particular through the development of monitoring and evaluation indicators.
- Ensure that Overseas Development Assistance and other additional sources of funding are provided to meet both short-term poverty alleviation and longer term environmental management requirements at local level.

We have in addition linked the three above themes to what are considered six priority technical areas for Africa : (i) environment and poverty reduction ; (ii) water resources management ; (iii) fisheries, marine and coastal ecosystems ; (iv) forest resource management ; (v) desertification and land degradation ; and (vi) management of protected areas.

The following Call for Action is addressed to the world's leaders and societies :

1. Develop and implement water resource management frameworks (or directives), similar to those developed by the European Union and South Africa, that provide principles and goals for water management, including specific objectives for the preservation and restoration of freshwater ecosystems. These frameworks have adopted a new approach to strengthen livelihoods against the background of privatisation and globalisation.
2. Provide existing and future river basin organizations with proper mandates and legal provisions to allow improved coordination, planning and implementation of actions in support of sustainable water resource management. Coordinating institutions at river basin level should invest in fully participatory multi-stakeholder processes to plan water resource management and resolve conflicts arising from infrastructure development.

3. Encourage national dialogues on the adaptation and testing of the recommendations of the World Commission on Dams, including the establishment of environmental flows to enhance the contribution that all aquatic ecosystems make to sustainable livelihoods.
4. Encourage the use of regional groupings (such as Large Marine Ecosystems) to support the monitoring and assessment of fisheries resources, the negotiation of fisheries agreements, the management and development of networks of protected areas, and the establishment of coastal monitoring schemes.
5. Develop legal frameworks to strengthen the role of local communities in improved fisheries management, and encourage the establishment of new initiatives for improved community-based management of fisheries resources.
6. Strengthen the process of decentralization in forest management by building the capacities of major actors, such as local communities involved in planning, managing and negotiating with relevant partners, as well as the involvement of civil society organizations to enable coordination of field interventions, effective monitoring and the assessment of policies and legislation.
7. Support government institutions in national policy development processes and in promoting an integrated management approach to improve the management and sustainable use of forest resources.
8. Support sub-regional initiatives aimed at improving consistency in policies and legislation in order to facilitate collaborative management of shared forest resources, information exchange and joint research.
9. Intensify action to combat desertification and land degradation and make that programme one of the key pillars of sustainable development and poverty alleviation.
10. Adopt the ecosystem approach to land management and ensure harmonization of national action plans under existing environmental agreements, within the framework of decentralization, local development and community-based management.
11. Promote protected area management systems on the basis of a realistic partnership that fully involves local communities, ensures transparency and guarantees the well being of both humans and ecosystems.
12. Promote and develop trans-boundary initiatives in order to facilitate the sustainable management of shared resources and migrant species.

IUCN seeks to transmit the message of African civil society to the highest political levels and to encourage the involvement of civil society in the elaboration and implementation of environmental strategies and actions.

OPENING CEREMONY

The Director General of IUCN, Mr. Achim Steiner, set the stage for the discussions in a message to the meeting: *Such a meeting in Africa finds its justification not only in the*

fact that the Summit will be held in Africa, but also because from now on, with the NEPAD, Africa has its own framework for positively influencing the trends in history. The seriousness of the major environmental challenges confronting Africa, including drought and desertification, access to safe water, food and environmental security, land tenure, energy, sustainable forest, fish and wildlife resource management explain the need for a harmonised viewpoint of Africans at the Johannesburg Summit, helping to add a strong environmental component to NEPAD.

The Representative of France, Mr. Laurent Bonneau, regretted the fact that despite the commitment of developed countries to sustainable development during the Rio Summit (1992), Official Development Aid is relentlessly declining. Achieving sustainable development will require changing production systems and consumption patterns. In addition, because of the complex links between poverty and environmental degradation, they must be addressed simultaneously. The Government of France expects the Johannesburg Summit to develop a Plan of action for the implementation of Agenda 21; and form public/private sector partnership in view of the implementation of the plan of actions. Finally, he made three major recommendations to the participants and to IUCN in general:

- Initiate well designed projects the success or failure of which can be assessed;
- Identify and promote innovations that would contribute to achieving sustainable development based on experiences and information drawn from Africa and elsewhere;
- Develop a partnership in view of addressing cross-cutting issues and achieving mutual participation in the promotion of sustainable development.

Mr. Christophe Crépin, Representative of the World Bank, noted the fact that much has been done since the Earth Summit, but impacts on human and environmental well-being were limited. New issues (globalisation, the priority given to poverty reduction, the AIDS pandemic, etc.) have made achieving sustainable development more complex. So far, approaches to environmental management have been sectoral and divided. The World Bank expected the Johannesburg Summit to be a platform for designing action for sustainable development, with close links between growth and poverty reduction, building on the International Development Objectives stated in the Millennium Declaration of the United Nations, and the conclusions of the Doha and Monterrey conferences. The World Bank strongly supports the NEPAD initiative. The Minister of Fisheries, representing the Minister of Youth, Environment and Public Hygiene, delivered the opening speech of the meeting, making four main points:

- Poverty reduction is a basic objective of sustainable development : mainstreaming ecologically sound management of environmental resources in development programmes is a key prerequisite for success;
- Desertification control and land degradation should be addressed under a policy for improving the productivity of the agricultural and forest sectors which occupy great majority of development actors in our continent;
- Fish resources are the main income sources of coastal countries.

- The industrial sector is today experiencing difficulties because of the lack of effective technologies, whereas the so-called clean technologies were scientifically proven and are available in the international market.
- Regarding NEPAD, it is indispensable to involve the private sector in the funding of environmental action programmes by highlighting the opportunities offered; and to develop direct partnership between the State and private operators and among themselves, in the area of environmental resource management as a basis for sustainable development.

INTRODUCTORY SESSION

The Chief Scientist of IUCN, Mr. Jeff McNeely, recalled the environmental challenges facing Africa. The associations of the civil society have a major role to play in environmental management and promotion for sustainable development through partnerships with the governments and the private sector, and through direct actions aimed at influencing policies, public opinion and the activities of Non Governmental Organisation. He highlighted the following challenges:

- In light of the limited resources in terms of both human and technical capacities, identify the most important priorities to be addressed.
- To attract private investments to Africa, identify and publicise investments opportunities.
- Convince governments to modify policies that offer or promote subsidies as a means to protect markets without due respect to their direct or indirect impacts on environment.
- Mainstream environment into NEPAD and develop concrete actions to address identified priority environmental challenges.

The civil societies have a major role to play in environmental management and promoting environmental management through partnerships with governments and the private sector; direct actions to influence public actions/opinion; and other organizations.

He underscored the fact that IUCN expects to incorporate the conclusions of the meeting into the Fourth Meeting of the Preparatory Committee of the WSSD to be held in Bali, Indonesia in May 2002; the WSSD itself; and the World Congress on Protected Areas, to be held in Durban, South Africa in September 2003.

The New Partnership for Africa's Development (NEPAD) was presented by Mr. Abdou Aziz Sow, Delegate General for the NEPAD. He referred to the objectives, strategy and bodies of the NEPAD. He recalled that the *NEPAD is a promise made by African leaders, founded on a common vision as well as a strong and shared conviction that it is their responsibility to eradicate poverty and place their countries, individually and collectively, on the track of growth and sustainable development, while participating in the global economy and political life. Africans are steadfast in their determination to get themselves and their continent out of the malaise of under-development and exclusion from the globalisation process. Africans are requesting neither the perpetu-*

ation of dependence on aid, nor marginal concessions. The NEPAD is a call for a new partnership relationship between Africa and the international community, and in particular highly industrial countries, in order to fill the developmental gap that has widened over centuries of unequal relationships. The objective of the NEPAD is to narrow the divide between Africa and the developed world and its strategy aims at the development of Africa based on regions rather than States. The strategy also makes the private sector the engine of growth and the only source capable of providing the considerable capital needed by Africa for its development efforts. NEPAD is working towards the re-scheduling of the debt rather than its cancelling, which would be contradictory with the major objectives of the NEPAD that is promoting private investments in Africa.

The ten development priorities of NEPAD are:

1. Good governance in the political area
2. Management in economic terms
3. Infrastructure
4. Education
5. Health
6. The New Information and Communication Technology (NICT)
7. Agriculture
8. Energies
9. Access to the markets of developed countries
10. Environment

Mr Yemi Katerere, Regional Director of IUCN for Southern Africa, discussed IUCN's role in NEPAD, highlighting the indispensable conditions for sustainable development:

- Peace, democracy and political governance;
- Economic governance;
- Sub-regional and regional approaches to development.

Africa's economy depends almost exclusively and directly on its natural resources, the sound use of which should help to achieve prosperity. The NEPAD tries to show, though inadequately, the link between development and environment. In the implementation plan, people should not lose sight of the importance of environment in sustainable development. It is in this framework that IUCN, given its experience in the area of conservation and sustainable development, may be very useful to the NEPAD. Its secretariat has 14 offices in Africa. In Africa, it has 139 members including 20 States, 16 government agencies, 94 national NGOs, five international NGOs and four affiliate members. As a result, it can play a major role between the State and the civil society and among States. The specific areas where IUCN could bring support in the implementation of the NEPAD were highlighted:

- Research and information;
- Capacity building;
- Policy development;

- Governance and the role of civil society;
- Management of resource-related conflict;
- Implementation on environmental conventions and sustainable development strategies (technical advice and support).

Comments from participants on those presentations included:

- The non participation of the civil society and other major stakeholders in the definition process of the NEPAD and the mechanisms envisaged for its implementation;
- The high dependence of the NEPAD on donors for its funding;
- The absence of clearly defined activities and related budgets;
- The non inclusion of problems that are critical for the development of Africa such as water, biodiversity, debt cancelling, etc.

INTRODUCTORY PRESENTATIONS

Environmental governance (presented by Ms. Juanita Castano, IUCN Special Advisor on WSSD): *Effective governance at the international, regional, national and local level is essential for the implementation of Agenda 21 and achievement of sustainable development.* Improvements in terms of governance should build on the three pillars of sustainable development namely environment, economy and social services. Governance is not an end in itself but a means for achieving sustainable development. Governance processes needs to be improved at all levels through capacity building and strengthening the institutions involved. More particularly, IUCN would like to see emphasis placed on strengthening the institutions involved:

- International level. Strengthening of UNEP and increasing collaboration between UNEP and GEF;
- Regional level. Designing and implementing concrete practical and cost effective programmes/projects that are based on national priorities;
- National level. Strengthening of the democratic institutions at all levels

Sustainable livelihoods and ecosystem management (presented by Jean-Yves Piro, head of IUCN's Wetlands and Water Programme). Most poor populations around the world continue to live in rural areas and are dependent on ecosystems for their survival, hence the close dependence of the poor on ecosystems. Despite this, *the importance of natural resources in direct support to human life is often forgotten, all the more so that the goods and services they provide are used either for subsistence purposes, or exchanged informally, and therefore do not appear in the statistics of the national economy. A whole generation of floodplain development projects which were promising food security have failed and resulted into the salination of land and destruction of diverse agricultural and livestock breeding systems as well as scarcity of estuary fish resources.*

To build sustainable livelihoods into poverty-reduction programmes, it was proposed among other things to :

- Determine economic value of ecosystem goods and services

- Take into account the full costs of environmental impacts of development
- Strengthen regulations governing internal private and external investments in Africa
- Eliminate perverse subsidies both in developing and developed countries
- Develop pro-poor markets for environmental services, such as carbon sequestration, watershed protection, biological diversity and landscape amenities.

The financing of sustainable development (presented by Mr Aimé J. Nianogo). Sustainable development requires major improvements in environmental management and significant poverty reduction. This implies new and additional financing as well more effective use of existing resources. The current financing sources are, in order, domestic savings and private sector investments within and among the developed countries, domestic public spending by developing country governments, international private investment and trade between rich countries and the South, and official development aid and private charitable funds. The main recommendations :

- to significantly increase and re-orient official aid to developing countries and support efforts such as debt rescheduling or relief; targeting where poverty is greatest;
- Explore new international mechanisms to finance biodiversity conservation;
- Encourage developing country governments to devote more investments to maintain and enhance social and environment capital;
- Assist developing countries to identify existing policies that are incompatible with sustainable growth, and to develop new or reformed policies.

WORKING GROUPS

After the presentations on the three core themes, group discussions were conducted in order to amend and enrich the papers presented and enable authors to finalise them for the Summit, and to develop new ideas on specific themes.

Group I: Environmental Governance

Sustainable development requires several prerequisites, including education, health, peace and security, information for decision making, and tolerance and readiness to accept trade-offs. Basic principles for implementing sustainable development include decentralisation or devolution of authority to the appropriate level, capacity building for effective participation in decision making (especially to negotiate with the other stakeholders involved), equitable sharing of benefits, and adapting practice based on lessons learned.

In Africa, considerable scope is available to develop the governance of regional bodies, as a means for addressing transboundary environmental issues. At the international level, UNEP needs to be strengthened to enable it to coordinate the many activities going on in the environmental field, some of which appear to duplicate each other, which in turn leads to inefficiency. UNEP appears ideally suited to help provide cohesion and coordination among the various multilateral environmental agreements (MEAs). However, the lack of democracy and participation at the UN remains a serious

challenge. IUCN needs to remain engaged at the international level, drawing lessons from experience and feeding into the further evolution of governance systems. It would be useful if IUCN can help develop good fundable ideas on governance in the African countries where it is working, and contribute to the dialogue on governance by influencing the international debate.

Group II. Sustainable livelihoods and ecosystem management

The key objective of sound ecosystem management is to contribute to poverty reduction and guarantee food security. In order to enable poor populations to benefit from the positive effects of sound natural resource management, some significant changes are required in current approaches to resource management. This will require highlighting the essential role of women in achieving sustainable development. The new policies should be based on two new approaches. First, **the ecosystem approach** is designed to focus action at the ecosystem level, leading to a comprehensive approach of environmental, social, and economic concerns. It also provides a basis for transboundary resource management, for example river basins for water resources. It will also facilitate a specific focus on arid and semi-arid lands, designed to minimize the disastrous impacts of the vagaries of nature on the livelihoods of pastoralists, and help maintain the productivity of these areas.

The **local community-based approach** is based on involving the local people in activities, building their capacity to implement various activities, providing them fair access to resources and sharing of benefits, and co-ordinating local organisations to enable them to negotiate agreements both with government agencies and the private sector. But it is also clear that the local producers need access to markets, and current economic regulations that include subsidies to agriculture in the North while World Bank and IMF policies ban subsidies to agriculture in the South, are unfairly jeopardising the development prospects of local communities.

IUCN can play a productive role by initiating and co-ordinating partnerships, use lessons learned from its various activities and promote them more widely, support the building of capacity for partnerships within civil society, playing a supporting and lobbying role, and strongly support the implementation of partnerships for the implementation of the Convention to Combat Desertification. This is the international convention that is of most concern to Africa and which is the most closely related to poverty reduction on this continent. IUCN should also work to strengthen the environmental component of NEPAD, specifically through collaboration with civil society, including women's organisations and natural resource consumers' organisations.

Group III. Financing Sustainable Development

While everyone agrees that more funding is required to support sustainable development in Africa, the means of providing such financial flows remain challenging. While no simple solutions emerged, many potentially productive ideas were tabled. These include:

- Determine whether direct foreign assistance should fund actual actions or the enabling environment.
- Find ways to capture financial resources from the diasporas.
- Develop markets for environmental goods and services.
- Adopt a niche approach for sources of funding and actors to maximise effectiveness and partnerships.
- Use World Bank indicators on poverty to leverage additional ODA and debt relief-related funding.
- Ensure that agreements between Northern and Southern governments include civil society, NGOs, and the private sector.
- Develop ways to add value to commodities produced in Africa, before exporting them abroad.
- The state should ensure improved functioning of markets and means of investment in areas that do not attract private sector investment, such as water supply and health.

Group IVa. Environment and Poverty Reduction

Environmental resource management is an opportunity for effectively and efficiently implementing poverty reduction programmes. However, field actions face contradictions between short-term priorities (immediate survival for the population) and long term actions underlying permanent production and maintenance of global public goods (biodiversity, climate, etc.). Hence the need to include these environmental concerns in poverty reduction strategies; this integration will constitute the national and international guideline for sustainable development financing in the coming years.

Linking environment with poverty reduction requires sound evaluation of natural resources, designing agricultural policies to provide benefits to the rural poor, build the capacity of communities to engage in sustainable development by building on their traditional knowledge, and exchanging best practices within different parts of Africa. To finance such measures, development assistance should live up to the 0.7% of GNP agreed at Rio. In addition, the various potential funding mechanisms under the Kyoto Protocol need to be developed for application to poverty reduction in Africa. IUCN can help by developing appropriate indicators on environment and poverty reduction, and apply these on the ground. These indicators need to be developed in close collaboration with grassroots communities. IUCN should also encourage governments to include explicit sustainable development financing in national budgets.

Group IVb. Desertification and soil degradation

Desertification and land degradation are today constraints to the adequate development of productive sectors in most African countries. A great majority of development actors are in the rural sector where the poorest populations are also

found. Intervening in the framework of poverty reduction cannot be relevant unless aspects of desertification and land degradation control aspects are taken into account, because these constitute the foundation for any development that is intended to be sustainable in our continent. National, sub-regional and regional plans of action were noted. These were developed as part of international conventions to combat desertification, the conventions on biodiversity, and on climate change, to mention but a few. Based on this and the priorities defined, the group made several recommendations:

- Strengthen technical, financial and institutional capacities of the grassroots communities, as the key actors of successful sustainable development;
- Develop a regional programme for rural integrated and participatory development taking into account the eco-geographical spaces;
- Document traditional practices / knowledge for natural resource management (directory of good practices to be disseminated);
- Build synergy among the plans of action of the various conventions, making this an operational reality.

Group Va. Water Resources Management And Poverty Reduction

Africa is suffering from a significant degradation of rivers, wetlands, and other parts of the water resource system. Pollution, dam building, salt-water intrusion, diminishing ground water level, and other problems are worsening at the same time that needs are increasing for water due to fast population growth, food production, and irrigation development. This is leading to increasing competition among water users, and conflicts among the different actors.

In response, governments need to ensure that the local populations gain a fair and equitable share of the benefits arising from improved management of the water resource system. This is especially challenging because water resources need to be managed at a fairly large scale far beyond the local communities. That said, critical parts of rivers and wetlands need to be protected to improve the living conditions of the rural poor. But financial mechanisms established to protect upstream basins can improve the livelihoods of rural populations in the downstream regions as well, justifying greater investment in terms of food production and development of alternative farming practices.

IUCN can play an important supportive role by developing synergies in the implementation of the various conventions, especially through encouraging the creation of river basin agencies. Such agencies should work on building capacity, supporting research, and collecting data on environmental, social and economic indicators relating to water resources. Such river basin authorities should have clear mandates and a legal framework to improve co-ordination, planning and implementation of actions aimed at sustainable water resource management, including specific objectives for preserving and restoring freshwater ecosystems as a basis for supporting sustainable livelihoods.

Group Vb. Fisheries, marine and coastal ecosystem management

Africa's coastal zone needs particular attention, especially due to the fast population growth along the coast, leading to problems of water pollution, habitat degradation, accelerated coastal erosion, declining fisheries production, freshwater deficits, and new pressures on other resources.

Fisheries, marine and coastal ecosystem management problems must be examined on a regional basis centred on the concept of Large Marine Ecosystems. This concept fits ecological realities and permits establishment of appropriate regional groupings among States (transboundary issues settlement). In each Large Marine Ecosystem, IUCN should encourage the establishment of a coast watch and draw the attention of donors to the importance of such an instrument, which must be granted institutional recognition. Each LME should have stock evaluation arrangements, and NEPAD should take action in this direction, involving private groups. On this basis, IUCN should encourage harmonized national legislations and the establishment of regional groupings for fisheries agreement negotiations, the creation of excellence centres for controlling the quality of fisheries products and the establishment of a regional coast watch in each Large Marine Ecosystem; IUCN should also settle marketing problems on the same basis. IUCN must also foster mechanisms for an equitable sharing of financial resources arising from fisheries agreements between the State and the local communities.

IUCN must support processes of power transfer to local communities for improved fisheries and a coastal resource management, and encourage successful initiatives of community-based fisheries resource management and contribute to their dissemination. Such processes must be accompanied by a framework law defining responsibilities of the State and the local communities respectively. Fish farming could also be developed as an alternative to reduce the pressure on resources. Part of the financial resources arising from fisheries agreements could be utilised for conservation purposes.

Group VIa. Forests Management

Like other resource systems, the forests of Africa are under increasing pressure and suffering from insufficient investment, leading to inadequate management. It is particularly important to ensure that agricultural policies are well linked to forest management policies because of the important interactions between them. National forest policies need to involve civil society, through the use of incentives, enforcement of laws, decentralisation, clarified land tenure, and improved impact assessment of development projects. The governments of Africa need to establish frameworks at the continental level to avoid abusive exploitation by private companies interested in exploiting Africa's forests. The CEFDHAC process in Central Africa is an encouraging beginning in this regard.

In order to build the capacity to manage forests at all scales, governments need to mobilise funds that can support regional initiatives, for example through NEPAD, carbon sequestration under the Kyoto Protocol, and dedication of forest royalties for sustainable development. At the local level, non-timber forest products need to be further

developed and marketed, including through small grants that allow communities to fund their own projects.

Group VIb. Protected Areas

The protected areas of Africa are an important part of the global efforts to conserve biodiversity. But protected areas, too, have suffered from inadequate investment and the management approaches to protected areas in Africa are several decades behind the thinking in other parts of the world. A new protected areas initiative is needed for Africa, leading up to the World Parks Congress in Durban in 2003. In other parts of the world, protected area managers recognise the importance of cooperation with local populations, the value of protected areas in contributing to biodiversity objectives, and the importance of protected areas for maintaining important ecological functions such as watershed protection. While Africa has its unique set of problems and opportunities, many of these approaches would be helpful to Africa as well, and could both generate increasing political support and greater funding.

Therefore, it is essential to develop a new approach to protected areas in Africa. This should be based on making the contribution of protected areas to socio-economic development more obvious, encourage relevant income-generating activities, motivate an improved attitude of protected area managers to the local people, seek appropriate forms of co-management that enable participation of neighbouring populations where this is appropriate, and promote partnerships with the private sector and NGOs.

The legal structure also needs to be modified to enable co-management, and to support forms of protected area management that can be adapted to local realities. The possibility of managing transboundary parks as a means for promoting peace among neighbouring countries is also worth greater attention from NEPAD and other donor agencies. Such legislation might also recognise the economic value of the ecosystem services provided by protected areas, and provide appropriate financial compensation for these.

CONCLUSIONS

The World Summit on Sustainable Development provides an important opportunity for energising support sustainable development in Africa. Being held in Johannesburg gives WSSD a historic opportunity to turn greater attention toward the challenges of sustainable development in Africa. This meeting sought to collect some views from some parts of the civil society for feeding into the Johannesburg process. It was clear that civil society is anxious to contribute to sustainable development, and that NEPAD was recognized as an important initiative from some key African governments. At the same time, participants expressed some concern about the lack of civil society involvement in preparing NEPAD, and the relatively scant attention given to the environmental aspects of sustainable development. The experts meeting ended with a renewed call for international support to sustainable development in Africa, recognizing the important and unique contributions the continent makes to the entire world.

Greening the New Partnership for Africa's Development - NEPAD

What Role for IUCN-The World Conservation Union?

By Yemi Michael, KATERERE, IUCN - ROSA IUCN/Zimbabwe, P.O. Box 745 4 720-738
Email: yemik@iucnrosa.org.zw

INTRODUCTION

The New Partnership for Africa's Development (NEPAD)

The aim of "The New Partnership for Africa's Development" is to eradicate poverty and to place African countries, individually and collectively on a path to sustainable growth and development. The program is anchored in the determination of Africans to confront underdevelopment and exclusion/marginalization in an increasingly globalizing world.

As a partnership program NEPAD builds on principles, objectives and priorities set out in key co-operation agreements including the Southern African Development Community (SADC) Treaty, Organization for African Unity (OAU) Charter and the Common Market for East and Southern Africa (COMESA) Treaty. The NEPAD agreement sets out specific development targets.

Among the key goals of NEPAD are the following:

- To achieve and sustain an average gross domestic product (GDP) growth rate of over 7 per cent per annum for the next 15 years;
- To ensure that the continent achieves the agreed International Development Goals (IDG's), which are:
 - ▲ To reduce the proportion of people living in extreme poverty by half between 1990 and 2015;
 - ▲ To enroll all children of school age in primary schools by 2015;
 - ▲ To make progress towards gender equality and empowering women by eliminating gender disparities in the enrolment in primary and secondary education by 2005;
 - ▲ To reduce infant and child mortality ratios by two-thirds between 1990 and 2015;
 - ▲ To reduce maternal mortality ratios by three-quarters between 1990 and 2015
 - ▲ To provide access for all who need reproductive health services by 2015;
 - ▲ To implement national strategies for sustainable development by 2005, so as to reverse the loss of environmental resources by 2015.

The strategy has the following expected outcomes:

- Economic growth and development and increased employment;
- Reduction in poverty and inequality;

- Diversification of productive activities, enhanced international competitiveness and increased exports;
- Increased African integration.

The NEPAD Program is organized into three groups dealing effectively with conditions for sustainable development, sectoral priorities, and resource mobilization.

Conditions for Sustainable Development

As with other collaborative agreements, such as the SADC Treaty, OAU Charter and the COMESA Treaty, the New Partnership for Africa's Development recognizes that for the initiative to work, the continent requires conditions for sustainable development in the form of:

- Peace, security, democracy and political governance
- Economic and corporate governance
- Sub-regional and regional approaches to development

Sectoral Themes

Within the various economic sectors, NEPAD identifies six sectoral priority areas:

- Infrastructure especially information, communication technologies, energy, water and sanitation
- Human resources including education, skills development, reversing the brain drain and health
- Agriculture
- Environment
- Culture
- Science and technology

Resource Mobilization

It is not possible to tackle such an ambitious program without a strategy for mobilizing requisite financial resources. Accordingly, NEPAD identifies two initiatives supported by sub-themes as follows:

- Capital flow (debt relief, private and public capital, ODA)
- Market Access (product diversification, mining, manufacturing, tourism, exports)

DELIVERING NEPAD

The NEPAD document outlines a very ambitious program by any standard, and its realization must rest upon what Mbeki describes as "African ownership and possession" using African methods to define an "African way". The issues identified in the plan in terms of conditions for sustainable development, sectoral priorities and mobilizing financial resources are not new. What is new is firstly the political commitment that is underpinned by a sense of African ownership and that Africa can guarantee her own future. Second, NEPAD presents the basis for a common vision and duty to eradicate poverty and to make Africa a key player in the global economy. Third, NEPAD provides

a framework around which practical partnerships can be defined to achieve measurable targets. NEPAD must be seen, therefore, as a critical political intervention in the sense that it now provides a framework for existing and new actors to coordinate their efforts, to target resources (financial and human) more efficiently and to measure impacts. Fourth, NEPAD is the best option currently available for extricating Africa from poverty. Fifth, NEPAD acknowledges structural constraints internal to Africa, such as poor governance and numerous and at times protracted armed conflicts that have hampered the continent's development.

NEPAD is not going to deliver short-term miracles. It has to be seen as a process that involves confidence building among all actors but in particular between Africa and its Northern partners and between governments and civil society. The process will involve inevitable trade-offs. The global north will not give Africa everything it wants without Africa adhering to the new globalization framework. Similarly, African governments will come under increasing scrutiny from their citizens with respect to issues of governance. Its success will depend on trade-offs and the process involved in making such trade-offs so as to avoid mistakes of past development initiatives.

NEPAD has been criticized for not involving civil society groups and NGOs in the process leading to the development of the founding document published in October 2000. While there might have been limited opportunities for civil society involvement in the preparation of a political document, NEPAD has to create mechanism for engagement with civil society groups. NEPAD represents an intervention that is likely to profoundly affect the lives of Africans. For this reason there must be consultation so that people and various stakeholder groups understand the consequences of this ambitious program on African people. NEPAD must avoid the prescriptive nature of the now discredited economic structural adjustment programs (ESAPs) of the eighties. Despite the magnitude of its impact on the lives of African people, there was limited consultation with intended beneficiaries. When introduced, ESAPs were hailed as Africa's hope for economic growth and poverty alleviation but failed to deliver. NEPAD must be an African agenda and not the continental version of the failed structural adjustment programs. In moving forward with NEPAD Africans must avoid the pitfall of past ESAPs.

NEPAD relies on the technical support of such regional bodies as the African Development Bank (ADB), the Development Bank of Southern Africa (DBSA), and the Economic Commission for Africa (ECA), the African Capacity Building Foundation (ACBF) and a host of intergovernmental agencies. However, if NEPAD is to successfully tackle the daunting task of extricating Africa from the "malaise of underdevelopment" and poverty, then NEPAD must harness the diverse technical skills and knowledge of the African people. Besides the state institutions, such knowledge and skills are located at the local levels as well as within civil society groups and non-governmental organizations that have shown commitment to the same principles and ideals of NEPAD such as:

- African ownership and management. Many NGOs have championed programs such as community-based natural resource management (CBNRM) that have advocated, like NEPAD, for the notion of ownership and a shared vision.
- These same groups, like NEPAD, have advocated for meaningful participation of people in the development and implementation of policies, preparation of plans and

actual management of resources. At the core of the governance concerns are issues of devolution and rights over local resources and that such issues are not in the domain of government institutions alone.

- NEPAD seeks to negotiate new relationships with development partners. Civil society groups and NGOs have for many years proposed different partnership models involving the public, private and community groups in effort to promote entrepreneurship, economic growth and sustainable environmental management. These aspirations are central to the 'new' development path envisaged under NEPAD.

To address the gaps identified in each sector, the NEPAD Plan calls for studies, programs and projects. No single agency can be expected to have all the necessary resources (human, financial, technical) to address the diversity and complexity of the actions called for under the plan. Hence, creating functional partnerships, networks, exchange programs and mechanisms for working across borders must be critical components of implementing the plan. Many of the suggested actions under each thematic area present social, economic and environmental opportunities as well as constraints, including risks and conflicts that will need to be incorporated into any studies, programs and projects. The complexity of choice making is evident in the dilemma facing infrastructures development and agriculture as appears below. It is perhaps important to note that NEPAD explicitly states that the core objective of the Environment Initiative is to help in combating poverty and contributing to socio-economic development. This marks a step forward from the agreement reached in the Convention on Biological Diversity, where developing states were only able to secure such recognition in the Preamble (which is not considered to be legally binding). The Preamble acknowledges, "Economic and social development and poverty are the first and overriding priorities of developing countries."

The infrastructure projects can be expected to result in environmental degradation through loss of biodiversity, loss of habitat, pollution and deforestation unless specific steps are taken to avoid such occurrence. In addition, many infrastructure projects displace thousands of people without prior consultation and adequate compensation. They may also increase or introduce new costs (eg tolls) and accelerate exposure of communities to increasing health threats such as HIV/AIDS. Deteriorating health can often be linked to infrastructure projects. These issues need to be addressed in feasibility studies, impact assessments and during and post implementation.

Agriculture is identified in NEPAD as a key area of intervention. Africa faces major challenges in the agricultural sector given that the majority of Africa's people are rural based and that the agricultural systems are generally weak. Given unreliable precipitation and frequent droughts, irrigated agriculture in Africa is often expected to meet a major share of the required increases in food production. Presently it is estimated that 36 percent of the world's harvest comes from the 16 percent of the world's cropland that is irrigated. In Africa irrigated agriculture can account for as much as 80 percent of available water consumption. The high water consumption by the agricultural sector combined with water scarcity has created a contradiction between irrigation as a solution to much needed increases in food production and irrigation as a cause of water shortages and environmental problems.

Given that only a small percentage of arable land is under irrigation, most countries continue to rely on expanding land under rain fed agriculture. However, there are clearly limitations to the continued expansion of the cropland under rain fed conditions. Land, like water, is a finite resource. Continued expansion of rain fed agriculture results in deforestation and loss of biodiversity and habitat.

The environment initiative set out under NEPAD lists eight sub-themes that are considered priorities for Africa. These are desertification, wetland conservation, invasive alien species, coastal management, global warming, cross border conservation areas, environmental governance and financing. Broadly these replicate either existing major global commitments as set out in multi-lateral environmental agreements or existing donor project interests.

If NEPAD is to take off, it will rely very heavily on the financial, economic and even political support of the rich global North. Many developed countries would like to pledge as much support as possible to NEPAD to create stable communities particularly in the poor countries to minimize potential threats to the global order. NEPAD recognizes that the obligation to mobilize necessary financial resources should not be left to the global North alone but should be shared by African governments, the private sector, NGOs and civil society, it accordingly commits itself to increasing domestic resource mobilization. These resources need not all flow directly through institutions of the state and create bottlenecks that might arise from capacity constraints. It is also important that the focus should not only be on creating a stable climate for established and traditional business sector but should extend to creating and promoting local initiatives.

Mobilizing an estimated US\$ 64 billion per annum represents a major challenge for NEPAD. The NEPAD will need to be much more innovative and not rely on traditional sources and approaches to mobilizing financial resources. A key intervention by governments is to make markets work better and invest in key sectors that may not be attractive to the private sector such as water and public health. With respect to traditional development assistance (ODA) new and more efficient mechanisms for delivering aid are required. Current mechanisms including the Global Environment Facility (GEF) have not worked as well. Releasing domestic financial resources calls for new attitudes to how the continent does business and a realization that project funding on its own is not going to be a panacea to resource requirements.

GREENING NEPAD: WHAT ROLE FOR IUCN?

Africa's natural resources are described as the means to get from poverty to prosperity. The emphasis on Africa's indispensable resource base (water, land, forests, protected areas), its "ecological lung", heritage sites, agriculture, all point to the fact that the environment presents opportunities for Africa's economic development and constraints in the event of degradation of its resource endowment. Does NEPAD need greening? The answer has to be yes since NEPAD recognizes that Africa's economy is directly dependent on its rich natural resource endowment. Achieving and sustaining the targeted growth rate of 7 percent per annum and improving the quality of life of its people by halving the proportion of people living in extreme poverty by half by 2015, require that the very natural resources that can make this possible are managed in a sustainable way. The key point is to avoid the interpretation of NEPAD as a plan

that polarizes development and environment. On the contrary, NEPAD is a plan that must carefully mediate between the environment and developmental goals.

The NEPAD founding document does not focus on action as a means of delivering development. It is intended that action plans will be prepared separately for each thematic area to support the political document. Given this, and the inclusion of the identified environmental initiatives in existing multilateral agreements and on-going projects, it seems that the most appropriate form of IUCN support should be in preparing the environment action plan. Such an approach will ensure that support to NEPAD is not just a theoretical "greening" through the extrapolation of further principles and the development of subsidiary documents. IUCN can coordinate inputs of other NGOs and civil society groups.

In view of the above, IUCN's potential to support NEPAD lies in its long history of supporting conservation and development. IUCN has 14 secretariat offices in Africa backed by a network of technical experts, members representing governments, government agencies, and NGOs. IUCN's uniqueness is its membership structure that comprises both state and civil society groups. In Africa, IUCN has 139 members consisting of 20 states, 16 government agencies 94 national NGOs, 5 International NGOs and 4 affiliate members. As a membership body IUCN can play a convening role between state and civil society, and state and state around critical and emerging conservation and development issues in Africa. IUCN's core competencies can be summarized as including:

- application of technical, scientific and legal expertise based on a global network of members and individuals specialists to influence policy and support implementation in the field;
- geographical coverage bridging global to local levels facilitates critical links in sharing experiences and lessons between local and global debates and vice versa;
- convening capacity to bring governments and NGOs together to address the key challenges facing conservation and development.

NEPAD puts emphasis on developing an agenda based on national and regional priorities and development plans that must be prepared through participatory processes involving the people (paragraph 47). Through its network of members and individual experts, IUCN links the different levels from community, national and regional (SADC, ECOWAS, IGADD), Africa wide and global) through its presence in over 130 countries around the world. In all, IUCN builds bridges institutionally and through its programs between governments and NGOs, science and society, local action and global policy.

One compelling and practical way in which IUCN can support NEPAD is through implementation of its intersessional program that was developed in consultation with its members and approved at its General Assembly in Amman, Jordan, in October 2000.

IUCN's Potential Contribution to NEPAD

The IUCN areas of competency and uniqueness and its Global Intersessional Program reveal how IUCN is already contributing towards NEPAD priority areas or alternatively how IUCN can support new and additional areas. In some instances this might involve scaling up or refining of existing programs and projects.

Research and Information

NEPAD recognizes information and communications as critical to poverty eradication. Paragraphs 107 to 113 outline *strategies for bridging the digital divide through investing in information and communication technologies.*

THROUGH THE NETWORK OF TECHNICAL EXPERTS, IUCN CAN OFFER NEPAD INFORMATION THROUGH TRANSPARENT, SCIENTIFICALLY AND PEER REVIEWED PROCESSES THAT RESULT IN KNOWLEDGE ABOUT WHAT WORKS AND WHAT DOES NOT.

Examples of IUCN initiatives that can potentially contribute to NEPAD are:

- The implementation of the 'Well-being of Nations' assessment as a dynamic Web-based visualization tool for policy analysis.
- Production of the IUCN World Conservation Atlas, including modules on forests, wetlands, marine species and protected areas, as a cornerstone of the Union's approach to developing mechanisms to apply biodiversity information in ways that support improved decisions in relation to the environment.
- Setting up of a communication system data modeling approaches and tools to support environmental decision-making, policy development and ecosystem management.

The compilation of the Red Plant Data List that has over the years achieved incredible results is one such example. In southern Africa alone, with IUCN's support, 10 Southern African countries have red lists detailing the types of plants facing extinction.

Capacity Building

NEPAD, through its paragraph 75, recognizes that *efforts to build Africa's capacity to manage all aspects of conflict must focus on the means necessary to strengthen existing regional and sub-regional institutions.* Paragraph 85 adds by noting that *state capacity building is a critical aspect of creating conditions for development.* NEPAD observes that the reality in Africa is that many governments lack the requisite capacity to fulfill their expected roles.

IUCN has also committed itself to capacity building for resource managers, decision-makers, global and regional programs to understand underlying equity concepts and use of the tools and methods developed. Critical to IUCN's capacity building interventions in Africa is the demonstration of how human security can be improved through equitable and wise use of natural resources and natural resource-based enterprises. Among other things, IUCN is enhancing the capacity of national governments, NGOs and members to link protected areas to broader socio-economic concerns and supporting the development of programs of education and awareness raising to understand the environmental and socio-economic values of ecosystems better. This has in some instances involved increasing understanding of ecological, social and economic processes for improved management of wetlands and water resources and enhancing the technical capacity and effectiveness of regional and national networks of scientists and experts.

One way towards building such capacity has been identifying and disseminating models of best practice. An example to this is the peer group exchange visits involving decision-makers from the SADC member states who visited community-based natural resource management model sites. Such visits exposed the decision makers to conservation models in order to create a deeper understanding of the potential for CBNRM to contribute to socio-economic processes in SADC countries and through this, to inform appropriate policy development in the region.

IUCN recognizes that capacity building should extend beyond the institutions of government to include civil society groups and NGOs that are engaged in conservation and development. In this regard IUCN can help enhance the capacity to implement NEPAD.

Policy Development

NEPAD places emphasis on *building capacity to enforce the legal framework and strengthening mechanisms for conflict prevention, management and resolution* (Paragraph 49).

IUCN highlights the importance of both multilateral and national environmental agreements, processes and policies since they can directly and indirectly influence biodiversity. For example, direct issues include ecosystem management, conservation of genetic resources and related knowledge, equitable benefit sharing, species conservation, sustainable use and introduction of species and genetically modified organisms. The indirect issues include processes that affect biodiversity, such as trade, climate change, globalization, wealth and poverty.

Multilateral agreements, processes and policies provide a number of key opportunities for promoting sustainable development through the conservation of biodiversity and sustainable use of natural resources. In some cases international agreements have provided the basis for developing national environmental policies and legislation in the field of conservation, sustainable use and benefit sharing in many countries. The creation of ministries of environment in many developing countries was a direct result of becoming signatories to these international agreements. At the same time we have to accept that these agreements have also created demands that many countries cannot meet because they lack the capacity and financial resources to respond.

IUCN is strategically positioned to provide relevant and timely support to activities arising from international and regional agreements. It is doing this at global, regional and national level by building on the commitments and efforts of signatory parties and their partners, many of whom are IUCN members. IUCN could support and influence the development of agreements, processes and policies by:

- providing scientific and technical advice, for example through its role as key advisor for natural World Heritage Sites under the World Heritage Convention and its technical advisory role to CITES, Ramsar and the International Whaling Commission;
- preparing studies and drafts of new international and regional instruments such as the IUCN Draft Covenant on Environment and Development, and regional wildlife and forest protocols;
- developing policy advice, drawing on the Commissions', field projects' and members' expertise, and by advocacy through IUCN's networks to key forums, particularly the

CBD; linking policy processes with field practice to enable practical realities to inform policy, and policy to guide practice and legislation development;

- synthesizing and disseminating best practice knowledge and standards, for example the World Commission on Protected Areas' definitions of categories of protected areas;
- convening forums for dialogue on key biodiversity issues, for example at national level between sectors, at the World Conservation Congress, the Global Biodiversity Forum and Regional Biodiversity Forums;
- mobilising and empowering IUCN members to engage in the development and implementation of multilateral agreements, processes and policies at global, regional and national level;
- In Africa, IUCN has over years carried out assessments of environmental and natural resources management policies and supported policy development processes in several countries of Africa including Mozambique, Zambia and Zimbabwe. Critical to IUCN is ensuring that the policy formulation process is participatory.

Governance and the Role of Civil Society (paragraphs 81, 82 84, 85)

Paragraph 82 of NEPAD emphasizes the need for *commitment towards meeting basic standards of good governance and democratic behaviour*. Where conditions for sustainable development have been undermined through armed conflict or policy failures, countries have endured resources degradation and resource inequities characterised by resource-based conflicts and poverty. The principles of good governance extend beyond state institutions since governance is about how decisions are made at all levels. For NEPAD to work it must encourage devolution. Examples of IUCN's work include many community-based natural resources management initiatives covering water, protected areas and wildlife fauna.

Implementation of Environmental Interventions (paragraphs 138 - 142) and Strategies for Sustainable Development

NEPAD recognizes that a healthy and productive environment is important in combating poverty and contributing to socio-economic development in Africa. To this end the environment initiatives of NEPAD highlights such themes as combating desertification, wetlands conservation, invasive alien species, coastal management, global warming, cross-border conservation areas, environmental governance, and financing. NEPAD seeks to have *national strategies for sustainable Development by 2005 (paragraph 68) to reverse the loss of environmental resources by 2015*.

In opting to support NEPAD, IUCN's needs to re-examine the extent to which its work can remain focused on seeking a balance between people's livelihoods and the capacity of ecosystems given that the environmental initiative is about reducing poverty and economic growth. IUCN's modus operandi in Africa needs to be based on a clear understanding of the relationship between environment, development and people. It needs to explicitly recognize that poverty alleviation and economic growth are the driving factors in terms of NEPAD and thus for defining its partnerships in the

Africa. In designing its future programs in Africa IUCN will need to critically question its approach so that it is sensitive to national—and local priorities.

IUCN has in the past raised concerns around how perverse economic incentives, under-valuation of ecosystem services, poverty and negative effects from economic globalization and trade are all leading to overexploitation, degradation and destruction of species and ecosystems. The results include losses of biodiversity and of ecosystem services and in undermining human well-being.

The Union is devoting attention to the urgency of conserving the functions and services provided by ecosystems, vital ecological processes and key ecosystem components, in particular species. IUCN is also employing an ecosystem approach in its work on the conservation and sustainable use of biodiversity, the management of invasive species, and the recovery of threatened species. It is focusing particular attention on:

- transboundary biomes and natural resources, especially hydrographic systems and shared forest blocks;
- equitable distribution of goods and services from sustainable use of natural resources through the integration of social needs and participatory practices into management plans and strategies;
- user-friendly decision-support systems, to overcome dysfunctional political processes at national and international levels and to allow stakeholder groups to contribute to decisions on improved ecosystem management and restoration.

The Union's work on ecosystem management and restoration will contribute directly to the sub themes of NEPAD's environmental initiative as outlined in paragraphs 138 to 142. Other IUCN activities of relevance to NEPAD's environmental initiatives include the work towards ecosystem restoration in:

- One clear example of an overlap between NEPAD and the IUCN intersectional program is the issue of invasive alien species in Africa, which is one of eight sub-themes under the environment initiative. Invasive species have emerged as one of the most serious threats to ecosystem integrity and species survival. Appropriate institutional and legal arrangements to manage invasive species are lacking in many countries and at the global level;
- Stretches of coastal zones in Eastern Africa (Kenya, Tanzania), West Africa (Guinea-Bissau, Mauritania, Senegal) and the Pacific coast of Meso-America;
- Specific river basins and their wetlands in Africa (Senegal, Niger, Logone, Rufiji, Zambezi);
- Tropical forests in Eastern (Mt Elgon) and Central Africa (Conkouati);
- arid and semi-arid rangelands in the Eastern and West African Sahel.

Technical Advice and Support

As mentioned earlier NEPAD is an ambitious plan. Its successful implementation will require support from African state institutions, multilateral organizations, regional banks and technical bodies, universities and research institutes, and more critically from civil society groups, communities and NGOs including international organizations.

It is through a coordinated and sustained mobilization of the key competencies of these bodies that NEPAD can tackle the daunting task of extricating Africa from poverty and underdevelopment.

IUCN has a tradition of providing technical support to countries within the framework of global conventions. IUCN has helped over 75 countries to prepare and implement national conservation and biodiversity strategies. IUCN has been called upon to support African countries in their preparations for international conventions such as CITES, CBD, RAMSAR and Convention on Desertification. In southern and eastern Africa, for example, IUCN supported strategy development processes both at regional level and at country levels. In Zambia, IUCN supported the process towards the development of country strategies and action plans. IUCN has convened the Eastern and Southern Africa Biodiversity Forum on Dryland Ecosystems and the Southern Africa Biodiversity Forum in preparation of a SADC regional position to CBD COP5. Of particular significance to the Africa region are the international norms regulating community and farmers' rights under the Convention on Biological Diversity, World Trade Organization's Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights (TRIPS). IUCN organized the African Elephant Range States Dialogue to continue discussions on the issues raised by the ninth Conference of the Parties to CITES regarding stocks, illegal trade, issues relating to future trade in elephant products, economic mechanisms for the sustainable funding of conservation and other issues of common concern.

IMPLICATIONS FOR IUCN

IUCN needs to understand the meaning of 'greening NEPAD'. Does this involve entering into subsidiary agreements with NEPAD and developing principles that guide and define "greening"? Since the key themes identified in NEPAD are areas already provided for under existing international and regional agreements this may not be the case. More critically, will IUCN be in a position to influence the relationship between state and society from one of co-operation to one of partnership at both the local and global levels? IUCN's modus operandi will demand that principles of equity be adhered to without exception to avoid compromising the interests of one group. The role of the different pillars will need to be revisited and in some instances strengthened. For instance the commissions are weakly developed in West Africa.

IUCN might want to reflect more critically on how its programmatic approach is capable of delivering an environment program that contributes to poverty alleviation as defined under NEPAD.

RISKS OF NEPAD

1. Criteria for deciding which countries can participate in NEPAD. This issue could be divisive and threaten the ability of Africa to tackle the very issues that led to NEPAD's launch.
2. The criteria of what constitutes good governance should be agreed upon and their application should be consistent.
3. Lack of a clear strategy to engage civil society and NGOs in the evolving process and eventually in its implementation could prove a serious constraint for NEPAD. Risk is that NEPAD is seen as the exclusive domain of governments thereby

undermining NEPAD's goal of being an African plan to be implemented using African methods.

4. Very ambitious program that could overwhelm Africa's capacity to mobilize requisite human and financial resources to plan and implement the program.
5. NEPAD is perceived as nothing more than a new window for channeling aid to Africa using old mechanisms and conditionalities: a form of continental structural adjustment program.

WAY FORWARD FOR NEPAD

1. The NEPAD founding document of October 2000 provides the political framework, vision, goals and expected outcomes of the plan. The preparation of the founding document has been criticized for not consulting civil society organizations and NGOs. This document is to be complemented by plans of action for each of the priority thematic areas. This process has already started with certain countries being allocated responsibilities for particular themes. For instance Senegal is responsible for developing the environment plan of action. The development of these action plans provides a unique opportunity to involve and consult civil society.
2. The NEPAD secretariat should be encouraged to establish clear mechanisms for engaging and consulting with civil society groups and NGOs at all stages of planning and implementing NEPAD. It is through such engagement and encouragement that NEPAD can truly become an African initiative implemented in an African way.
3. Any further work on 'greening' NEPAD by civil society groups and NGOs should complement and be coordinated with similar work being carried by United Nations Environment Program (UNEP).
4. Civil society groups and NGOs should take forward issues on NEPAD to the fourth preparatory meeting to be held in Bali where the section on Africa in the chairman's report will be discussed. This provides an opportunity for civil society to influence the final text on Africa in the chairman's report to be tabled at Johannesburg.

Mainstreaming environment in poverty reduction strategies :

suggested indicators and leading issues for Poverty Reduction Strategies Papers (PRSP) for African countries

By Professor Adeniyi Osuntogun, Foundation For Environmental Development
And Education In Nigeria (FEDEN)
P.O. Box 74277, Victoria Island, Lagos, Nigeria
e-mail: niyinle@yahoo.com
niyi@lead.org.ng

1.1 SITUATION ANALYSIS

1.1.1 General Description

Poverty in Africa is deeply rooted. People in Sub-Saharan Africa, along with those in South Asia, are among the poorest in the world both in real income and in access to social services. According to the World Bank, about 45% of the approximately 590,000,000 people in Sub-Saharan Africa live below natural poverty line. In 1993, an estimated 40% of Africans live on less than one dollar (\$1) per day.

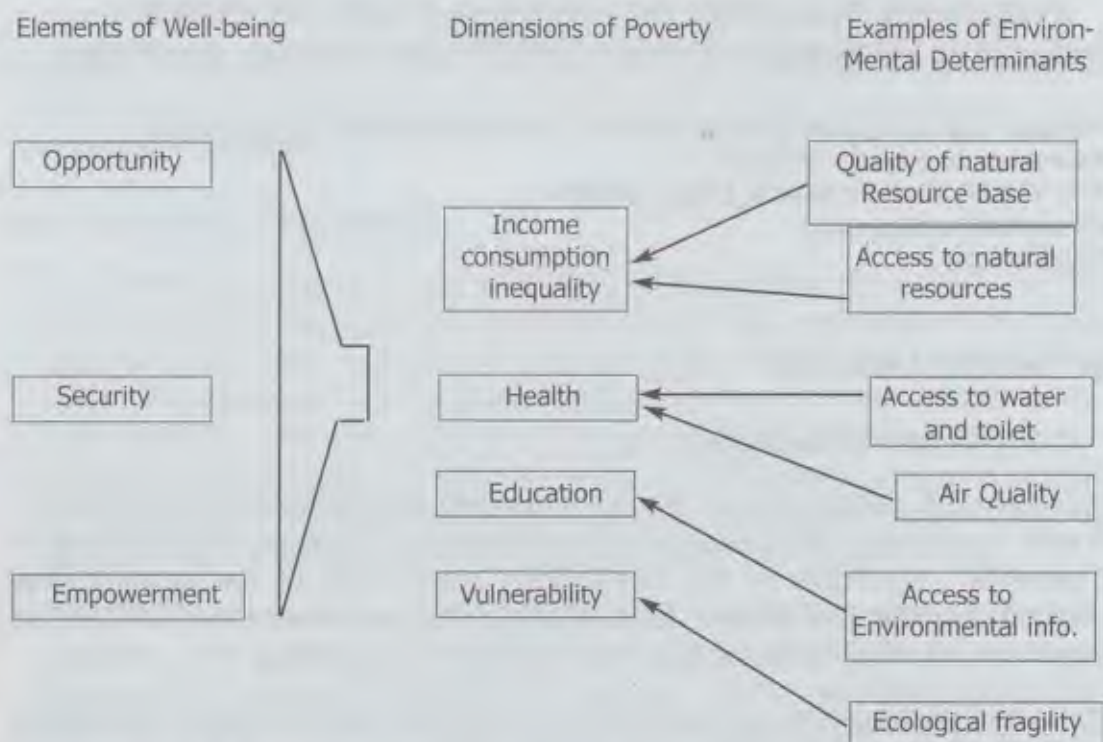
Poverty is multi-dimensional; it extends beyond the low level of income. According to the World Bank, the dimensions of poverty include: lack of opportunities, low capabilities, low level of security and empowerment.

This paper discusses the strategies for mainstreaming environment in poverty reduction planning in Africa countries. Particular attention is paid to leading issues and indicators in Poverty Reduction Strategies Papers (PRSPs).

1.1.2 Figures and Data

Both 'poverty' and 'environment' are multidimensional concepts, and the linkages between them are complex, dynamic and locally specific. Fig. 1 gives a schema of how opportunity, security and empowerment relate to various dimensions of poverty. It also indicates typical environmental determinants of poverty.

Fig. 1: Schematic Representative of Dimensions and Determinant of Poverty.



Source: Bojo, et al (2001)

1.1.3 Importance of this issue for African Countries

The rationale for mainstreaming of environment in poverty reduction strategies is provided by the many links between environmental management and poverty alleviation. Better environmental management provides many opportunities to build sustainable livelihood.

The main challenge facing African countries is how to consider potential environment and natural resources intervention for poverty reduction strategies.

1.2 MEANS OF IMPLEMENTATION

1.2.1 PRSPs Framework

Based on the experience of many countries, cross-country analytical work and current best practice in development assistance and international wide consultations, a framework has been developed to help countries strengthen their Poverty Reduction Strategies (PRSPs).

As far as environmental contribution to the PRSP is concerned, particular attention should be paid to:

- Participatory analysis to the linkages between poverty and environment;
- Desirable but realistic targets need to be set with focus on the main priority problems.

- Evaluation of possible public action for reaching those targets, on the basis of their expected cost effectiveness, institutional capacities, and lessons from past experience.
- And a system for monitoring the outcomes of the interventions needs to be put in place.

1.2.2 Existing Regional Convention on the issue (if applicable)

Not Applicable

1.2.3 Relation to Governance, Financing and Sustainable Livelihoods.

Measures should be taken to ensure that Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) become more efficient channels to support environmental management in Africa, through significant improvement in mainstreaming and the development of agreed indicators for monitoring and evaluation.

Poverty-environment indicators can take a variety of forms. Some indicators are more generic in nature, such as deaths from acute respiratory infection as a measure of environmental health. Others are more site-specific, such as livelihood dependence on different kinds of natural resources.

Base on the work of Segnestam (1999), Shyamsundar (2001), Bojo et al (2001) and Osuntogun (2002). The following are key indicators that can be used to assess poverty and environment interaction in Africa.

(a) Malaria

1. Malaria death rate (probable and confirmed) among target groups (under 5 and others)
2. Number of malaria cases, severe and uncomplicated (probable and confirmed) among target groups
3. Percentage of patients with uncomplicated malaria getting correct treatment at health facility and community levels, according to the national guidelines, within 24 hours of onset of symptoms.
4. Proportion of households having at least one treated bed net
5. Percentage of health facilities reporting no disruption of stock of anti-malaria drugs (as specified by national health policy) for more than one week during the previous 3 months.
6. Disability Adjusted Life Years (DALY)

(i) Respiratory Infections

- Percentage of households using clean fuel/improved stoves
- Prevalence of ARI/CRI
- Prevalence of chronic lung disease (COPD)

(ii) Diarrhea

- Access to safe water (Private or Public)
- Access to sanitation (Private or Public)
- Time taken/distance involved in collecting water and fuel wood
- Disposal practices of children's faeces
- Person per room of housing
- Prevalence of diarrhea

(iii) Broad Indicators

- Public Health Expenditures
- Infant mortality rate
- Under 5 mortality rate

(b) Poverty and Natural Resources

(i) Income and Opportunity

- Percentage of rural population below poverty line
- Time spent by household members, particularly, women and children, to collect water and fuel wood
- Distance walked by household members, particularly women and children, to collect water and fuel wood
- Rate of deforestation
- Total area under forest cover

(ii) Soil fertility and income impact

- Food production index
- Female headed household
- Quantity of annual household consumption derived from common lands
- Percentage of irrigated areas in total cultivated area.

(iii) Vulnerability

- Households rendered homeless from floods/landslides per year
- Number of deaths from natural disasters
- Percentage of farmers with land on slopes/wetlands
- Percentage of rural children under five who are wasted

(iv) Food Security

- Rural per capita cereal production
- Percentage of farmers who grow drought resistant crops
- Quantity of household consumption that is derived from forest products and fisheries

- Percentage of rural children under five who are underweight
- Percentage of rural children under five who are stunted.

Some guidelines for choice of poverty-environment indicators for African countries include – relevance, realistic collection or development costs, clear cause and effect links, high quality and reliability, and appropriate spatial and temporal scale.

1.3 IUCN's SPECIFIC ROLE IN CONTRIBUTING TO SOLVING THE PROBLEM

1.3.1 Global Recommendations

IUCN could assist in the various steps in the development of PRSPs ranging from assessment of poverty and its determinants, to systematic monitoring of poverty trends. The development of key poverty-environment indicators should constitute a priority area.

1.3.2 Regional Recommendations

IUNC should support the encouragement of good practice by African countries.

1.3.3 Technical Recommendations

IUCN should refine and complete poverty-environment indicators with various African countries and test them on the field. IUCN should assist African countries to test indicators and other forms of database evaluation.

In doing this, cognisance should be taken of all aspects including those indicators that have been identified in previous study.

IUCN, in collaboration with the World Bank, should ensure that the monitoring and evaluation, from environmental perspective, should be closely integrated with the overall monitoring and evaluation for the entire PRSP.

1.4 GENERAL RECOMMENDATIONS

1.4.1 Recommendations for African Governments

Development of poverty-environment indicators should be a priority for all African countries. Once a broad understanding of the most important environmental factors relating to poverty has been established, the next step is to consider the public actions that are likely to be most effective and cost efficient in changing this environmental conditions. This will involve determination of prime areas of intervention, cost-benefit analysis of interventions, and cost-effectiveness analysis. Examples of prime area of intervention include:

- (i) Actions to reduce health damage, and it may take the form of combining increase coverage of safe drinking water and latrines with education on sanitation.
- (ii) Empower excluded groups by developing community – based intervention related to management of local natural resources such as forest, grazing area and water supply.

- (iii) Increase economic opportunity through improved natural resource management by removing policies that encourage short-term "mining" of renewable natural resources.

1.4.2 Recommendations for Donors

Donors should assist African countries in the development of poverty-environment indicators by providing advice, technical and financial assistance.

1.4.3 Prioritise the three (3) main Recommendations

- (i) Development of poverty-environment indicators with the assistance of IUCN, the World Bank and other donor agencies.
- (ii) Monitoring of outcome and evaluating interventions.
- (iii) Critical role of participatory approaches

REFERENCES

- Bojo. J, Bucknall. J, Halmilton. K, Kishor. N, Kraus.C and Pillai. P (2001'): Environment, The World Bank Environment Division, Washington, D.C
- Osuntogun, Adeniyi (2002): Applied Poverty-Environment Indicators: The Case of Nigeria. Report Submitted to the World Bank.
- Segnestam Lisa (1999): Environmental Performance Indicators, 2nd Edition, Environmental Economic Series Paper No.71, World Bank, Washington, D.C
- Shyamsundar. Priya (2001): Poverty-Economic Indicator, Environment Department, World Bank, Washington, D.C

Arid And Semi-Arid Lands Of Africa:

The Role Of IUCN in conservation and sustainable development

By K.H. BATANOUNY

Professor of Ecology

Faculty of Science, Cairo University, Giza, Egypt

**President, National Committee for the Conservation of Nature and Natural Resources,
Academy of Scientific Research and Technology**

Situation Analysis

Arid and Semi-arid lands are estimated to make up 48 % of the world's surface area, and to provide homes to at least two billion people. They are associated with poverty, poor access to markets and services, and vulnerability to drought and food shortages. Arid and semi-arid lands are widespread in Africa occupying vast areas, which are ever increasing due to desertification. These lands are vulnerable to desertification and drought. There is a precarious balance between the ability of the biotic components to survive and the scanty resources provided by the environment. Minor changes in the physical environment cause dramatic changes in its biotic components. Human factors contribute to the disruption of the natural equilibrium among the components of the ecosystem, thus causing its deterioration. The human impact on the natural resources is ever increasing due to the obvious increase in the population as well as the in their demands. Land degradation in Africa is mainly closely linked to increasing population pressure and technological and social change as well as unsuitable land-use practices.

The last few decades have brought modernization that resulted in the construction of roads, buildings, resorts along the shores of seas and gulfs, etc. This has resulted in the deterioration of the natural ecosystem; and also resulted in the disappearance of vast areas under development.

Among the obvious changes in the arid and semi-arid lands, one mentions:

- Degradation of the ecosystems (desertification)
- Deterioration of biodiversity components
- Loss of habitats and ecosystems
- Loss of traditional knowledge
- Loss of biological resources, and many others.

Early reports give alarming figures of the areas affected by desertification in the arid lands of Africa, being 71.7 % slightly affected (12,430,000 sq.km), 10.8 % moderately affected (1,870,000 sq.km), and 17.5 % severely affected (3,030,000 sq.km). They are characterized by fragile ecosystems that are particularly vulnerable to both natural and man-induced changes.

The arid and semi-arid lands of Africa are endowed with rich and highly diverse biological resources. These resources provide a wide range of products and services, such as watershed protection, carbon sequestration, eco-tourism, and products

derived from bio-prospecting, intermediate products (e.g. natural dyes, colorants, oils, biochemical compounds, medicinal extracts) and final products (e.g. timber, handicrafts, nuts, fruits, perfumes, medicines). Many of these products are collected for subsistence use. Some of them have served as an important source of innovation for the pharmaceutical, biotechnology, cosmetic or agrochemical industries.

The traditional methods of land use are an important source for future sustainable development projects. It is necessary to make use of this experience, since the people in this region have used the land, plants and animals in a sustainable manner. Solutions sought by modern science and technology to today's economic and environmental concerns may lie in experience gleaned from the past.

The main threats to Africa's natural resources in these lands include the deficient water resources, intensive human activities (urbanization, overgrazing, over-collection of plants, improper agricultural development, hunting of animals and catching birds, disturbing and removal of natural habitats, with the obvious consequences of land degradation and desertification.

Means of Implementation

Africa, due to the severe land degradation in many of its ecosystems, has been in the chore of the United Nations Convention on Combating Desertification (UNCCD). Convention implementation, for various intricate reasons, has failed in realizing the hopes raised with its adoption, especially in Africa. Parties to the CCD require a range of institutional and capacity building support in finalizing/bringing to implementation of their action programmes. IUCN involvement would be supporting the regional thematic programme Network covering:

- Desertification monitoring
- Agro-forestry and soil conservation
- Rangeland management
- Sand dune fixation
- Water resources management
- Drought impact mitigation.

IUCN could usefully interact with these networks, and provide support and inputs based on its comparative advantage (convening power and networks)

The Global Mechanism (GM) was established by the UNCCD to promote actions leading to mobilization and channeling of substantial financial resources to affected developing countries. The GM is setting up support capacities with regional organizations (SADC, IGAAD, and CILSS)

The Global Drylands Partnership (GDP) is a recent collaboration of organizations involved in dryland development. This includes IUCN. It has recently developed a series of Challenge Papers on four thematic areas:

- + Poverty and drylands
- + Strategies and sustainable development of arid areas

- + Biodiversity in the drylands
- + Vulnerability and adaptation to climatic change in the drylands.

Inappropriate policies, lack of ability to mobilize existing knowledge, disappearance of traditional management institutions, lack of inter-sectoral cooperation, and many other reasons are obstacles confronting the solution of land degradation in Africa. Above all are the financial support and its proper use. Considering the strength of IUCN, due to its structure having State, Governmental and Non-governmental Members as well as experience in arid lands, it has the ability and eligible to help implementation of numerous projects on national and/or regional levels.

IUCN's specific role in contributing to solving the problem.

IUCN, in view of its past and ongoing activities done by the members, Commissions, and Secretariat, has the capacity to make a substantive contribution and bring added value to conservation and sustainable development in arid and semi-arid lands of Africa. IUCN's niche is mainly envisaged in developing and communicating knowledge and empowering stakeholders through capacity building and providing global leadership in this sector.

The capacity of IUCN to do credible work in arid and semi-arid lands conservation and sustainable development is evident from the adoption of IUCN to four Key Result Areas in Amman, namely developing Knowledge, Empowering people, improving Governance, and effective Operations (KEGO). The issues related to arid and semi-arid lands and ecosystems in the context of IUCN four Overall Programme Strategies include:

KNOWLEDGE:

- + Loss of indigenous and traditional knowledge
- + Lack of appropriate knowledge amongst decision makers and technicians charged with conservation and designing livelihood alternatives
- + Lack of knowledge and public awareness about arid lands

EMPOWERMENT:

- + Lack of ability to mobilize existing knowledge and to make this available to local and national agents
- + Marginalization of indigenous (native people)

GOVERNANCE:

- + Inappropriate policies, and inappropriate application
- + Lack of inter-sectoral cooperation
- + Disappearance of traditional management institutions

ORGANIZATION:

- + Lack of clarity about IUCN perspective on arid and semi-arid lands.

IUCN has a substantial portfolio of activities in arid and semi-arid lands. There is a significant involvement of the members, commissions, and secretariat in global arid and semi-arid lands.

IUCN, in the general assembly at Amman, adopted a resolution for the development and adoption of the Environmental Sustainability Guidelines on mining and petroleum extraction activities in arid and semi-arid zones. This is a specific contribution to the implementation of the CCD. The guidelines are prepared and are under review.

At his Congress in Amman in October 2000, the IUCN Membership adopted a resolution that Arid and Semi-arid Lands Global Thematic Programme calling upon IUCN to convene a Task Force to consider the establishment of an IUCN Arid and Semi-arid Lands Global Thematic Programme. The Task Force was established and met last January in Gaborone, where proposals on the objectives, organization and working methods of a Global Thematic Programme on Arid and Semi-Arid Lands were addressed. The Task Force identified five main themes that would focus on a programme of work:

- Biodiversity conservation and biodiversity economics
- Sustainable livelihoods
- Ecosystem restoration
- Conservation of water and wetlands
- Conventions and policies

It is expected that the Global programme after approval by the Council will be a prominent contribution to the sustainable development of the Arid and Semi-Arid Lands.

The Commission on Ecosystem Management, one of the main commissions of the IUCN, is guiding the IUCN's work on Arid and semi-arid ecosystems among the different themes.

General Recommendations

In view of the experience of the IUCN members in Africa and the already implemented activities in North Africa, the Sahel region and East Africa, the following is recommended:

- These lands contain natural rangeland that is the center of the social and economic life for native people. Overgrazing has depleted rangeland carrying capacity in the arid and semi-arid lands. This eventually caused the degradation of land and its biological diversity. Development of rangelands is essential for conservation and sustainable use of these resources.
- In arid and semi-arid lands, there are many plant species, which represent the ancestors of cultivated varieties. Conservation of genetic resources is indispensable for sustainability.
- There is a great need to introduce the main and basic environmental ideas in the different educational disciplines in the secondary and elementary schools. The lack of information available to the mass media represents an obstacle hindering the

proper awareness of the ecological problems in the arid lands. Training of mass media personnel is necessary.

- The participation of the local people in any management program has a great influence on the success or failure of the program. Participatory approaches should be adopted.
- There should be a concentration on a common goal. The IUCN programme could concentrate on the following:
 - i. Conservation of biodiversity;
 - ii. Conservation of water;
 - iii. Conservation of medicinal plants;
 - iv. Combating desertification;
 - v. Integrate the wetland activities within those for conserving biodiversity
 - vi. Use of indigenous knowledge and biota, and enforcing the synergy among the different conventions, treaties and protocols: CBD, CCD, RAMSAR, CITES, Climate Change, etc.

If the African countries are able to use their biodiversity in a rational manner in support of sustainable development, biodiversity could be turned into an engine for growth and sustainable development.

Demand for traditional medicine is increasing, hence strategies to increase supply are especially important and will involve government and private action to propagate, breed, and sustainably harvest plant and animal species from the wild.

Implement activities necessary for the conservation of the Intellectual Property Rights of the African communities:

Ensure equitable benefit sharing in case of commercial use of Traditional Medicine and its knowledge.

Accelerate the implementation of the Convention on Biological Diversity

(CBD) and/or its guiding principles, notably those relating to:

- (i) sovereignty over genetic resources and
- (ii) (iii) the protection of the knowledge, innovation, practice and customs of local and indigenous communities in the area of traditional medicine.

Reinforcing technical cooperation among the African countries.

Strengthening the existing activities on herbal medicines within the African countries. Ethno-botanical studies should be encouraged, which represent basic studies to help implementing conservation programmes

In order to prevent further degradation of arid and semi-arid lands in Africa and to ensure that development in these lands is sustainable and responsive to the needs of the poor, it is important to highlight the following recommendations:

In view of:

- A - Rich African traditional methods of land use, which were in harmony with the environment, it is recommended to:

1. Survey and document the traditional methods of the use of the various components of the arid ecosystem in the region,
2. Assess possible reconstruction of examples of traditional land use systems and restoration of degraded ecosystems, and
3. Try to develop the traditional methods of land use through the contemporary adapted technologies in order to expand the use of such system.

B - Rich indigenous knowledge of traditional medicine and medicinal plants, there is a great need implementing conservation and sustainable use of wild medicinal plants for supporting the local communities with a sustainable livelihood.

The Declaration of the period 2001-2010 by the Heads of State of Africa in their meeting in Lusaka that this decade is a: *Decade for African Traditional Medicine and Medicinal Plants* is notable. There is a need to implement the following:

Documenting indigenous knowledge, practices and innovations related to the biological diversity

Increasing education and public understanding on the value of biodiversity

Encouraging public/private partnership

Creating clear legal and policy frameworks (including intellectual property rights) on access to, and the use of, biological resources

Acquiring technical capabilities to upgrade the products of biodiversity

Supporting the efforts of indigenous communities to maintain the traditional knowledge systems that are so intimately linked with the conservation and sustainable use of biological diversity.

Protecting and giving the opportunity to the traditional knowledge to adapt to the new realities.

C - Lack of knowledge about arid and semi-arid lands in Africa. There is a great need for ensuring better awareness of the issue of land degradation. This could be through mass media, training and continuous education. Women's role is important and should be considered.

Introducing the African Protected Areas Initiative (APAI)

By Dr Tukahirwa M.ELDAD, UICN/Kenya - P.O. Box 68200, Nairobi, Kenya
email: mt@iucnearo.org

INTRODUCTION

"It is necessary, at the very outset, to admit that the concept of Protected Areas was totally alien to Africa. It is a concept that was introduced to the continent by colonial administrators" Kayanja (1998)

There are arguments as to what motivated Africa's colonial administrations to gazette large areas as Protected Areas. There is a school of thought which believes that the Protected Areas were created for the recreation and enjoyment of the colonial managers. This school argues that when the Protected Areas were created, the local people were often aggrieved in that they could no longer have access to those resources; hence the origins of local people antagonism to protected Areas. The other school argues that although the colonial managers enjoyed hunting, as a sport, they had genuine fears that without some form of protection, the wildlife, particularly the game was in danger of rapid extermination from exploitation by local people.

The truth probably varies from one situation to another, and probably lies in between the two arguments. Be it as it may, there is no doubt that the Protected Areas concept has been successfully adopted, and even improved in some cases, and that the main issues is how to optimise its effectiveness as a tool for conservation of biodiversity.

THREATS TO PROTECTED AREAS IN AFRICA

Although we have successfully adopted the concept of Protected Areas and in some cases improved it, there is no doubt that Africa's Protected Areas are under threat throughout the continent. Threats to these conservation areas include: over-exploitation of individual species, encroachment, civil unrest and warfare, poor relations with neighbouring communities, insufficient trained staff to manage, lack of funding for both capital development and operations, inappropriate tourism, and invasion of alien species. Whilst many African countries appear to have embraced the Protected Areas model, it would appear that government and public support for these areas is not always great, and has probably been declining over the years.

OTHER THREATS TO PROTECTED AREAS IN AFRICA

— Some African Protected Areas are not based on political reality. Protected Areas are often islands in a sea of rural poverty; often seen as a source of the needed, but unavailable resources by neighbouring communities. Rampant rural poverty also means that governments are preoccupied with health, poverty, food security, education and other issues that are more politically correct, than provision of resources to maintain Protected Areas.

- Many African Protected Areas have failed to establish effective partnerships, particularly with surrounding communities and local entrepreneurs, to enhance cost-benefit sharing and improvement of local livelihoods.
- Protected Areas are under pressure to be economically viable, which is not always possible. Not all Protected Areas can be credible tourist destinations; and in some cases, over-reliance on tourism may itself be a threat to the conservation status of some Protected Areas.
- There is no demonstrated political will in support of Protected Areas in Africa, as demonstrated in declining budgetary allocations, deliberate de-gazettements, decentralization of Protected Areas management even when it is clear there is no local capacity to manage them, etc. It may be pointed out that most Protected Areas in Africa (including the seemingly well run) are currently maintained through donor support, which is not sustainable.
- The benefit of Protected Areas are not adequately articulated. The benefits of biodiversity are not valued fully; ecosystem services are not fully valued and demonstrated to all stakeholders.
- Africa does not seem to have Protected Areas managers with leadership skills that endear them to be effective champions of Protected Areas at the political and entrepreneurial levels.

It must be emphasized that the foregoing threats are mainly ones that arise within countries. But there are threats to Africa's Protected Areas that arise internationally. While African countries do clearly need to reflect on the future of their Protected Areas, there is no doubt that Protected Areas in Africa are also threatened by structural problems that can only be addressed at the international level; problems of structural adjustment programmes, very high debt burdens unfavourable terms of trade, impact of agricultural subsidies in the north, etc, all require policy responses at the international level.

Clearly, therefore, the situation of Africa's Protected Areas is not good and something needs to be done. With the coming of the World Parks Congress on Protected Areas, and with Africa being the host, there is a very rare opportunity to focus Africans (and indeed all stakeholders) to these problems, with the hope of eliciting a credible response. We would like Africans and their supporters to think more on the plight of their Protected Areas and to do something about these problems. Hence the proposed African Protected Areas Initiative (APAI).

These and other threats to Africa's Protected Areas were reviewed in an e-mail discussion prior to the UNEP Governing Council of May 2000; and at the Governing Council, a side meeting was organised to further brainstorm on the issues. The outcome of that discussion was a mandate to IUCN-EARO together with a few other conservationists, to steer the process further. The one specific responsibility we were given was to fundraise for and organise a meeting of African Protected Areas experts to discuss the concept further and hopefully translate it into an action plan.

The other points emphasised at the UNEP meeting were as follows:

- ▲ That Protected Areas stakeholders in Africa need to accept the reality of permanent budget deficits in most of Africa. At the same time, we need to recognise that donors will not always be there to meet the budgetary shortfalls for Protected Areas management.
- ▲ That Protected Areas managers and experts need to develop mechanisms by which the PA networks contribute to the improvement of local livelihoods, and to articulate these and other benefits of PAs to gain acceptance at all levels.
- ▲ That not all Protected Areas can earn enough to run themselves – some will not always be good tourist destinations.
- ▲ Even when significant financing from other means can be secured, it is governments that can ensure the long-term existence of Protected Areas
- ▲ African themselves have the most stake in Africa's Protected Areas and should therefore steer the initiative and lead it; of course welcoming external support and assistance.

OBJECTIVES OF APAI

The long-term goal of APAI as conceived at the Nairobi meeting is "to develop for all sub-Saharan African countries a well designed and well managed system of Protected Areas that will meet the environmental and social needs of each country". Both theory and practice dictate that the ingredients of a well managed Protected Areas system must include the following elements:

- i. Governance : political support, appropriate policy and legislation, and a Protected Area System design.
- ii. Community : awareness and support
- iii. Resources : staff, funds and infrastructure

Based on these elements, therefore, the shorter-term objectives include:

- ▲ To mobilise increased national and international support for Protected Areas management in Africa, focusing especially on Africa's political leadership;
- ▲ To enhance collaboration among many organisations interested in Africa's development with a view to increasing awareness and support for Protected Areas;
- ▲ To enhance Protected Areas management through improved training institutional/policy development systems planning, cost recovery where possible, community relations, public outreach, etc;
- ▲ To encourage the development of new tools and mechanisms by which local communities could be engaged with a view to improvement of their welfare;
- ▲ To develop new funding sources for sustainable financing of protected Areas management – trust funds, foundations, endowments, etc;

- ▲ To present appropriate representation of Africa's Protected Areas concerns at the forthcoming World Parks Congress and other global fora.

I should emphasize, however, that these are tentative goal and objectives. They will be reviewed and concretised by the experts' meeting to be held in Nairobi in a few months' time. The Nairobi meeting will therefore have the following Agenda:

- a) Development of a Vision for Africa's Protected Areas generally and for APAI specifically.
- b) Development of a Strategy for building an African consensus about the vision and the key elements of APAI.
- c) Development of fundraising and implementation strategies.

CONCLUSION

Most Protected Areas managing institutions in Africa are in a perilous state. There is enormous pressure for the land they manage, and yet they do not have enough money and staff to do their business well.

Yet, given the extent of threats to the biodiversity heritage in non-protected areas, Protected Areas remain the best chance for biodiversity conservation in Africa.

To realise a new vision for Protected Areas beyond those of the colonial managers who created them, and to achieve more effective conservation, new alliances need to be sought and built at all levels, including local, national and international levels, and to pool talents, capacities and resources. These are some of the issues and concerns that the APAI will be aiming to address. APAI does therefore need support from all, including especially the African stakeholders.

REFERENCES:

- Kayanja, F (1998). Historical Perspectives of Protected Areas. Proceedings of IUCN's 50th Anniversary Activities in Eastern Africa, pp4-6
- James, N.A. (1999). Institutional constraints to Protected Area funding. Parks, Vol. 9(2), PP 15-26
- Hockings M & Phillips, A (1999). How well are we doing? Some thoughts on effectiveness of Protected Areas. Parks, Vol. 9(2), pp 5-13

Sustainable Management of Fisheries and Coastal Ecosystems in Africa

By J. Folack, Research Fellow, Agricultural Research Institute for Development (IRAD)
Fish and Oceanographic Research Station, Batake PMB 77 Limbe – Cameroon
E-Mail: folack@yahoo.fr

INTRODUCTION

Coastal environments are complex and diverse ecosystems subject to the earth/atmosphere interactions. This diversity results from natural changes, human activities and wide range of resources they contain. Coastal systems are among the most productive of the biosphere and therefore offer assets whose economic or social development may yield profits or conversely be threatened. Thus, the vulnerability of coastal ecosystems is as great as their potentials are. These environments are therefore subjected to over-exploitation and disorderly space occupation. Most of the times their multiple uses are sources of local or regional conflicts, often difficult to manage for want of an appropriate institutional and legal framework.

As a result, the international community recognised the need for an integrated and sustained management of coastal environments; lots of efforts have been made in every African State to take measures conducive to pollution control and sustainable management of coastal resources. African governments are requested by the international community to coordinate these actions on a regional basis, through several international protocols/conventions:

- The Abidjan Convention
- The Nairobi Convention

In 1992, the IUCN (the World Conservation Union) organised an international Conference on Large Marine Ecosystems (LME) in Monaco and was identified as a key institution for the monitoring and implementation of the recommendations of that conference.

Strongly motivated by the expectations and the Declaration of the United Nations Conference for Environment and Development (UNCED) held in Rio in 1992, the IUCN-MCP (IUCN Marine and Coastal Programme) and the NMFS-NOAA (National Maritime Fisheries Service and National Oceanographic and Atmospheric Administration of the USA) considered in 1993 (Sherman, 1993) the concept of Large Marine Ecosystem (LME) as being a framework that can help achieve the UNCED objectives, and on top of prevention of pollution specific actions in order to develop and increase the potential of living marine and coastal resources and promoting an integrated and sustained management of coastal zones.

Africa has 9 Large Marine Ecosystems (LME) (UNESCO, 1993) of which 5 are located in Sub-Saharan Africa, 1 in Mediterranean Sea and 1 in the Red Sea. To analyse the fisheries and coastal ecosystems in Africa (Appendix 1) we shall use an LME-based distribution concept. The purpose of this paper is to analyse the current situation, to expose the means of implementation and the specific role of the IUCN in the search

for sustainable solutions for the management of coastal fisheries and coastal ecosystems in Africa, and make recommendations for the various actors involved.

1.1. Current Situation Analysis

There are 38 coastal States on the African continent out of 53, more than 70 % of Africa is therefore constituted of coastal countries. These figures are very much telling and show the great importance these coastal regions have for the economies of African countries. Ecologically speaking, these countries are distributed in nine Large Marine Ecosystems (LME) (Appendix 1). Like anywhere else, the African coastal systems are highly productive; they contain a range of natural resources, including fish resources, oil and gas, biodiversity-rich fauna and flora, numerous precious minerals, a great tourism potential. These assets have attracted more and more people to the coast. The World Bank has estimated that in 2010, 70% of the world population will live near the coast; Africa is no exception and coastal zones have become large metropolis and the engine of economic growth of most coastal countries where several activities are developed: fisheries, industrialisation, maritime transport, seaside tourism. This has led to a rapid population growth and accelerated urbanisation in coastal zones. The exploitation of the natural resources and industrialisation of coastal zones account for more than 60% of coastal countries' income. This multi-sectoral development will result in local or regional conflicts and the coastal habitat will suffer degradation with a loss of biological diversity, a disorderly utilisation of the coastal space and an over-exploitation of fish resources, adding to climate changes, coastal erosion, pollution, freshwater depletion, to name but a few.

Fishing is by far the most important subsistence activity for African coastal populations who have always included it in their cultural heritage and have always used simple technologies with a moderate impact both on resources and environment. Nowadays, one can see a rapid development of traditional and industrial commercial fisheries goaded by free market policies and sophisticated exploitation technologies ranging from motorised traditional fishing boats to big industrial trawlers. The fisheries sector has thus gone through a stout development and is a major economic component in most African coastal countries in terms of incomes, employment and food security. In 1997, maritime fisheries yielded to the Canary Current countries an overall income of 1361 to 2171 million dollars (Anonym, 2001); for all the countries of the Gulf of Guinea Current, it yielded an average yearly income of 29.39 million dollars (FAO, 2000). In the countries of the Somali Coastal Current, marine fish production contributes between 0.05 and 2.7 % to the GDP of countries concerned (Somalia, Kenya and Tanzania).

Such development has led to exploitation capacities that in many cases have outgrown stock renewal capacities (Figure 1). Most of fish exploited are shared migratory stocks, which will also pose the problem of transboundary management of shared stocks. The scarcity of most resources against a background of poverty will lead to exploitation modes that are less and less sustainable: catches of juveniles, use of environment-unfriendly methods or fishing gears (prohibited mesh sizes, mono filaments nets, explosives, etc.), catches of protected species (marine turtles, manatees). In Africa as elsewhere, commercial logic shows that fishers tend to target mono specific resources to depletion. Conflicts between industrial and traditional fishers are a direct conse-

quence of this degradation, with industrial boats regularly destroying traditional fishing gears. The development of fisheries has also exacerbated the destruction of mangroves and coastal forests: overexploitation by coastal populations for fuel wood and fish smoking, building material; as a result, one can see coastal habitat degradation with a loss of coastal biological diversity.

It is most urgent for the IUCN to find strategies that can help preserve the integrity and productivity of coastal ecosystems in every LME and fight against over-exploitation of fish potential and other living resources.

1.2. Means of implementation

The coastal fisheries and ecosystems management problems must be tackled on a sub-regional or regional basis using the Large Marine Ecosystem (LME) concept; this concept fits better with the ecological realities and helps set up appropriate sub-regional or regional groupings of states (settling transboundary issues). As for implementation several strategies are envisaged.

- Initiating or encouraging the LME-based approach to promote regional cooperation based on existing legal frameworks: Abidjan Convention, Nairobi Convention, Convention on Biological Diversity, Convention on Wetlands, Convention on fauna and flora species trading, etc.
- Support networking between protected coastal zones and facilitate the creation of new ones in order to cover a representative range of different coastal and marine environments indispensable to the reproduction of species and conservation of natural and cultural heritages;
- Promote the establishment of an observatory in every LME. This observatory should enjoy institutional recognition; support the participation of coastal populations in surveillance, monitoring, follow up and assessment of resources to empower them while using their knowledge;
- Use existing organisations that offer funding opportunities in the field of fisheries and coastal management; part of the financial resources drawn from fishing agreements and fishing licences must be used for conservation;
- Support the processes of transfer of competences to local communities for a sustainable management of coastal fish resources, and promote successful initiatives of community management of fish resources and help popularise them. These processes must be coupled with a framework law that spells out the responsibilities of the State and local communities.

1.3. The IUCN Contribution

1.3.1. General Recommendations

The IUCN must:

- Focus on its core activity: conservation. It must act not directly as an implementing agency, but as an advisory body to local actors whom it supplies training, information and advice. It has the capacity to synthesise international experiences and sci-

entific as well as technical information for feedback purposes to fisheries and coastal zones management actors. It must act as an interface between the inner side and the outer side of systems. It occupies a position that allows it to put information across from the international level to the local and vice versa, set up programmes of communication linking actors with various levels, and promote exchanges between local interests and donors in the field of coastal environment and living resource management and conservation of biological diversity.

- Must give priority to the position it occupies with resource and coastal management institutions, in order to encourage and support a systemic approach in the integrated coastal zone management. It is through such approaches that it adds value to its orientation: as a union of members, its very mission is to help concentrate actors, facilitate dialogue between governmental and non-governmental institutions and civil society.
- Must value high its presence in protected coastal zones in order to develop pilot activities with local actors, experiment them and disseminate the lessons learnt for the outside world to benefit from them, and influence sector-wide policies.
- Must establish processes including mechanisms for an appropriate representation of civil society and the private sector with the legal authority that allows planning and decision-making.

1.3.2. Regional Recommendations

- Support harmonisation of national legislations and formation of regional blocs for the negotiation of fishing agreements, monitoring and evaluation of fish and coastal resources, creation of centres of excellence for quality control of fisheries products and creation of a regional coastal observatory.
- Promote the formulation of specific Memorandum of Understanding between countries of the same LME and party to the same conventions: promotion of a regional management of shared stocks, promotion of partnerships for the launching of common programmes, organising research, training and communication at the sub-regional or regional level, integrating competences in a network to promote exchanges.

1.3.3. Technical Recommendations

Here we mean concrete field actions that the IUCN proposes to carry out for the sustainable management of fisheries and coastal ecosystems in Africa in the next ten years.

Actions proposed	Indicators
Set up a regional network for coastal observation in every LME to prevent and fight against resource degradation	- In 2009, an observation network of marine and coastal biodiversity is set up in every LME - several sub-regional bodies for biodiversity resources management are set up within 5 years
Increase the coastal and marine environment study and observation means for greater biodiversity protection and optimise use of coastal and fish resources	The number of initiatives per LME concerted management of biodiversity has increased within 5 years
Promote reduction in waste and coastal ecosystems degradation through the use of environment-friendly fishing techniques, as well as through the industrial processing of goods of low commercial value	- Training is given on waste reduction techniques - Training is given on resource-friendly exploitation techniques - Fish stocks have gone up within 5 years
Promote activities associated with income generating coastal ecosystems, such as big game fishing, sightseeing etc.	- Big game fishing and sightseeing tourists figures have increased within 5 years - Fish stocks have gone up in 5 years
Protect coastal assets by granting reserve status to areas representing the biodiversity of these environments: creation of a network of protected coastal zones	- The population of critical species reconstituted within 5 years - An increase in fish stocks within 5 years - The number of protected coastal zones has increased by 10% within 5 years
Promote fish research and coastal study	Number and quality of research programmes implemented per LME within 5 years
Promote joint management of shared stocks and participation of local communities in resources management	- Number of pilot projects implemented by local communities within 5 years - Number of local communities involved in marine and coastal ecosystems management within 5 years - Development plans for at least three shared resources are worked out and implemented in every LME within 5 years
Reduce pollution on water environment and biological diversity	- Number of sites restored within 5 years - Number of interventions or emergency plans put in place within 5 years
Improve the existing legal and institutional framework and strengthening national capacities for conservation and sustainable exploitation of transboundary shared resources	- Rate of application of the recommendations made during regional consultation meetings has increased within 5 years - Number of training seminars on new approaches (governance, conflicts management, co-management etc.) organised within 5 years

1.4. General Recommendations

1.4.1. Recommendations to African States

They must:

- Have strong commitment to ensure regulatory measures for sustainable management of fish resources and coastal ecosystems biodiversity are implemented.
- Develop a spirit of partnership: administration – NGO – local communities – private sector.
- Publish documents and/or decrees for the implementation of the legal and institutional framework making sure locally elected leaders are represented, and guarantee free access to information and training.
- Involve women and youth in the design process and implementation of environmental programmes concerned with biodiversity conservation.
- Promote regional cooperation in any LME they belong to.

1.4.2. Recommendations to Donors

Donors and the United Nations technical institutions are an important link in coastal fisheries and ecosystems in Africa; they must:

- Take into consideration macro-economic policies related to environment and biodiversity conservation in their structural adjustment programmes
- Provide material, technical and financial support to projects focusing on conservation and protection of coastal ecosystems biodiversity.

1.4.3. Priority Recommendations

African fisheries and coastal ecosystems are poorly managed, which is a constraint both for ecosystems productivity and for biodiversity conservation; the IUCN must:

- Support the creation of a network of protected coastal areas and promote the creation of new ones in every LME within 5 years.
- Use the appropriate regional groupings (LME) for resources monitoring and evaluation, the creation of centres of excellence, coastline monitoring, negotiation of fishing agreements, joint management of shared stocks.
- Promote the devolution of management power of coastal resources to local communities.

Every IUCN regional office must implement these three recommendations and the Regional Director of the corresponding Office will be the officer in charge. The IUCN, local populations, specialised services of Ministries in charge of natural resources management at national level, NGOs and civil society, private companies will be responsible for implementing these recommendations.

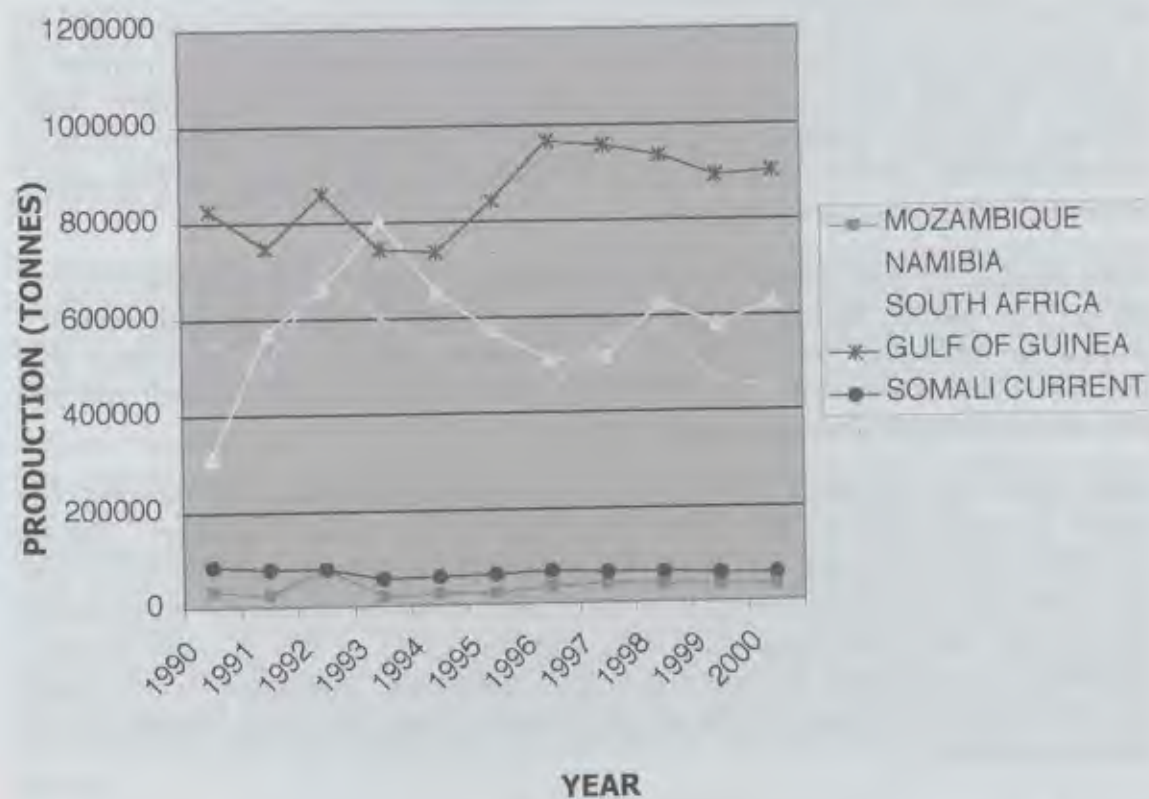
BIBLIOGRAPHY:

1. Anonyme, 2001. Transboundary diagnostic analysis for the protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem, Paper presented at the stocktaking meeting, GOG-LME project, Accra, 14 to 17 May 2001.
2. COI/UNESCO. 1993. Assessment and monitoring of Large Marine Ecosystems. *IOC/INF-942: 51pp*
3. IOC-IUCN-NOAA. 1997. Ad hoc Consultative meeting on Large Marine Ecosystems (LME), Paris France: 23-24 January 1997. IOC Reports of meetings of experts and equivalent bodies *SC-97/WS-75: 26pp*
4. FAO. 2000. FISHSTAT Plus. A PC system for the extended time series of global catches prepared by FAO Fisheries Department, Rome
5. Ruwa, R.K., Kulmiye A.J., Osore, M.K.W., Obura, D., Otiato, P.S., Mutoro, D., Shunula, J.P., Ochiewo J., and Mwaguni S. 2002. Global International Water assessment, Somali coastal Current sub-region No 46 *report on scaling and scooping: 16 pp*
6. Sherman, K. 1993. Large Marine Ecosystems as global Units for Marine Resources Management. An Ecological Perspective. Pages 3-14 in Sherman, K.A., Alexander, L.M. and Gold, B.D. *Ed. Large Marine Ecosystems-Stress, Mitigation, and Sustainability. AAAS*
7. .Fishing Industry Hand Book. 2001. South Africa, Namibia and Mozambique, *29 Th Edition, George Warman Publications, Cape Town.*

APPENDIX 1. SOCIO-ECONOMIC INDICATORS OF AFRICAN COASTAL COUNTRIES GROUPED IN THE VARIOUS LARGE MARINE ECOSYSTEMS (LME) IN AFRICA (WORLD ATLAS).

LME (LME n° in brackets)	Country	Population 10⁶ (2000)	%Growth rate (2000)	GDP 10⁶\$ (1998)	GDP/inhabitant in (1998)
Canary Current (27)	Cape Verde	0.412	1.37	496	1190
	Morocco	30.20	1.79	36000	1280
	Mauritania	2.16	2.99	989	390
	Senegal	10.29	3.3	4682	520
	Gambia	1.38	3.30	416	340
	Guinea Bissau	1.26	2.30	206	180
Gulf of Guinea Current (28)	Guinea	7.61	1.08	3598	510
	Sierra L.	5.51	3.55	647	130
	Liberia	3.01	6.10	-	-
	Côte d'Ivoire	16.19	2.30	11005	760
	Ghana	19.27	1.98	7501	410
	Togo	5.25	3.50	1510	340
	Benin	6.51	3.29	2306	390
	Nigeria	117.13	2.87	41353	340
	Cameroon	15.9	2.77	8701	456
	Equatorial Guinea	0.48	2.54	456	1060
	Gabon	1.25	1.49	5518	4680
	Sao Tome and Principe	0.160	3.16	41	290
	Congo	2.78	2.12	1961	700
	DR Congo	52	2.92	6964	140
Benguela Current (29)	Angola	11.49	2.62	7472	620
	Namibia	1.68	1.54	3092	1860
	South African R.	43.98	1.22	133461	3220
Agulhas Current (30)	Mozambique	19.62	2.52	3893	230
	Madagascar	15.30	2.79	3749	260
	South African R.	43.98	1.22	133461	3220
Somali coastal Current (31)	Tanzania	31.96	2.24	8016	250
	Kenya	29.25	1.46	11579	400
	Somalia	7.44	3.93	-	-
	Seychelles	0.080	0.63	535	6800
	Comoros	0.58	3.12	196	370
	Mauritius	1.200	1.17	4199	36
Red Sea (33)	Djibouti	0.454	1.53	500	800
	Eritrea	4.142	3.89	650	170
	Sudan	35.530	3.31	10366	370
Mediterranean Sea (25)	Morocco	30.205	1.79	36000	1280
	Algeria	31.788	2.06	47347	1580
	Tunisia	9.646	1.36	19956	2140
	Libya	5.114	2.40	-	-
	Egypt	68.495	1.78	82710	1350

FIGURE 1 . MARINE FISH PRODUCTION (TONNES) OF SOME LARGE MARINE ESCOSYSTEMS IN AFRICA



WATER RESOURCES MANAGEMENT FOR POVERTY ALLEVIATION

IUCN's Position on Water Issues in Africa

By Jean-Yves PIROT, IUCN, Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Suisse

email : jyp@iucn.org Site: www.iucn.org

1. Background: the link between water and poverty

Water was once a freely available resource. Today, it has become a scarce, difficult to access and often expensive commodity. Scarcity has arisen due to a number of causes, including rapidly expanding populations, catchment degradation, water pollution and, more recently, frequent droughts. Poor people are often the most severely affected, and the lack of access to water has major impacts on their social, economic and environmental security.

Water security is found where the whole community, including the poor and marginal members of society, have access to and a level of control over water resources and services to meet their basic needs in a sustainable manner. It also implies that they can realise development opportunities in which water is a key element and that they are protected from water-related hazards.

Water needs are intricately woven through the daily life of poor communities. The burden of water collection falls disproportionately on women and children. Women provide an important source of labour in subsistence households, and excessive time and effort spent in water collection reduces their potential productive contribution. Increasingly, poor people are faced with declining stocks of fish or other products dependent on water that are essential to their livelihoods. Inadequate water quality has other major consequences for the poor, since ill health seriously undermines the family's livelihood.

Access to water has increasingly become influenced by economic considerations driven by prevailing market conditions superimposed on land tenure systems. The need to value water in monetary terms has become paramount. Furthermore, with regard to provision of access to water of good quality, governments have tended to focus on recovery of investments for high standard water supply. The informal sector, to which the majority of the poor belong, is marginalized because the poor cannot pay for the provision of water.

For the poor, four aspects are particularly important: the availability of water for production and income generation; water, sanitation, and hygiene for health; sustainable environmental management; and vulnerability to water-related disasters, but the form that the relationship between water and poverty takes is as diverse as poverty itself. The starting point is to build from the capabilities and assets that poor communities possess.

As highlighted in 2nd World Water Forum (The Hague, 2000), the actual amounts of water needed to provide for basic needs is small in comparison with the consumption needs of the global economy. This supports the contention that improving water

security will be achieved better through awareness raising, capacity building and institutional strengthening.

2. Situation analysis

Close to 50% of wetland ecosystems have already been lost in the developing world (OECD, 1999) and African freshwater bodies are more degraded than terrestrial and marine habitats (UNEP, 2000). Already 120 species of African fish and amphibians are under threat of extinction (IUCN, 2000) as aquatic ecosystems are being converted or degraded at a rapid rate across the continent. Rising industrial and urban pollution, the spread of invasive species, salinisation and saltwater intrusion are factors that are all leading to a decrease in both the quality and quantity of surface waters available to African people, especially in rural areas. African groundwater resources are also being overexploited with declines in underground reserves from 0.5-5.0 meters/year in some areas. Today, 45-50% of the rural population in Africa lack access to quality water and to sanitation (World Water Vision, 2000).

At the same time, much of Africa is subject to frequent droughts and floods, whose intensity and impact are aggravated by environmental degradation (upstream deforestation, soil erosion) and ill-conceived infrastructure development. The impacts are greatest for the poor who reside on marginal lands and rely on rain-fed agriculture.

Natural resources such as soil, water, fish etc. provide the basis for livelihoods. The fish resources of Africa's lakes and rivers provide food and income to millions of people and for many households are the principal source of animal protein. The larger floodplains including the Inner delta of the Niger, the Sudd of the Nile, and Lake Chad, each yield up to 100,000 tons per year and generate annual income in excess of US\$ 20-25 million. The combined harvest from these extensive wetland systems, the many hundreds of smaller floodplains that stretch across the continent, and the mainstream of rivers such as the Congo, is currently estimated to exceed 2 million tons/year. Lakes and reservoirs yield an additional 1.5m tons/year, with the largest harvest in Lake Victoria.

Another example of the high socio-economic value of freshwater ecosystems in Africa is the inner delta of the Niger River (35,000 km²) in Mali, which is the second largest freshwater wetland in Africa after the Okavango delta (Botswana). Depending on the size of the flood, 80,000 fishermen extract 40-130,000 tons annually and provide employment for another 300,000 people active in the fisheries sector, which accounts for over 4% of the GNP. Every year, once the flood has receded, about 5 million heads of cattle and small livestock rely on the rich dry season pastures (or "bourgoutières") which cover large areas in the delta. Without these pastures the herds, which exploit the rain-fed pastures of the vast dry areas in the wet season, could not survive and the sector, which accounts for over 10% of GNP, would simply collapse. According to FAO (1998), the productivity of the delta allows Mali to have twice as much carrying capacity as Burkina Faso in spite of the fact that the two countries have a similar extent of arable land (100,000 km²).

Current trends indicate that, by 2025, Africa's population will reach 500 millions, 60% in urban centres. Maintaining food imports at current levels (40% of the needs) would require achieving a 3%-5% annual growth in food production, mainly through a vast

increase in irrigated agriculture, whose sustainability is seriously being questioned. Thus, projections indicate that water needs in Africa will increase by 54% to reach 337 km³/year in 2025.

In order to cope with growing human and water needs and avert the destruction of ecosystems, the challenge is mainly to adopt a new approach – the ecosystem-based catchments approach – in which equitable sharing and peoples' participation play a central role. This approach advocates that restoring and caring for ecosystem functions and services must go hand in hand with development.

3. The Way Forward

Governance

Two or more countries share all the major African river basins. It is increasingly being accepted that the management of water resources needs to be carried out at the river basin level. However, whilst the river basin is the most appropriate level for planning, implementation should be carried out at the local level. To achieve both effective planning and successful implementation, governance of water resources requires institutions and measures at the appropriate level, whether international, national, or local.

River basin management strategies are essential for the sustainable use of water resources. They need to include specific objectives for the conservation of freshwater ecosystems and restoration of degraded ones. River basin management strategies should be part of national and regional Water Frameworks, such as those recently developed in Southern Africa and in the European Union. Water Frameworks will provide the principles and overarching strategic goals and approaches to be used for improved governance and sustainable water management in the 21st century.

Examination and testing of decision-making frameworks, such as these Water Frameworks and that designed by the World Commission on Dams, should become a priority for all river basin authorities and countries. Examples include the mitigation of the adverse impacts of dams on upstream and downstream populations and ecosystems. Development plans for water and energy infrastructure should be tested against their benefits or costs for the poorest in society. The precautionary approach, one of the key principles agreed in Rio de Janeiro in 1992, to improve project planning and implementation should become a common feature in all water development projects.

Improved river basin management requires participation. The State, in most countries, is the owner of natural resources and gives people varying degrees of access, but not ownership. Sound water resources management for poverty alleviation depends on the empowerment of communities. The general public has the right to be informed and demand accountability from those that they elect to political positions. Education and capacity building of the poor is required, if only so they are able to participate in societal and political processes relating to the management of the resources, including water, they depend upon.

There is also an increasing need to include the private sector as a stakeholder in water resource management, as private companies play more of an expanding role in water

infrastructure, management and access control. Ensuring that objectives for private sector investments in water include provision for the poor is paramount.

In conclusion, management must be based on the principles of good governance - openness, participation and accountability - to ensure that decisions taken are based on a fair, open and equitable review of all options. Stakeholder participation and the right of access to information are preconditions to such processes. Analysis of development options should be based on multiple decision criteria including social and ecological values, as well as economic values, rather than single user analysis to substantiate decisions.

Finance

Increased investments in water resources are of vital importance. Public and private financial resources for the implementation of watershed management action plans, which contribute to poverty alleviation and resource protection, should be strongly promoted, whether through subsidies, tax revisions or development aid.

Financial measures need to strengthen sustainable livelihoods by offering the poor more options for income generation or ensuring direct access to natural resources. Investments for economic development should reach the poor. Investments must be directed to agriculture, rural development, and other water using sectors that generate direct income for poor communities.

Incentive schemes with regard to water resources management must be reviewed, adjusted and integrated to reduce drastically the overexploitation of water resources in all countries. Financial systems for inter-basin transfers where users pay for resource protection in another part of the basin should be established based on valuation of ecosystem services. Innovative financing mechanisms need to be identified to improve the conditions of the poor through public infrastructure developments that have long-term objectives to reduce unsustainable utilisation of natural resources.

Finally, water should receive higher priority in budgetary allocations and governmental incentive and tax systems need to be reviewed in the light of the growing awareness of the linkages between poverty and natural resources.

Ecosystem management for sustainable livelihoods

Ecosystem management is of critical importance in both defining the limits of exploitable water resources and in understanding the vulnerabilities poor people face. Freshwater ecosystems should be treated as the resource, from which the commodity of water is derived, rather than a competing user of water.

Environmental flows are necessary for the sustainability of ecosystems, the availability of water resources and to sustain the natural resource base of livelihoods. The variability of water flows through ecosystems and the minimum flows needed to maintain the integrity of these ecosystems are critical issues for water management.

Further, the protection of upstream habitats (especially forests), river riparian zones, river stretches, wetlands, floodplains and estuarine ecosystems should feature

prominently in watershed management strategies, in order to ensure adequate water supplies, avoid pollution, avert destructive flooding and maintain important fisheries.

African fisheries yield several million tons/year, but fish stocks are highly dependent upon the flooding regime. Harvest and benefits to people is generally lower in years of low river flow and when dams or water abstraction for irrigated agriculture alters flow. As the demand for water increases across the continent the full economic and social value of Africa's river fisheries should be recognised and managed as an integral part of efforts to improve water productivity, improve food security, and sustain rural livelihoods. More effective engagement of fisher stakeholders through decentralised management institutions will be required to achieve this.

In many cases, people have lived with the risk of natural disasters for generations and have developed effective coping and adaptation strategies to reduce their possible impact, for instance through wetlands which can store water for times of drought. In many cases, ecosystem functions are combined with the productive use of the ecosystems. Growing pressures and reducing areas have often led to the breakdown of these systems, and the result is that the loss of biological and productive potentials has greatly increased the vulnerability of people.

Actions to protect and maintain or, if necessary, restore, these vital ecosystems will often not just benefit the people who live in and immediately around them. They can play a key role in reducing the impact of disasters that would affect much larger populations. Ecosystem management consequently has great potential for reducing the threat of disasters for both poor people and society as a whole.

It is clear that protection of the resource base and habitats that are of critical importance to water resources will not suffice. The trend of over-abstraction and over-use of water needs to be curbed by demand management approaches. These should feature prominently in regional and national water strategies and be supported by scientific research in a wide range of fields, from improved irrigation practices and less water consuming crops to more efficient industrial processes that reduce impacts on water quality and quantity.

The consumption of water by the agricultural sector, especially for irrigated crops, must be reviewed given the fact that water resources are finite, and that salinisation and soil degradation are becoming widespread. Optimisation of irrigated agriculture ("more crop per drop") is one of the highest priorities for agronomic research in Africa, to avoid both over-abstraction of water and soil erosion, especially in upstream areas. The efficiency of irrigation systems must be improved to ensure that these are economically viable to farmers, and new irrigation practices must be developed to restore degraded or waterlogged soils, save water, reduce the amount of fertilisers used, and increase productivity. Appropriate pricing structures must be developed that allow provision of basic human needs whilst penalising unnecessary or extravagant uses.

Since expanding irrigated agriculture further will require huge capital investments, priority must be given to maximising the availability of natural resources. In Africa, the average economic value of functioning floodplains, in terms of food production, amounts to US\$ 3,000/km² and up to US\$ 250 per capita/year (IUCN, 2002). Per unit of 100 m³ of water, a natural wetland system brings US\$ 0.40 worth of food (milk,

meat, fish), as compared to US\$ - 0.70 for irrigated schemes, when construction and maintenance costs are taken into account (IUCN, 1992). On the other hand, emerging concepts and new practices to maximise rain-fed production systems (using traditional or new crops) and arrest soil degradation through no-tilling practices are being tested successfully in several African countries.

Application of the Principles of the Ecosystem Approach, as defined and adopted by the Conference of Parties to the Convention on Biological Diversity (CBD), offers a planning and implementation framework for Integrated Water Resources Management (as promoted by international water initiatives, such as the Global Water Partnership) that could lead to improved livelihoods for the poor. Most African States are parties to the CBD and implementing the ecosystem approach is part of their obligations under this treaty. However, the main challenge remains to make the ecosystem approach operational with respect to water resources management. Therefore, there is a very urgent need to start implementation of key lessons and to develop additional applications of this approach in Africa.

4. Recommendations

- Develop and implement National Water Frameworks (or Directives), similar to those developed by the European Union and South Africa that provide principles and goals for watershed management, including specific objectives for the preservation and restoration of freshwater ecosystems. These frameworks have adopted a new approach to strengthen livelihoods against the background of privatisation and globalisation. Co-ordination mechanisms (including appropriate representation from civil society and legal provisions to carry out watershed planning and management) must be developed in no less than 30% of national watershed by 2007.
- Prepare, by 2007, National Water Resources Protection Plans that include setting aside and legally protecting specific river courses, wetlands, lakes, groundwater reserves and coastal areas. They should include actions on:
 - water demand reduction in agriculture, households and industry; incentive schemes and legal instruments to drastically reduce the overexploitation of water resources and protect critical areas and resources;
 - establishment of environmental flows, the amount of water to leave in rivers for downstream ecosystems and their users;
 - improved irrigated agriculture and the development of alternative, rain-fed farming practices;
 - legal tools to ensure that the polluter-pay principle is implemented;
 - financial transfers for resource protection between downstream and upstream users, in cases where the economic losses of downstream ecosystem functions due to upstream infrastructures can be clearly determined.

NWRPPs should be implemented during the period 2007-2012 in as many African countries as possible and lead to demonstrable improvements by 2012.

- Provide existing and future river basin organisations with proper mandates and legal provisions to allow improved co-ordination, planning and implementation of actions

in support of sustainable water resource management. Co-ordinating institutions at river basin level should invest in fully participatory multi-stakeholder processes to plan water resource management and resolve conflicts arising from infrastructure development. 50% of African river basin organisations should benefit from such improvements by 2007.

- Encourage national dialogues and carry out reviews, by 2007, on the adaptation and testing of the recommendations of the World Commission on Dams, including the establishment of environmental flows to enhance the contribution that all aquatic ecosystems make to sustainable livelihoods.
- Improved capacity-building and training programmes on knowledge and skills required for integrated water resources and ecosystem management, including institutional learning, participatory methods, resource utilisation, economics and negotiation, are to be implemented by 2007 in at least 50 % of African countries.
- By 2012, effective research and data collection programmes on environmental, social and economic indicators related to water resources should be operational in all African river basins.
- By 2012, incentive schemes and legal instruments with regard to water resources management are reviewed, adjusted and integrated to drastically address poverty and reduce the overexploitation of water resources in all African countries.

IUCN offers governments and civil society groups that want to engage in implementing these priorities, and in fulfilling their obligations under the Joint Work Plan between the Convention on Biological Diversity and the Ramsar Convention on Wetlands, its support and advice. IUCN is especially keen to assist in facilitating and implementing the regional components of these above recommendations, in particular those with the potential to improve on the management of shared water resources.

5. Partnerships for Africa

The New Partnership for Africa's Development (NEPAD) will be an important renewal of commitment to sustainable development in Africa. NEPAD includes a framework for regional co-operation on water resources, ecosystem (including wetlands) restoration, sustainable agricultural production and biodiversity conservation. As such, NEPAD is a key initiative for achieving improved water resources management for social, economic and environmental security in Africa.

To achieve its aim, however, NEPAD will need to include the water policies and strategies included in the Chairman's Text and in other guidance material, e.g. the International Conference on Water (Bonn, 2001). Of particular importance to Africa is the provision of existing and future river basin organisations with proper mandates and legal provisions to allow improved coordination, planning and implementation of actions in support of sustainable water resource management. These coordinating institutions at river basin level should invest in participatory multi-stakeholder processes to plan water resource management, protect river courses, wetlands, lakes etc. and resolve conflicts arising from infrastructure development. South-South coopera-

tion to ensure that progress made in a given river basin are rapidly adopted elsewhere is paramount to the success of NEPAD.

NEPAD can be greatly assisted by ongoing initiatives at various levels, for instance:

- The Dialogue on Water, Food and Environment has been initiated by a consortium of international organisations (FAO, IWMI, WWC, ICID, GWP, WHO, UNEP, IFAP, WWF and IUCN). It will specifically examine the conflicts and synergies between water use for agricultural production and environmental protection. It will further stimulate and contribute to regional and national discussions for improved water resources management and sustainable agriculture production.
- The Dialogue on Water and Climate Change brings together scientists, governments and civil society to seek measures to mitigate and adapt to the impacts of climate change. Dialogues will be conducted in 2002 and 2003 in West Africa and Southern Africa. They will be supported by reviews of regional issues and a special review of the International Panel on Climate Change on water and climate change.
- Partners for Water and Nature is a partnership of over eighty organisations that work together on the implementation of the Water and Nature Initiative. This partnership brings together governments, NGOs, technical institutes, international organisations and companies. Their collaborative effort focuses on mainstreaming the ecosystem approach into water resources management planning and practices to improve the livelihoods of the poor and maintain healthy ecosystems. The approach will be demonstrated in demonstration sites around the world. Capacity building, strategic analysis and the development of new tools for improved water management will support these projects.

The management of African forest ecosystems : Towards conciliating sustainability and the battle against poverty.

By Cleto NDIKUMAGENGE, IUCN - CEFDHAC BP. 5506 Yaoundé - CAMEROUN
Email: cleto.cefdhac-iucn@camnet.cm or cleto.ndikumagenge@iucn.org or cleto_ndikuma@yahoo.fr

1. Introduction

The forest ecosystems play an important role in the life of the population and the economies of the countries. They guarantee very diverse products and services to the populations. The major issue is, to find management strategies (including governance) that enable people to tackle urgent needs of the populations guaranteeing a sustainable, positive impact on poverty and the environment. The author of this paper shows succinctly the first situation, the diversity of forest resources, and the economic importance of African forests. Then he points out the issue of sustainable management of these ecosystems and proposes ways of acting at political, technical, institutional and social levels that could permit to conciliate their sustainable management and the fight against poverty.

Finally he underlines the role of IUCN as an organisation whose main goal is "*to influence societies, encourage and help preserve the integrity and diversity of nature and to make sure any use of natural resources be equitable and ecologically sustainable*". He gives some recommendations at the global, regional and national level.

2. Analysis of the African forest ecosystems situation

2.1. Situation of African forests

The African forest is estimated at 650 Millions ha, representing 21.8 % of the total world forest land. The deforestation rate is very high, for, Africa has been responsible for more than 56 % of the reduction of the forestland from 1990 to 2000.

Chart 1: Situation of African forests in 2000 in millions of ha and by sub region

Sub - Region	Land surface	Forest surface	Percentage
NORTH - AFRICA	941,4	68,2	7,2
West - Africa	505,3	72,2	14,3
East - Africa	411,1	85,6	20,8
Central - Africa	551,5	240,7	43,6
Southern - Africa	591,1	183,1	31,0
TOTAL	2 978,4	649,9	21,8

Source: FAO, 2002

2.2. Diversity of forest ecosystems

The high diversity of ecological conditions explains the diversity of forest types: dense and humid forests, mountain forests, mangroves and the richness of the biodiversity of some African areas.

Central Africa for instance, has more than 60 % of Africa's biological diversity and is ranked first African region by its richness in species, it has more than 80 % of Africa's rain forest and a high endemism rate (more than 70%).

That variability is the cause of the difference in the woody biomass: 4T / ha in the Sahel and 200 t / ha in the Congo basin.

2.3. Forest management and plantation

There still is little effort to promote sustainable planning, because very few forests are now subject to sustainable management. The plantations cover about 8 M ha that is 4.3 % of world forests and the importance of non-forest trees and non - timber forest products is increasing.

2.4. Economic importance of African forests

The African production of wood represents 16.6 % of the world production. Paradoxically, the inter African trade of forest products is still very poor and the participation of communities and local enterprises to the management of forest industries remains far from the desired level. The African forest place in the sawing products remains very low (less than 1.7% of the world production) and that production is only concentrated in a few countries in Western, Central, and Southern African countries. We also have to underline that this industry is in the hands of foreigners. The place of industry wood in the satisfaction of the population needs remains therefore very weak.

The forest ecosystems provide a lot from products and services: industrial wood and its derivatives, firewood non-timber forest products¹, livelihood (arable soils regeneration, animal proteins) protection of watersheds and regeneration of the lands.

Firewood represents 87 % of the total wood production and the yearly consumption per capita is estimated at 0.899 M3 against 0.299 M3 in Asia. The contribution of certain non-timber products in the households² and countries³ economies is overwhelming. However, the lack of reliable data on non-timber forest products is deplorable.

2.5. Main contribution of forests to poverty reduction

In northern Africa a particular emphasis is laid on the support to rural industries, non-timber forest products and animal production by providing fodder.

¹ Forests ecosystems provide very diversified non timber forests products: medicinal plants (all regions), edible plants (Eastern Africa Islands, West Africa, Central Africa, Southern Africa), fodder (North Africa, West Africa, Central Africa, Southern Africa), bush meat (Central and Southern Africa) beekeeping products

² In some households in Ghana and Cameroon, more than half of the incomes are generated by non timber forest products

³ In Sudan, exportation of arabic gum supplies very important incomes (more than 80% of the world production of arabic gum)

In Eastern Africa, the priorities are centred around firewood supply in rural and urban areas, strengthening non-timber forest products processing industries (medicinal plants especially), the improvement of technical capacities of the management of traditional industries and the increase of benefits from wildlife management.

In Southern Africa the issue is to support the informal sector activities, to reinforce the social dimension in commercial forestry and improvement of community participation.

In Central Africa, improvement of institutional frameworks for better involvement of local entrepreneurs and local communities and the investment of part of the benefits from the forests in social development (health services, schools, roads) are the priorities.

In Western Africa, the issue is to improve local participation to the management of forests and the processing of wood and technical and institutional support to small forest enterprises.

2.6. Paradoxes and conflicts

The paradox in the forest region like Central Africa is that the non-timber forest products and firewood have much more social and economic importance than timber.

West and Central African countries have introduced incentives to promote the forest transformation and the consequence is a conflict between existing wood production and other uses like sustainable subsistence hunting and exploitation of non-timber forest products. Generalising industries may cause the transfer of forest resources from women to men. Actually, women's access to resources is decreasing for the benefit of men employed in sawmills and also active in commercial hunting. However, without sustainable management of forest resources, sustainable employment cannot be guaranteed.

The policy of first transformation promotion can discourage the second transformation, as jobs in the first transformation are limited compared to the second transformation.

The redistribution of forest taxes to local communities and to the public treasury is not always effective in most countries, whereas they should be used to promote social infrastructures (school, health centres). The generalisation of illegal logging enables neither the populations nor the public sector to profit from the benefits of forest exploitation. In fact there is no sustainable management in a context where the regulation is not respected.

3. Means for implementation

From the political point of view

Organising dialogue fora like CEFDHAC and the Summit of Central Africa's heads of states on sustainable management of African tropical forests so called Yaoundé Process helps facilitate the birth of a new common vision of the management of ecosystems. These political frameworks facilitate the implication of all stakeholders

(NGO, private sector) promotion of good governance⁴ (decentralisation of forest management, participation of local communities) and the promotion of the principle of subsidiarity in the management of resources.

From the institutional point of view

The institutional reforms already undertaken in all African countries (revision of codes, adaptation of laws to the new contexts, taking into account the needs of the population and the participatory management) should be strengthened and supported. It is necessary to create sub regional mechanism for the improvement of policies and legislation⁵, especially for the common and transboundary forest resources.

From a management point of view

Implementing sustainable planning namely elaboration of zoning plan defining the permanent and non permanent forest domain, community forest, certification, respect of principles, criteria and indicator for sustainable management agrosilvopastoral integration must be promoted. Along with that, the implementation of an encouraging legal environment for the dissemination of all innovations in planning is indispensable. In countries with high population, the promotion of agroforestry systems permits to make the links between the populations' concerns both for forestry and agriculture.

From the point of view of populations' implication

The promotion of partnership and dialogue involving the participation of the populations in the management of the ecosystems, favouring more equitable redistribution of forest taxes and execution of co-management programmes is more than necessary. That contributes to solve the conflicts coming from the management of the forest ecosystems.

From the social point of view

It is necessary to have a better understanding of forests socio economic value and the alternate used of forestland taking into account land tenure.

Reinforcement of capacities

The reinforcement of capacities of communities to improve their negotiation skills when facing governments and forest companies in order to guarantee their participation and their implication for a better forest taxation and a sustainable management of forest resources should be encouraged.

The valorisation of traditional knowledge taking into account ethno science, contribute to a better understanding of the use of natural resources by the populations. The rein-

⁴ In Central Africa, la CEFDHAC has facilitated the elaboration of the ethic code for sustainable management of forests by forest companies themselves

⁵ The example of the Central Africa Network of Members of Parliament created with the support of CEFDHAC is the illustration of an initiative allowing Members of Parliament to contribute more effectively to the elaboration and harmonisation of laws and to control their application.

forcement of the researchers and donors will contribute to a better valorisation of the results of researches led by institutions like (CIFOR, ICRAF, CIRAD).

International convention implementation

The implementation of international conventions related to trees and forests like the Convention on International Trade of Endangered wild life and plant Species (CITES), the United Nations blueprint convention on Climate Change, the Convention to Combat Desertification is an efficient means to link the policies and the ground practices. The synergy of all these convention at the level of each country could ease their implementation.

Financing

Fundraising through international mechanisms of financing to support African regional initiatives, small subsidies enabling the communities to finance their own projects, funds in fidéicommis, valorisation of new products and improvement of the trade of non-timber forest products can contribute to improve the gathering of funds. Financing the Convention to Combat Desertification through specific mechanisms can also improve the access to finance.

4. The specific role of IUCN

In the whole process, IUCN can play several roles.

At the global level

IUCN will have to give a technical support to decision-makers and donors in understanding the worldwide issues linked to trees and forests in the areas covered by international conventions, and also to the participation of African countries in the international debate on trees and forests.

As "internationally recognized scientific reference", IUCN will have to influence the decision-makers by capitalizing the results of research, disseminating them and lobbying to warn the donors about the threats and dangers upon African forest resources.

At the regional level

IUCN will have to facilitate and encourage the setting and reinforcement of the regional process gathering the maximum of actors⁶ involved in the management of resources.

These processes contribute to the harmonisation of policies and forest legislations (including taxes) between countries in the same sub region.

At the national level

IUCN should play a facilitating role in the national processes and fora⁷ with multi actor concentration. It will have to provide technical support for the implementation of pro-

⁶ CEFDHAC or « Processus de Brazzaville » may be models for other regions in Africa

⁷ The « Forum de Cogestion des ressources naturelles (COGEREN) » in Congo and the « Forum des acteurs impliqués dans la Conservation et le Développement de la Réserve de biosphère du Dja » in Cameroon facilitated by IUCN could be examples for other countries in Africa

ject and programmes in the countries. In view of its international status, IUCN will have to promote, capitalize and disseminate experiences of good governance co management and decentralisation.

5. Recommendations

At the national level

- Better coordinate the intervention at the ground level to avoid dispersion of efforts.
- Improve the national policies by promoting incentive measures, application of law, decentralisation taking into account land tenure and the evaluation of impacts
- Integrate forest policies in the global policies for the management of natural resources including agricultural resources
- Facilitate better understanding of the socio - economic value of the forests
- Control the impacts of macro - economic policies on the preservation of the forests
- Reinforce the capacities of local communities (planning, management, negotiation skills) the civil society and governmental organisations.

At the sub regional level

- Create and/or reinforce sub regional facilitation mechanisms to improve the coherence of policies and legislation as far as common and transboundary resources are concerned.
- Promote frameworks at the scale of all Africa regulating the forest exploitation and banning over-exploitation by private logging companies.

At the national and sub regional level

Use the lessons drawn from research and much experience on the ground
Provide essential information to lawmakers the public and decision makers
Develop and improve follow-up systems adapted to policies applied in the sector.

At the financing level

Support appropriate frameworks for financing like NEPAD
Promote the new mechanisms of financing within the framework of carbon sequestration.
Use the funds coming from the forests for preservation and development
Transform taxes paid by forest companies into development funds
Reinforce bilateral and multilateral financing to guarantee appropriate management of forest ecosystems.

Three top recommendations

Continue the implementation of political and institutional reforms as for management of forest ecosystems, insisting on good governance, decentralisation, participation of

the populations in the management and share of benefits drawn from the management of resources

To reinforce the mechanisms permitting a better knowledge of available forest resources (forest products and non timber forest products) combined with a better valourising of the results of research,

* Reinforce the capacities at all level (local communities, donors and government organisations).

Bibliographical References

EU/FAO, (1999): The Role of Wood Energy in Africa, 43pp+ appendixes

FAO, (2002): prospective study of the forest sector in Africa. Opportunities and challenges ahead in 2020, a synthesis, 86pp

OIBT/IUCN, (1995): Preservation of biological diversity in planned tropical forests, 248pp

FAO, (2002): Situation and tendencies in forest planning in Central Africa, 103 pp

FAO: Non Timber Forest Products in Africa: a regional and national survey, 303PP

ANNEXE 1

AGENDA

Day 1 : Tuesday 23 April, 2002

Time period	Activity
7h30-9h00	Registration of participants
9h00-9h45	<u>Opening ceremony :</u> - Address by the Representative of IUCN - Address by the Representative of France - Address by the Representative of the World Bank - Opening speech by Minister of Fisheries, Representative of the Senegalese Government
9h45-10h15	<u>Introductory session</u> Recalling the objectives of the meeting (Juanita Castanõ) Adoption of the agenda Opening remarks (Jeff McNeely) Logistic information (A. Kane)
10h15-10h30	Coffee break
10h30-11h30	<u>Plenary session</u> Introduction to the NEPAD (General delegate) The NEPAD as seen by IUCN (Y. Katerere) Question-answer / discussion
11h30-12h30	Plenary <u>Session</u>: Key note presentations Objective: to facilitate exchange on the 3 themes selected by IUCN for the Summit : - Environmental governance (J. Castanõ); - Sustainable livelihoods and ecosystem management (J-J Piro); - Financing sustainable development (A J. Nianogo)
12h30-14h00	Lunch
14h00-15h45	<u>Group work (3 working groups)</u> Objective: To learn lessons from the above presentations and make recommendations as to the implementation means, potential partnerships and the role of IUCN 1. Environmental Governance 2. Sustainable livelihoods and ecosystem management 3. Financing sustainable development
15h45-16h00	Coffee Break
16h00-18h00	Group work (continued)
18h00	End of Day 1

Day 2 : Wednesday 24 April, 2002

Time period	Activity
8h30-9h00	Plenary <u>Session</u>: Feedback Objective: To share the outcome of group work and put together the recommendations made by the working groups on the six specific themes. 1. Environmental Governance 2. Sustainable livelihoods and ecosystem management 3. Financing sustainable development
9h00-9h15	– WSSD action plan presentation (J. Castañó)
9h15-9h30	– Format of workshops
9h30-12h30 (coffee break to be decided by chairmen)	General <u>Discussion</u> Objective: To identify 3 or 4 priority areas for action for the different key actors. Synthesis by the general rapporteur Presentation on the WSSD plan of action <u>Group work</u> Objective: To outline the key points of a plan of action for each of the areas identified as well as actions for monitoring the implementation of the recommendations. Group 1 : Environment and poverty reduction – Desertification and land degradation Group 2 : Water resource management – Fisheries, marine and coastal ecosystem management Group 3 : Forest management - Protected area
12h30-14h00	Lunch
14h00-15h45	Group work (continued)
15h45-16h00	Coffee Break
16h00-18h00	Group work (continued)
18h00	End of day 2

Day 3 : Thursday 25 April, 2002

Time period	Activity
8h30-10h00	Plenary Session Objective: To present the results of group work on the key points of a plan of action and share the recommendations on 6 specific issues Issues : Environment and poverty reduction – Desertification and land degradation Issues : Water resource management – Fisheries, marine and coastal ecosystem management Issues : Forest management - Protected area
10h00-11h00	• General discussion on the recommendations Objective : identify 3 or 4 key action area for the key actors • Synthesis of the deliberations of the meeting
11h00-11h15	Coffee break
11h15-12h30	Plenary session IUCN in Johannesburg (Susan Matindi) N.B. Rapporteurs to finish their draft reports
12h30-14h00	Lunch
14h00-16h30	Presentation of various reports, discussion and conclusions
16h30-16h45	Coffee break
16h45-17h30	<u>Closing ceremony</u> • Participant speech • Address by the Representative of IUCN • Address by the Representative of France • Address by the Representative of the World Bank • Closing speech by the Representative of the Senegalese Government
17h30	End of the meeting
19h00	Cocktail at NGOR-DIARAMA hotel

ANNEXE 2

IUCN speech at the opening of the Meeting,

read by Ibrahim Thiaw

IUCN Regional Director, West Africa

Excellency the Minister of Fishery,

The representative of the French Ministry of Foreign Affairs

The Representative of the World Bank

Excellencies, Ladies and Gentlemen of the Diplomatic Corps

Ladies and Gentlemen representing International Organisations and Non Governmental Organisations,

Dear Guests,

Dear participants

Ladies, Gentlemen,

With the permission of the Senegalese Authorities, and on behalf of my colleagues of IUCN Senegal, I would like first to warmly welcome you in the African soil of Senegal. In Senegal, the word "Teranga" means more than hospitality; it has a meaning that western languages cannot actually translate. It expresses human warmth, open-mindedness, the pleasure to welcome the other with open arms. This is to say, without betraying the modesty of our hosts, that you are really at home here!

Dear participants,

You will allow me to read you out a message from Mr. Achim Steiner, the IUCN Director General, and I quote:

"Dear participants,

I would like first of all to convey to you my most cordial greetings and my sincere feelings of friendship. As you may know, I spent a good part of my professional life in Africa, a continent to which I am personally attached. If it were not because of a conflicting timetable, I would be with you today, to enrich myself with your ideas and your unlimited wisdom. Unfortunately, I have obligations elsewhere, but still for the same conviction, to ensure a fair world which develops and conserves nature.

However, I insisted on sending you a high-level delegation comprising, in addition to my Special Advisor for the World Summit on Sustainable Development and the Chief Scientist, several Global Programme officers. You have with you the four Regional Directors of IUCN in Africa, two Directors of National Offices and several other IUCN staff members. This team comprising 15 top level executives is at your disposal to ensure the success of the meeting.

IUCN, including its French Committee, is delighted about this excellent cooperation with France and the World Bank, which made it possible to hold this single regional meeting we are organising for preparing the Summit. Such a meeting in Africa is justified not only by the fact that the Summit is held on African soil, but also because from

now on, with the NEPAD, Africa has an ideal framework for positively influencing the course of history.

In fact, your continent is more than ever at a decisive turning point in its history. More than forty years after independence, it has undergone deep economic and social crises. However, we are witnessing the emergence of a new and committed leadership, of a strong and structured civil society and a rapid growth of the democratic movement and expression. Economic growth is gradually becoming the norm.

It is certainly not exaggerated to say that, in terms of natural resources, Africa is one of the richest continents of the planet. One can actually find there:

- the most spectacular of species and spaces on earth;
- land ecosystems ranging from deserts to wet and dense tropical forests, through savannahs;
- the richest of marine and coastal ecosystems of the planet: some African coasts are thus considered as of the most abounding in fish in the world!
- mine resources qualified in the past as scandalous because of their richness and diversity;
- a cultural diversity which is equalled nowhere else in the world. Although relatively less populated than the other continents, Africa is rich of 2,000 languages, which are the vehicles of cultures and a folklore of a rare beauty.

However, we judge at their true value the major environmental challenges facing Africa, including droughts and desertification, access to drinking water, food and environmental security, land tenure, energy, sustainable management of forest, fish and fauna resources.

If we all remain aware of the still serious problems Africa is faced with, IUCN notes with great happiness the political courage of the new African leadership which takes stock of the situation without complaisance, in particular within the framework of the NEPAD. This document makes a very lucid analysis for that matter, when it states that *"Africa is still the poorest continent, while it is one of the more richly endowed regions in the world"*.

Poverty actually remains an endemic factor in Africa. Development (and poverty control) efforts undertaken for long years now unfortunately yielded only very mitigated results, for very diverse reasons. In many cases, these failures were accompanied by heavy drains on natural resources. Thus, we regretfully witness an irrational, or even a genuine plundering of forests, fisheries, and a rapid land degradation. It is extremely distressing to note that these exploitations most often occur outside any international standards, and that often, the incomes generated do not even profit to the national community of the States involved. We are of the opinion that Africa will find it difficult to develop in the present conditions of squandering of its natural resources and of low incomes African states and peoples derive from them. A genuine redistribution of resources and a better governance of generated incomes will be needed to that effect. IUCN is presently working with the OAU and UNEP for revising the African Convention on the Conservation of Nature, called Convention of Algiers, 1968. A revised text has already been submitted to the bodies of the OAU and the States: it

will be submitted to the next African Ministerial Conference on Environment (AMCEN) which will be held in July in Kampala, before being open to the signing of African States on the occasion of the Johannesburg Summit.

Dear Friends,

Today more than ever, Africa's contribution to the world is crucial. The development of humanity, peace and security in the world, will be achieved with Africa, or will never be.

You have been personally identified as African experts. Although every one of you has a great responsibility in his institution, we have invited you as experts to bring your personal and independent points of view on the preparatory documents for the World Summit on Sustainable Development, to be held in Johannesburg in a few months. We would also like to seize this opportunity to bring you to think together about the best contribution the African ecological elite can make to the NEPAD, the New Partnership for African Development.

Although in our view the NEPAD only mentions somewhat poorly Africa's environmental potential, we think that the framework and the process deserve your special attention. I encourage you all to devote some time to a detailed reading of the African Strategic Document, the first of the kind for many generations now. Africa needs its senior management: you are, I believe, a considerable resource for Africa's economic take-off. Africa will be what you will make of her, or she will never be. In this early 21st Century, the NEPAD is a historical occasion for Africa, and the Johannesburg Summit a key rendez-vous. I urge you, therefore, to influence the Summit and, through it, the World.

Thanks to the supports of France and the world Bank, which I warmly thank, and with the support of the Government of Senegal, IUCN is offering you here a platform of exchanges and expression of your most innovative ideas. Thanks to our local partners in South Africa, we have also the possibility to offer you on the spot, in Johannesburg, at a 5-minute walk from the Palace of Congress, an ideal place for the parallel meetings of our members and for diverse exchanges and communications. The IUCN Environment Centre will be specially open during the Summit to serve as a meeting place for all IUCN members and partners. You will be all warmly invited and welcomed there.

Dear friends,

The economic development of the West was apparently achieved at the expenses of the natural environment. Africa must learn from this experience and promote its development with as much respect for nature. No economic or social development policy which would be achieved through the negation of the natural environment can be sustainable. In Africa where nearly 75% of the population depend on natural resources, any destruction of the latter would amount to challenging the very foundation of their life basis.

Let us otherwise imagine, for a moment, an Africa where 75% of Africans working in the basic commodities production and export sectors are involved in price setting at the national and international levels!

Let us imagine that African women, who produce most of the food supplies, are properly involved in development policies.

Let us finally imagine an Africa where civil society, particularly NGOs, play a part that cannot be ignored in the management of natural resources.

This is the imagination of an Africa which distinctly takes off towards sustainable development. It is this Africa we are dreaming of, it is to a fair and sustainable world we are aspiring. We will achieve this!

I wish you full success in your work." End of quotation.

ANNEXE 3

Allocution of Mr. Christophe CREPIN, Representative of the World Bank

This meeting is important partly because it is the fruit of a partnership between the World Bank, France and IUCN. Mrs. Kristalina Georgieva (Director of the World Bank Environment Department) wished to come, but was prevented from doing so by an OECD conference in Paris in which she had long committed herself to intervene.

The World Bank activities in relation to the preparation of the WSSD

This opening session is not the relevant place for a detailed presentation of the activities undertaken by the World Bank, as part of the preparation of the WSSD. Discussions within the working groups will enable us to deal with these issues.

It is advisable, however, to draw attention to the available documents, some of which were drafted by the World Bank (see list: Environment Strategy (board July 2001), Environment Strategy Africa Region, Environment / Poverty Document, assessment of the implementation of agenda 21, WDR 2003 which will be presented in Johannesburg, etc.)

In particular, it is advisable to present the document (in English) entitled "On the way to Johannesburg and after".

Some elements of World Bank perspectives on this Summit, and the post-Summit:

- (i) The WSSD is not simply another summit on global environment, but a platform for designing a Sustainable Development with linkages between growth and poverty reduction. The great principle of Sustainable Development expressed in Rio : Environment – Development, the 3 pillars: economy/ social/ environment are still the guides.
- (ii) *Many things took shape since Rio*, in particular the Conventions. The adoption of Agenda 21 was a great progress, but today, there is a feeling of loss of impetus, because progresses have remained more modest than expected, because a lot remains to be done, new issues have further compounded the agenda (globalization, priority to poverty reduction, HIV/AIDS etc.); the externalities are more numerous and also more complex ...
- (iii) *Principles of action*: It is necessary to make poverty reduction a leading objective of Sustainable Development and to align the strategy with the International Development Goals adopted in the Declaration of the Millenium (UN), the conclusions of Doha and Monterrey (see presentation). These meetings have set the framework, the WSSD has to define the program of action...
- (iv) *Suggested role of the World Bank* : (i) reflection and analysis support; (ii) support to the implementation and monitoring of MDGs (in particular number 7 : Env Sustainability); (iii) help forging ahead with financing, with a catalysis of partnerships ... in order to implement the MDGs.

- (v) *The issue of Financing* : in the logic of the Monterrey Consensus, increase financing for ODA, facilitate access to markets, explore innovative funding mechanisms (national and international sources), replenish the GEF, support public goods...
- (vi) *How to do ?*: Support the dynamics of partnership (concept of « *Partner Bank* ») with NGOs and with other donors; provide strong support to the NEPAD initiative.
- (vii) *A strong and increasing African concern (land / water/ watershed/ forest, sustainable agriculture)*

The objectives of this meeting

- a. The preparation of the WSSD is slow; the perhaps disappointing outcomes of the final preparatory meeting; the lack of specificity, of substance; the risk of dealing with too many things with little impact; this meeting must contribute towards helping; one of the important tasks in Johannesburg is to show / to convince that there is a concrete agenda ; that it is important for millions and millions of people.
- b. African focus; this meeting must help involve the civil society partners;
- c. Listen, have a dialogue ;
- d. Operationalise, propose

ANNEXE 4

Allocution of Mr Laurent Bonneau, Representant of France at the opening of the meeting

It is with great pleasure that I take the floor at the opening of this conference which comes within the framework of the preparation of the World Summit on Sustainable Development, which will be held in Johannesburg from 26 August to 4 September of this year.

I will first of all remember that the promises of Rio have certainly not been kept:

- on the one hand, the environmental degradations, and more particularly for countries in the South, desertification, largely related to climatic change, are going on;
- on the other hand, the official development assistance has declined.

More specifically, in his recent report on the "Implementation of Agenda 21", the UN Secretary General noted four big shortfalls in the implementation of Agenda 21:

- a fragmentary approach of sustainable development: this concept is in effect supposed to express the strong linkage between environment and development
- secondly, few major changes occurred since the UNCED for sustainable patterns of consumption and production. This theme will be the subject of important discussions in Johannesburg
- thirdly, the Secretary General notes the inconsistency between policies and approaches, in terms of finance, trade, investment, technology and sustainable development. And yet, the increasing globalisation makes this consistency more necessary every day.
- finally, the financial resources needed for the implementation of Agenda 21 did not follow, and the technology transfer mechanisms did not evolve. Since 1992, ODA continually decreased, and represents today, with \$53 billion, an average 0.22% of the GNP of OECD countries. At the same time, the private investment flows only concerned a number of countries (and virtually not Africa South of the Sahara).

However, much water has flowed under the bridge since Rio. What was a "concept" in 1992 became a reality and many attempts at improving resource management were more or less successfully experimented in sometimes very difficult economic contexts.

On this account, the Johannesburg Summit and its preparation are significant events. This conference comes within the framework of a series initiated at the end of last year (Nairobi 2001), continued last March with another Francophone conference in Dakar which should lead to a Francophone Declaration whose format should be decided upon during a coming meeting of Ministers of the Environment in Tunis in May of this year.

I should also remind you that this event comes within the framework of a UN summit meant to result in 2 types of complementary products: a type 1 initiative negotiated between partners from the North and the South, or between public and associative or private partners, and which will be meant for emphasising concrete, life-size actions of implementation of the action plan. The difficulty to negotiate a satisfactory action plan

for all States is noted, and the type 2 concrete initiatives will be a constructive complement for managing to propose actions which value and amplify the hitherto pilot operations liable to be related to the credit of sustainable development.

As concerns the type 1 initiative, the final preparatory conference in New York, as you know, did not really facilitate things. We still have to wait a few days to have the UN document which will be discussed during the final Bali conference in late May of this year... It is still time to define priorities, in particular for Africa, and to make ourselves heard on what the continent deems a priority to put on it, and this from one voice. This is part of the results we can expect from this conference.

As concerns the type 2 initiatives, there is still a long way forward. Even though proposals are beginning to emerge, in particular to the yardstick of meetings such as the ACCRA meeting last week on water, it appears difficult yet to perceive true type 2 initiatives and it seems to me that to date, few demands stem from the African continent. It is also about this type of action that we'll have to think largely during this conference, to lay out, if possible, the outlines of one or several initiatives which would be concrete and at the same time would meet the key priorities of the continent. The global geographical approach is not necessarily the most relevant approach, for that matter.

We are financially contributing to this conference, as we largely contributed to last month's Francophone one in this very place. It is important for my Department to underline the presence of civil society, mainly the African one, in the Johannesburg preparatory process. Apart from the three unanimously recognised sector-based pillars of sustainable development, it seems to us indispensable to remind you that sustainable development is first and foremost a change in production and consumption pattern, and therefore, also a change in the way of doing things. The importance of transversal and multiple players approaches, of democracy in general and good governance in particular, the ability to de-compartmentalise the administrations, but also the other players, are key elements for achieving a development which is to be sustainable. Often, it is the Ministers of Environment who are the agents of sustainable development, without having neither the means nor the national legitimacy for this.

It also appears important to manage at best the financial instruments, mainly the public ones, available to the country. You must know that an important seminar on integrating the environment in poverty reduction strategic documents is being concomitantly held in the same hotel. There is a strong relationship between poverty and environment, in both rural and urban areas. Access to water, to energy, considered as essential goods, but also energy effectiveness and securing of supplies are, for my Department, priorities which must however lie within the framework of nationally and regionally well defined regulatory public policies.

I wish to remind you of the importance of natural resources which are the basis of the economies of most African countries. In the context of significant population growth, sustainable management of natural resources is therefore one of the major challenges facing African countries. Likewise, the poorly organised urban development raises many problems of access to resources or management of wastes and wastewater. The rural-urban linkage is often obfuscated.

In African countries, the environment is still not perceived as a political, economic and media stake. Protection and sustainable development appear as a priority objective neither for the States nor for the populations who are not prone to taking into account long-term stakes because of the situations of poverty, as evidenced by the drafting of the PRSDs. Few of them refer to environmental constraints.

The constraints of this sustainable management are known: vulnerable ecosystems, aggressive climate, loss of fertility, rare water in dry areas, vulnerability to natural risks, mining of forest, fish and fauna resources... The problem is to respond to global stakes with local responses which make sense and have a regional scope capable of influencing the usual ways of doing things in the long term...

I am delighted that IUCN focused its action for the Johannesburg summit on three crucial themes: the environmental governance, the means for sustainable existence and the management of ecosystems, and the financing of sustainable development. In a very disparate context of preparation of this summit, it was necessary to give particular attention to the evolution of ecosystems and the place of man within these ecosystems. But it is also urgent to propose recommendations permitting to define pilot actions which can be implemented and assessed in the next 10 years.

While this conference should repeat and confirm the importance of a sustainable management of natural resources which are the basis of the economies of developing countries, it should also and above all carry on concrete multiple player actions within a decentralised framework in such important fields as water, energy, or forests. Fair trade is also an interesting transversal theme.

Finally, I thank IUCN for having organised this conference which will hopefully give us elements which, crossed with other meetings, will permit to obtain a clear and accurate vision of the actions to be undertaken both on the substance and the form, to engage sustainable development for the continent and the planet.

I hope that it will be possible to engage, within the framework of this sustainable development, partnerships that are more respectful of the mutual benefits.

I thank you and wish you very good work... This conference is an important platform of exchanges for preparing the Johannesburg Summit.

ANNEXE 5

Allocution of Mr Cheikh Sadibou Fall, Minister of Fisheries, on behalf of Mr Modou Diagne Fada, Minister of Youth, Environment and Public Health

Ladies,

Gentlemen,

On behalf of the Minister of Youth, Environment and Public Health, it is a great pleasure for me to preside over the opening of this preparatory meeting for the World Summit on Sustainable Development, which is going to be a great moment of exchanges, evaluation and proposals for concrete actions for the future of the 21st Century world.

As a matter of fact, ten years after Rio which hosted the Conference on Environment and Development, the international community meets again on our continent to assess the impact of the implementation of Agenda 21 and propose concrete solutions for improving the living conditions of African populations.

In this dynamics, Africa has already taken a stand in Nairobi in October 2001, during the conference of African Ministers of Environment.

The priority actions have been defined, with the fundamental objectives of emphasising the fight for poverty eradication.

A common position was taken on the development methods and actions to be put in place, regarding all economic and social sectors such as industry, agriculture, human development, trade, health, the debt, science and technology, desertification and soil degradation, marine and coastal environment, biodiversity and climatic changes, management of chemicals, management of dangerous wastes and good Governance etc....

This common position which is shared today by all African countries has been taken according to the strategic orientation developed in its proper time by the New African Initiative which developed into a New Partnership for African Development in November 2001.

Today, the International community has just held the third preparatory meeting of the World Summit on Sustainable Development.

Chapter 8 of the Chairman's negotiation text which was the basis of the discussions is entitled "Initiatives of Sustainable Development for Africa".

At the end of the negotiations, the African group reviewed this chapter and proposed an alternative text according to the objectives and orientations of NEPAD.

This move of the African group was initiated in New York to reinforce the strategic development framework of our continent, confirmed by our Heads of State during the Lusaka meeting in November 2001.

The summit is held on our continent, and it is therefore useful and indispensable that Africa be prepared to reap the positive spill over.

It is to that effect that African people must elaborate a programme of action which, once adopted in Johannesburg, will be operational in the different sectors of Sustainable Development.

I would like, within the framework of your meeting, to underline the few following concerns:

- As regards poverty control, the fundamental objective of Sustainable Development, the integration of an ecologically sound management of environmental resources is essential to achieve success.

This is why the environmental resources which are the basis of productivity in the various development sectors must benefit from a particular attention, hence the need for an integrated approach which associates economics, the social and the environment to ensure sustainable productivity.

- As for desert and land degradation control, it must come within the framework of a policy for improving production in the agricultural and forest sectors which occupy a good majority of development actors in our continent.
- Concerning fish resources, they are the main income sources for countries located on the littoral.

It is therefore indispensable to ensure their sustainable exploitation to help alleviate the poverty of populations living in coastal countries.

And as you know, the littoral hosts great numbers of African populations because of the economic interest of the marine and coastal environment whose resources permit to ensure economic survival.

Thus, the economic development of this sector must always have a "natural resource conservation" component to lay claim to economic growth.

- As for the industrial sector, it is presently in trouble because of the lack of efficient technologies. And yet, the so-called clean technologies have been scientifically proved and are available on the international market.

The transfer of these clean technologies is still shy, but could possibly find a response in the implementation of the mechanism of clean development which should be operational as soon as the Kyoto Protocol relating to the Climatic Changes is enforced. Thus, the urgent ratification of this protocol should be a priority of the Summit for the development and transfer of clean technologies to be a reality for African industries.

Our country has just hosted the NEPAD meeting on the financing opportunities the private sector can offer.

The Environment component was developed in this meeting, with the following priority concerns:

- Desert and land degradation control.
- Preservation of wet ecosystems and invasive species control
- Management and development of the marine and coastal environment

- Protection of transboundary biodiversity areas
- Global warming

At the end of the debates, the following recommendations were made:

- To have the private sector participate in the financing of environmental programmes of action by emphasising the opportunities offered
- To develop direct partnership among private operators and between themselves and the State, in the management of environmental resources as a basis for Sustainable Development

To that end, a few precise actions have been identified as part of the priorities defined in urban environment (sanitation and fight against insalubrities), in marine environment (efficient exploitation of resources and pollution control), in the fight against climatic changes (development and transfer of clean technologies), in the management and valorisation of natural resources, to name but those.

Ladies,

Gentlemen,

I cannot conclude without asking you to deepen these items on the agenda of the debate on Sustainable Development, and for which IUCN offers today a framework for discussions and exchanges between the experts and negotiators of our contract.

The final preparatory meeting will be held in BALI (Indonesia) from May 26 to June 7, 2002.

The present capacity building exercise for the African negotiators you are, should make possible to better precise the positions of our continent during this BALI meeting.

Africa must arrive at the World Summit on Sustainable Development well equipped to propose relevant alternatives to the actions we know today and which are slow in engaging the process of Sustainable Development sought after by the entire world.

To conclude, I would like to let you know about the position of Senegal on the Governance of Sustainable Development on which the international community is still discussing.

We thought that it would be useful to reinforce the UN Economic and Social Council by opening in its agenda a "Follow-up/Evaluation of Sustainable Development" component and by creating a ministerial session which gathers together the Ministers in charge of Economy and Finance, the Environment, Social Development, who should make sustainable development decisions to be applied by executing agencies such as UNDP, UNEP, FAO, UNIDO... to name but those.

While wishing full success to your deliberations, I declare open the IUCN meeting on the preparation of the World Summit on Sustainable Development.

Thank you.

ANNEXE 6

IUCN closing speech,

read by Ibrahima THIAW

IUCN Regional Director, West Africa

Dear Participants

From 26 August to 3 September of this year, the African city of Johannesburg will host the World Summit on Sustainable Development.

Africa as a whole, both the leading class and civil society, has an immense duty in the face of mankind, and mainly in the face of its generations to come.

For two weeks, tens of thousands of experts, politicians, representatives of rural communities, all kinds of associative groups, will gather together for a decennial meeting.

Beyond the diverging opinions, the North-South cleavages to which this kind of summit has accustomed us, Johannesburg will be the world-wide meeting of hearts and minds for a single cause, for the cause of a single planet, the sole on which human life is possible.

Beyond South Africa and its big metropolis, it is Africa which, for the first time, hosts a World Summit for Sustainable Development.

It is for all these reasons that IUCN, the biggest world-wide organisation for the conservation of nature on the African continent, feels strongly at concern to bring its effective contribution.

The three-day meeting we just held shed light on this question, and reinforces our conviction that Africa must, this time more than ever, influence the course of history.

As a matter of fact, the conclusions, strategy of action and recommendations formulated are an excellent contribution to our reflections. We are particularly grateful to you for this.

The report of the meeting and the declaration will be finalised in time for the Bali preparatory Conference (end of May). The IUCN delegation in Bali will devote a good deal of time and efforts to Africa and to the environmental sector of the NEPAD.

Besides, IUCN means to participate in the NEPAD – Environment meeting to be held in mid-June in Dakar, a meeting during which the African Ministerial Conference on Environment (AMCEN) will be prepared. IUCN also wishes to participate in this AMCEN meeting, in order to present conclusions of our current work.

Dear participants,

These different stages will enable us, I hope, to defend your ideas and use them to positively influence the course of history.

ANNEXE 7

**Closing speech of Mr Laurent Bonneau,
Head of the "Environment" Office, Technical Cooperation Directorate-French
Ministry of Foreign Affairs, Representant of France**

I would like first to underscore the quality of the work carried out and the quantity of products yielded. These three days have enabled the African civil society to carry on and consolidate positions for the World Summit on Sustainable Development.

I take advantage of this speech, however, to make a brief critical analysis of these three days, and this with a constructive purpose. The temporary nature of the ongoing declaration allows me to make a few proposals liable to enrich further the declaration.

Firstly, it seems to me indispensable to remind you of and reaffirm the strong pressure existing on natural resources in Africa, and the need as from now to think about national and regional land planning policies combining rural development which produces resources, urban development where the consumption of resources takes place, and the indispensable link between both. This must be reminded as a preamble to any declarations.

Secondly, listening to the debates, it appears necessary to give particular attention to governance, mainly national and local, to equity and the sharing of the benefits of resource development, and therefore, ultimately, to everything one can classify under local, territorial groups or local communities. The question here is to carry on the decentralisation process and make natural resource management (water, energy...) an enabling ground for setting up or consolidating institutional mechanisms capable of promoting local sustainable and fair management of natural resources.

The debates also revealed the often unconscious, but genuine confusion between the global public stakes relating to the implementation of international conventions, and the stakes of local management of natural resources by the poorest. It is well obvious that these two approaches must be complementary and mobilise complementary financing. It is useless and dangerous to confuse the two types of stakes which refer to different institutional mechanisms.

An important, yet little mentioned point in your conference lies in the definition of national and regional sector-based policies. Even though the subject was addressed in terms of relevant geographical space at the level of the ecosystem, a great many African countries lack sector-based policies, be it for water, forest or energy. Starting from this acknowledgement, it is then difficult to ensure a consistent implementation implicating at best all the actors involved. Curiously, civil society do not play a more decisive role with Governments for the definition of these policy frameworks. There exist regional institutional frameworks, be it regional economic organisations or technical organisations such as OMVS, but those are very little enhanced within the framework of these meetings...

The holding of this seminar once again led me to think about the role of IUCN. This role has been mentioned during this meeting, sometimes for political mediation, some-

times for capitalisation, production of political messages to the attention of Governments, and finally, for information communication and dissemination...

I think that we must take advantage of this conference to remind these functions which, in my opinion, are not sufficiently implemented, mainly in African countries. The IUCN delegations are more in a logic of project implementation than in a role of mediation between civil society and Governments, and in a capitalisation of the work carried out in the countries. Perhaps the themes selected for the Johannesburg summit will be able to facilitate the refocusing of IUCN actions...

To conclude, it seems to me important, and this was well conducted, to reflect on the follow-up of this conference. The planned production of three documents of variable geometry (declaration, summary of conclusions, general report) should make it possible to prepare the African community for the final preparatory conference of Bali, for the preparation of the NEPAD and for re-founding priority axes for Africa in the coming year. However, we will still have to complete these documents with proposals of type 2 initiatives which are indispensable for a concrete implementation of the Johannesburg summit....

Of course, I contented myself in this intervention with underlining the points which it seems to me necessary to correct. It is obvious that this means implicitly that the rest of the work perfectly suits me...

Finally, I would like to thank the Government of Senegal for its warm welcome and the excellent working conditions it offered to the delegation, as well as the important IUCN team which made a preparatory and organisational work for this seminar, enabling us to achieve these excellent results...

Thank you all, I hope this conference will largely contribute to the preparation of the Johannesburg summit...

LIST OF PARTICIPANTS

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
1	Abou	BAMBA	Ivory Coast	Tél: 225 20 20 58 87 Fax: 225 20 20 59 22- Abidjan-Côted'Ivoire-email :a.bamba@afdb.org
2	Amadou	MAIGA	Mali	Ministère de l'Equipeement, de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Mali BP 8043 Bamako - Tél: (223) 22.98 05 ou 74.29.68 E.mail : amadou.maiga@datatech.toolnet.org
3	Lekan	OYEBANDE	Nigeria	Department of Geography, University of Lagos P.O Box 160, Akoka, Lagos 101017, Phone : 234 (0)803-308-6714 Fax : 234 -1-4932669 E.mail : lekan@infoweb.abs.net/lekanoye@hotmail.com
4	Adeniyi	OSUNTOGUN	Nigeria	Foundation for Environmental Development and Education in Nigeria (FEDEN) 8, Thorburn Avenue, Yaba, P.O Box 74277 Victoria Island Tél: 234 8033 336 129 E.mail: niyinle@yahoo.com or niyi@lead.org.ng
5	Mensah Franco	TODZRO	Togo	Les Amis de la Terre BP 20190 Lomé Tél :+ 228 222 17 31/fax: +228 222 1732 E.mail : adt- togo@cafe.tg - Togo
6	Aimé	NIANOGO	IUCN - Burkina	UICN Burkina 01 BP 3133 Ouagadougou 01 Tél: 226 313-154 Fax: 226 301-351 E.mail: uicnbf@fasone.bf
7	Francois-Corneille	KEDOWIDE M	IUCN-BRAO	UICN/BRAO 01 BP 1618 Ouagadougou 01 Tél: 226 307-047 Fax: 226 307-561- email : francois-corneille.kedowide@iucn.org
8	Ibrahim	THIAW	IUCN-BRAO	UICN/BRAO 01 BP 1618 Ouagadougou 01 Tél: 226 307-047 Fax: 226 307-561 E.mail: ibrahim.thiaw@iucn.org
9	Amadou Moctar	NIANG	Senegal	Centre de Suivi Ecologique Fann Residence Dakar BP 154, Dakar-Fann Tél: 221 825 8066- email: niang@cse.sn
10	Masse	LO	Senegal	ENDA Energie 54, rue Carnot Dakar Tél: 221 822 2496-email:lead-af@enda.sn
11	Fatimata DIA	TOURE	Senegal	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classées Tél: 221 821 0725- email: fdtoure@metissacana.sn
12	Ibrahim	SECK	Senegal	Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR) BP : 249, Dakar-email: iseck@yahoo.fr
13	Mamour	NGALANE	Senegal	CONGAD, Sicap Amitié I 3089 bis, Dakar-Tél: +221 824 4116/824 5916- email:congad@telecomplus.sn

CENTRAL AFRICA

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
14	Prudence	GALEGA	Cameroon	NESDA-BP : 13432, Yaoundé-Cameroun- Tél: +237 231 9074/995 1914- email : galegapru@yahoo.com
15	Jean	FOLACK	Cameroon	Station de Recherches Halieutiques et Océanographiques Batake Tél: +237 1480 1480/ fax: +237 333 2025/Limbe- email: folack@yahoo.fr
16	René Sébastien	BOFAYA- BOTAKA BAENDE	Democratic Republic of Congo	BP: 2945 Kinshasa Tél : (243) 99 19 186 - E.mail: bofaya@caramail.com - RD Congo
17	Rose	ONDO	Gabon	Groupe de Travail Certification Libreville BP 12426 Tél:(241) 73 87 27-33 6644 - Gabon-email: ondorose@ifrance.com
18	Nicanor	ONA NZE	Equatorial Guinea	Apdo 840 Malabo-Tél: (240) 73 013/fax: (240) 82 197 - Guinée Equatoriale
19	Aida	D'ALMEIDA	Sao Tomé and Principe	BP : 591-Sao Tomé-email: dinhadal@cstome.net-Tél: (239) 12 22 347 - Sao Tomé et Principe
20	Jeanne Marie	MINDJA	Cameroon	Groupe des Amis de l'UNESCO et de l' Environnement-Tél: +237 222 2135/ fax: +237 222 22 51 email:jmindja@yahoo.fr - Cameroun-
21	Cleto	NDIKUMAGENGE	Cameroon	UICN - CEFDHAC Bp. 5506 Yaoundé - CAMEROUN Tel: (237) 221 64 96 ; Fax: (237) 221 64 97 Email: cleto.cefdhac-iucn@camnet.cm
22	Daniel	N'GANTOU	IUCN/BRAC	IUCN BRAC BP 5506 Yaoundé Fax: 237 221 6497 E.mail: ngantou.iucn@camnet.cm - Cameroun

EASTERN AFRICA

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
23	Dr. Julius	FRANCIS	Tanzanie	Western Indian Ocean Marine Science Association (WIOMSA) P.O. Box 3298 Zanzibar Tél : 255 24 2233472/2234697 Fax : 255 24 2233852 - Email : julius@zims.udsm.ac.tz - Tanzania
24	Dr. Muawia Hamid	SHADDAD	Sudan	Sudanese Environment conservation Society- Khartoum Central 11114-PO Box : 44 266- Amarat St. 57 House n° 32-Tél: +249 11- 471897/fax: +24911-467039- email: secs75@hotmail.com

25	Mr. Gumonye Paul MAFABI	Uganda	P.O. Box 9629 Parliament Avenue Kampala, Tél : 256 41 254706 Fax: 256-41-348772 Email : mafabip@ugandawetlands.org - Uganda
26	Ms. Annabell WAITITU	Kenya	P.O. Box 72461, Nairobi - Email: annabellw@elci.org - Kenya
27	Dominique NJINKEU	Kenya	African Economic Research Consortium -AERC Nairobi-Kenya- email :dominique.Nkinjeu@aercafrica.org
28	Ruth MUBIRU	Uganda	PO Box : 10351, Kampala- Tél: +256 075643113/ fax: +256 041 345597 email:ruthmubiru@yahoo.fr
29	George Michael SIKOYO	Kenya	African Centre for technology Studies P.O Box45917 Nairobi/Tél: +254 2 524 714/ Fax : 254 2 524701 E.mail : g.sikoyo@cgiar.org - Kenya
30	Dr. Tukahirwa M. ELDAD	IUCN-EARO	UICN/Kenya - P.O. Box 68200, Nairobi - Tél : 254 2 890605 Fax : 254 2 890615 - Email: emt@iucnearo.org - Kenya
31	Charles WALAGA	IUCN EARO	P.O Box 10950 Kampala Tél : 256 41 233738 Fax : 256 42 342298 E.mail : iucn@imul.com - Uganda
32	Fanuel SHECHAMBO	IUCN EARO	C/o IUCN EARO Fax: 254 2 890-615 E.mail: emt@iucnearo.org - KENYA

SOUTHERN AFRICA

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
33	Juliana	CHILESHE	Zambia	IUCN Zambia/phone : + 260 1 231866/ Fax: 260 1 231867 E.mail: iucn@zamnet.zm
34	Quentin	ESPEY		Afrique du Sud Group for Environmental Monitoring 76 Juta Street Braamfontein 2017 Johannesburg - PO Box : 30 684- Phone: + 27 11 4037666- email: espey@gem.org.za-South Africa
35	Emmanuel	KORO	Zimbabwe	Africa Business Trust-Box A860, AVONDALE, Harare - Zimbabwe- Phone :+ 263 4 732254/732625- email: koro@art.org.zw
36	Veronica Fernando	DOVE	Mozambique	Tomas Nduda Ave P.O Box 2778 Tél : 258 01 493102 Fax : 258 01 493049 E.mail : dfnica@hotmail.com - Mozambique
37	Yemi Michael	KATERERE	IUCN - ROSA	UICN/Zimbabwe P.O Box 745 4 720-738 E.mail : yemik@iucnrosa.org.zw

NORTH AFRICA

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
38	EIDin Adly	EMAD	Egypt	Arab Office for Youth an Environment (AOYE) PO Box : 2 Magles Elshaad-Cairo-Egypt- phone: + 20 2 5161519-51612/ fax: +20 2 51 62961 email : aoye@ritsec1.com.eg - eadly@hotmail.com
39	Amina	FELLOUS	Algeria	Mouvement Ecologique Algérien-Agence nationale pour la Conservation de la Nature-Alger 16000-Tél:/fax :+213 21 604 650- email : Fellousa@hotmail.com
40	Sengui	RATIBA	Algeria	Agence Nationale pour la Conservation de la Nature 1 cours Aïssat Idir N°60 El Harrach/Alger Tél : 213 21 51 17 07 E.mail : sengui_ratiba@yahoo.com - Algérie
41	Abdelhadi	BENNIS	Morocco	42, Ouled Tédrarine Souissi-Rabat-Maroc/ fax : +212 37 77 4667/ Tél: +212 37 63 6220/7747 34 -email: bennish30@hotmail.com

REGIONAL AND SUB-REGIONAL INTERNATIONAL ORGANISATIONS

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
42	Stella	WILLIAMS	Egypt	c/o Dr. Patrick Dugan-ICLARM Regional Center for Africa and West Asia-P.O Box : 2416, Cairo, Egypt/Tél: +205 540 4226 Fax: 20 55 340 55 78 -pjdugan@dial.eurmet.ch/ aquabola@hotmail.com- iclarm-Egypt@cgarr.org
43	Racine	KANE	Senegal	UNDP Sénégal-Capacity 21 BP: 154, Dakar -Tél: +221 864 0521 -email: racine.kane@undp.org
44	Papa Samba	DIOUF	Senegal	Sénégal WWF Sacré Cœur III, N°9442 BP 22 928 Tél: 221 869 37 00 Fax: 221 869 37 02 E.mail : psdioufwwfafrica@org
45	Seydina Issa	SYLLA	Senegal	Sénégal Wetlands International, 407, cité Djily Mbaye-BP:8060, Dakar- Tél: +221 8206478/8206479- email: issawet@sentoo.sn

IUCN FRENCH COMMITTEE

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
46	Sébastien	MONCORPS	France	UICN Comité Français Muséum National d'Histoire Naturelle 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris France Tél: 33 1 47 07 78 58 Fax: 33 1 47 07 71 78 email: uicnfr@club-internet.fr
47	Jean	LARIVIERE	France	FNH 52, Boulevard Malesherbes 75008, Paris-Tél : +33 1 44 90 8300/fax: +33 1 44 90 83 19- email: j.lariviere@fnh.org
48	J. Christophe	LEFEBVRE	France	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, le Riverside, quai Giard-62930 Wimereux - Tél: + 33 03 21 32 6900/ fax : + 33 03 21 32 6667- email: C-LEFEVRE@wanadoo.fr
49	Isabelle	BIAGIOTTI	France	SOLAGRAL Parc scientifique AGROPOLIS BP : 14 34 397, Montpellier -France- Tél: + 33 4 99 232280/fax: +33 4 99 232460 -email: biagiotti@solagral.org

FRANCE

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
50	Laurent	BONNEAU	France	Chef du bureau "environnement". Direction de la Coopération Technique-Ministère des Affaires Etrangères, 20, rue Monsieur 75 700 Paris/France-Tél: + 33 1 53 69 3129/ fax: + 33 1 53 69 33 35- email: laurent.bonneau@diplomatie.gouv.fr
51	Olivier	ROBINET	France	Direction de la Coopération Technique-Ministère des Affaires Etrangères - FRANCE

THE WORLD BANK

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
52	Christophe	CREPIN	USA	Banque Mondiale 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 E.U/ Tél : + 202 473 9727-+202 614 0893 -web :worldbank.org

IUCN HEADQUARTERS

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
53	Juanita	CASTANO	Switzerland	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0293 Fax: +41 (22) 999-0002-email: JUC@iucn.org - Site: www.iucn.org
54	Jean-Yves	PIROT	Switzerland	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0256 Fax: +41 (22) 999-0002 jyp@iucn.org - Site: www.iucn.org
55	Jeffrey	MCNEELY	Switzerland	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0284 Fax: +41 (22) 999-0002 -email:JAM@iucn.org - Site: www.iucn.org
56	Susan	MATINDI	Switzerland	IUCN Rue Mauverney 28 CH-1196 Gland, Switzerland Tél: +41 (22) 999-0207 Fax: +41 (22) 999-0002 - email: SWM@iucn.org - Site: www.iucn.org

IUCN SENEGAL

N°	SURNAME	NAME	COUNTRY	ADDRESS
57	Abdoulaye	KANE	Senegal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
58	Amadou Matar	DiOUF	Senegal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
59	Antoine	MBENGUE	Senegal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246-email: iucnsn@sentoo.sn
60	Faguèye	DIALLO	Senegal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
61	Fatimata	DIALLO	Senegal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn
62	Maïmouna	NDOYE	Senegal	UICN Sénégal - Avenue Bourguiba x Castors - BP : 3215, Dakar -Tél: + 221 824 0545/ fax: +221 824 9246- email: iucnsn@sentoo.sn

ENVIRONMENT FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN AFRICA

Report of the Experts Meeting
Preparatory to the World Summit for Sustainable Development

Dakar – Senegal , 23 – 25 April 2002